

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice



Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PDSEB

Janvier à décembre 2015

Version finale

Avril 2016

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	5
GRAPHIQUES	10
INTRODUCTION	11
I. RESUME EXECUTIF	12
II. CADRE DES RESULTATS 2014-2015 DU PDSEB.....	19
III. DOTATIONS BUDGETAIRES EN 2015 DU SECTEUR DE L'EDUCATION	27
III.1 DOTATIONS DU SECTEUR DE L'EDUCATION DANS LE BUDGET DE L'ETAT	27
III.2 FINANCEMENT DU PDSEB EN 2015 (PLAN D'ACTION 2015).....	28
III.3 DOTATIONS BUDGETAIRES DU MENA.....	28
IV. EXECUTION FINANCIERE 2015 SELON LA NOMENCLATURE DU PDSEB	31
IV.1 BUDGET ETAT GESTION 2015	31
IV.2 CAST/FSDEB GESTION 2015	32
V. RESULTATS ET LIVRABLES FOURNIS PAR PROGRAMME	34
V.1 PROGRAMME 1 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	34
<input type="checkbox"/> Résultat 1-1 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue.....	34
<input type="checkbox"/> Résultat 1-2 : L'offre de formation professionnelle s'est diversifiée.....	41
<input type="checkbox"/> Résultat 1-3 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue dans les communes ayant bénéficié de ressources financières pour les constructions et/ou les réhabilitations	43
<input type="checkbox"/> Résultat 1-4 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue grâce à la contribution du privé	45
<input type="checkbox"/> Résultat 1-5 : Les nouveaux besoins en personnels d'éducation à tous les niveaux sont pourvus....	47
<input type="checkbox"/> Résultat 1-6 : Les moyens d'accéder à de meilleures conditions d'hygiène et de santé à tous les niveaux ont été donnés aux élèves	50
<input type="checkbox"/> Résultat 1-7 : La prévention et la prise en charge du VIH et du Sida en milieu scolaire sont effectives	51
<input type="checkbox"/> Résultat 1-8 : Les moyens d'accéder à de meilleures prestations sociales à tous les niveaux ont été offerts.....	52
<input type="checkbox"/> Résultat 1-9 : L'égalité et l'équité d'accès sont respectées pour tous les enfants de six-seize ans ..	53
<input type="checkbox"/> Résultat 1-10 : Les responsabilités dans l'expansion, la qualité, la gestion et le pilotage du système éducatif de base sont assumées par chaque partie prenante.....	55
<input type="checkbox"/> Résultat 1-11 : Les enfants ESH sont pris en charge dans le système éducatif de base	56
<input type="checkbox"/> Etat de mise en œuvre des recommandations de la troisième MCS.....	58
V.2 PROGRAMME 2 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	60
<input type="checkbox"/> Résultat 2-1 : Le personnel enseignant qualifié de l'éducation de base est disponible.....	60
<input type="checkbox"/> Résultat 2-2 : Les compétences du personnel enseignant en classe sont renforcées	64
<input type="checkbox"/> Résultat 2-3 : Le curriculum de l'éducation de base est disponible et opérationnel	67
<input type="checkbox"/> Résultat 2-4 : Les apprenants et les enseignants disposent respectivement de manuels scolaires et de matériels didactiques de qualité	70

□ Résultat 2-5 : Les fournitures et consommables scolaires sont mis à la disposition des élèves et des écoles à temps.....	73
□ Résultat 2-6 : Les résultats scolaires sont améliorés.....	74
□ Résultat 2-7 : Le temps d'enseignement/apprentissage atteint 800 heures	76
□ Résultat 2-8 : Les apprentissages en EB sont promus	77
□ Résultat 2-9 : Le nombre d'élèves ayant transité par les passerelles s'est accru.....	79
□ Résultat 2-10 : Les innovations éducatives sont promues.....	80
□ Résultat 2-11 : Les connaissances apprises sont évaluées	81
□ Etat de mise en œuvre des recommandations de la troisième MCS.....	93
V.3 PROGRAMME 3 : DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE.....	96
□ Résultat 1 : Le nombre de jeunes alphabétisés de 15-24 ans s'est accru notamment les filles et les femmes	96
□ Résultat 2 : Le nombre d'apprenants des CEBNF et assimilés s'est accru	98
□ Résultat 3 : Le nombre d'apprenants formés dans les CFPNF et installés s'est accru.....	99
□ Résultat 4 : Le nombre d'apprenants des structures d'ENF de la petite enfance s'est accru	100
□ Résultat 5 : Les plans d'action des COGES sont mis en œuvre.....	101
□ Résultat 6 : Les activités d'alphabétisation sont assurées par des intervenants qualifiés en ENF 102	
□ Résultat 7 : Les structures d'ENF sont suivies	103
□ Résultat 8 : Les curricula et programme d'ENF sont révisés et/ ou vulgarisés	104
□ Résultat 9 : Les apprenants et animateurs disposent du matériel didactique.....	105
□ Résultat 10 : Les apprenants sont évalués.....	106
□ Résultat 11 : Un acte régissant les passerelles est pris et permet la transition entre les deux sous systèmes.....	108
□ Résultat 12 : Les innovations en ENF sont promues	108
□ Résultat 13 : Les sortants des structures d'ENF sont installés.....	109
□ Résultat 14 : Les apprenants en situation de handicap sont prises en charge	109
□ Résultat 15 : La recherche action et la recherche développement en éducation non formelle sont opérationnelles	110
□ Etat de mise en œuvre des recommandations de la troisième MCS.....	112
V.4 PROGRAMME 4 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE.....	115
□ Résultat 4-1 : La coordination/gouvernance du sous-secteur de l'éducation de base est assurée. 115	
□ Résultat 4-2 : Les outils de programmation et d'évaluation sont disponibles	118
□ Résultat 4-3 : La gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base est assurée par les collectivités.....	121
□ Résultat 4-4 : Le financement du sous-secteur de l'éducation de base est assuré.....	123
□ Ressources propres allouées par l'Etat au Secteur Education en 2014 et 2015	123
□ Ressources extérieures allouées au Secteur Education en 2014 et 2015	124
□ Résultat 4-5 : Les ressources financières et matérielles sont efficacement gérées	124
□ Résultat 4-6 : Les personnels de l'éducation de base sont gérés rationnellement	125

□ <i>Résultat 4-8 : Les structures disposent de moyens de travail</i>	<i>130</i>
□ <i>Résultat 4-9 : Le suivi-évaluation du système éducatif de base est assuré à tous les niveaux.....</i>	<i>131</i>
□ <i>Résultat 4-10 : L'adéquation des études concernant l'éducation de base aux besoins réels du MENA et de ses partenaires est assurée.....</i>	<i>132</i>
□ <i>Etat de mise en œuvre des recommandations de la troisième MCS.....</i>	<i>134</i>
CONCLUSION	140
ANNEXES	141
ANNEXE 1 : EXECUTION FINANCIERE DES CONVENTIONS MOD DE 2015	141
ANNEXE 2 : RECAPITULATIF DES BESOINS EXPRIMES ET POURVUS EN IAC AVANT ET APRES LE MOUVEMENT NATIONAL PAR REGION	142
ANNEXE 3 : SCORES NATIONAUX DES ELEVES A L 'ENQUETE DE 2014 SUR LES ACQUIS SCOLAIRES.....	142
ANNEXE 4 : RECAPITULATIF DES BESOINS EXPRIMES EN PROFESSEURS, DU NOMBRE DE CANDIDATS ET DES RESULTATS PAR REGION ET PAR DISCIPLINE.....	142
ANNEXE 5 : REPARTITION DU PUBLIC PAR SITE POUR LA DIFFUSION ET L'APPROPRIATION DU PSRC, DU PAP ET PTA.....	143

Sigles et abréviations

2A3F	: Approche d'Apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel
ABG	: Appui Budgétaire Général
ADEA	: Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique
A&P	: Andal & Pinal
AFD	: Agence Française de Développement
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
AME	: Association des Mères Éducatrices
AMT	: Alphabétisation en Milieu de Travail
ANPE	: Agence Nationale pour l'Emploi
APE	: Association des Parents d'Élèves
APP	: Activités Pratiques de Production
BAC	: Baccalauréat
BAT	: Bons A Tire
BEP	: Brevet d'Études Professionnelles
BEPC	: Brevet d'Études du Premier Cycle
BID	: Banque Islamique de Développement
BPT	: Brevet Professionnel de Technicien
BPTS	: Brevet Professionnel de Technicien Spécialisé
CAADES	: Commission d'Attribution des Autorisations de Diriger, d'Enseigner et de Surveiller
CAES	: Conférences Annuelles de l'Enseignement Secondaire
CAET	: Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique
CAET-Bac	: Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique-Baccalauréat
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAP/CEG	: Certificat d'Aptitude Professionnelle /Collège d'Enseignement Général
CAP-	: Certificat d'Aptitude Professionnelle /Collège d'Enseignement Général/ Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique
CEG/CAET	: Conseil d'Administration du SEcteur Ministériel
CASEM	: Compte d'Affectation Spéciale du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Éducation de Base
CAST/FSDEB	: Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique
CCEB	: Chef de Circonscription d'Éducation de Base
CDMT	: Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CE	: Cours Élémentaire
CE2	: Cours Élémentaire 2 ^e année
CEB	: Circonscription d'Éducation de Base
CEBNF	: Centre d'Éducation de Base Non Formelle
CCEB	: Chef de circonscription d'Éducation de Base
CEEP	: centre d'éveil et d'éducation préscolaire
CETFP	: Centre d'Enseignement et de Formation, Professionnels et Techniques
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CENAMAFS	: Centre National des Manuels et des Fournitures Scolaires
CEFPO	: Centre d'Evaluation et de Formation Professionnelle de Ouagadougou
CEP	: Certificat d'Études Primaires
CET	: Collège d'Enseignement Technique
CETFP	: Centres d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle
CFPNF	: Centre de Formation Professionnelle Non Formelle
CFPR-Z	: Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré
CI	: Classes Inclusives
CID	: Circuit Intégré de la Dépense
CM 1	: Cours Moyen 1 ^{ère} année
CM 2	: Cours Moyen 2 ^{ème} année
CMG	: Classe Multigrade
CNBES	: Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages

CNE	: Conseil National de l'Éducation
CNPVE	: Conseil National pour la Prévention de la Violence à l'Ecole
COC	: Cadre d'orientation du curriculum
COGES	: Comité de Gestion d'écoles
CONFEMEN	: Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie
CP	: Cours Préparatoire
CP1	: Cours Préparatoire 1ère année
CP2	: Cours Préparatoire 2ème année
CPAF	: Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CPEP	: Commission Permanente de l'Enseignement de base Privé
CPI	: Conseiller Pédagogique Itinérant
CQB	: Certificat de Qualification de Base
CQP	: Certificat de Qualification Professionnelle
CRS	: Catholic Relief Services
CST	: Centre d'Enseignement et de Formation, Techniques et Professionnels
CSTB	: Culture Scientifique et Technique de Base
CSTE	: Comité de Suivi Technique et d'Exécution
CSTS	: Culture Scientifique et Technique de Spécialisation
CTIS	: Classes Transitoires d'Inclusion scolaire
DAMSSE	: Direction de l'Allocation des Moyens Spécifiques aux Structures Éducatives
DAF	: Direction de l'Administration et des Finances
DCIM	: Dépenses Communes Interministérielles
DGEB	: Direction Générale de l'Enseignement de Base
DGENF	: Direction Générale de l'Éducation Non Formelle
DGESS	: Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGIREF	: Direction Générale de la Recherche, des Innovations Educatives et de la Formation
DMP	: Direction des Marchés Publics
DPENA	: Direction Provinciale de l'Éducation Nationale
DRENA	: Direction Régionale de l'Éducation Nationale
DRINA	: Direction de la Recherche et des Innovations en Alphabétisation et en Éducation non Formelle
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DSRIE	: Direction du Suivi de la Réalisation des Infrastructures Éducatives
3E	: Espace d'Éveil et d'Éducation
EAC	: Educate A Child
EAS	: Evaluation nationale des Acquis Scolaires
ECOM	: École Communautaire
EDB	: Ecoles Du Berger et de la bergère
EDM	: Enfant du Monde
EFTP	: Enseignement et Formation, Techniques et Professionnels
EI	: Éducation Inclusives
EJE	: Educateurs de Jeunes Enfants
ELAN	: École et Langues Nationales en Afrique
ENAM	: École Nationale d'Administration et de Magistrature
ENEP	: École Nationale des Enseignants du Primaire
ENF	: Éducation Non formelle
ENS-UK	: École Normale Supérieure de l'Université de Koudougou
ES/CEBNF	: École Satellite et Centre d'Éducation de Base Non Formelle
ESH	: Enfants en Situation de Handicap
EPFEP	: Écoles privées de formation des enseignants du primaire
EPT	: Éducation Pour Tous
EQAmE	: École de Qualité Amie des Enfants
FAIB	: fédération des associations islamiques du Burkina
FAIJ	: Fond d'Appui aux Initiatives des Jeunes
FAFPA	: Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage

FCFA	: Francs de la Communauté Financière Africaine
FDC	: Fondation Communautaire pour le Développement
FEIPA	: Foyers d'Éducation et d'Innovation Pédagogique pour Adolescents
FEME	: Fédération des Églises et Missions Évangéliques
FOAD	: Formation Ouverte et à Distance
FONAENF	: Fonds pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle
FTS	: Formation Technique Spécifique
HG	: Histoire Géographie
IAC	: Instituteur Adjoint Certifié
IC	: Instituteur Certifié
IDS	: Institut des Sciences
IEPD	: Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré
INAFFEB	: instituts nationaux de formation des enseignants de l'éducation de base
INFTS	: Institut National de Formation en Travail Social
INJEPS	: Institut National de la Jeunesse et de l'Education Physique et Sportive
INSD	: Institut National de la Statistique et de la démographie
IRSAT	: l'Institut de recherche en sciences appliquées et technologies
IP	: Instituteur Principal
ITS	: Inspection Technique des Services
MASSN	: Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MEF	: Ministère de l'Économie et des Finances
MEJE	: Moniteurs d'Education de Jeunes Enfants
MENA	: Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation
MINEFID	: Ministère de l'économie, des finances et du développement
MESS	: Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
MJFPE	: Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
MOD	: Maîtrise d'Ouvrage Délgué
ND	: Non disponible
OCECOS	: Office Central des Examens et Concours du Secondaire
OEV	: Orphelin et Enfants Vulnérables
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PA	: Plan d'Action
PACOGES	: Projet d'Appui au Comité de Gestion
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PASEC	: Programme d'Analyse des Systèmes éducatifs de la Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie
PC	: Physique Chimie
PC-ASFP	: Programme conjoint d'appui au système de formation professionnelle
PDDEB	: Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base
PDSEB	: Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base
PME	: Partenariat Mondial pour l'Éducation
PREFA	: Projet de Renforcement de l'Enseignement Franco-Arabe
PRONAA	: Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation
PROSPECT	: Programme Conjoint pour l'Amélioration du Système de la Formation Professionnelle
PSDMA	: Plan stratégique décennal de modernisation de l'administration
PSRC	: Plan Stratégique de Renforcement des Capacités
PSUT	: Programme Socioéconomique d'Urgence de la Transition
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RESEN	: Rapport d'État du Système Éducatif National
RETICE	: Réseau Énergie Technologie de l'Information et de la Communication en Education de Base
RGEH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RSF	: Rapport de Suivi Financier
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SNDEI	: Stratégie Nationale de Développement de l'Éducation Inclusive

SIGASPE	: Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'État
SDC	: Salle de Classe
SIMP	: Système d'Informations des Marchés Publics
SP-CNC	: Secrétariat permanent de la Commission nationale de la certification
SP/PDSEB	: Secrétariat Permanent du Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base
SSA/P	: Stratégie de scolarisation accélérée/ Passerelles
SVT	: Sciences de la Vie et de la Terre
SND	: Service National pour le Développement
TAP	: Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	: Taux Brut d'Admission
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TDR	: Termes De référence
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
UNAPB	: Union nationale des Producteurs du Burkina
UNEEP-L	: Union Nationale des Établissements d'Enseignement Privé Laïc
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNPN	: Union Nationale des Producteurs de Niébé
UNPR	: Union Nationale des Producteurs de Riz
VIH/SIDA	: Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome de l'Immunodéficience Acquis

Tableaux

TABLEAU III-1 : EVOLUTION DES RESSOURCES DU SECTEUR DE L'EDUCATION (EN MILLIONS DE FCFA).....	27
TABLEAU III-2: EFFORT NATIONAL AU PROFIT DU MENA	27
TABLEAU III-3 : REPARTITION DES RESSOURCES PAR PROGRAMME DU PDSEB (MILLIONS DE FCFA).....	28
TABLEAU III-4 : EVOLUTION DES DOTATIONS DU MENA (MILLIONS DE FCFA)	28
TABLEAU III-5 : EVOLUTION DES DOTATIONS DU CAST/FSDEB (MILLIONS DE FCFA)	29
TABLEAU III-6 : SITUATION DES PROJETS INSCRITS AU PIP ET INTERVENANT AU MENA	29
TABLEAU III-7 : SYNTHESE DE L'ARRETE DE TRANSFERT DE RESSOURCES FINANCIERES AUX COMMUNES 2015.....	30
TABLEAU IV-1 : EXECUTION FINANCIERE DU BUDGET ETAT DU MENA SELON LA NOMENCLATURE DU PDSEB	31
TABLEAU IV-2 : EXECUTION FINANCIERE DU CAST-FSDEB SELON LA NOMENCLATURE PDSEB	32
TABLEAU V-1 : NIVEAU DE REALISATION DES ACTIVITES PAR SOUS-PROGRAMME.....	34
TABLEAU V-2 : NIVEAU DE REALISATION DES INFRASTRUCTURES PAR LES MAITRISES D'OUVRAGE DELEGUEE ET DIRECTE (DAF).....	35
TABLEAU V-3 : NIVEAU DE REALISATION DES INFRASTRUCTURES PAR LES PROJETS ET PROGRAMMES	36
TABLEAU V-4 : NIVEAU DE REALISATION DES INFRASTRUCTURES PAR LES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DANS LES COMMUNES	37
TABLEAU V-5 : BILAN DU PROGRAMME SOCIOECONOMIQUE D'URGENCE DE LA TRANSITION (PSUT)	38
TABLEAU V-6 : INFRASTRUCTURES LIVREES EN 2015 (TOUTES SOURCES CONFONDUES)	38
TABLEAU V-7 : INDICATEURS D'ACCES PAR NIVEAU	40
TABLEAU V-8 : REALISATION PHYSIQUE DES INFRASTRUCTURES SUR RESSOURCES TRANSFEREES AUX COMMUNES	43
TABLEAU V-9 : INDICATEURS DE L'ACCES AU PRIVE	46
TABLEAU V-10 : INDICATEURS DE MESURE DE LA MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL A TOUS LES NIVEAUX.....	49
TABLEAU V-11 : INDICATEURS SUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AFFECTEES/INFECTEES PAR LE VIH/SIDA	51
TABLEAU V-12 : INDICATEURS DE MESURE DES PRESTATIONS SOCIALES	52
TABLEAU V-13 : INDICATEURS SUR L'EGALITE D'ACCES ET L'EQUITE	54
TABLEAU V-14 : INDICATEURS SUR LA MISE EN PLACE DES COGES	56
TABLEAU V-15 : INDICATEURS SUR LA PRISE EN CHARGE DES ESH	57
TABLEAU V-16 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA TROISIEME MCS.....	58
TABLEAU V-17 : NIVEAU DE REALISATION DES ACTIVITES PAR SOUS-PROGRAMME	60
TABLEAU V-18 : EVOLUTION DES INDICATEURS DU PERSONNEL ENSEIGNANT	61
TABLEAU V-19 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LES MANUELS SCOLAIRES ET DIDACTIQUES	73
TABLEAU V-20 : EVOLUTION DES INDICATEURS DE L'EDUCATION BILINGUE	78
TABLEAU V-21 : TAUX DE TRANSFERT DES APPRENANTS "DES CLASSES PASSERELLES" 2015	80
TABLEAU V-22 : SCORES NATIONAUX DES ELEVES A L'ENQUETE DE 2014 SUR LES ACQUIS SCOLAIRES.....	82
TABLEAU V-23 : EFFECTIFS ET RESULTATS COMPARATIFS DE L'EXAMEN DU CEP SESSIONS DE 2014 ET 2015	84
TABLEAU V-24 : RESULTATS AU CEP DES CANDIDATS VIVANT AVEC UN HANDICAP, SESSION DE 2015.....	85
TABLEAU V-25 : RESULTATS STATISTIQUES DES ECOLES BILINGUES ET A CLASSES MULTIGRADES	85
TABLEAU V-26 : SITUATION DES RESULTATS DES EXAMENS DE L'ETFP SESSION 2015	86
TABLEAU V-27 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LES TAUX DE REUSSITE AUX EXAMENS SCOLAIRES : SYNTHESE.....	87
TABLEAU V-28 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA TROISIEME MCS.....	93
TABLEAU V-29 : NIVEAU DE REALISATION DES ACTIVITES PAR SOUS-PROGRAMME.....	96
TABLEAU V-30 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'ALPHABETISATION DES JEUNES DE 15-24 ANS DANS LES CENTRES..	97
TABLEAU V-31 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LES APPRENANTS ET LES STRUCTURES D'ADOLESCENTS.....	98
TABLEAU V-32 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES CFPNF	99
TABLEAU V-33 : INDICATEURS SUR LES STRUCTURES ET LES APPRENANTS DE L'ENF DE LA PETITE ENFANCE.....	100
TABLEAU V-34 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES COGES DU NON FORMEL.....	101
TABLEAU V-35 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA FORMATION/RECYCLAGE DU PERSONNEL	102
TABLEAU V-36 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE EN ENF	104
TABLEAU V-37 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LES CURRICULA ET PROGRAMMES DE L'ENF	105
TABLEAU V-38 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES MANUELS ET GUIDES DES CENTRES	106
TABLEAU V-39 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'EVALUATION ET LA CERTIFICATION DES APPRENANTS	107
TABLEAU V-40 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES INNOVATIONS EN ENF	108

TABLEAU V-41 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES SORTANTS DES CEBNF ET ASSIMILES	109
TABLEAU V-42 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP	110
TABLEAU V-43 : EVOLUTION DES INDICATEURS.....	110
TABLEAU V-44 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA TROISIEME MCS.....	112
TABLEAU V-45 : NIVEAU DE REALISATION DES ACTIVITES PAR SOUS-PROGRAMME.....	115
TABLEAU V-46 : BESOINS EN ENSEIGNANTS DU POST-PRIMAIRE ET RESULTATS OBTENUS PAR DISCIPLINES.....	128
TABLEAU V-47 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA TROISIEME MCS.....	134
TABLEAU V-48 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA TROISIEME MCS.....	138

Graphiques

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION DES TBA, TBS DU PRIMAIRE ET TAUX DE PRESCOLARISATION	40
GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION DES TBA ET TBS DES 43 COMMUNES PRIORITAIRES ENTRE 2013 ET 2015	45
GRAPHIQUE 3 : NIVEAU DE SATISFACTION DES BESOINS EXPRIMES EN ENSEIGNANTS, DU NOMBRE DE CANDIDATS ET DES RESULTATS PAR REGION DANS LES DISCIPLINES SCIENTIFIQUES ET LITTERAIRES	48
GRAPHIQUE 4 : TAUX D'ENCADREMENT AU PRESCOLAIRE SELON LE TYPE DE STRUCTURE, 2010 ET 2014	62
GRAPHIQUE 5 : ETUDE DE LA SURVIE SCOLAIRE	91

Introduction

La mise en œuvre du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) est faite à travers des programmes et sous-programmes visant l'atteinte d'un certain nombre de résultats. Les actions devant contribuer à l'atteinte progressive desdits résultats au cours de la première phase (2012-2015) du PDSEB sont déclinées en sous-activités régulièrement définies dans les plans d'action annuels du MENA et dont le point de l'exécution physique et financière est fait dans le rapport de suivi annuel.

L'élaboration du rapport annuel 2015 de suivi de la mise en œuvre du PDSEB s'est faite dans un contexte marqué par : i) la fin de la transition et l'élection présidentielle du 29 novembre 2015, ii) la mise en œuvre du Programme socio-économique d'urgence de la Transition (PSUT), iii) les mutations institutionnelles suite à la formation du gouvernement le 12 janvier 2016, iv) l'élaboration en cours d'un nouveau référentiel de l'action gouvernementale le Plan national de développement économique et social (PNDES), v) la poursuite de la mise en œuvre des mesures de réformes éducatives convenues dans le cadre du PDSEB, vi) la poursuite du transfert des ressources et des compétences aux collectivités territoriales, vii) la poursuite de la réalisation des infrastructures éducatives avec l'appui des agences MOD, viii) la mise en œuvre des stratégies sous sectorielles¹ de l'éducation de base intégrées au PDSEB.

Le bilan de l'exécution physique et financière du plan d'action 2015 fait ressortir pour chaque programme² du PDSEB, une cohérence entre les activités programmées et celles réalisées et rend compte de la performance du secteur et des contraintes du sous-secteur de l'éducation de base (préscolaire, primaire, post-primaire, éducation non formelle, enseignement technique et formation) assorties de recommandations.

La mise en œuvre du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB) en 2015 a permis d'atteindre des résultats appréciables et ce, en dépit de la situation sociopolitique au lendemain de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 qui a eu des répercussions sur le financement et la mise en œuvre des activités du plan d'action 2015 du MENA.

Le rapport est structuré en cinq (05) chapitres conformément aux quatre programmes du PDSEB à l'exception du chapitre premier qui est relatif aux dotations budgétaires du sous-secteur de l'éducation de base.

¹ La promotion des écoles bilingues, la promotion de l'enseignement bilingue franco-arabe et la stratégie de l'éducation inclusive.

² Il s'agit des programmes suivants : (i) Développement de l'accès à l'éducation de base formelle, (ii) Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle, (iii) Développement de l'éducation non formelle, (iv) Gestion et pilotage du secteur de l'éducation de base formelle et l'éducation non formelle.

I. Résumé exécutif

Le programme «Développement de l'accès à l'éducation de base formelle» s'articule autour de six (06) sous-programmes : i) Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux, ii) Recrutement du personnel enseignant, iii) Amélioration des conditions de santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH/SIDA en milieu scolaire, iv) Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous, v) Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du sous-secteur de l'éducation de base et vi) Promotion de l'éducation inclusive à tous les niveaux. Ces sous-programmes sont déclinés en objectifs spécifiques.

Le programme a atteint un taux d'exécution global de 72% en 2015 contre 84,94% en 2014. Les sous-programmes ont connu taux différents qui varient de 56% (Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux) à 100% (Recrutement et déploiement du personnel enseignant).

S'agissant des infrastructures dans le primaire, au niveau de la MOD, les quantités attribuées ont été diminuées après la signature des conventions avec les agences de la MOD et les attributions des marchés au niveau de la DAF. Cette diminution est due à l'insuffisance de la ligne budgétaire du budget de l'Etat gestion 2015 suite aux paiements d'une partie des arriérés des conventions 2013 et 2014. Malgré cette diminution, les taux de réalisation sont de 11% (complexes scolaires ruraux) et de 6% (salles de classe). Ce faible taux d'exécution peut s'expliquer en grande partie par la signature tardive des conventions effectuée en avril 2015. En outre, les chantiers de construction ont pu seulement démarrer entre juillet et décembre 2015.

En ce qui concerne les ressources transférées aux communes, il a été prévu la réalisation de 193 salles de classes dont 6 sont achevées, 18 sont au niveau chaînage et 169 non démarrées à la date de la collecte des informations. Ces retards s'expliquent en partie par le fait que les communes sont désormais réticentes à anticiper suite aux régulations opérées sur le budget de 2014, ayant entraîné une annulation de crédits sur des marchés déjà exécutés ou en cours d'exécution.

Pour le préscolaire, après diminution, aucune salle de classe n'a pas été attribuée. Pour les 474 salles de classe du post primaire, la procédure d'attribution suit toujours son cours. Par contre, la construction des trois (03) CETFP de Houndé, Pô et Pama, ayant fait l'objet d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) n'a pas été effective. Les entreprises ont été recrutées et les contrats signés. Cependant l'agence n'a pas bénéficié de l'avance pour le démarrage des travaux. Le réaménagement budgétaire ayant été effectué en fin d'année, l'allocation des crédits n'a pas connu d'engagement pour le MESS au niveau du CID.

Les contributions des projets et programmes en 2015 ont été énormes compte tenu des réalisations importantes faites car la quasi-totalité des infrastructures éducatives programmées ont été réalisées à 100%. Enfin, dans le cadre du PSUT les taux de réalisation des complexes sont compris entre 82,75% et de 76,47% respectivement pour le post-primaire et le primaire.

Par rapport aux réhabilitations et aux équipements, les contrats sont en cours d'approbation.

Dans l'ETFP, les trois collèges d'enseignement technique et de formation professionnelle de Boussouma, de Koupéla et de Kombissiri ont été équipés en matériels et fournitures.

Pour ce qui est du suivi/contrôle des infrastructures, la procédure de recrutement de cabinets privés pour le suivi-contrôle des entreprises par la DAF du MENA est en cours.

En matière de formation professionnelle, 486 artisans se sont perfectionnés sur une prévision de 350, 2 167 jeunes dans les centres de formation ANPE sur 2 500 ont été formés, 850 ont été effectivement placés dans les centres ANPE et chez des artisans, 367 sortants des centres de formation sur 650 ont bénéficié d'un suivi et d'un accompagnement. Dans le cadre de l'accroissement et de la

diversification des offres de formation, le Burkina a obtenu à travers la coopération avec des pays amis du Maghreb 40 bourses à raison de 20 pour la Tunisie et de 20 pour l'Algérie.

Dans le cadre du partenariat public-privé, l'Etat apporte à l'enseignement privé, un soutien technique et financier. Aussi, des conventions ont été signées entre l'Etat et certaines structures faîtières de l'enseignement privé.

En termes de résultats, Au préscolaire, le taux de préscolarisation a augmenté de 0,2% entre 2013 et 2014. Il a légèrement diminué de 0,1% entre 2014 et 2015. Malgré tout, il est en deçà de la cible fixée qui est de 4,6% en 2015. Dans l'enseignement primaire, le TBA global est passé de 92,8% en 2013 à 98,8% en 2015, soit un gain de 6 points de pourcentage. On remarque que cette augmentation est beaucoup plus due à celle du TBA des garçons (8,1%) que celle du TBA des filles (3,9%). En dépit de ces accroissements, le TBA global a manqué de 1,2 points de pourcentage pour atteindre la prévision (100%) en 2015. Quant au TBS, il est passé de 81,3% en 2013 à 83,7% en 2015, mais reste du taux prévu (91,1%), d'où un écart de 7,4 points de pourcentage.

Au titre du recrutement d'enseignants, et conformément au plan de recrutement, 436 professeurs ont été recrutés sur un besoin exprimé de 900 et 2400 IAC recrutés sur une prévision de 4800. La difficulté majeure pour le recrutement des professeurs a été l'insuffisance de candidatures enregistrées, probablement, faute de vivier notamment dans les disciplines scientifiques.

Par insuffisance de vivier, les postes des professeurs certifiés des lycées et collèges d'enseignement technique, et des professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique niveau DUT/BTS n'ont pas été totalement pourvus en 2015.

Dans le domaine de la formation professionnelle, en 2015, 88 élèves formateurs ont bouclé leur cycle de formation à l'ANPE, au CEFPO et CFPR-Z. En outre, 26 Conseillers en Emploi et Formation Professionnelle, 54 Conseillers de Jeunesse et d'Education Permanente, 29 Assistants en Emploi et Formation Professionnelle et 15 Instructeurs de Jeunesse et d'Education Permanente ont été déployés pour renforcer les capacités du dispositif en ingénierie de formation professionnelle.

En matière d'amélioration de l'état d'hygiène, de santé et de nutrition des élèves, 435 acteurs du système éducatif ont été formés sur l'éducation nutritionnelle, l'hygiène/assainissement, la promotion des cantines endogènes, la participation communautaire et sur la mise en place et la promotion de jardins/vergers scolaires. L'élaboration et la diffusion de modules sur les maladies à haute prévalence sont en cours de réalisation.

Dans le cadre de la prévention et la prise en charge du VIH et du Sida en milieu scolaire, au niveau du primaire, 240 personnes vivant avec le VIH programmées ont été prises en charge. 106 personnes ont été formées sur différents aspects liés au VIH/SIDA ; 310 kits ruban rouge d'éducation à la prévention des IST/VIH/Sida ont été acquis au profit des CEB et écoles. Au post-primaire et au secondaire, des boîtes à images ont été conçues et reproduites pour les sensibilisations contre le VIH et autres maladies à haute prévalence et seulement 54% des encadreurs pédagogiques ont été formés en santé nutrition et VIH/SIDA par insuffisance de ressources due au réajustement du budget.

S'agissant de l'acquisition des vivres au primaire au titre de 2015, une quantité totale de 31 461,21 tonnes de vivres sont en cours de livraison d'un montant global de 12 613 229 207 FCFA dont 12 071 798 707 FCFA du budget de l'Etat (appels d'offres ouverts et convention SONAGESS) et 541 430 500 FCFA du CAST. Le reliquat sera utilisé pour de nouvelles acquisitions en 2016.

Des réflexions sont en cours dans le cadre de la mise à disposition de ressources aux COGES. Par ailleurs, des échanges sont faits avec l'Union nationale des Producteurs de riz du Burkina (UNAPRB) quant à leurs contributions dans l'approvisionnement des cantines scolaires.

Au titre de l'année scolaire 2014/2015, 11 540 écoles primaires sur 13 070 écoles ont été dotées en vivres. Au post-primaire et au secondaire, 702 établissements sur 959 programmés ont bénéficié de vivres pour une quantité totale de 2 400,158 tonnes de denrées.

Pour assurer l'égalité et l'équité d'accès aux enfants, on note la réalisation plus ou moins effective d'activités de sensibilisation à la scolarisation des filles et de maintien des filles dans le système éducatif. Ainsi par exemple, les activités relatives à « la répartition de la subvention des cotisations des filles nouvellement inscrites aux CP1 par province », et à « l'appui aux AME pour la réalisation d'AGR en faveur de la scolarisation des filles ». La résultante des différents efforts est l'atteinte des cibles visées au niveau des indices de parités du préscolaire et du primaire.

Au regard des activités menées dans le cadre du « Développement de l'éducation parentale », on note que pour le « soutien à la mise en œuvre des Plans d'action des 10 communes prioritaires », les plans d'action sont élaborés et les Fonds mis à la disposition des DPENA concernées. La sensibilisation des populations à participer au programme d'éducation parentale » n'a pas été totalement réalisée notamment en son volet « mise à disposition du programme d'éducation parentale aux parents » qui n'est pas exécutée ».

Sur le plan de la dynamisation de la participation des COGES/APE/AME, la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation sociale est réalisée à 70%. Dans le cadre du projet PACOGES, la réalisation des activités s'est focalisée sur les axes fondamentaux de la stratégie que sont (i) la sensibilisation, (ii) le renforcement des capacités des acteurs, (iii) le suivi des COGES

En éducation inclusive, les activités d'appuis à l'éducation des enfants à besoins spécifiques programmées au titre du budget CAST 2015 ne sont pas réalisées pour des raisons de déblocage due à une erreur de localisation des ressources dans la rubrique « Matériel et mobilier » lors des programmations budgétaires.

En éducation inclusive, les activités d'appuis à l'éducation des enfants à besoins spécifiques programmées au titre du budget CAST 2015 ne sont pas réalisées car les ressources ont été localisées par erreur dans la rubrique « matériel et mobilier » lors des programmations budgétaires et n'ont pas pu être débloquées à ces fins.

Le programme « **Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle** » du PDSEB est organisé autour de quatre sous-programmes que sont : la formation initiale et continue du personnel ; le développement et la révision des curricula et programmes d'enseignement / formation ; la promotion du bilinguisme et du multilinguisme ; l'amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'apprenant. Ces sous-programmes sont déclinés en onze (11) résultats immédiats centrés sur l'amélioration de la performance de l'apprenant avec l'accompagnement de l'enseignant et de la communauté éducative.

La mise en œuvre du programme « Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle » en 2015 a été affectée par les effets néfastes des troubles sociaux, politiques et économiques qu'a connus le Burkina Faso en 2014 et 2015. Le taux d'exécution globale du programme est en baisse, 69% en 2015 contre 82% en 2014. Par conséquent, des actions programmées n'ont pu être réalisées avec pour corollaire des résultats mitigés.

Dans le domaine de la formation initiale, plusieurs personnels ont été recrutés par niveau éducatif et placés en formation dans les établissements. En effet, au préscolaire, 169 personnels ont été recrutés sur une prévision de 180 agents à former à l'INFTS. Au primaire, 2800 élèves maîtres sont en formation dans les sept ENEP et 10 386 élèves maîtres dans les 146 EPFEP. 6 459 élèves maîtres sont en stage pratique dans les écoles d'application. Au post-primaire, 919 élèves-professeurs (CAPES/CAPET) et 679 élèves-professeurs (CAP-CEG/CAET) sont en formation à l'ENS-UK et à l'IDS. Au niveau de la formation professionnelle, 20 conseillers, 25 assistants et 25 instructeurs en

emploi et formation professionnelle sont recrutés et placés en formation à l'INJEPS et à l'ENAM. A terme, tous ces personnels en formation vont renforcer le dispositif d'enseignement et de formation.

En matière de formation continue, des conférences pédagogiques, des stages de recyclage et autres sessions de formation ont été organisés au profit d'environ 59 000 enseignants du primaire. 466 éducateurs et moniteurs sont formés tandis qu'au post-primaire, 336 enseignants et 641 nouveaux professeurs ont été recyclés. Cependant, l'encadrement pédagogique est resté insuffisant faute de moyens logistiques.

La réforme curriculaire en éducation de base a porté sur l'expérimentation du nouveau curriculum des niveaux 1 du formel et du non formel dans les six régions pilotes que sont la Boucle du Mouhoun, le Centre, l'Est, les Hauts Bassins, le Plateau Central et le Sahel. A ce titre, 250 acteurs expérimentateurs ont été formés. Une stratégie d'intégration des savoirs endogènes dans les nouveaux curricula a été élaborée. Le nouveau programme d'enseignement expérimenté fera l'objet de correction avant le passage à l'échelle nationale. Au niveau de l'EFTP, des programmes de formation dans les métiers certifiés sur la base des référentiels de formation sont élaborés.

La construction du nouveau curriculum a permis de déterminer un volume horaire d'enseignement qui est en train d'être testé pendant l'expérimentation. Ce volume horaire officiel est de 770 heures pour le préscolaire et le primaire, 795 heures au post-primaire et 720 heures au non formel. A cet effet, un référentiel unique de suivi du volume horaire au niveau du MENA est aussi en expérimentation.

Dans le cadre de la promotion des passerelles, 188 centres à passerelle de la SSAP sont fonctionnels avec un total de 20 421 apprenants soit 17 512 pour les centres SSAP et 2909 apprenants pour les structures comme ECOM, EdB, FEIPA. Sur l'effectif des admis au test de fin d'année, 15 495 apprenants sont transférés au cours élémentaire, soit un taux global de transfert de 96,25%.

Des innovations pédagogiques (EQAmE, école lumière) offrent de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves avec un effet bénéfique sur les indicateurs de qualité. D'autres alternatives éducatives de qualité sont développées à travers les projets « OPERA », et « Educate A Child » (EAC).

En dépit des efforts fournis, force est de constater que les intrants pédagogiques tels que le manuels scolaires, les guides pour enseignants, les fournitures et consommables scolaires ne sont pas livrés à bonne date aux élèves et enseignants. Les retards constatés dans le processus d'acquisition, de distribution affectent les apprentissages. Des mesures correctives s'imposent, notamment la mise en place d'une programmation pluriannuelle d'acquisition des intrants pédagogiques.

En somme, la mise en œuvre de toutes ces actions a produit des résultats. En effet, le taux de réussite au CEP est de 73,88% en 2015 contre 82,88% en 2014. Le taux de succès au CEP des candidats vivant avec un handicap est satisfaisant (79,2%) et supérieur au taux national (73,88%). Les écoles bilingues enregistrent une baisse importante de performance au CEP (67,72% en 2015 contre 80,15% en 2014). La même tendance est observée dans les écoles à classes multigrades (72,64% contre 82,35 % en 2014). Les causes de ces contreperformances sont à chercher en vue de trouver des solutions.

Le taux de réussite du BEPC a connu une hausse très significative en 2015 (39,2% contre 28,3% en 2014). On enregistre en 2015 des taux d'admission de 28,92% pour les CAP commerciaux, 45,71% pour les BEP commerciaux, 39,06% pour les CAP industriels et 50,12% pour les BEP industriels. Le taux de réussite au CQP est en baisse (69,50% contre 73,66% en 2014).

Le rapport national de l'évaluation nationale des acquis scolaires (EAS) de 2014 révèle que les performances des élèves restent en général en dessous de la moyenne de 50 sur 100 dans les disciplines évaluées. Le cas de la lecture est très préoccupante au CP avec une proportion de réussite de seulement 08,6% des élèves. Il est nécessaire de dynamiser la recherche et la réflexion et de

renforcer les actions tendant à améliorer l'enseignement/apprentissage de la lecture au CP, mais aussi de capitaliser et de diffuser les expériences ayant eu du succès dans le domaine de l'enseignement/apprentissage de cette discipline.

Le programme « **Développement de l'éducation non formelle** » est organisé autour de deux sous-programmes : l'accroissement de l'offre et de la demande en ENF et l'amélioration de la qualité de l'ENF. L'accroissement de l'offre et de la demande en ENF met l'accent sur le développement de la capacité d'accueil des structures d'éducation non formelle et la mobilisation sociale autour des activités d'ENF. L'amélioration de la qualité de l'ENF est axée sur le renforcement des capacités des acteurs ; le développement des programmes et curricula ; la mise à disposition du matériel didactique ; la recherche-action ; l'accompagnement des sortants des structures pour leur insertion socio professionnelle.

Pour ce qui concerne l'accroissement de l'offre et de la demande en ENF dont le taux global de réalisation est de 68%, les plus forts taux (entre 60 et 100%) concernent les activités de mobilisation et de sensibilisation des acteurs, de suivi des activités. On note que sur 681 requêtes de financement reçus par le FONAENF en 2015, 461 ont été financés, soit 67,7% des requêtes. Les plus bas taux d'exécution (entre 0 et 20%) concernent entre autres, la réalisation d'infrastructures programmées en 2015, l'ouverture des six (06) centres Silent way³, la reproduction de certificats et attestations du non formel, et l'élaboration d'une stratégie de généralisation de la carte communale en ENF.

Au niveau de l'amélioration de la qualité de l'ENF, on enregistre un taux de réalisation de 32%. Des activités telles que l'évaluation des acquis des apprenants de 2ème, 3ème et 4ème année des CEBNF ; l'extension de la formule enchaînée à 6 nouvelles langues ; la promotion de l'environnement lettré à travers la production, l'édition et la distribution par l'AEPJLN de journaux en langues nationales, l'élaboration des lexiques spécialisés en langue nationale yaana, marka, Bwamu, Kassim ; l'organisation de l'évaluation certificative, ont enregistré des taux compris entre 50 et 100%. Toutefois, plusieurs autres activités n'ont pas été réalisées. Il s'agit notamment du renforcement des capacités des acteurs ; de la conception, de l'élaboration, de l'adaptation et de la finalisation de documents ; du suivi/évaluation et de la validation des innovations en ENF qui enregistrent des taux d'exécution entre 0 et 20%.

La mise en œuvre du Programme de développement de l'ENF en 2015 s'est heurtée à des difficultés dont les plus importantes concernent : la baisse des financements alloués à l'ENF ; le faible niveau de promotion de l'environnement lettré ; le carriérisme en alphabétisation, la non homologation des titres de capacité en ENF, l'inexistence de mode opératoire des passerelles, la fragilité du dispositif de formation professionnelles et d'insertion socioéconomique des sortants des structures d'ENF (vétusté du matériel de formation, insuffisance de formateurs qualifiés, non-financement des micro-projets des jeunes formés) ; l'arrivée à terme du projet ES/CEBNF en décembre 2016. Ces difficultés limitent la portée des programmes d'alphabétisation et de formation en termes d'efficacité interne et externe et de gouvernance.

Par conséquent, la nécessité s'impose de concrétiser les mesures correctives visant : i) la diversification des sources de financement de l'ENF ; ii) l'accélération du processus de mise en œuvre de la politique éditoriale ; iii) la finalisation et l'exécution de la politique linguistique en matière d'éducation ; iv) l'élaboration et la mise en œuvre de cartes communales de l'ENF ; v) l'opérationnalisation des textes relatifs aux normes d'évaluation et de certification, vi) le développement d'un continuum éducatif intégrant la post-alphabétisation et la formation des

³ L'approche « *Silent way* » ou apprentissage en silence est une approche dont les enseignements/apprentissages se font à partir des couleurs. Chaque couleur correspond à un son. C'est une approche qui recommande l'indépendance de l'apprenant qui doit se montrer disponible, prêt à prendre des initiatives et réaliser des progrès. L'animateur quant à lui fait recours aux mimes et au matériel pour dispenser son enseignement. Cette approche est en expérimentation par la DRENF depuis 2012 avec l'ouverture de 05 centres.

personnels pédagogiques de base (animateurs, superviseurs, coordonnateurs, responsables FTS) ; vii) la consolidation du dispositif de formation professionnelle et d'installation des sortants des centres d'ENF ; viii) l'accélération du processus de création d'un cadre de référence sur les passerelles et de centres spécialisés pour la formation complémentaire des apprenants prévu dans la Politique sectorielle de l'éducation du Burkina Faso(PSE/BF) 2014-2023 ; ix) la révision des outils de collecte des données pour prendre en compte tous les indicateurs de l'ENF ; x) la valorisation des acquis de l'ENF par l'homologation de ses titres de capacité ; xi) la définition d'une feuille de route pour le transfert des activités du projet ES/CEBNF dans les structures habilitées du MENA.

Le programme « **Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base** » est organisé autour de six sous-programmes que sont : i) la coordination/gouvernance du sous-secteur de l'éducation de base entre les différents acteurs publics, privés et OSC ; ii) la gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base ; iii) la mobilisation des ressources et financement de l'éducation de base ; iv) le renforcement des capacités de gestion des acteurs et des structures, et v) la mise en œuvre du suivi évaluation du Programme.

La coordination du sous-secteur a été assurée à travers la tenue régulière des différentes sessions périodiques et statutaires prévues à tous les niveaux (central et déconcentré). Le CASEM extraordinaire consacré à l'adoption du plan d'action 2016 n'a pas été tenu bonne date parce que la fin de l'année 2015 a été marquée par la fin de la transition politique et la mise en place d'un nouveau gouvernement à l'issue des élections présidentielles de novembre 2015. Du reste, la tenue du CASEM extraordinaire reste subordonnée à la mise à jour de la maquette du plan d'action en prenant en compte la nouvelle configuration du ministère. Cette reconfiguration implique la mise en place d'un nouvel organigramme du MENA, sachant que l'organigramme qui consacrait la gestion du continuum de l'éducation de base avait été adopté en 2013 et relu en 2015 pour tenir compte de la reconfiguration des départements ministériels dans le contexte de la transition politique.

En matière de décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base, la généralisation des COGES a permis de toucher l'ensemble des régions du pays et de boucler la mise en place des COGES. Ainsi, 11 356 COGES fonctionnels ont été mis en place sur 12 000 prévus. L'écart est expliqué par le fait que plusieurs écoles sont regroupées autour d'un même COGES. Quelques difficultés rencontrées ont trait à la supervision et au suivi qui ne peut s'effectuer à bonne date compte tenu du nombre élevé d'activités et de la faiblesse des ressources. Du reste, l'organisation d'ateliers techniques pour approfondir la réflexion sur le transfert du post-primaire comme compétences dévolues aux communes et sur le transfert de ressources aux communes pour prendre en charge les compétences transférées en ENF n'a pas été effective en 2015.

Au niveau de la mobilisation des ressources et du financement du sous-secteur, l'année 2015, on note une baisse de la part relative des ressources propres de l'Etat (hors DCIM) allouées au secteur de l'éducation (19,79% en 2015 contre 23,43% en 2014) et subséquemment au sous-secteur de l'éducation de base (13,13% en 2015 contre 15,30% en 2014).

Dans le cadre du renforcement des capacités des communes, des concertations entre les DRENA et les partenaires locaux (communes, COGES....) ont permis d'échanger sur le continuum et le processus de transfert du préscolaire et du post primaire au MENA en vue d'une appropriation de ces mutations institutionnelles par les acteurs à la base. On note cependant que des activités phares telles que (i) la poursuite de la formation des chargés d'éducation dans les régions du Sahel, du Sud-Ouest, des Cascades, du Centre-Ouest et de l'Est à l'élaboration de la carte éducative communale, (ii) l'accompagnement de 20 communes prioritaires sur 33 restantes ; (iv) la mise à disposition de la cartographie des ONG ou Associations dans la réalisation d'infrastructures éducatives et des conventions type pour les constructions nouvelles et les réhabilitations aux communes prioritaires en vue d'assurer le développement de la maîtrise d'ouvrage communale et l'expérimentation de la maîtrise d'ouvrage communautaire ou alternative, n'ont pas été réalisées en 2015.

Pour le renforcement de capacités des acteurs du MENA, la mise en œuvre du PAP en 2015 qui devait permettre la formation d'agents et renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation et de la déconcentration dans le domaine de l'éducation, n'a pas été effective en raison de la situation nationale et la dissolution des conseils municipaux ayant entraîné l'absence du public cible initial. L'opérationnalisation de ce plan reste en perspective liée à la remise en place des conseils municipaux.

II.Cadre des résultats 2014-2015 du PDSEB

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs								Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecart	Cible	Réalisation	Ecart	Cible			
		2012/2013	2013/14			2014/2015			2015/2016			
		2013	2014			2015			2016			
SCOLARISATION PRIMAIRE UNIVERSELLE	<i>Indicateurs globaux</i>											
	TAP	59,5%	63,9%	57,6%	-6,3%	68,2%	58,4%	-9,8%	72,6%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	% des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation ⁴	19,9%	19,9%	16,41%	-3,49	20,0%	19,8%	-0,2	20,0%	DGESS/MENA	décembre	Budget de l'Etat
	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base ⁵	75,5%	73,7%	75,8%	2,1%	71,9%	66,35%	-5,55%	70,1%	DGESS/MENA	décembre	Budget de l'Etat
CONTINUUM EDUCATIF	<i>Indicateurs globaux</i>											
	TBS primaire	81,3%	86,9%	83,%	-3,9%	91,1%	83,7%	-7,4%	95,3%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Taux de transition au post-primaire	52%	56,9%	53,7% ⁶	-3,2%	61,9%			67,0%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	TBS au préscolaire	3,5%	4,2%	4%	-0,2%	4,6%	4%	-0,6%	5,0%	DEP/MASSN	avril	Annuaire statistique
	Ratio élèves/classe au primaire	56,1	56,0	51,4	-4,6	56,0	51,4	-4,6	56,0	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Nombre de salles de classe construites par an au primaire	1989 ⁷	3 580	1 970	-1 610	3898	664	-3334	4 275	DGESS/MENA	février	Rapport annuel sur les constructions

⁴ Cet indicateur renseigne la proportion des ressources intérieures allouées au secteur de l'éducation par rapport au budget global de l'Etat sur les ressources publiques. Il s'agit du total des ressources allouées à l'éducation sur le total des ressources publiques (ligne 25 du modèle) ;

⁵ Il s'agit du montant total des ressources publiques allouées à l'éducation de base sur le montant total des ressources publiques allouées au secteur de l'éducation (voir ligne 984). Cet indicateur diffère de celui présenté en annexe du document de convention AFD CBF 1259 01 G, convention de financement en date du 14 novembre 2013 pour rendre cohérent l'effort en matière d'investissement au profit du secteur de l'éducation. L'option prise par le secteur consiste à faire baisser la part de ressources consacrée à l'éducation de base en la faisant passer de 75,5% en 2013 pour se stabiliser autour de 70% en 2016.

⁶ Cet indicateur a été aligné sur la décision gouvernementale d'absorber au moins 75% des élèves admis au CEP 2014.

⁷ Cet indicateur renseigne le nombre de salles de classe construites par an au primaire. Il fait le rapport du nombre de salles de classes à construire sur celles effectivement construites au titre de l'année n.

Indicateurs de processus											
Les actions de consolidation préalables à la mise en œuvre du continuum sont réalisées ⁸		Changements institutionnels sont effectifs.	Adoption du décret n°2013-786 du 24 septembre 2013 portant organigramme du MENA et des arrêtés portant organisation des directions		Programmation concertée au niveau national, des recrutements des enseignants du préscolaire, du primaire et du post primaire est réalisée	Recrutements des enseignants tous niveaux confondus réalisés de manière concertée entre le MENA et le MESS		Les mesures institutionnelles définissant le continuum éducatif (cycles terminaux, passerelles, examens et certification) sont adoptées	SG	février	Textes réglementaires
Les éléments clés pour l'organisation du continuum sont disponibles ⁹	Sans objet	Profil des élèves et des enseignants révisé est disponible	Elèves : réalisé ; Non réalisé pour celui des enseignants		Calendrier de préparation de la mise en œuvre de la réforme élaboré et approuvé	Une feuille de route des activités de réforme curriculaire (décembre 2014 à juin 2016) a été élaborée et approuvée		Les Curricula et les examens de fin de cycle sont révisés	SP/PDSEB	février	Rapport annuel d'état d'avancement
La programmation annuelle des constructions scolaires prend en compte l'équilibre et le rythme d'expansion des 3 ordres d'enseignement (préscolaire, primaire et post-primaire) et est en harmonie avec les programmes prioritaires ¹⁰	OUI	Oui	Oui		Oui	Oui			DGESS/MENA	novembre	Programme d'action annuel des infrastructures scolaires

⁸ Il s'agit de l'ensemble des mesures administratives nécessaires à la mise en œuvre du continuum

⁹ Il s'agit de l'ensemble des mesures techniques nécessaires pour la mise en place de cette réforme : curricula et curriculum de l'éducation de base (profil des apprenants et des enseignants), modalités d'organisation de l'éducation de base (2014 et 2015), utilisation des infrastructures éducatives, l'encadrement, le suivi évaluation, les passerelles et les transitions.

¹⁰ Il s'agit ici de vérifier que la programmation annuelle des constructions scolaires tient compte des éléments suivants : Expansion du primaire et des autres niveaux du continuum, de la résorption des paillotes au primaire, de la normalisation des écoles du primaire (effectifs pléthoriques), de la résorption des disparités géographiques (constructions dans les communes prioritaires).

	<i>Indicateurs spécifiques (expérimentation)</i>											
	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communautés ¹¹	Sans objet	135	369 ¹²	234	270	55 ¹³	-215	405	DGEES/MENA	Février	Rapport annuel sur les constructions
	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communes ¹⁴	607	750	1 340 ¹⁵	590	1 150	61 ¹⁶	-1089	1 600	DGEES/MENA	Février	Rapport annuel sur les constructions
RESORPTION DES DISPARITÉS	<i>Indicateurs globaux</i>											
	Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire ¹⁷	1	1	0,9	-0,1	1	1,1	0,1	1	DGEES/MENA	Avril	Annuaire statistique
	Indice de parité de transition au post-primaire ¹⁸	0,91	0,92	0,89	-0,03	0,94	ND		0,95	DGEES/MENA	Avril	Annuaire Statistique
	% de communes en deçà du TBS national pour le primaire ¹⁹	48,15%	45%	51,9%	6,9%	40%	58%	-18%	30%	DGEES/MENA	Avril	Annuaire statistique
	TBS des 43 communes prioritaires ²⁰	50,4%	55%	52,2%	-2,8	70%	53,8%	-16,2	90%	DGEES/MENA	Avril	Annuaire statistique

¹¹ Cet indicateur permet de suivre la capacité et le niveau de réalisation des infrastructures éducatives notamment les SDC par les communautés ;

¹² Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°14 du bilan du PA 2014 en additionnant les constructions sur fonds propres, par les OND/Association, par le jumelage et autres partenaires.

¹³ Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°16 du bilan du PA 2015 en additionnant les constructions achevées sur fonds propres, par les OND/Association, par le jumelage et autres partenaires.

¹⁴ Cet indicateur permet de suivre la capacité et le niveau de réalisation des infrastructures éducatives notamment les SDC par les communautés.

¹⁵ Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°14 du bilan du PA 2014 en additionnant les constructions sur transfert, sur fonds propres, réalisées par les OND/Association, par le jumelage et autres partenaires

¹⁶ Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°13 du bilan du PA 2015 en additionnant les constructions sur transfert, sur fonds propres, réalisées par les OND/Association, par le jumelage et autres partenaires

¹⁷ Cet indicateur permet de mesurer la parité des deux sexes du taux d'achèvement au primaire. Il fait le rapport entre le taux d'achèvement des filles sur celui des garçons.

¹⁸ Cet indicateur permet de mesurer la parité des deux sexes du taux de transition au post-primaire. Il fait le rapport entre le taux de transition des filles sur celui des garçons. Il sera calculé sur la base des données de l'année n-1 du taux de transition des filles sur le taux de transition des garçons

¹⁹ Cet indicateur permet de renseigner la proportion de communes ayant enregistré un TBS en deçà du TBS national ; il s'obtient en faisant le rapport entre le nombre de communes n'ayant pas atteint le TBS national multiplié par cent sur le nombre total de communes. Il s'agit de suivre l'évolution de la scolarisation dans les communes à faible TBS en vue de prendre les dispositions qui s'imposent au cours de la mise en œuvre de la première phase du Programme. Cet indicateur peut être biaisé par les déplacements de population insuffisamment pris en compte dans les projections démographiques.

²⁰ Cet indicateur fait le rapport entre les effectifs scolarisés (6-11 ans) sur la population scolarisable de la même tranche d'âge de chaque commune. Il permet de mesurer l'évolution de la scolarisation dans les communes prioritaires et par conséquent de mesurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme de résorption des disparités. Il s'agira de calculer un TBS pour chacune de ces communes et de suivre leur évolution.

AMELIORATION DE LA QUALITE	<i>Indicateurs de processus</i>											
	Nombre de salles de classe du primaire additionnelles construites dans les communes prioritaires	Sans objet (Non applicable)	177	297 ²¹	120	180	152 ²²	-28	180	DGESS/MENA	février	Rapport DGESS/MENA sur l'état de réalisation des constructions scolaires
	% des filles du primaire nouvellement bénéficiaires de la RAE dans les communes d'expérimentation	Sans objet	0	Sans objet		20%	Sans objet		30%	DAMSE/MENA	Annuelle	Rapport d'activités
	% d'écoles ayant REC moyen >90	3,5%	3%	ND		2%	2,6%	0,6%	1%	DGESS/MENA	Annuelle	Annuaire statistique
	<i>Indicateurs locaux (Expérimentation)</i>											
	Nombre de projets d'éducation inclusive intégrés dans les projets PEQ ou EQAme financés dans les communes d'expérimentation ²³	Sans objet	0 ²⁴	Sans objet		10	Sans objet		20	DGESS/MENA/CEB	Annuelle	Rapport de suivi des projets expérimentaux dans les communes prioritaires
AMELIORATION DE LA QUALITE	<i>Indicateurs globaux</i>											
	Score moyen au CP2 en français ²⁵	51,1/100				55,1/100	41,1/100	-12,5		DGESS/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Score moyen au CM1 en français ²⁶	43,2/100				47,2/100	39,8/100	-7,2		DGESS/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires

²¹ Cet indicateur a été calculé grâce aux données du tableau 12 du PA 2015 en additionnant les infrastructures réalisées sur autres sources de financement.

²² Cet indicateur a été calculé grâce aux données du tableau 16 du PA 2016 en additionnant les infrastructures réalisées sur autres sources de financement.

²³ Il s'agit d'un indicateur pour suivre la mise en œuvre de projets expérimentaux dans les communes d'expérimentation au cours de la première phase, les valeurs cibles ont été estimées de manière prudente, il est possible que les projets qui seront développés au cours de cette phase soient plus nombreux si les conditions préalables sont mises en œuvre.

²⁴ Cette année est consacrée au développement des outils de mise en œuvre et de suivi évaluation ainsi qu'aux actions de sensibilisation nécessaires au démarrage de cette expérience.

²⁵ Il s'agit du résultat moyen obtenu par les élèves dans les deux épreuves dispensées (lecture à voix haute et épreuve écrite) pour mesurer le niveau d'acquisition en Français des élèves du CP2.

²⁶ Il s'agit du résultat moyen obtenu par les élèves dans les deux épreuves dispensées (lecture à voix haute et épreuve écrite) pour mesurer le niveau d'acquisition en Français des élèves du CM1.

	Score moyen CP2 en Mathématiques ²⁷	43,0/100				47,0/100	34,5/100	-14		DGESS/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Score moyen CM1 en Mathématiques	41,2/100				45,2/100	38,0/100	-7,4		DGESS/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Taux de réussite au CEP ²⁸	60,9%	64,4%	82,23%	+17,83	68,1%	73,5%	5,4%	72,0%	DEC	Annuelle	Résultats des examens
	Ratio élève SDC dans le Post-primaire ²⁹	79	70	67	-3	65	ND		60	DGESS/MENA	Annuelle	Annuaire statistique
	Score moyen des élèves de 5 ^{ème} en Français ³⁰	52/100				56/100	ND			OCECOS	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Score moyen des élèves de 5 ^{ème} en Mathématiques ³¹	45,5/100				50/100	ND			OCECOS	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Taux de réussite au BEPC ³²	22,7%	29,1%	28,63%	-0,47	35,4%	39,2%	+3,8%	41,8%	OCECOS	annuelle	Résultats des examens
	Indicateurs de processus											
	Affectation des enseignants vers les régions effective le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet) ³³	Non	Oui	Non		Oui	Oui		Oui	SG	Annuelle	Notes de service du MENA

²⁷ Il s'agit du résultat moyen obtenu par les élèves de CP2 en Mathématiques

²⁸ Cet indicateur permet de renseigner l'évolution du taux de réussite au CEP. Il fait le rapport entre les candidats présentés sur le nombre de candidats admis. Les valeurs cibles sont issues du modèle de simulation (ligne 173).

²⁹ Cet indicateur permet de situer le nombre moyen d'élèves par SDC. Il s'obtient en faisant le rapport entre les effectifs totaux sur le nombre total de SDC. Il permet de suivre les conditions d'apprentissages dans le post-primaire en vue d'éviter un accroissement non préparé des effectifs dans ce niveau et par conséquent une dégradation de la qualité. Les cibles sont celles du modèle de simulation.

³⁰ Cet indicateur permettant de suivre la qualité des apprentissages au Post-primaire (résultat moyen des élèves de la deuxième année du post-primaire en Français). Il s'agit du résultat moyen obtenu par élèves de 5ème en Français.

³¹ Cet indicateur permet de suivre la qualité des apprentissages au Post-primaire (résultat moyen des élèves de la deuxième année du post-primaire en mathématiques).

³² Cet indicateur permet de renseigner l'évolution du taux de réussite au BEPC. Il fait le rapport entre le nombre total de candidats présentés sur le nombre total de candidats admis. Cet indicateur est utilisé pour mesurer la qualité qu'il ne convient pas de confondre avec la transition vers le Lycée.

³³ Cet indicateur permet de suivre la mise en œuvre effective des mesures administratives nécessaires au démarrage de l'année scolaire le premier jour ouvrable du mois d'octobre de chaque année.

	Affectation des enseignants vers les 43 communes prioritaires effective le 1er septembre au plus tard (note de service signée avant le 1er septembre) ³⁴	Non	Oui	Non		Oui	Oui	Oui	SG	Annuelle	Notes de service pour la mise à disposition des enseignants dans les communes
	Les manuels sont disponibles au niveau des provinces le 30 juillet au plus tard ³⁵	Non	Oui	Non		Oui	Non	Oui	DAMSE	Annuelle	PV de réception
	<i>Indicateurs locaux (expérimentation)</i>										
	Nombre moyen d'heures de présence des enseignants dans les classes des écoles des communes d'expérimentation ³⁶	574 ³⁷	600 ³⁸	535	-65	750	ND	900	DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique
	% d'écoles des communes d'expérimentation démarrant les cours le premier jour de la rentrée scolaire. ³⁹	ND	ND ⁴⁰	ND		ND	ND	100%	DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique
	Nombre de plan d'amélioration de la lecture au CP1 et CP2 mis en œuvre par les CEB des communes d'expérimentation ⁴¹	Sans objet	Sans objet	Sans objet		20	Sans objet	29	DGEB/CEB	Annuelle	Rapport spécifique

³⁴ Cet indicateur permet de suivre pour les communes prioritaires les délais dans l'affectation des enseignants. Dans cette première phase il n'est pas raisonnable de penser pouvoir assurer ce suivi dans toutes les communes.

³⁵ Cet indicateur permet de suivre et de vérifier la disponibilité des manuels au niveau des provinces. Il s'agit de suivre la mise en place des mesures nécessaires pour le démarrage dans les délais de la rentrée scolaire. Les bordereaux de livraisons des manuels permettent de suivre cet indicateur.

³⁶ Ces indicateurs permettent de suivre les mesures d'amélioration du temps scolaires dans les écoles des communes d'expérimentation. Des outils vont être développés, des mécanismes de suivi vont être identifiés au cours de l'année 2013 pour permettre le suivi de cet indicateur.

³⁷ Ce chiffre correspond au temps d'apprentissage moyen constaté au cours de l'année 2010. Pour les raisons du suivi il a été assimilé au temps de présence des enseignants dans les classes.

³⁸ L'année 2013 sera consacrée au développement des outils de suivi, il ne sera donc pas possible de calculer cet indicateur

³⁹ Cet indicateur sera uniquement mesuré dans les écoles des communes expérimentales. Aucune donnée n'est disponible actuellement sur la date du démarrage effectif des cours. L'objectif assigné à cet indicateur est de voir sur la base des données qui seront recueillies à la rentrée 2013-2014, l'impact des mesures de sensibilisation et d'implication des communautés dans la gestion des écoles expérimentales sur le démarrage à temps des cours dans les écoles en vue de prendre les mesures les plus appropriées et les généraliser dans la seconde phase du PDSEB.

⁴⁰ Le rapport spécifique devant permettre de collecter cet indicateur n'a pas été produit

⁴¹ Cet indicateur est en lien avec l'objectif global d'amélioration de la qualité des apprentissages à travers la mise en place d'activités expérimentales. Les mécanismes de suivi pour renseigner cet indicateur seront développés dans le cadre de la mise en œuvre des expérimentations de la première phase du PDSEB.

RENFORCEMENT DE LA DECENTRALISATION ET DE LA DECONCENTRATION	<i>Indicateurs globaux</i>										
	Taux d'exécution par les communes des ressources transférées ⁴²	51,08%.	66%	ND		73%	41,7% ⁴³		80%	DAF	Annuelle
	Pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport au budget du MENA (hors CAST et hors salaire) ⁴⁴	15%	20,6%	23,7%		27%	15,5%		35%	DAF/MENA DGESS/MENA	Annuelle
	<i>Indicateurs de processus</i>										
	% de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre ⁴⁵	ND ⁴⁶	50%	11% ⁴⁷	-39%	80%	58,06% ⁴⁸	21,94%	90%	DGESS/MENA	Annuelle
	<i>Indicateurs locaux (expérimentation)</i>										
Nombre de visites mensuelles d'encadrement des écoles effectuées par les CEB dans les communes d'expérimentation ⁴⁹	ND	6	ND			10	ND		12	DGEB/CEB	Rapport spécifique des CEB

⁴² Cet indicateur sert à mesurer les progrès réalisés par les communes dans le cadre de l'exécution des ressources transférées par le MENA. Cet indicateur est important car il consacre une mise en œuvre effective du processus de décentralisation par le mécanisme des ressources transférées qui constitue du reste un objectif stratégique du gouvernement.

⁴³ Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°8 du bilan du PA 2015 sur l'exécution financière des ressources transférées aux communes.

⁴⁴ Cet indicateur renseigne la proportion du budget du MENA affecté aux communes dans le cadre des compétences et des ressources transférées aux communes. Il ne prend pas en compte les ressources qui seront transférées pour les constructions scolaires au niveau du CAST.

⁴⁵ Cet indicateur fait le rapport entre les SDC programmées et celles réalisées. Il renseigne à un temps t, la proportion de SDC exécutée par les communautés...

⁴⁶ Aucun mécanisme de suivi permettant de renseigner cet indicateur n'est disponible. L'année 2013 permettra sa mise en place.

⁴⁷ Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°12 du bilan du PA 2014 sur le niveau des constructions achevées des complexes et SDC.

⁴⁸ Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°16 du bilan du PA 2015 sur le niveau des constructions achevées des complexes et SDC.

⁴⁹ Cet indicateur permet de vérifier le nombre de visites mensuelles d'encadrement effectué dans les écoles des communes d'expérimentation par les CEB. Il s'obtient sur la base des rapports de visites d'encadrement des CEB. Les valeurs cibles sont en cohérence avec les objectifs d'encadrement.

ALPHABÉTISATION ET EDUCATION NON FORMELLE	Indicateurs globaux											
	Nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans, inscrits en alphabétisation initiale ⁵⁰	195 919	355 197	187 069	-168 128	372 957	120 890	-252 067	391 605	DGESSION/MENA	Décembre	Annuaire statistique
	Effectif des apprenant(e)s déclaré(e)s alphabétisé(e)s à l'issue de l'évaluation	202 318	314 117	189 581	-124 536	348 125	113 443	-234 682	370 276	DGESSION/MENA	Décembre	Annuaire statistique

⁵⁰ Cet indicateur permet de connaître le nombre d'inscrits de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans en alphabétisation initiale au titre de la campagne d'alphabétisation de l'année n.

III. Dotations budgétaires en 2015 du secteur de l'éducation

III.1 Dotations du secteur de l'éducation dans le budget de l'Etat

Le MENA et les ministères partenaires (MASSN⁵¹, MESS, MJFPE) sont chargés de développer et de mettre en œuvre les politiques sectorielles en matière d'éducation. Le tableau III-1 présente l'évolution sur 3 ans des ressources allouées au secteur de l'Education à travers les budgets du MENA et des ministères partenaires.

Tableau III-1 : Evolution des ressources du secteur de l'Education (en millions de FCFA)

Budget en Millions de FCFA	2013	Part Relative	2014	Part Relative	2015	Part Relative
Budget MENA	185 091	58,06%	241 898	64,65%	235 397	67,18%
Budget MASSN	16 076	5,04%				
Budget MESS	103 769	32,55%	110 907	29,64%	94 075	26,85%
Budget MJFPE	13 872	4,35%	21 348	5,71%	20 941	5,98%
Secteur Education	318 808	100%	374 153	100%	350 413	100%

Source : Lois de finances 2013, 2014 et 2015

Note technique :

- Budget MENA = LFR (y compris DCIM) + CAST + Transferts aux communes (section 98) + Fin Ext 2015
- Budgets MESS, MJFPE = LFR (y compris DCIM)

De 318,809 milliards Francs CFA en 2013, les ressources du secteur de l'éducation sont passées à 374,153 milliards Francs CFA en 2014 pour se situer en 2015 à 350,413 milliards Francs CFA.

Le financement global du secteur de l'éducation sur le moyen terme est estimé à 1043 milliards de Francs CFA. La part des ressources allouées au MENA et au MESS (971,137 milliards Francs CFA) représente 93,08% et aux ministères partenaires (72,237 milliards FCFA) soit 6,92%.

De 2013 à 2015, l'effort national⁵² au profit du MENA se présente comme indiqué dans le tableau III-2 :

Tableau III-2: Effort national au profit du MENA

Années	2013	2014	2015
Taux d'allocation budgétaire au MENA	16,12	16,01	17,40

Source : MEF/DGB

Note technique :

- Numérateur = Budget MENA (LFI + DCIM) moins (financements extérieurs + contreparties des projets) + section 98
- Dénominateur = LFI moins (financements extérieurs + charge de la dette + transferts en capital + exonérations fiscales et douanières + subventions produits pétroliers + contreparties et surcoûts des projets)

L'effort national au profit du MENA est de 17,40 % en 2015. Ce taux est supérieur à celui fixé par la SCADD (15,6%).

⁵¹ Les données du MASSN ne concernent que l'année 2013 compte tenu de la mise en œuvre du continuum éducatif en 2014

⁵² Le calcul de l'effort national au profit du MENA est le rapport entre les ressources budgétaires au profit du MENA (tous titres confondus y compris les transferts aux collectivités dans le secteur de l'éducation) sur le budget général auquel on soustrait les dépenses telles que le titre 1, les remboursement PC/PCS, les subventions aux hydrocarbures, les exonérations marchés, les surcoûts sur investissements, les contreparties aux nouveaux projets, les transferts en capital et les financements extérieurs.

III.2 Financement du PDSEB en 2015 (plan d'action 2015)

La répartition des financements du PDSEB est analysée par instrument, en distinguant dans le plan d'action du MENA le Budget Etat du MENA, le CAST/FSDEB et les ONG & Associations et projets.

Tableau III-3 : Répartition des ressources par programme du PDSEB (millions de FCFA)

	Programmes	Budget de l'Etat	CAST /FSDEB	Projets, ONG/Associations	Total	% par composante
1	Accès	136 329	22 607	0	158 937	67%
2	Qualité	14 071	5 761	0	19 831	8%
3	ENF	3 138	3 693	0	6 830	3%
4	Gestion Pilotage	37 850	3 769	11 008	52 627	22%
	Total prévu	191 388	35 830	11 008	238 225	100%
	Dotation réelle	188 559	35 829	15 802	240 190	
	% par instrument	80,3%	15,0%	4,6%	100%	100%

Source : Loi de Finances initiale 2015 et PA du MENA

Note technique :

–Budget de l'Etat : budget du MENA (LFI y compris Financements extérieurs et hors DCIM titre 2)

–CAST/FSDEB : dotations actuelles y compris report 2014

–Projets, ONG et Associations : montant inscrit au plan d'action du MENA

Sur un financement total de 238,225 milliards, le programme accès représente 67 % du Budget du plan d'action. Cette proportion s'explique par le poids des salaires du personnel enseignant, des vivres pour les cantines scolaires et des infrastructures éducatives. Le programme gestion et pilotage avec 22% du financement total est destiné aux salaires des personnels de bureau, au fonctionnement courant des services et les dépenses projets. Le programme qualité avec 8% est destiné à la Subvention des ENEP, aux examens et concours et à l'achat des manuels, manuels, fournitures et consommables scolaires. Enfin le financement du PRONAA et du FONAEN à hauteur de 3% constitue le programme ENF.

III.3 Dotations budgétaires du MENA

Tableau III-4 : Evolution des dotations du MENA (millions de FCFA)

Millions de FCFA	Dotations 2013	%	Dotations 2014	%	Dotations 2015	%
T2. Dépenses de personnel	101 684	58,50%	116 753	56,20%	144 650	72,48%
T3. Dépenses de fonctionnement	10 753	6,19%	10 356	4,98%	10 010	5,0%
section 23 (MENA)	8 924		8 473		8 127	
Section 98 (transferts aux collectivités ter.)	1 828		1 883		1 883	
T4. Transferts	28 088	16,16%	29 148	14,03%	20 353	10,20%
T5. Dépenses d'investissement	33 285	19,15%	51 491	24,79%	24 555	12,30%
dont Etat seul	12 279		23 077		9 553	
Section 98 (transferts aux collectivités ter.)	13 848		17 529		3 993	
dont financement extérieur	7 159		10 885		11 008	
Total du Budget/MENA (Etat + Ress. Ext.)	173 810	100,0%	207 748	100,0%	199 567	100,0%
Total du Budget/MENA (Etat)	166 651		196 863		188 559	

Source : Loi de finances

Note technique :

– Budget du MENA (LFR y compris DCIM) par titre

– Budget section 98 par titre

–Financements extérieurs : Titre 5

Le Budget global du MENA a baissé de 4,2% en 2015 par rapport à 2014. Cette baisse est due essentiellement au fait que les dépenses des titres 4 et 5 ont connu une diminution au regard du contexte général d'austérité instauré par le gouvernement de la transition.

Pour ce qui est du CAST/FSDEB, les ressources, hors report, ont baissé de 5% en 2015. Du fait du report de solde de 2014 et du reversement, les ressources totales du CAST/FSDEB 2015 ont augmenté de 39% par rapport à 2014. Cet important report est dû aux restrictions budgétaires intervenues au cours du dernier trimestre 2014 consécutives à la crise sociopolitique qui n'autorisaient que les engagements liés par exemple aux dépenses de personnel, aux contributions aux organisations internationales et à l'amortissement de la dette extérieure. En outre, des marchés de réalisation d'infrastructures d'environ 5 milliards (conventions MOD ONG et construction en mode directe de 61 CEG réduits) n'ont pas abouti en 2014.

Tableau III-5 : Evolution des dotations du CAST/FSDEB (millions de FCFA)

<i>Millions de FCFA</i>	Dotations définitives 2013	%	Dotations définitives 2014	%	Dotations 2015	%
<i>Agence Française de Développement</i>	2 033	12,52%	2 050	8,67%	0	0,00%
<i>Canada</i>	5 623	34,64%	1 617	6,84%	4 300	19,08%
<i>Danemark</i>	1 339	8,25%	878	3,71%	0	0,00%
<i>Pays-Bas</i>	3 800	23,41%	0	0,00%	0	0,00%
<i>Suisse</i>	2 415	14,88%	264	1,12%	750	3,33%
<i>UNICEF</i>	1 023	6,30%	250	1,06%	250	1,11%
<i>Luxembourg</i>		0,00%	4 690	19,83%	4 690	20,81%
<i>PME</i>		0,00%	13 908	58,79%	12 550	55,68%
Total du CAST / FSDEB (hors report)	16 233	100,00%	23 657	100,00%	22 540	100,00%
reports	2 206		1 967		12 681	
Reversements			90		608	
Total du CAST / FSDEB	18 439		25 714		35 829	

Source : DGTCP

Note technique :

– dotations par bailleurs + report définitif du CAST + reversements

Tableau III-6 : Situation des projets inscrits au PIP et intervenant au MENA

Intitulé du projet	Source de financement	Coût total du projet (en milliers de FCFA)	Prévisions initiales 2015 (en milliers de FCFA)	Prévisions 2015 révisées (en milliers de FCFA)
Projet de développement de l'enseignement de base, phase IV BID	Etat	610 000	212 683	212 683
	Prêt BID	5 680 000	2 149 283	2 149 283
	Total projet	6 290 000	2 361 966	2 361 966
Projet Cantines Scolaires/Cathwel CRS	Etat	701 375	140 356	140 356
	CRS - MYAP - SAID/FFE	2 417 928	129 390	129 390
	CRS - USDA/FFE	4 536 510	0	0
	Total projet	7 655 813	269 746	269 746
Projet Ecoles Satellites et Centres d'Education de Base Non Formelle (ES/CEBNF)	Etat	7 132 395	1 451 900	1 451 900
	UNICEF	25 606 031	2 089 340	2 089 340
	Chine/Taïwan	843 700	0	0
	Etat (EFORD)	351 246	0	0
	Autriche	1 180 723	229 585	229 585
	Suisse	120 000	24 000	24 000
	Danemark	642 304	0	0
	Report fonds commun (au 01/01/2015)		961 713	961 713
	Total projet	35 876 399	4 756 538	4 756 538

Projet de construction et d'équipement de salles de classe dans les écoles primaires	Etat	100 000	37 500	38 725
	Japon	7 273 498	2 015 723	2 015 723
	Total projet	7 373 498	2 053 223	2 054 448
Projet d'appui aux Comités de Gestion d'Ecole (PACOGES)	Etat	1 573 547	901 437	888 275
	JICA	638 550	226 720	332 854
	Total projet	2 212 097	1 128 157	1 221 129
Programme de Pays du PAM	Etat	540 762	71 833	71 833
	PAM	7 823 953	1 564 708	1 564 708
	Total projet	8 364 715	1 636 541	1 636 541
Projet Une Lampe pour l'Afrique	Etat	797 508	211 423	211 423
	Chine/Taïwan	5 255 169	1 311 914	1 311 914
	UNICEF	420 552	162 573	162 573
	CAST/FSDEB	903 048	100 000	100 000
	Total projet	7 376 277	1 785 910	1 785 910
Projet d'appui à la formation continue des enseignants en matière de sciences et de mathématiques à l'école	Etat	574 979	87 861	75 537
	JICA	753 214	139 382	75 541
	Fonds de contrepartie	503 270	308 452	308 452
	Total projet	1 831 463	535 695	459 530
Projet d'appui à l'Enseignement primaire bilingue Franco-Arabe (PREFA)	Etat	900 000	131 703	131 703
	BID	2 500 000	750 037	750 037
	FSID	5 000 000	374 962	374 962
	Total projet	8 400 000	1 256 702	1 256 702
Total général		85 380 262	15 784 478	15 802 510

Source : DGESS/MENA

Note technique :

- Coût total du projet et Durée du projet : source DGESS/MENA
- Programmation LFI 2015 : titre 5 MENA
- Reprogrammation à juin 2015 (revue à mi-parcours) : source DGESS/MENA

Le coût total du financement des projets inscrits au programme d'investissement prioritaire au titre de l'année 2015 s'élève à 15,802 milliards de FCFA. Ces projets sont financés à hauteur de 12,580 milliards (79,61%) par les ressources extérieures et 3,222 milliards (20,39%) au titre de la contrepartie nationale.

Tableau III-7 : Synthèse de l'arrêté de transfert de ressources financières aux communes 2015

En milliers de FCFA	Budget Etat			Total 2013-2015
	2013	2014	2015	
Fonctionnement				
Fonctionnement des écoles	719 731	959 640	543 558	2 222 929
Cartable minimum	6 731 312	7 100 321	3 386 823	17 218 456
Total Fonctionnement	7 451 043	8 059 961	3 930 381	19 441 385
Investissement				
Constructions nouvelles d'infrastructures scolaires	7 774 997	6 073 998	1 782 870	15 631 865
Réhabilitation d'infrastructures scolaires	450 009	478 524	163 472	1 092 005
Total Investissement	8 225 006	6 552 522	1 946 342	16 723 870
Total des transferts de ressources financières	15 676 049	14 612 483	5 876 723	36 165 255

Source : Arrêtés conjoints /MEF/MATD/MENA 2013 à 2015

Au titre de la loi de finances, les ressources financières prévues pour être transférées en 2015 s'élèvent à 5,877 milliards FCFA contre 14,612 milliards FCFA en 2014. Cette forte diminution est liée à la situation politique de 2015 qui a engendré des tensions de trésorerie au niveau du budget de l'Etat.

IV. Exécution financière 2015 selon la nomenclature du PDSEB

La situation d'exécution financière du programme, selon la nomenclature du PDSEB est présentée pour ce qui est du budget de l'Etat et du CAST/FSDEB.

IV.1 Budget Etat gestion 2015

Tableau IV-1 : Exécution financière du budget Etat du MENA selon la nomenclature du PDSEB

C	S	A	Libellé	Budget Etat	Montant		Taux	
					Engagé	Liquidé	Engagé	Liquidé
01			ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	29 334 915 116	13 293 696 584	12 281 928 609	45,32%	41,87%
	0101		Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux	9 090 915 116	5 289 667 152	4 860 550 780	58,19%	53,47%
	010101		Construction infrastructures éducatives	7 855 368 722	4 355 037 072	4 074 639 522	55,44%	51,87%
	010102		Réhabilitations des infrastructures éducatives	200 000 000	87 198 760	0	43,60%	0,00%
	010105		Equipement des salles de classe	1 035 546 394	847 431 320	785 911 258	81,83%	75,89%
	0104		Action de maintien dans l'éducation de base	17 855 000 000	6 055 029 432	5 472 377 829	33,91%	30,65%
	010401		Infrastructures et approvisionnements en vivres	17 855 000 000	6 055 029 432	5 472 377 829	33,91%	30,65%
	0105		Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous	404 000 000	404 000 000	404 000 000	100,00%	100,00%
	010502		Maintien des filles dans le système éducatif	404 000 000	404 000 000	404 000 000	100,00%	100,00%
	0108		Appui à l'enseignement privé	1 985 000 000	1 545 000 000	1 545 000 000	77,83%	77,83%
	010801		Soutien technique et financier	1 985 000 000	1 545 000 000	1 545 000 000	77,83%	77,83%
02			QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	8 221 062 490	7 964 173 987	7 934 173 987	96,88%	96,51%
	0201		Formation initiale et continue du personnel enseignant	5 182 643 000	4 968 947 609	4 938 947 609	95,88%	95,30%
	020104		Subventions aux établissements de formation	5 182 643 000	4 968 947 609	4 938 947 609	95,88%	95,30%
	0209		Evaluation des connaissances apprises	3 038 419 490	2 995 226 378	2 995 226 378	98,58%	98,58%
	020901		Organisation des examens et concours scolaires	3 038 419 490	2 995 226 378	2 995 226 378	98,58%	98,58%
03			DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE	3 137 500 000	2 013 804 491	1 965 532 731	64,19%	62,65%
	0301		Accroissement de l'offre et de la demande d'éducation non formelle	3 137 500 000	2 013 804 491	1 965 532 731	64,19%	62,65%
	030105		Appui les activités des programmes d'éducation non formelle	1 000 000 000	945 054 491	896 782 731	94,51%	89,68%
	030106		Sensibilisation à l'éducation non formelle	2 137 500 000	1 068 750 000	1 068 750 000	50,00%	50,00%
04			PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE	8 346 881 394	5 212 591 901	4 816 107 314	62,45%	57,70%
	0401		Pilotage et coordination du sous-secteur de l'éducation de base	4 680 210 000	3 455 344 929	3 605 790 256	73,83%	77,04%
	040101		Organisations de sessions	779 622 000	665 621 904	651 615 188	85,38%	83,58%
	040103		Planification, programmation et budgétisation	143 351 000	133 866 800	133 866 800	93,38%	93,38%
	040107		Etudes et recherches	22 000 000	0	0	0,00%	0,00%
	040108		Contribution aux organisations supra nationales	48 000 000	48 000 000	48 000 000	100,00%	100,00%
	040109		Autres transferts courants	3 687 237 000	2 607 856 225	2 772 308 268	70,73%	75,19%
	0403		Gestion des ressources financières et matérielles	16 080 000	1 003 783	0	6,24%	0,00%
	040301		Gestion des ressources financières	16 080 000	1 003 783	0	6,24%	0,00%
	0404		Renforcement des capacités institutionnelles	3 650 591 394	1 756 243 189	1 210 317 058	48,11%	33,15%
	040401		Construction et réhabilitation d'Infrastructures administratives	162 159 000	66 808 000	66 400 000	41,20%	40,95%
	040403		Equipement en matériels de transport	79 108 000	58 276 551	21 551 818	73,67%	27,24%
	040404		Appui au fonctionnement courant des services	3 409 324 394	1 631 158 638	1 122 365 240	47,84%	32,92%
Total				49 040 359 000	28 484 266 963	26 997 742 641	58,08%	55,05%

Source : CID au 31/12/ 2015

Note technique :

– LFR 2015 hors : titre 2, transferts aux communes, financements extérieurs du titre 5.

Le taux d'exécution global du budget base liquidation est de 55,05% et le niveau d'exécution par programme est présenté comme suit : programme Accès 41,87% ; programme Qualité 96,51% ; programme ENF 62,65% ; programme Pilotage et gestion 57,70%.

Le niveau d'exécution financière du Programme Accès s'explique par le faible taux d'exécution des infrastructures. En effet, les dépenses des lignes budgétaires « Construction infrastructures éducatives » et « Infrastructures et approvisionnement en vivres » n'ont pas connu un bon taux d'exécution car les contrats y relatifs ont été approuvés tardivement (Conseil des Ministres du 09 décembre 2015) au regard du calendrier de clôture budgétaire. Cela a eu pour conséquence le non engagement de ces dépenses. Les engagements au titre de ce programme concernent uniquement les dossiers de la gestion close.

Le taux d'exécution financière du programme Qualité est très satisfaisant. Il s'explique en partie par les déblocages au profit des écoles de formation (ENEP) et les déblocages pour l'organisation des examens et concours.

IV.2 CAST/FSDEB gestion 2015

Tableau IV-2 : Exécution Financière du CAST-FSDEB selon la Nomenclature PDSEB

C	S	A	Libellé	CAST	Montant		Taux	
					Engagé visé	Liquidé	Engagé visé	Liquidé
01			ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	22 607 399 700	13 459 793 498	8 792 886 600	59,54%	38,89%
	0101		Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux	18 911 376 000	11 335 686 601	7 344 348 047	59,94%	38,84%
	010101		Construction infrastructures éducatives	13 623 986 000	7 963 206 319	4 506 087 357	58,45%	33,07%
	010103		Electrification d'infrastructures scolaires et viabilisation de CET et CFP	499 944 000	499 944 000	0	100,00%	0,00%
	010105		Equipement des salles de classe	4 544 596 000	2 734 027 668	2 717 302 140	60,16%	59,79%
	010106		Etude suivi et contrôle des travaux des infrastructures éducatives	242 850 000	138 508 614	120 958 550	57,03%	49,81%
	0103		Santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH/SIDA en milieu scolaire	278 685 700	152 483 000	103 213 000	54,72%	37,04%
	010301		Amélioration de l'état hygiène, santé et nutrition des élèves	173 622 000	73 213 000	73 213 000	42,17%	42,17%
	010302		Lutte contre le VIH/SIDA	105 063 700	79 270 000	30 000 000	75,45%	28,55%
	0104		Action de maintien dans l'éducation de base	1 786 904 000	882 286 687	266 851 053	49,38%	14,93%
	010401		Infrastructures et approvisionnement en vivres	1 786 904 000	882 286 687	266 851 053	49,38%	14,93%
	0105		Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous	230 000 000	210 000 000	210 000 000	91,30%	91,30%
	010501		Sensibilisation à la scolarisation des filles	130 000 000	130 000 000	130 000 000	100,00%	100,00%
	010502		Maintien des filles dans le système éducatif	100 000 000	80 000 000	80 000 000	80,00%	80,00%
	0106		Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur	167 200 000	59 406 860	55 500 000	35,53%	33,19%
	010601		Développement de l'éducation parentale	117 200 000	50 000 000	50 000 000	42,66%	42,66%
	010602		Dynamisation de la participation des APE/AME/COGES	50 000 000	9 406 860	5 500 000	18,81%	11,00%
	0107		Education pour enfants à besoins spécifiques	47 000 000	47 000 000	47 000 000	100,00%	100,00%
	010701		Appui à l'éducation des enfants à besoins spécifiques	47 000 000	47 000 000	47 000 000	100,00%	100,00%
	0108		Appui à l'enseignement privé	1 186 234 000	772 930 350	765 974 500	65,16%	64,57%
	010801		Soutien technique et financier	1 186 234 000	772 930 350	765 974 500	65,16%	64,57%
02			QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	5 760 575 500	3 946 522 784	3 334 238 604	68,51%	57,88%
0201			Formation initiale et continue du personnel enseignant	1 250 923 800	1 240 923 800	1 231 000 000	99,20%	98,41%
	020101		Construction et équipement des infrastructures de formation	9 923 800	9 923 800	0	100,00%	0,00%
	020103		Amélioration du contenu des formations initiales	60 000 000	50 000 000	50 000 000	83,33%	83,33%
	020104		Subventions aux établissements de formation	50 000 000	50 000 000	50 000 000	100,00%	100,00%
	020105		Formation continue	1 131 000 000	1 131 000 000	1 131 000 000	100,00%	100,00%
0202			Développement et révision des curricula et programmes d'enseignement /formation	287 357 700	47 876 494	15 965 400	16,66%	5,56%
	020202		Rénovation des programmes d'éducation primaire	287 357 700	47 876 494	15 965 400	16,66%	5,56%
0203			Production et acquisition des matériels pédagogiques et didactiques	3 199 080 000	2 372 373 330	1 804 280 558	74,16%	56,40%
	020301		Manuels scolaires	1 811 080 000	1 323 467 923	816 137 923	73,08%	45,06%
	020302		Matériel didactiques	768 000 000	500 323 646	449 443 021	65,15%	58,52%
	020303		Fournitures et consommables scolaires	530 000 000	510 594 261	500 712 114	96,34%	94,47%
	020304		Distribution des manuels et matériel didactique	90 000 000	37 987 500	37 987 500	42,21%	42,21%
0204			Gestion du redoublement et de la réussite scolaire	232 214 000	11 198 200	8 841 686	4,82%	3,81%
	020401		Mise en œuvre des projets écoles de qualité	167 214 000	11 198 200	8 841 686	6,70%	5,29%
	020402		Mesures d'accompagnement	65 000 000	0	0	0,00%	0,00%
0205			Amélioration du temps d'apprentissage	140 000 000	140 000 000	140 000 000	100,00%	100,00%
	020501		Mise en place d'un système harmonisé d'évaluation	140 000 000	140 000 000	140 000 000	100,00%	100,00%
0206			Introduction progressive des langues nationales comme langues d'enseignement	160 000 000	56 000 440	56 000 440	35,00%	35,00%
	020601		Utilisation des langues dans l'enseignement	160 000 000	56 000 440	56 000 440	35,00%	35,00%
0207			Mise en œuvre des passerelles entre les différents niveaux éducatifs et entre le système formel et le système non formel	83 000 000	47 746 520	47 746 520	57,53%	57,53%
	020701		Opérationnalisation des passerelles	83 000 000	47 746 520	47 746 520	57,53%	57,53%
0208			Développement d'un système de recherche - action et recherche développement	15 000 000	15 000 000	15 000 000	100,00%	100,00%
	020801		Recherche-actions	15 000 000	15 000 000	15 000 000	100,00%	100,00%
0209			Evaluation des connaissances apprises	393 000 000	15 404 000	15 404 000	3,92%	3,92%
	020901		Organisation des examens et concours scolaires	393 000 000	15 404 000	15 404 000	3,92%	3,92%
03			DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE	3 692 690 000	3 486 802 776	3 247 321 570	94,42%	87,94%
0301			Accroissement de l'offre et de la demande d'éducation non formelle	3 552 690 000	3 354 481 206	3 115 000 000	94,42%	87,68%
	030101		Construction infrastructures d'éducation du non formelle	416 740 000	239 481 206	0	57,47%	0,00%
	030105		Appui les activités des programmes d'éducation non formelle	185 950 000	165 000 000	165 000 000	88,73%	88,73%
	030106		Sensibilisation à l'éducation non formelle	2 950 000 000	2 950 000 000	2 950 000 000	100,00%	100,00%
0303			Evaluation et certification	140 000 000	132 321 570	132 321 570	94,52%	94,52%
	030303		Développement de la recherche/action et de la recherche/développement en ENF	140 000 000	132 321 570	132 321 570	94,52%	94,52%
04			PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE	3 769 030 710	3 080 127 094	2 863 346 581	81,72%	75,97%
	0401		Pilotage et coordination du sous-secteur de l'éducation de base	2 474 761 710	2 067 682 341	2 058 966 197	83,55%	83,20%
	040101		Organisations de sessions	357 426 910	350 000 000	350 000 000	97,92%	97,92%
	040103		Planification, programmation et budgétisation	470 000 000	356 110 654	354 240 500	75,77%	75,37%

		040104	Coordination / gouvernance du sous-secteur de l'éducation de base entre les différents acteurs	246 380 693	240 000 000	233 154 010	97,41%	94,63%
		040105	Gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base	360 000 000	249 800 000	249 800 000	69,39%	69,39%
		040106	Suivi et évaluation des activités	829 303 000	660 120 580	660 120 580	79,60%	79,60%
		040107	Etudes et recherches	211 651 107	211 651 107	211 651 107	100,00%	100,00%
0402	Gestion des ressources humaines		234 596 000	222 627 000	215 783 031	94,90%	91,98%	
		040201	Gestion du personnel	234 596 000	222 627 000	215 783 031	94,90%	91,98%
0403	Gestion des ressources financières et matérielles		67 813 000	67 813 000	67 813 000	100,00%	100,00%	
		040301	Gestion des ressources financières	67 813 000	67 813 000	67 813 000	100,00%	100,00%
0404	Renforcement des capacités institutionnelles		991 860 000	722 004 753	520 784 353	72,79%	52,51%	
		040402	Equipement en matériels et mobiliers	377 000 000	156 124 353	156 124 353	41,41%	41,41%
		040403	Equipement en matériels de transport	299 860 000	251 080 400	49 860 000	83,73%	16,63%
		040404	Appui au fonctionnement courant des services	250 000 000	249 800 000	249 800 000	99,92%	99,92%
		040405	Dépenses de personnel	65 000 000	65 000 000	65 000 000	100,00%	100,00%
Total			35 829 695 910	23 973 246 152	18 237 793 355	66,91%	50,90%	

Source : CID au 31/12/ 2015

A la date du 31 décembre 2015 le taux global d'exécution du compte CAST/FSDEB base liquidation est de 50,90%.

Les taux d'exécution par programme sont les suivants : programme Accès 38,89%, programme Qualité 57,88%, programme ENF 87,94% et le programme pilotage et gestion 75,97%.

Le taux de 38,89% du programme Accès est inférieur à celui de la gestion antérieure qui est de 47,26%. Ce faible niveau d'exécution est expliqué par l'approbation tardive des contrats de réalisation d'infrastructures éducatives dont le taux d'exécution est de (33,07%) et de ceux de l'approvisionnement en vivres (14,93%).

Les résultats du Programme Qualité, ont surtout été plombés par la réalisation des infrastructures et l'équipement de formation, l'acquisition des manuels scolaires et la réalisation des projets école de qualité. Cette situation se justifie par les difficultés rencontrées dans les différentes phases d'exécution desdites dépenses.

V. Résultats et livrables fournis par programme

V.1 Programme 1 : Développement de l'accès à l'éducation de base formelle

Le taux d'exécution global du programme « **Développement de l'accès à l'éducation de base formelle** » est de 72% en 2015 contre 85% en 2014. Ce taux, bien qu'il soit inférieur à celui de l'année dernière, a été rabaissé par ceux des sous programmes 1 (56%), 4 (60%) et 6 (59%). En effet, les taux de réalisation de plusieurs activités de ces sous programmes sont restés inférieurs à 60%. Il s'agit notamment des activités liées à l'accroissement des capacités d'accueil (47%), aux conditions permettant à tous les enfants de la tranche d'âge 6-16 ans d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire (50%) et à la prise en charge éducative complète des enfants à besoins spécifiques (59%).

Ces niveaux d'exécution des activités traduisent des difficultés rencontrées tant sur le plan physique que financier et dont la principale a consisté en la régulation du budget de l'Etat 2015 dictée par la situation socio-politique du pays en fin 2014. Le tableau V-1 présente le niveau de réalisation des activités par sous-programme.

Tableau V-1 : Niveau de réalisation des activités par sous-programme

Sous-programmes	Taux de réalisation	
	2014	2015
1.Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux	81%	56%
2.Recrutement et déploiement du personnel enseignant	100%	100%
3.Renforcement de la fourniture des services sociaux aux élèves et étudiants	92%	82%
4.Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous	72%	60%
5.Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur	75%	73%
6.Promotion de l'éducation inclusive à tous les niveaux	90%	59%
Total	85%	72%

Source : Rapport d'activités du MENA, gestion 2014 et 2015.

• **Résultat 1-1 : La capacité d'accueil du système éducatif de base⁵³ formel s'est accrue**

La réalisation des infrastructures pour l'accroissement de la capacité d'accueil du système prend en compte la réalisation de complexes pour l'expansion du système, la résorption des salles de classe sous paillotes, la construction de salles de classe pour la normalisation des écoles et le remplacement des bâtiments d'emprunt.

La réalisation des infrastructures programmées est faite par plusieurs acteurs qui sont les MOD à travers les conventions, la maîtrise d'ouvrage directe, les projets et programmes, les communes à partir des ressources transférées et sur leurs fonds propres, les Associations-ONG.

⁵³ Par rapport au post-primaire, seules des activités relatives aux constructions scolaires au post-primaire général ont fait réellement l'objet de prise en charge par le MENA depuis 2014. Sur la base des recommandations issues de la session (septembre 2013) du comité interministériel en charge du transfert de l'éducation préscolaire et du post-primaire au MENA, le MESS a poursuivi la gestion des autres dimensions du post-primaire général.

Tableau V-2 : Niveau de réalisation des infrastructures par les Maîtrises d'ouvrage déléguée et directe (DAF)

Activités	Sous-activités	Quantité prévue (A)	Coût (en milliers)	Quantité attribuée (B)			Livrables fournis	
				MOD	DAF	Ecart (B-A)	Réalisés (D)	Non réalisés (D-B)
Construction d'infrastructures éducatives								
Construction de salles de classe pour préscolaire (Bloc de 2 SDC)	Construction de salles de classe pour préscolaire (Bloc de 2 SDC)	31	517 348	-		-31	-	-
	Construction de complexes ruraux	206	5 104 687	117		-89	13	104
	Construction de salles de classe	318	2 623 500	273		-45	17	256
	Construction de CEG (blocs de 2 SDC)	553	9 121 838	-	474	-79	-	474
	Construction de maisons communautaires pour jeunes filles	1	300 000	-		-1	-	-
	Construction de latrines	95	398 000	-		-95	-	-
	Construction de magasins	2	270 604	2		0	0	2
	Réalisation de forages positifs	54	405 000	-		-54	-	-
Réhabilitations des infrastructures éducatives								
	Réhabilitations de salle de classe	1	200 000					0
Equipement de salles de classe et de centres de formation								
	Equipement de salle de classe pour préscolaire	31	64 277					0
	Equipement de salle de classe (Primaire)	46	5 578 707					0
Etude suivi et contrôle des travaux des infrastructures éducatives								
	Etude, suivi et contrôle des infrastructures au niveau du formel - <i>Mise en place des conditions nécessaires à la réalisation du programme de constructions scolaires en éducation de base</i> - <i>Appui aux activités de suivi de la réalisation des infrastructures éducatives</i> - <i>Renforcer le suivi-contrôle des infrastructures</i> - <i>Recrutement d'ingénieurs chargés de la planification, de la coordination et de la supervision du programme de construction</i> - <i>Recrutement de techniciens chargés de la planification, de la coordination et de la supervision du programme de construction</i> - <i>Renforcer le suivi contrôle au niveau local en y associant les communes, les structures déconcentrées du MENA et le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme</i>	1	242 850					En cours de réalisation

Source : DGESS/MENA, DAF/MENA, DSRIE/MENA, comité de suivi des infrastructures, conventions MOD 2015

Le plan d'action 2015 a prévu la réalisation de 31 blocs de 2 salles de classe pour le préscolaire, 206 complexes scolaires (blocs de 3 salles de classe + bureau + magasin) et 318 salles de classes complémentaires au niveau du primaire et 553 blocs de 2 salles de classe pour le post primaire.

Après la signature des conventions avec les agences de la MOD et les attributions des marchés au niveau de la DAF, on note une diminution des quantités. Cette diminution est justifiée surtout par l'insuffisance de la ligne budgétaire du budget de l'Etat gestion 2015 suite aux paiements d'une partie des arriérés des conventions 2013 et 2014.

Au regard des quantités attribuées, les 117 complexes, 273 salles de classe et 2 magasins de vivres ont fait l'objet de convention MOD avec quatre agences (ATEM, CEIA International, Boutique de Développement et Faso Baara). Les 474 blocs de classe du post primaire (constitués de 80 blocs sans équipement au titre du budget de l'Etat gestion 2015 et 394 blocs avec équipement au titre du budget CAST FSDEB 2015), à exécuter en mode direct par la DAF/MENA, ont fait l'objet d'appel d'offre ouvert et sont en cours d'attribution. Les marchés de 80 blocs de 2 salles de classe, financés par le budget de l'Etat, ont été attribués après un appel d'offres ouvert et transmis en conseil des ministres pour décision.

Sur 117 complexes ruraux attendus, 13 sont actuellement livrés soit un taux d'exécution de 11%. Pour les salles de classe du primaire, 17 sur 273 sont livrées soit un taux d'exécution de 6%. Il s'agit là, des infrastructures confiées à la MOD et qui sont financées par le budget CAST/FSDEB. Ce faible taux d'exécution peut s'expliquer en grande partie par la signature tardive des conventions qui s'est effectuée en avril 2015. Les chantiers de construction n'ont pu démarrer qu'au cours des mois de juillet et août 2015 pour certaines entreprises et en novembre et même décembre 2015 pour d'autres.

Pour le préscolaire, aucune salle de classe n'est attendue en 2015 étant entendu qu'elles n'ont pas été attribuées faute de ressources financières. En ce qui concerne les 474 salles de classe du post primaire, la procédure d'attribution suit toujours son cours.

Quant au bilan des conventions 2013, 2014 un rappel est fait dans le rapport de suivi financier (RSF) et est présenté à l'annexe 1.

Concernant la réalisation de Collèges d'enseignement technique et de formation professionnelle (CETFP), la construction des trois (03) CETFP de Houndé, Pô et Pama, qui fait l'objet d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) entre le ministère et l'agence « Boutique de développement » n'a pas été effective. Les entreprises ont été recrutées et les contrats signés. Cependant l'agence n'a pas bénéficié de l'avance pour le démarrage des travaux. Le réaménagement budgétaire ayant été effectué en fin d'année, l'allocation des crédits n'a pas connu d'engagement pour le MESS au niveau du CID. Toutefois, une partie de l'enveloppe budgétaire de 2016 permettrait de démarrer les travaux en 2016.

Tableau V-3 : Niveau de réalisation des infrastructures par les projets et programmes

Intitulé du projet	Type d'infrastructure	Quantités prévues	Livrables fournis
Projet de Développement de l'Enseignement de Base, Phase IV - BID	Complexes scolaires (3 SDC +Bureau + magasin + logement + latrines)	30	30
	ENEP de Tenkodogo	1	0
	Forages positifs	30	30
Projet construction et d'équipement de salles de classes dans les écoles primaires publiques (Phase 5 Japon)	Salles de classes	189	177
	Logements	19	15
	Latrines 7 postes	24	24
	Latrines 5 postes	15	11
Ecole satellite et Centre d'Education de Base non Formelle (ESCEBNF) EFORD	Logements directeur	2	0
	Logements surveillant	2	0
	Logements professeur	2	0
	Box pour gardiens	2	0
	Magasin avec palettes	1	0
UNICEF	EQAmE complète de référence	3	3
	CEG réduit	1	1
	Mur de clôture d'une EQAmE complète de référence (à Zorgho)	1	1
	Salles de classe	3	3
	Centre polyvalent	1	1

Source : Bilan PIP au 30/09/2015

Le Projet de Développement de l'Enseignement de Base, Phase IV-BID affiche un résultat très satisfaisant avec un taux d'exécution de 100% des infrastructures scolaires programmées. Les travaux de l'ENEP de Tenkodogo ont connu également un démarrage effectif et se poursuivent à un rythme satisfaisant.

Pour la Phase 5 du Projet japonais, le niveau de réalisation des infrastructures est également satisfaisant. Sur 189 salles de classe prévues 117 salles de classe ont été livrées soit un taux d'exécution de 94%. Les logements sont exécutés à 75% avec 15 logements livrés sur 20 prévus. Le taux de livraison des latrines est de 93% avec 36 latrines livrées sur 39 prévues.

Le volet EFORD du projet Ecole satellite et Centre d'Education de Base non Formelle (ESCEBNF) affiche un taux de réalisation de 0%, mais les procédures de passation des différents marchés sont en cours et les infrastructures sont attendues en 2016.

Les prévisions de l'UNICEF constituées d'EQAmE, d'un CEG de 03 salles de classe, et d'un centre polyvalent sont réalisées à 100%.

Tableau V-4 : Niveau de réalisation des infrastructures par les autres sources de financement dans les communes

Types d'infrastructures	Quantités prévues	Coût (en milliers de FCFA)	Livrables fournis
Complexes scolaires	61	1 678 842	12
SDC	279	2 559 546	19
Latrines	42	168 000	17
Forages positifs	36	270 000	7
Logements de maîtres	16	107 040	8
Total	-	4 783 428	-

Source : Base de données pour le bilan du mécanisme MENA/Communes, Août 2015

A la faveur d'une collecte de données organisée par la DGESS sur l'exécution des ressources transférées aux communes, il ressort qu'un certain nombre d'infrastructures ont été réalisées sur d'autres sources de financements. Il s'agit des contributions des ONG et Associations, des budgets propres des communes, des jumelages et des contributions de particuliers.

Les données montrent que les réalisations sur d'autres sources de financement sont significatives au sein des communes. A la période de la collecte des données (Août 2015), les livrables fournis sont faibles. Selon les résultats de la collecte de données réalisée au sein de la Direction de la coordination des projets et programme de la DGESS du MENA, 54 ONG et 400 associations interviennent dans l'éducation.

Tableau V-5 : Bilan du Programme Socioéconomique d'Urgence de la Transition (PSUT)

Type d'infrastructures	Quantités prévues	Livrables fournis
Construction de complexes ruraux pour primaire	17	13
Construction de blocs de (3 SDC + bureau + magasin) pour le post primaire	58	48
Construction de latrines	75	61
Construction de logements de maîtres	75	61
Réalisation de forages positifs	14	13
Equipement complexes	75	61

Source : PSUT 2015

Sur 58 complexes du post-primaire prévus, 48 sont achevés soit un taux d'exécution de 82,75%. Pour le Primaire, sur 17 complexes prévus, 13 sont achevés soit un taux d'exécution de 76,47%. Les chantiers de dix (10) complexes du post primaire et quatre (4) du primaire sont en difficulté. Sur l'ensemble des quatorze (14) chantiers en difficulté huit (8) sont à l'arrêt et six (6) sont en cours de résiliation. Il importe de compléter chaque bloc de 3 SDC du post primaire par une (1) SDC pour normaliser un CEG au cours des trois prochaines années. Pour les forages positifs, sur 14 prévus 13 ont été livrés soit un taux d'exécution de 92%.

Tableau V-6 : Infrastructures livrées en 2015 (toutes sources confondues)

Infrastructures	Quantités prévues 2015	Livrables fournis 2015	Taux de livraison
Complexes scolaires	282	55	19,50%
Blocs de 3 salles de classes (CEG)	83	61	73,49%
Salles de classes	1 249	216	17,29%
Logements de maîtres	166	114	68,67%
Forages positifs	80	50	62,50%
Latrines	196	143	72,96%
Maison communautaire	1	0	0%
Cyber-classe	4	0	0%-
Magasins	3	0	0%
ENEP	1	0	0%

Source: DGESS/MENA et équipe de rédaction du rapport annuel de mise en œuvre du PDSEB, année 2015

On observe que les taux d'exécution des différentes infrastructures varient entre 0% et 73,49%. En dehors des blocs de 3 salles de classe du PSUT qui enregistrent un taux élevé (73,49%), le rythme d'exécution a été imprimé par la situation socio-politique du pays. Il faut noter que ces infrastructures devaient accueillir des élèves à la rentrée scolaire 2015/ 2016. Cette situation est très préoccupante car malgré des mesures prises pour l'arrimage de la réalisation des infrastructures avec l'annualité budgétaire⁵⁴, des retards sont toujours accusés.

En effet, au titre de ces mesures, (i) un calendrier du processus d'anticipation de la réalisation des infrastructures a été élaboré et mis en œuvre ; (ii) le processus engagé en 2014 a été achevé en avril 2015 dont l'échéance initiale était le mois de juin 2015 pour la signature des conventions ; (iii) et une

⁵⁴ Il est proposé une stratégie pour un meilleur arrimage de l'exécution des infrastructures scolaires avec l'annualité budgétaire. Cette stratégie sur l'arrimage de l'exécution des infrastructures scolaires avec l'annualité budgétaire (cas des MOD et du Lancement direct) est assortie d'un calendrier d'opérationnalisation des différentes phases des opérations. En outre, des recommandations sont formulées aussi bien à l'égard du MENA que du MEF.

requête relative à l'autorisation d'anticipation pluriannuelle de recrutement des opérateurs de la MOD a été soumise à l'approbation du MINEFID.

Pour les infrastructures du primaire, tous les contrats de réhabilitations sont en cours d'approbation. Il s'agit notamment de bureaux CEB, de salles de classe, de logements, d'écoles satellites et de murs de clôtures.

Des fonds ont été également alloués à des communes pour les réhabilitations des infrastructures. Au titre des transferts 2015 quarante-neuf (49) communes ont bénéficié de ressources pour des réhabilitations. Le montant s'élève à cent soixante-trois millions quatre cent soixante-douze mille (163 472 000) francs CFA.

En matière d'équipement, les contrats des équipements prévus pour les 394 blocs de salles de classe du post primaire, réalisées par le MENA sont en cours d'approbation. Il n'est pas prévu d'équipements pour les 80 blocs de deux (2) salles de classe.

Dans l'ETFP, au titre de l'année 2015, trois établissements d'ETFP (CETFP de Boussouma, CETFP de Koupéla et CETFP de Tampinko à Kombissiri ont été équipés en matériels et fournitures pour un montant de 68 973 517 FCFA. Les équipements ont été réceptionnés et une équipe de techniciens est en train de procéder à leurs installations dans les établissements. L'équipement des 3 nouveaux CETFP est conditionné par l'achèvement de la construction des établissements qui n'est pas réalisée. Cette activité a été différée avec l'accord du MEF.

Pour la matière d'œuvre spécifique, huit établissements seulement sur vingt-trois ont été dotés. De sérieuses difficultés existent par rapport à la mise à disposition à temps de la matière d'œuvre spécifique. Il s'agit entre autres : (i) du retard dans la transmission des besoins par les établissements ; (ii) de la non maîtrise des matières d'œuvre par les soumissionnaires ; et (iii) de la défaillance de certains prestataires. Cette situation conduit chaque année à des mouvements d'élèves qui perturbent l'année scolaire avec pour corollaire une baisse de la qualité de la formation et partant une baisse des résultats scolaires.

En ce qui concerne le suivi/contrôle des infrastructures, la procédure de recrutement de cabinets privés pour le suivi-contrôle des entreprises en vue de suivre la réalisation des infrastructures réalisées par la DAF du MENA est en cours. En outre, la DSRIE a effectué 3 série de sorties de visite des chantiers de construction et 2 sorties de sécurisation des sites en 2015.

La réalisation des constructions est une problématique récurrente en dépit de la tentative d'arrimage de la réalisation des infrastructures à l'annualité budgétaire et de l'effort d'anticipation des marchés de constructions.

En effet on constate que sur plusieurs années consécutives les infrastructures programmées en année N sont livrées à l'année N+1 ou N+2. On note également des retards de tous ordres : signature des conventions, construction des infrastructures, suivi-contrôle de la réalisation, paiements des décomptes, réception des infrastructures achevées, livraison des équipements, etc. Par ailleurs, la qualité des infrastructures livrées laisse parfois à désirer.

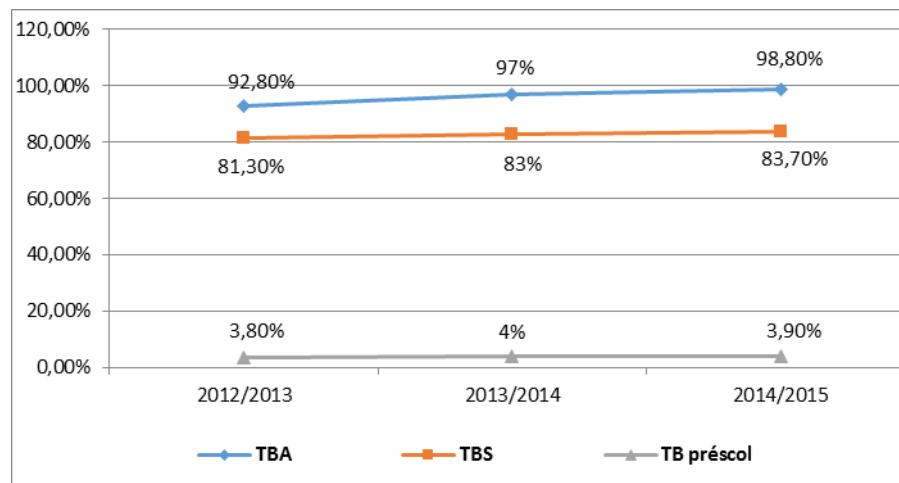
En 2015, l'expérience du Programme socio-économique d'urgence de la transition (PSUT) en ce qui concerne la réalisation des 75 complexes scolaires, est édifiante au regard des résultats atteints à la fin de l'année budgétaire (61 complexes réalisés sur 75 prévus, soit 81,33%). Le caractère urgent ayant présidé à l'adoption de la modalité de gré à gré par le Gouvernement est une des raisons qui peut justifier cette performance. D'où la nécessité de repenser les procédures utilisées jusque-là pour la réalisation des infrastructures.

Tableau V-7 : Indicateurs d'accès par niveau

Indicateurs	Années scolaires / Années civiles					
	2012/2013		2013/2014		2014/2015	
	2013	2014	2015		Prévu	Réalisé
			Enseignement	Prédictif		Ecart
Préscolaire						
Taux de préscolarisation (%)	Ensemble	3,8	4,0		4,0	4
	Garçons					0
	Filles					0
Effectifs	Ensemble	67 321	72 210		73 081	73 081
	Garçons					0
	Filles					0
Primaire						
TBA	Ensemble	92,8	97,0		98,8	98,8
	Garçons	93,2	99,0		101,3	101,3
	Filles	92,3	94,8		96,2	96,2
TBS	Ensemble	81,3	83,0	91,1	83,7	-7,4
	Garçons	81,6	82,8		83,6	83,6
	Filles	81,0	83,2		83,9	83,9
Effectifs	Total	2 466 379	2 594 024		2 706 803	2 706 803
	Garçons	1 276 330	1 337 654		1 395 418	1 395 418
	Filles	1 190 049	1 256 370		1 311 385	1 311 385
Post primaire						
TBA	Ensemble	38,6	41,7	ND	ND	ND
	Garçons	40,7	43,1	ND	ND	ND
	Filles	36,5	40,3	ND	ND	ND
TBS	Ensemble	36,7	40,2	ND	ND	ND
	Garçons	39,0	41,9	ND	ND	ND
	Filles	34,4	38,4	ND	ND	ND
Taux de transition au post primaire	Ensemble	51,8	53,7	ND	ND	ND
	Garçons	54,1	56,8	ND	ND	ND
	Filles	49,4	50,6	ND	ND	ND

Source : DGESS/MENA ; DGESS/MESS, Annuaire statistique du MASSN et Aide-mémoire de la 3^{ème} MCS du PDSEB

Graphique 1 : Evolution des TBA, TBS du primaire et Taux de préscolarisation



Au préscolaire, le taux de préscolarisation a augmenté de 0,2% entre 2013 et 2014. Il a légèrement diminué de 0,1% entre 2014 et 2015. Cependant, au niveau des effectifs on constate une progression régulière avec un bond entre 2013 et 2014. Pris par sexe, le tableau V-7 fait ressortir une évolution des taux brut au préscolaire des garçons et des filles entre 2013 et 2014, mais une constance à la dernière année. Il faut noter qu'en 2015, aucune cible fixée n'est atteinte. Cela dénote un faible développement de ce niveau du système éducatif. Cette situation pourrait être en partie due au volume du financement qui lui est octroyé.

Dans l'enseignement primaire, le TBA global est passé de 92,8% en 2013 à 98,8% en 2015, soit un gain de 6 points de pourcentage. Il faut noter que cette augmentation est beaucoup plus due à celle du TBA des garçons (8,1%) que celle du TBA des filles (3,9%). On constate que c'est entre 2013 et 2014 que les trois taux ont beaucoup plus évolué. On constate que le TBA des garçons a évolué plus rapidement (surtout entre 2013 et 2014) que celui des filles. Il a même dépassé les 100%, mais cela ne signifie pas que tous les enfants en âge d'aller à l'école y sont. Ce dépassement pourrait s'expliquer par le fait que des enfants de moins de 6 ans et de plus de 6 ans (âge officiel d'entrée au CP1) ont été inscrits. En dépit de ces accroissements, le TBA global a manqué de 1,2 points de pourcentage pour atteindre la prévision (100%) en 2015.

Quant au TBS, il est passé de 81,3% en 2013 à 83,7% en 2015. Le rythme d'accroissement du TBS est plus faible que celui du TBA. Selon le sexe, le TBS des filles s'est plus accru que celui des garçons quand bien même ce dernier était supérieur (81,6%) à celui du second (81,0%) en 2013. En 2015, on observe que le taux prévu (91,1%) est en deçà du taux réalisé (83,7%) d'où un écart de 7,4 points de pourcentage. Cette faible augmentation du TBS révèle les difficultés du système éducatif à accroître les capacités d'accueil d'où il faut déployer des moyens nécessaires.

Par rapport aux effectifs totaux du primaire, ils ont évolué de 2 466 379 élèves en 2013 à 2 706 803 élèves en 2015 soit un gain de 112 779 élèves en deux ans. Ces gains sont respectivement de 57 764 élèves et 55 015 élèves pour les garçons et les filles pour la même période.

• **Résultat 1-2 : L'offre de formation professionnelle s'est diversifiée**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Accroissement de l'offre de formation par la diversification des opportunités				
	Organisation d'une campagne de présentation/dissémination de la SGFP dans les 13 régions du Burkina	13	50 000	13
	Perfectionnement d'artisans	350	10 000	486
	Formation de jeunes par apprentissage de type résidentiel	2500	52 000	2167
	Placement de jeunes en formation dans les centres ANPE et chez les maîtres artisans	900	102 400	850
	Formation de jeunes aux métiers dans le cadre du programme PFM	10 000	500 000	7570
	Organisation de sorties de suivi des sortants des centres ANPE	650	4 000	494
	Développement de l'apprentissage par alternance dans des métiers à identifier au profit de jeunes dans le cadre du PEJDC;	2300	660 000	588
	Formation des Organisations Paysannes (OP)	420	20 000	22 plans pour 298 personnes
	Financement d'une nouvelle cohorte de jeunes en apprentissage longue durée	800	50 000	3 formations pour 121 jeunes
	Organisation des journées portes ouvertes des centres de formation professionnelle	22	15 000	Non Réalisée
	Organisation du recrutement et le placement des stagiaires burkinabé dans des structures de formation professionnelle dans les pays maghrébins (Algérie, Maroc Tunisie) ou dans d'autres pays amis	40	30 000	40

Source : Programme d'activités MJFPE, Rapport CSD 2015/JFPE

La formation de perfectionnement des artisans a permis de former quatre cent quatre-vingt-six (486) artisans sur une cible prévisionnelle de trois cents cinquante (350), soit un taux d'exécution physique de 138,85 %. Le coût global de réalisation s'établit à soixante et un million huit cent vingt-

deux mille quatre cent soixante-dix (61 822 470) FCFA sur une prévision initiale de cinquante millions (50 000 000) FCFA, soit un taux d'exécution financière de 123,64%. Ce taux s'explique par la prise en compte des candidats du CQP qui étaient au nombre de deux cent soixante-huit (268).

Pour ce qui est de la formation des jeunes par apprentissage de type dual et résidentiel, elle a concerné deux mille cent soixante-sept (2 167) jeunes dans les centres de formation ANPE sur une prévision initiale de deux mille cinq cents (2 500), soit un taux d'exécution physique de 86,68%. Ce taux s'explique par des abandons des apprenants et la faiblesse des capacités d'accueil due à la rénovation du Centre Régional de Formation Professionnelle de Ouagadougou.

Cette activité a mobilisé cinquante-deux millions (52 000 000) FCFA sur une prévision annuelle de cinquante-deux millions (52 000 000) FCFA, soit un taux d'exécution financière de 100%.

En ce qui concerne l'activité « Placer 900 jeunes en formation dans les centres ANPE et chez les maîtres artisans » 850 ont été effectivement placés dans les centres ANPE et chez des artisans, soit un taux d'exécution de 94,44%. Le montant engagé et visé est de quatre-vingt-dix-neuf millions cent soixante-dix-neuf mille (99 179 000) FCFA sur une prévision de cent deux millions quatre cent mille (102 400 000) FCFA, soit un taux d'exécution de 96,85%.

Le programme de formation aux métiers a formé à son édition 2015, sept mille cinq cent soixante-dix (7 570) jeunes dans les 13 régions dans les centres privé et ceux de l'ANPE, sur une prévision de 10 000, soit un taux de réalisation physique de 76%. Le montant engagé pour cette activité est de cinq cent millions (500 000 000) FCFA, soit un taux d'exécution financière de 100%.

Pour l'activité « Mettre en place un dispositif de suivi des sortants des centres » Trois Cent soixante-sept (367) sortants des centres de formation ont bénéficiés d'un suivi et d'un accompagnement, sur une prévision de six Cent Cinquante (650), soit un taux de réalisation physique de 56,46 %. Le montant engagé visé pour cette activité est de deux millions huit cent trente mille (2 830 000) FCFA pour un montant initial de quatre millions (4 000 000) FCFA, soit un taux d'exécution financière de 59,52%. Ce taux s'explique par des difficultés financières rencontrées pour la réalisation de l'activité.

Pour l'activité « Développer l'apprentissage par alternance dans des métiers à identifier au profit de 4 000 jeunes dans le cadre du PEJDC » en 2015, il était prévu la mise en apprentissage de deux mille trois cent (2300) jeunes. En fin décembre 2015, 588 jeunes ont été mis en apprentissage pour les métiers de coupe couture, électricité, bâtiment, construction métallique, mécanique cyclo et mécanique auto. Le montant engagé visé est de cent cinquante un millions, quatre cent vingt-quatre mille trois cent quatorze (151 424 314) FCFA sur une prévision de six cent soixante millions (660 000 000) FCFA, soit un taux d'exécution financière de 22,94%. L'approche formation en alternance retenue pour la conduite des formations par apprentissage comprend une formation en centre de formation représentant un tiers du temps total d'apprentissage, le temps restant (deux tiers) étant consacré à un apprentissage auprès de maîtres d'apprentissage dans les ateliers. Ainsi, 1 000 offres d'apprentissage ont pu être collectées par le PEJDC à travers l'ANPE auprès des Maîtres artisans et des entreprises pour former des jeunes aux métiers dans le cadre de la mise en œuvre du programme de formation par apprentissage.

A la date du 31 décembre 2015, le FAFPA a consenti des efforts pour la formation de 419 jeunes bénéficiaires sur l'ensemble du pays. Ces formations ont concerné 22 plans de formation de 218 personnes issues d'organisations paysannes et 03 sessions de formations au cours desquelles 121 jeunes ont été mis en apprentissage de longue durée.

L'organisation des journées portes ouvertes des centres de formation professionnelle n'a pas pu être organisée faute de financement.

Dans le cadre de l'accroissement et de la diversification des offres de formation, le Burkina a obtenu à travers la coopération avec des pays amis du Maghreb quarante (40) bourses reparties ainsi qu'il

suit : vingt (20) pour la Tunisie et vingt (20) pour l'Algérie. Au bilan, ont été effectivement sélectionnés et mis en position de stage 20 jeunes pour la Tunisie et 20 pour l'Algérie. L'Algérie avait en outre offert deux (02) qui n'ont pu être exploitées en raison du désistement de candidats aux derniers moments.

Par ailleurs des promesses avaient été faites par le Maroc, mais n'ont pu être concrétisées. Une mission conduite par le Ministre de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du 13 au 19 avril 2015 à Rabat a permis de signer une convention- cadre de coopération dont le suivi rigoureux de la mise en œuvre permettra d'éviter cette situation.

- **Résultat 1-3 :** La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue dans les communes ayant bénéficié de ressources financières pour les constructions et/ou les réhabilitations

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers de F CFA)	Livrables fournis
Construction d'infrastructures éducatives²				
	Transferts complexes aux communes rurales (équipés)	54	1 356 750	0
	Transferts de salles de classe aux communes rurales (équipés)	31	256 494	0
	Transfert de logement aux communes	19	127 626	0
	Transfert des latrines aux communes	10	42 000	0
Réhabilitation d'infrastructures éducatives				
	Transferts des réhabilitations de salles de classe aux communes	33	163 472	0

Au titre des constructions nouvelles, l'arrêté interministériel N°2015-082/MEF/ MATDS/ MENA du 03/04/2015 portant répartition des ressources financières transférées aux communes, il a été prévu 193 salles de classes réparties comme suit :

- 14 salles de classe dans 5 communes rurales pour les normalisations de classes multigrades à larges effectifs ;
- 162 salles de classe (conversion de 54 complexes scolaires de 3 salles de classe chacun) pour la résorption des salles de classe sous paillettes ;
- 17 salles classe dans 6 communes rurales pour la suppression du recrutement biennal la réalisation.

Tableau V-8 : Réalisation physique des infrastructures sur ressources transférées aux communes

Niveau de réalisation	SDC	%
Travaux non démarrés	169	87,56
Niveau Chainage	18	9,33
Totalement achevées	6	3,11
Total	193	100%

Source : Base de données pour le bilan du mécanisme MENA/Communes, Aout 2015

Le tableau V-8 ci-dessus fait ressortir que le niveau de réalisation physique des infrastructures sur ressources transférées aux communes est en deçà des attentes. Sur un total de 193 SDC, 6 sont achevées, 18 en cours de réalisation et 169 n'ont pas connu un début d'exécution à la date de la collecte des informations lors de l'élaboration du plan d'action 2016 dans le cadre la mise en œuvre. Ces retards s'expliquent en partie par le fait que les communes sont désormais réticentes à anticiper suite aux régulations opérées sur le budget de 2014, ayant entraîné une annulation de crédits sur des marchés déjà exécutés ou en cours d'exécution.

En 2014 toujours au titre des constructions nouvelles, l'arrêté interministériel N°2014-0231/MEF/ MATD/MENA du 03/07/2014 portant répartition des ressources financières transférées aux communes, il a été prévu 672 salles de classes réparties comme suit :

- 210 (162 salles dans 42 communes urbaines et 48 salles de classes dans 16 communes rurales) pour l'expansion ;
- 63 salles de classes dans 7 communes urbaines pour les normalisations de classes multigrades à larges effectifs ;
- 399 salles de classe pour la résorption des paillotes.

On constate qu'en 2015, les constructions nouvelles ont diminué de 417 salles de classe par rapport à 2014. Cette situation est due en partie au contexte socio-politique et économique du pays décrit auparavant. Il faut noter qu'elle a une incidence sur la scolarisation des enfants du fait que 417 salles de classe aurait accueilli 20 850 nouveaux enfants dans le système si on considère le ratio officiel de 50 élèves par classe. Ce nombre constitue un minimum quand on sait que d'une part les prévisions doivent augmenter d'une année à l'autre et que d'autre part la réalité sur le terrain indique un ratio supérieur à celui officiel.

Pour ce qui concerne les réhabilitations, on note que :

- en 2014, 150 communes ont bénéficié de transfert de ressources pour la réhabilitation d'infrastructures scolaires d'un montant de 478 524 040 francs CFA.
- en 2015, 49 communes ont bénéficié de transfert de ressources pour la réhabilitation d'infrastructures scolaires d'un montant de 163 472 000 francs CFA.

Le nombre de communes bénéficiaires a baissé de 67,33% entre 2014 et 2015. Cette situation pourrait s'expliquer par la crise socio politique que le pays a traversée.

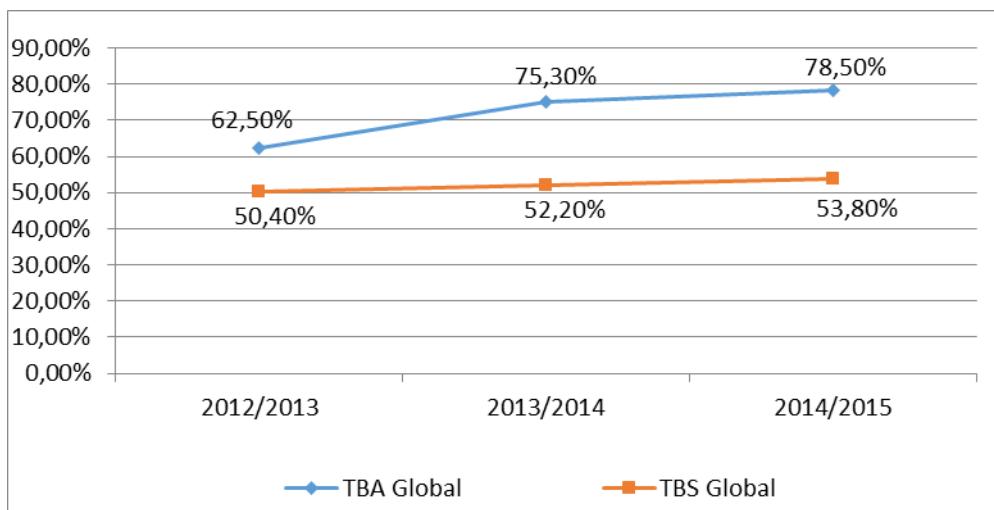
En 2015, 58 communes ont été retirées du transfert 2014 et reprogrammées pour les transferts en 2015.

Par ailleurs, la mise en œuvre du PDDEB avait permis d'identifier au départ 20 provinces prioritaires en matière d'éducation de base. Avec la décentralisation du système éducatif à partir de 2009, des disparités ont été relevées à l'intérieur même des provinces et la commune a été retenue comme l'unité administrative à même de renseigner efficacement sur les indicateurs en matière d'éducation. Ainsi, en 2010/2011 quarante-huit (48) communes avaient été identifiées.

Les efforts conjugués des différents acteurs du système éducatif ont permis de sortir 5 communes devenues non prioritaires et de garder 43 communes à partir de l'année scolaire 2012/2013. Parmi ces 43 communes prioritaires dix-neuf (19) accusent un déficit en infrastructures (villages sans école ou classes surchargées) où il faut augmenter l'offre éducative par la construction de salles de classe, et vingt-quatre (24)⁵⁵ dans lesquelles le ratio élèves/salle de classe est faible, c'est à dire des problèmes de demande d'éducation.

⁵⁵ Parmi ces 24 communes, des actions de mobilisation sociale ont été inscrites au profit de 10 communes au titre du Plan d'action 2015 pour susciter la demande d'éducation au niveau des populations.

Graphique 2 : Evolution des TBA et TBS des 43 communes prioritaires entre 2013 et 2015



L’observation du graphique 2 montre une nette évolution des TBA et TBS des 43 communes prioritaires au cours des trois dernières années mais à des rythmes différents. En effet, le TBA est passé de 62,5% en 2013 à 78,50% en 2015, soit une augmentation de 16 points de pourcentage. Cependant, celui du TBS a crû de 50,4% en 2013 à 53,8% en 2015, soit 3,4 point de pourcentage.

Par rapport au TBA, on constate un véritable bond (62,5% à 75,3%) entre 2013 et 2014. Cette situation semble particulière quand on la compare aux évolutions des années précédentes. Cette forte croissance (12,8%) du TBA en une année s’expliquerait en grande partie par la prise de conscience progressive des parents à envoyer leurs enfants à l’école. Il est à noter que cet état des parents a été rendu possible par les nombreux efforts à travers les actions de mobilisation sociale des différents acteurs de l’éducation. Toutefois, une étude spécifique pourrait être menée pour identifier clairement les facteurs de cette croissance.

Quant au TBS, il est passé de 50,4% en 2013 à 53,8% en 2015 soit un gain de 3,4 points de pourcentage. Il affiche une progression constante de 1,7% en moyenne entre au cours de la période. A ce niveau, on pourrait tenter d’expliquer cette circonstance par le fait que les moyens consentis par les acteurs de l’éducation pour maintenir les enfants dans le système ne varient pas. Cela interpelle ces acteurs à diversifier les moyens pour non seulement augmenter les effectifs à l’entrée du système (TBA) les maintenir et leur garantir la sortie à la fin du cycle (améliorer le taux d’achèvement).

Par ailleurs, il est important de noter que pour la réduction des écarts entre les zones rurales et les zones urbaines en matière d’offre éducative et de formation, dix (10) communes prioritaires ont bénéficié de ressources au titre de 2015, pour le soutien à la mise en œuvre de leur plan d’action. Les déblocages de ressources sont effectifs dans ces 10 communes et les activités sont en cours de réalisation. Il s’agit des communes d’Oursy, Deou, Sampelga et Bani dans le Sahel ; de Mani, Thion, Diapangou et Tibga à l’Est ; d’Ouo dans les Cascades ; et de Perigban dans le Sud-Ouest. Comme bilan de mise en œuvre, les déblocages de ressources sont effectifs dans les 10 communes et les activités sont en cours de réalisation.

- **Résultat 1-4 :** La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue grâce à la contribution du privé

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Soutiens technique et financier				
	Autres subventions en faveur de l'enseignement privé	2	3 455 000	

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Soutiens technique et financier				
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Subvention au primaire</i> - <i>Subvention à la scolarité des élèves affectés au privé</i> - <i>Suivi contrôle des activités d'enseignement des écoles privées</i> - <i>Tenues de session avec les promoteurs privés</i> - <i>Recensement des cours du soir, des écoles privées non reconnues et relecture de cahiers de charge</i> - <i>Appuis aux Franco-Arabe</i> 		1 985 000 1 350 000 13 500 60 000 26 500 20 000	Avis de crédits disponibles Rapport produit Rapport de session Rapport produit
	Soutien financier			
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Au primaire</i> • <i>Au post-primaire et au secondaire (frais de scolarité au profit des établissements conventionnés)</i> 	1	1 945 000 1 035 000	1 945 000 Réalisé

Dans le cadre du partenariat public-privé, l'Etat apporte à l'enseignement privé, un soutien technique et financier. Aussi, des conventions ont été signées entre l'Etat et certaines structures faîtières de l'enseignement privé. Il s'agit notamment de la fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB), de la fédération des églises et missions évangéliques (FEME), de l'église catholique et de l'union nationale des établissements d'enseignement privé laïc (UNEEP-L).

En ce qui concerne les activités de soutien technique à certains établissements privés d'enseignement préscolaire et primaire, il a été prévu en 2015 : (i) la tenue de différentes rencontres, (ii) le suivi contrôle des activités d'enseignement des écoles privées, (iii) le recensement des écoles primaires privées non reconnues et (iv) la relecture de cahiers de charge.

A la date du 31 décembre 2015, les activités portant sur le recensement des cours du soir, la relecture du cahier des charges, la subvention à la scolarité des élèves affectés au privé et le suivi-contrôle des activités d'enseignement des écoles privées ont été entièrement menées. Il convient de souligner que ces activités bien qu'étant réalisées, elles ne l'ont pas été dans les délais prévus. Cela est dû en grande partie à la mise à disposition tardive des ressources financières.

Sur le plan financier, le montant alloué, en soutien au privé, notamment au niveau du primaire, s'élève à 1 945 000 000 F CFA. Ce montant a été régulé suite à la restriction budgétaire sous la Transition et ramené à 1 545 000 000. A la date du 31 décembre 2015, cette subvention a été entièrement exécutée. La répartition de ce montant est la suivante : en crédits alloués, on a 1 145 000 000 F CFA pour la mission catholique, 200 000 000 F CFA pour chacune des deux confessions à savoir évangélique et franco-arabe.

Tableau V-9 : Indicateurs de l'accès au privé

	Filles	197 689	218 080	238 833	233 584
Nombre total d'élèves scolarisés au post-primaire		277 385	313 145	328 309	ND
	Garçons	141 287	157 646	163 949	ND
	Filles	136 098	155 499	164 360	ND

En termes de résultats, la mise en œuvre de ces activités, conjuguée aux efforts propres du privé, a permis d'augmenter les capacités d'accueil au niveau des différents sous-cycles.

En effet, au préscolaire, le nombre de structures privées est passé de 522 en 2012/2013 à 569 en 2013/2014 pour atteindre 597 en 2014/2015⁵⁶.

Au primaire, le nombre de salles de classe du privé est passé de 8 999 en 2012/2013 à 9 764 en 2013/2014 et à 11 085 en 2014/2015 soit une augmentation en valeur absolue de 2 086 salles de classe entre 2013 et 2015. Cet effort a contribué à faire passer les effectifs scolarisés du privé de 406 523 élèves en 2012/2013 à 449 187 élèves en 2013/2014 et à 494 909 élèves en 2014/2015 soit une augmentation de 88 386 élèves entre les trois années scolaires.

Il faut noter qu'au regard de ces indicateurs, des marges de manœuvres pourraient exister dans le primaire privé en vue de l'amélioration de la couverture sans pour autant nuire à la qualité des enseignements. En effet, le ratio élèves/classe est passé de 46,1 en 2012/2013 à 46,0 en 2013/2014 pour chuter à 45,3 en 2014/2015. Ces ratios demeurent encore loin du ratio officiel qui est de 50 élèves par classe.

Au niveau du post-primaire et du secondaire, une subvention au titre des frais de scolarité est accordée aux établissements privés conventionnés d'enseignement secondaire général et technique. L'enveloppe allouée à tous ces établissements qui est de 1 035 000 000 FCFA a été entièrement exécutée. Toutefois, ce montant ne permet pas de respecter les engagements de l'Etat y relatifs car une partie a servi à solder les arriérés de 2014. A la date du 31 décembre 2015, une demande de rallonge budgétaire d'une valeur de 180 000 000 de francs CFA introduite auprès du MEF n'a pas été satisfaite. Certains dossiers de promoteurs privés sont en souffrance et cette situation pourrait décourager les promoteurs.

La saisie des données statistiques de l'année scolaire 2014-2015 a pris du retard. Cette situation n'a pas permis la publication de l'annuaire statistique du post-primaire et du secondaire dans les délais si bien qu'il est impossible de faire une analyse sur les résultats acquis en 2015.

• **Résultat 1-5 : Les nouveaux besoins en personnels d'éducation à tous les niveaux sont pourvus**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers de F CFA)	Livrables fournis
Mise à disposition d'enseignants qualifiés (MENA)				
	Salaire des enseignants du primaire	45	105 766 779	
Mise à disposition d'enseignants qualifiés (MESS)				
	Recrutement sur concours direct de Professeurs certifiés des lycées et collèges à former à l'ENS-UK (CAPES)	975	PM	604
	Recrutement sur concours direct de Professeurs certifiés des lycées et collèges à former à l'ENS-UK (CAPET)	60	PM	33
	Recrutement sur concours direct de Professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique et général (CAP-CEG) à former à l'ENS-UK	300	PM	204
	Recrutement sur concours direct de Professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique et général (CAET-DUT/BTS) à former à l'ENS-UK	65	PM	46
	Recrutement sur concours direct de Professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique et général (CAET-Bac) à former à l'ENS-UK	50	PM	50
	Recrutement sur concours direct de Professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique et général (CAP-)	300	PM	269

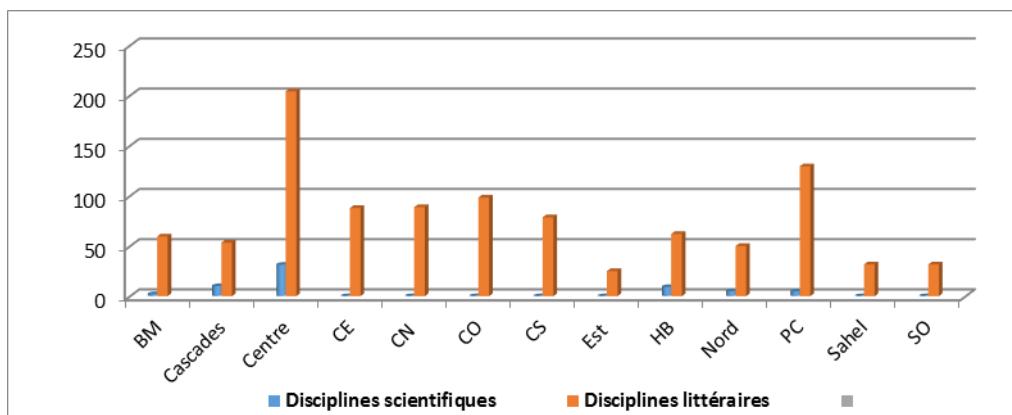
⁵⁶ En ce qui concerne le préscolaire, les données de 2014/2015 sont encore provisoires ; l'annuaire n'étant pas disponible.

	CEG) à former à l'IDS			
	Recrutement sur concours direct de Professeurs certifiés de CEG option Education Physique et Sportive à l'ENS-UK	100	PM	100
	Recrutement sur mesures nouvelles de Professeurs des lycées et collèges	1085	PM	486
	Recrutement sur mesures nouvelles de Professeurs certifiés des lycées et collèges d'enseignement technique (mesures nouvelles)	154	PM	70
	Recrutement sur mesures nouvelles de Professeurs des collèges d'enseignement général et technique (mesures nouvelles)	115	PM	64
Mise à disposition de formateurs qualifiés (MJFPE)				
	Mise à disposition de formateurs en fin de formation à l'ENS/UK, à l'ANPE et au CFPR-Z	88	PM	88
	Mise à la disposition de Conseillers en Emploi et Formation Professionnelle	26	PM	26
	Mise à disposition d'Assistants en Emploi et Formation Professionnelle	29	PM	29
	Mise à la disposition de Conseillers de Jeunesse et d'Education Permanente	54	PM	54
	Mise à la disposition d'Instructeurs de Jeunesse et d'Education Permanente	15	PM	15

Au titre du recrutement d'enseignants, et conformément au plan de recrutement, 436 professeurs ont été recrutés sur un besoin exprimé de 900 et 2400 IAC recrutés sur une prévision de 4800. La difficulté majeure pour le recrutement des professeurs a été l'insuffisance de candidatures enregistrées, probablement, faute de vivier ; cette insuffisance est essentiellement accentuée en ce qui concerne les professeurs des disciplines scientifiques. Quant à la réduction de moitié de la prévision concernant les IAC, elle est due à un réajustement des prévisions en fonction des besoins réels exprimés par les régions, qui ont du reste été entièrement couverts.

En ce qui concerne les besoins exprimés en enseignants (IAC) au MENA et les résultats obtenus (Cf. annexe 3), le niveau de satisfaction des besoins est illustré sur le graphique 3.

Graphique 3 : Niveau de satisfaction des besoins exprimés en enseignants, du nombre de candidats et des résultats par région dans les disciplines scientifiques et littéraires



Le graphique 3 fait ressortir très différence de niveau de satisfaction des besoins non seulement entre les disciplines scientifiques et littéraires, mais aussi entre les régions. En effet, au niveau des disciplines, on constate que le niveau de satisfaction dans les disciplines littéraires varie de 25% à 204,7% tandis que celui des disciplines scientifiques vacille entre 0% et 31,25%. Sur le plan géographique, on constate que les régions sont satisfaites différemment en termes de besoins. Pendant que les besoins de certaines régions sont partiellement satisfaits dans les deux catégories de disciplines (régions des Cascades, Centre, Hauts Bassins, Nord, Plateau Central et Boucle du

Mouhoun), les autres régions, par contre, n'ont reçu des enseignants que dans les disciplines littéraires.

En conjuguant les deux situations, il révèle que des régions n'ont pas disposé d'enseignants répondant aux besoins. Ce qui est plus grave, c'est dans les disciplines scientifiques où des régions n'ont pas reçu un seul enseignant. Cela pourrait dénoter d'une part de l'absence de vivier dans ce domaine et d'autre part du fait que malgré le phénomène du chômage très avéré des jeunes, certains ne sont pas motivés pour la profession d'enseignant. Des mesures incitatives devraient donc être envisagées pour résoudre la question.

En ce qui concerne les disciplines littéraires, les besoins de recrutement sont couverts. Toutefois, dans les régions du Centre et du Plateau Central, les niveaux de satisfaction des besoins respectivement de 204,17% et de 129,41% traduisent en réalité des besoins non exprimés à l'origine, mais comblés du fait des compensations avec les postes des besoins non satisfaits des disciplines scientifiques.

En enseignement technique et professionnel, au titre des concours directs pour un total de 175 postes de professeurs à recruter et à former à l'ENS-UK, 129 professeurs ont été effectivement recrutés soit 73,71%. Les postes pourvus se présentent comme suit : 33 professeurs certifiés des lycées et collèges de niveau licence sur 60 postes soit 55%, 46 professeurs certifiés des Collèges d'Enseignement technique de niveau DUT/BTS sur 65 postes prévus soit 70,76% et 50 professeurs certifiés des Collèges d'Enseignement technique niveau Bac sur 50 postes prévus.

Par insuffisance de vivier, les postes des professeurs certifiés des lycées et collèges d'enseignement technique, et des professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique niveau DUT/BTS n'ont pas été totalement pourvus. Ces postes concernent les disciplines telles que la fabrication mécanique, la construction mécanique, l'électronique, la maintenance industrielle, le froid et la climatisation, la menuiserie bois et l'élevage.

Dans le domaine de la formation professionnelle, en 2015, quatre-vingt-huit (88) élèves formateurs ont bouclé leur cycle de formation par un stage à l'ANPE, au CEFPO et CFPR-Z. Suite à des désistements, 78 ont été effectivement affectés pour le renforcement du personnel existant.

De même, 26 Conseillers en Emploi et Formation Professionnelle, 54 Conseillers de Jeunesse et d'Education Permanente, 29 Assistants en Emploi et Formation Professionnelle et 15 Instructeurs de Jeunesse et d'Education Permanente qui ont terminé en juin 2015 leur stage à l'ENAM et à l'INJEPS ont été déployés pour renforcer les capacités du dispositif en ingénierie de formation professionnelle.

Tableau V-10 : Indicateurs de mesure de la mise à disposition du personnel à tous les niveaux

Indicateurs	Années						
	2013/2014			2014/2015			
	2014		2015		Prévu	Réalisé	Ecart
	Indicateurs	Prévu	Réalisé	Ecart			
MENA							
Nombre de salles de classe fonctionnelles	38 710	-	-	40 680			
Nombre de nouveaux enseignants recrutés au préscolaire				80	80	0	
Nouveaux enseignants recrutés au primaire	7 200	7 200	0	7 200	7 200	0	
Nombre de nouveaux enseignants recrutés au post-primaire				2 500	641	-1 859	
MESS							
Nombre d'élèves-professeurs formés à l'ENS/UK	21	115	115	0			

Source : DGFP, MJFPI, 2015

• **Résultat 1-6 :** Les moyens d'accéder à de meilleures conditions d'hygiène et de santé à tous les niveaux ont été donnés aux élèves

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers de F FCA)	Livrables fournis
Amélioration de l'état d'hygiène, de santé et de nutrition des élèves				
	Mise en œuvre du plan d'action de santé hygiène nutrition en milieu scolaire et de riposte à la maladie à virus Ebola	1	280 000	435 acteurs formés
	Elaboration et diffusion de modules sur les maladies à haute prévalence	1	50 000	Non réalisé
	Autres •Appui aux activités de la cellule environnementale	2	40 000	Non réalisé

En matière d'amélioration de l'état d'hygiène, de santé et de nutrition des élèves, les activités programmées sont en cours d'exécution. En effet, un cabinet d'études (Initiatives Conseil International) a été recruté pour l'élaboration d'un document d'orientations pour la mise en œuvre du programme santé-hygiène-nutrition du PDSEB. En outre, 435 acteurs (20 DPENA, 20 points focaux provinciaux Santé-Hygiène-Nutrition, 120 directeurs d'écoles, 120 enseignants responsables de la production ou de l'hygiène/assainissement, 120 représentants APE/AME/COGES et 35 représentants des directions centrales) du système éducatif issus de 20 provinces ont été formés sur l'éducation nutritionnelle, l'hygiène/assainissement, la promotion des cantines endogènes, la participation communautaire et sur la mise en place et la promotion de jardins/vergers scolaires dans 120 écoles.

Par ailleurs, des appuis/conseils et des sensibilisations ont été faits et se poursuivent dans l'ensemble des provinces pour la promotion et la vulgarisation du dispositif de lave-mains dénommé « bidon à robinet à bascule ou TippyTap » qui est très pratique, économique, hygiénique et fabriqué à base du matériel local (moindre coût), en vue de la promotion du lavage systématique des mains au savon à l'école et dans les communautés pendant les moments critiques. Cette action entre également dans le cadre de la prévention de la maladie à virus EBOLA et des maladies liées aux mains sales et vient renforcer le dispositif déjà existant au niveau de certaines régions (Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins, Cascades et Sud-Ouest) appuyées par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) à travers les Comités de Gestion d'Écoles (COGES). Cet appui a consisté à la formation des encadreurs pédagogiques (375) des directeurs d'écoles (3 857) et des membres des COGES (14 294) ainsi 4 638 sessions de sensibilisation au profit de 356 551 bénéficiaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Beoog Biiga au Bam et au Sanmatenga, le CRS/CATHWEL a pu déparasiter et supplémer en micronutriments (fer et vitamine A). 156 000 élèves. En outre, pendant ces trois dernières années, 45 058 hommes et femmes ont été sensibilisés sur la santé- hygiène -nutrition à travers les théâtres fora, 3 200 enseignants ont été formés en santé hygiène et nutrition, 2 256 parents d'élèves sensibilisés sur la santé, l'hygiène et la nutrition, 3 492 dispositifs de lave mains pratiques, facile à entretenir et durable (modèle Tippy Tap) ont été installés dans les écoles. Par ailleurs, durant cette même période, 2 781 cantinières ont été formées sur la sécurité sanitaires des aliments et les bases de la nutrition, 50 kits de premiers soins distribués dans les écoles pilotes accompagnés d'une formation de 500 personnes (enseignants, parents et élèves), 3 490 jeux et 17 450 posters sur l'hygiène et l'assainissement ont été distribués dans toutes les écoles pour l'apprentissage des élèves et environ 23 000 livres sur la nutrition distribués dans les écoles.

Quant aux infrastructures socio-éducatives et sanitaires, la situation n'est pas reluisante. En effet, en 2014/2015, seulement 20,04% d'écoles (2772) disposent de lave-mains fonctionnels, 42,96% (5942) de forages fonctionnels et 73,39% (10150) de latrines souvent mal utilisées et mal entretenues. En matière de questions environnementales, un document de plaidoyer pour leur prise en compte dans les activités courantes des structures du MENA a pu être élaboré ainsi qu'un canevas de suivi-évaluation en collaboration avec la Direction du Suivi de la Réalisation des Infrastructures Educatives (DSRIE).

En ce qui concerne l’élaboration et la diffusion de modules sur les maladies à haute prévalence, l’activité est en cours de réalisation.

- **Résultat 1-7 :** La prévention et la prise en charge du VIH et du Sida en milieu scolaire sont effectives

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Lutte contre le VIH/SIDA (MENA)				
	Prise en charge des agents et des élèves affectés et ou infectés par le VIH SIDA (au primaire)	1	12 000	240 personnes soutenues économiquement
	Sensibilisation des élèves et des maîtres sur le VIH SIDA (au primaire)	1	63 064	40 rapports de sortie
	Formation des parents, élèves et enseignants sur le VIH/SIDA (au primaire)	1	15 000	310 kits
	Campagnes pour le conseil dépistage volontaire (au primaire)	1	15 000	65 personnes formées
Lutte contre le VIH/SIDA (MESS)				
	Confection d’outils de sensibilisation contre le VIH et autres maladies à haute prévalence au post-primaire et au secondaire	1	2 989,473	Maquette des outils conçus
	Formation des formateurs régionaux et d’enseignants en santé nutrition et VIH/SIDA selon l’APC au post-primaire et au secondaire	1	13 878, 886	35 formateurs formés

Dans le cadre de la prévention et la prise en charge du VIH et du Sida en milieu scolaire, les activités programmées au primaire au titre de l’année 2015 ont plus ou moins réalisées. Ainsi, 240 Personnes (élèves et agents) vivant avec le Virus Immunodéficience humaine au MENA ont reçu un soutien socio-économique. En outre, 40 campagnes d’information et de sensibilisation pour le conseil dépistage volontaire dans 40 écoles publiques et privées de formation des enseignants du primaire ont été réalisées. Aussi, 5 membres de la cellule de coordination, 32 formateurs non formés, 19 CCEB, 20 Directeurs de CEG transférés et 30 Directeurs d’école du primaire ont été formés sur différents aspects liés au VIH/SIDA et 310 kits ruban rouge d’éducation à la prévention des IST/VIH/Sida ont été acquis au profit des CEB et écoles ayant bénéficié de la formation. Au post-primaire et au secondaire, des boîtes à images ont été conçues et reproduites pour les sensibilisations contre le VIH et autres maladies à haute prévalence et 35 encadreurs pédagogiques sur 65 prévus soit 53,84% ont été formés en santé nutrition et VIH/SIDA. Cela s’explique par le fait que le budget a été réajusté et ne pouvait plus prendre en compte le nombre prévus au départ.

Tableau V-11 : Indicateurs sur la prise en charge des personnes affectées/infectées par le VIH/Sida

Indicateurs	2012/2013	2013/2014	2014/2015		
	2013	2014	2015		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre d’OEV de l’éducation de base ayant bénéficié de prise en charge (soutien à la scolarisation, etc.)	33 000	ND	0	0	0
Nombre d’OEV du primaire ayant bénéficié de prise en charge	ND	350	0	0	0
• Pourcentage d’élèves ayant bénéficié de prise en charge au primaire	-	46,25%			
Nombre d’enseignants ayant bénéficié de prise en charge	ND	133	240	240	0
• Pourcentage d’enseignants ayant bénéficié de prise en charge	-	66,50%		100%	0
Nombre de campagnes de sensibilisations organisées au profit des enseignants et encadreurs du MENA	ND	20	40	40	0

Source : CMLS/MENA

Les 240 PV VIH programmés ont pu être pris en charge par contre les OEV n’ont pas été pris en charge par manque de ressources financières.

- **Résultat 1-8 :** Les moyens d'accéder à de meilleures prestations sociales à tous les niveaux ont été offerts

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers de FCFA)	Livrables fournis
Infrastructures et approvisionnement en vivres (MENA)				
	Achat de vivres pour cantines	1	19 005 000	31 461, 21 tonnes
	Transport des vivres	1	1 113 593	contrat signé
	Subvention aux cantines endogènes	1	220 000	Non réalisé
	Autres (transport des vivres)	1	779 781	contrat signé
Infrastructures et approvisionnement en vivres (MESS)				
	Achat de vivres pour cantines (post-primaire et secondaire)	1	2 774 614	Réalisé

En 2015, le CRS a signé un nouvel accord d'un montant de 9 milliards 311 millions pour la période 2015 à 2018. Au cours de la même année, l'Etat a été également accompagné dans la dotation des écoles en vivres par d'autres partenaires comme Fonds Enfants qui a utilisé 1 337,24 tonnes de denrées (maïs, riz, huile, haricot, poisson sec) pour doter 320 écoles dans le Sud-Ouest, l'Est et le Centre-Est et l'ONG EDUCA qui a doté 70 écoles du Yatenga avec 200,58 tonnes de denrées (riz, huile, poisson sec et soumbala). Un accent particulier est mis sur la mise en place et la promotion de la cantine endogène dans leurs zones d'intervention.

En ce qui concerne le transport des vivres dans les écoles, certains transporteurs ont satisfait à leur obligation mais dans les zones où il y a eu des défaillances, les parents ont été sollicités pour enlever les vivres de leurs écoles.

En termes d'acquisition de vivres au titre de 2015, au total, 31 461,21 tonnes de vivres sont en cours de livraison au profit du primaire d'un montant global de 12 613 229 207 FCFA dont 12 071 798 707 FCFA du budget de l'Etat (appels d'offres ouverts et convention SONAGESS) et 541 430 500 FCFA du CAST. Le reliquat sera utilisé pour de nouvelles acquisitions en 2016.

S'agissant de la subvention aux cantines endogènes, la mise à disposition de ressources aux COGES à titre expérimental n'a pas connu un démarrage effectif. Les réflexions sont en cours pour mieux cerner les contours de l'activité mais des échanges sont également faits avec l'Union nationale des Producteurs de riz du Burkina (UNAPBR) sur leurs contributions à approvisionner les cantines scolaires à base des denrées locales (riz, niébé, farine de maïs).

Entre autres actions en appui aux activités d'amélioration de la gestion des cantines scolaires, les capacités des contrôleurs CEB et provinciaux ainsi que des gestionnaires des magasins ont été renforcées, le suivi-contrôle de la gestion des vivres scolaires réalisés et des dépenses liées à la gestion et à l'entretien des magasins des vivres.

Tableau V-12 : Indicateurs de mesure des prestations sociales

Indicateurs	Années					
	2012/2013		2013/2014		2014/2015	
	2013	2014	2015			
			Prévu	Réalisé	Ecart	
Nombre d'écoles dotées en vivres	11385	12 311	13 070	11 540	-1 530	
Nombre de cantines fonctionnelles	11385	12 311	13 070	11 540	-1 530	
Nombre d'élèves bénéficiaires de rations alimentaire	2 466 379	2 677 142	2 706 803	2 520 376	-186 427	
Nombre de COGES subventionnées	0	0	0	0	0	

Source : DAMSSE

Au titre de l'année scolaire 2014/2015, 11 540 écoles primaires sur 13 070 écoles ont été dotées en vivres par l'Etat et le PAM, soit un taux de couverture de 88,29%. Au total, 33 586,1 tonnes de vivres sur 40 992,74 tonnes prévues, ont été distribuées dans les écoles, soit un taux de réalisation physique de 81,93% avec 2 520 376 élèves bénéficiaires, ce qui donne un taux de couverture de 93,11%. Les vivres de l'année N arrivent dans les écoles généralement vers la fin de l'année scolaire.

Au post-primaire et au secondaire, pour l'année scolaire 2014-2015, 702 établissements scolaires ont été approvisionnés en vivres sur 959 établissements programmés soit un taux de couverture de 75,50% pour une quantité totale de 2 400, 158 tonnes de denrées (riz, haricot, pâtes, huile, tomate et sardine) avec 7 398 938 plats servis. Ce taux de couverture est dû au fait que certains établissements du post-primaire n'ont pas pu enlever leurs dotations pour manque de ressources car la priorité était de préfinancer les vacances. Il importe de noter également que tous les établissements du post-primaire n'ont pas pu être programmés (45%) car les quantités disponibles étaient insuffisantes et même on constatait des ruptures au niveau de certaines denrées (huile, pâtes alimentaires et sardines).

En 2015, sur une prévision de trois milliards (3 000 000 000 FCFA) au total 2 744 614 000 FCFA ont été dépensés au profit des cantines. Mais il faut signaler que ce montant englobe l'achat et le transport des vivres ainsi que l'hébergement et la restauration des déplacées du baccalauréat.

• Résultat 1-9 : L'égalité et l'équité d'accès sont respectées pour tous les enfants de six-seize ans

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Sensibilisation à la scolarisation des filles				
	<i>Campagne de sensibilisation à la scolarisation des filles</i>	1	100 000	
	○ <i>Promotion de l'éducation des filles</i>		50 000	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et mise en œuvre de plans intégrés de communication (PIC) pour le changement de comportement dans les provinces du Yagha et de l'Oudalan ; Financement acquis (50% de réalisation) • Organisation du 2ème forum national des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation des filles ; Financement acquis (50% de réalisation) • Formation des Répondants et Répondantes/DPEFG sur leurs rôles et attributions ; 59 RDPEFG formés. Rapports de formation disponible • Formation des cadres (DRENA, DPENA, membres de la cellule genre) sur la budgétisation sensible au genre.
	○ <i>Protection des filles dans le secteur éducatif</i>		30 000	<ul style="list-style-type: none"> • En cours de réalisation ; Financement acquis (48%)
	○ <i>Organiser des cours d'appui spécifiques aux filles</i>		20 000	<ul style="list-style-type: none"> • En cours de réalisation ; Financement acquis (40%)
Prise en charge des frais de scolarité des filles				
	○ <i>Appui aux actions de maintien dans le système éducatif (subvention à la scolarisation des filles, distribution de rations sèches en faveur des filles)</i>	1	70 000	Réalisé
	○ <i>Campagne de sensibilisation à la scolarisation des filles (au post-primaire et au secondaire)</i>	1	18 000	Réalisé
Maintien des filles dans le système éducatif				
	Subvention à la scolarisation des filles		404 000	

○ Répartition de la subvention des cotisations des filles nouvellement inscrites aux CP1 par province	1	242 649	Réalisé (100%)
○ Appui aux AME pour la réalisation d'AGR en faveur de la scolarisation des filles	1	135 924	Réalisé (100%)
○ Suivi des cotisations des filles de 2012 – 2013	1	3 427	Financement acquis (40%)
○ Appui au fonctionnement des MCJF	1	22 000	Réalisé (100%)
Autres appuis à la scolarisation des filles			
○ Réalisation d'une étude sur les stéréotypes sexistes en milieu scolaire, assortie d'un plan d'action	1	50 000	Non réalisé

Pour rendre effectif le respect de l'égalité et l'équité d'accès pour tous les enfants de 6 à 16 ans, deux principales activités ont été identifiées : la sensibilisation à la scolarisation des filles et le maintien des filles dans le système éducatif.

Au titre de la sensibilisation à la scolarisation des filles, on note trois niveaux de résultats : (i) la promotion de l'éducation des filles, (ii) la protection des filles dans le secteur éducatif, (iii) l'organisation des cours d'appui spécifique aux filles.

En ce qui concerne le maintien des filles dans le système éducatif, la mise en œuvre de la subvention à la scolarisation des filles a enregistré les résultats suivants : un taux d'exécution de 100% pour (i) « la répartition de la subvention des cotisations des filles nouvellement inscrites aux CP1 par province », (ii) « l'appui aux AME pour la réalisation d'AGR en faveur de la scolarisation des filles » et (iii) « l'appui au fonctionnement des Maison Communautaire de Jeunes Filles ».

Au niveau des autres appuis à la scolarisation des filles, « l'étude sur les stéréotypes sexistes en milieu scolaire, assortie d'un plan d'action » n'a pas été réalisée.

Tableau V-13 : Indicateurs sur l'égalité d'accès et l'équité

Ordre d'enseignement	Indicateurs	Années				
		2012/2013		2013/2014	2014/2015	
		2013	2014	2015		
				Prévu	Réalisé	Ecart
Education préscolaire	Indice de parité Taux de préscolarisation	1,03	1,02	1	1,03	+0,03
Enseignement primaire	Indice de parité TBA F/G	0,99	0,96	1	0,95	-0,05
	Indice de parité TBS F/G	0,99	1,01	1	1	0
	Indice de parité TAP F/G	1,01	1,07	1	1,07	+0,07
Enseignement post-primaire	Indice de parité TBA F/G	0,66	0,93		ND	
	Indice de parité TBS F/G	0,81	0,85		ND	
	Indice de parité T Ach F/G	0,83	0,84		ND	

Sources : Annuaire du MASSN, DGESS/MENA et DGESS/MESS

Deux principaux indicateurs ont été retenus pour mesurer les progrès enregistrés dans l'égalité d'accès et l'équité dans l'éducation : les indices de parité au sexe au niveau de l'accès (TBA), et de la couverture (TBS).

L'évolution de ces indices est différente d'un sous-cycle à l'autre de l'éducation de base.

Au préscolaire, en 2014-2015, l'indice de parité au sexe du taux de préscolarisation est de 1,03. Il affiche la même valeur qu'en 2012-2013. Entre 2013-2014 et 2014-2015 cet indice a baissé de 0,1 point.

Au niveau de l'enseignement primaire, l'indice de parité au sexe du TBA est de 0,95 en 2014-2015. Cet indicateur est en constante baisse depuis 2012-2013 et 2014-2015. Il a baissé de 0,3 points entre 2012-2013 et 2013-2014 et de 0,1 point entre 2013-2014 et 2014-2015.

Quant à l'indice de parité au sexe du TBS, il est passé de 0,99 à 1,01 entre 2012-2013 et 2013-2014, soit une augmentation de 0,02 points. Avec un indice parité au sexe du TBS supérieur à 1 en 2013-2014, cela signifie que la tendance traditionnelle d'une inégalité de scolarisation en faveur des garçons s'est inversée pour tourner une fois à l'avantage des filles. L'égalité parfaite entre garçons et filles est atteinte en 2014-2015 avec un indice de parité au sexe du TBS de 1 point.

- **Résultat 1-10 :** Les responsabilités dans l'expansion, la qualité, la gestion et le pilotage du système éducatif de base sont assumées par chaque partie prenante

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers de FCFA)	Livrables fournis
Développement de l'éducation parentale				
	Actions pour la résorption des disparités dans les communes prioritaires :	2	77 200	Non réalisée
	- <i>Soutien à la mise en œuvre des PA des 10 communes prioritaires</i>		70 000	
	- <i>Utilisation du référentiel de qualité pour l'éducation de base dans les communes prioritaires (opérationnaliser à travers une matrice de suivi des indicateurs de qualité et former les acteurs pour l'identification d'actions de remédiation)</i>		7 200	Rapport disponible
	Autres	1	50 000	Non réalisé
Dynamisation de la participation des COGES/APE/AME				
	Autres			Non réalisé
	- <i>Mise en œuvre de la stratégie de mobilisation sociale</i>	1	50 000	

Pour le « soutien à la mise en œuvre des PA des 10 communes prioritaires », les plans d'action élaborés et les Fonds mis à la disposition des DPENA abritant les communes prioritaires, des fiches d'activités sont élaborées et transmises à la DGESS.

Quant à « l'utilisation du référentiel de qualité pour l'éducation de base dans les communes prioritaires (opérationnaliser à travers une matrice de suivi des indicateurs de qualité et former les acteurs pour l'identification d'actions de remédiation) », cette activité est réalisée.

L'activité relative à « Sensibilisation des populations à participer au programme d'éducation parentale » n'a pas été totalement réalisée. Elle comporte trois actions. Celles portant sur « Des séances de sensibilisation ont été tenues au niveau CEB » et « Tenue de séances de sensibilisation dans les CEB » sont réalisées. La troisième « Mise à disposition du programme d'éducation parentale aux parents » n'est pas exécutée.

En matière de dynamisation de la participation des COGES/APE/AME, la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation sociale est réalisée à 70%.

Dans le cadre du projet PACOGES, la réalisation des activités s'est focalisée sur les axes fondamentaux de la stratégie que sont (i) la sensibilisation, (ii) le renforcement des capacités des acteurs, (iii) le suivi des COGES. Par ailleurs, l'évolution de la mise en place des COGES est indiquée dans le tableau V-14.

Tableau V-14 : Indicateurs sur la mise en place des COGES

Désignation	Années scolaires/ Années civiles				
	2012/2013		2013/2014	2014/2015	
	2013	2014	2015		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de COGES existants	2 792	3 264	-	8 563	-
Nombre de COGES à mettre en place	-----	-----	5 970	5 300	670
Nombres de Coordinations Communales de COGES	52	50	15	15	Néant

Source : PACOGES

Une analyse des écarts en 2014/2015 est due au fait que l'année 2014 a connu la mise en place dans quatre régions uniquement notamment la Boucle du Mouhoun, les Hauts- Bassins, le Sud- Ouest et les Cascades avec 3 264 COGES. Par contre six régions que sont le Sahel, l'Est, le Nord, le Centre, le Centre-Ouest et le Centre-Sud ont été touchées. Sur une prévision de 5.970 écoles primaires, 5300 COGES ont été mis en place soit un taux de 88,77 %. (Cf. tableau V-14). Cela pourrait s'expliquer d'une part par l'existence des COGES fusionnés lorsqu'il s'agit des écoles regroupées au sein d'une même aire géographique et d'une part malgré la sensibilisation, le refus de certains promoteurs privés à mettre en place les COGES dans leurs structures. En somme de 2009 à 2015 la mise en place des COGES dans toutes les écoles primaires du Burkina Faso a été effective soit environ 11 356 COGES sur 12 000 prévus avec un taux satisfaisant de 94,63%.

En termes de perspectives, le MESS a créé un projet dénommé « Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'éducation » sur l'accord signé entre la Banque Mondiale et l'Association Internationale de Développement qui interviendra au niveau du préscolaire, du post- primaire et du secondaire. Il se basera sur le modèle de COGES développé par le PACOGES pour l'adapter au contexte avant de le vulgariser.

• **Résultat 1-11 : Les enfants ESH sont pris en charge dans le système éducatif de base**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers F FCA)	Livrables fournis
Appui à l'éducation des enfants à besoins spécifiques				
	Autres appuis :	1	47 000	
	○ Suivi de l'éducation inclusive dans les structures intégrées/inclusives	1	12 000	<i>Suivi de l'éducation inclusive dans les 09 régions</i>
	○ Supervision des évaluations scolaires des enfants en situation de Handicap	1	35 000	<i>Identification des candidats aux examens au primaire et au post primaire</i> <i>Atelier de réflexion sur les conditions de participation des ESH aux examens au primaire et au post primaire</i> <i>Atelier d'échanges avec la DECEB et l'OCECOS sur les conditions d'examen des ESH du primaire et du post primaire</i> <i>Suivi des évaluations du 2ème trimestre</i> <i>Appui à l'UN-ABPAM pour les évaluations des candidats déficients visuels (s'exprimant en braille) aux examens scolaires</i> <i>Supervision des examens</i>

Les activités d'appuis à l'éducation des enfants à besoins spécifiques programmées au titre du budget CAST 2015 ne sont pas réalisées. La raison se trouve dans l'impossibilité de débloquer les ressources du fait qu'elles étaient logées dans la rubrique « Matériel et mobilier » par erreur lors des programmations budgétaires. En effet, ces activités étaient inscrites au niveau du titre 3 relatif aux

dépenses de fonctionnement à l'article 24, paragraphe 244 dans la rubrique 199 liées aux « autres Matériel-outillages techniques », ce qui a occasionné des difficultés dans le déblocage au regard de la nature de ces activités.

Pour corriger cet état des faits, ces activités qui ont été reportées en 2016. Il est donc urgent de prendre des mesures diligentées pour le suivi rigoureux des activités programmées pour l'atteinte des objectifs escomptés en matière d'éducation inclusive.

Au-delà des activités inscrites dans le PA 2015 du MENA, certaines activités ont été réalisées avec l'appui technique et financier des partenaires, notamment : i) la finalisation et la validation de la Stratégie Nationale de Développement de l'Education Inclusive (SNDEI), ii) l'élaboration de manuels et guides sur la basse vision, le sport inclusif et la déficience intellectuelle iii) la tenue de 3 rencontres du Comité de Suivi Technique et d'Exécution (CSTE) et 1 rencontre du CNP du projet éducation inclusive; iv) le suivi de l'introduction du module sur l'Education Inclusive dans les 7 ENEP, v) la tenue de l'atelier de réflexion sur la stratégie de prise en charge des apprenants malvoyants (Basse vision), vi) la sensibilisation des acteurs pour la scolarisation des filles dans les provinces du Ganzourgou et du Namentenga, vii) le suivi scolaire des élèves en situation de handicap et en difficultés d'apprentissage dans 6 Classes Transitoires d'Inclusion scolaire (CTIS) et 10 Classes Inclusives (CI) de la CEB de Garango I et II, viii) la mise en place de 2 commissions communales (Bani et Dori) pour la mise en œuvre de l'EI dans la commune, ix) le renforcement des capacités des acteurs en EI, l'édition de 3 numéros du journal EPT, x) le financement d'un stage de 4 semaines en France sur la déficience intellectuelle pour un agent de la DEI xi) le soutien institutionnel à la DEI en équipement (chaises, tables, photocopieur et vidéoprojecteur, etc.).

Tableau V-15 : Indicateurs sur la prise en charge des ESH

Indicateurs	Années		
	2012/2013	2013/2014	2014/2015
	2013	2014	2015
Nombre de CTIS	8	8	8
Nombre d'enfants en situation de handicap (ESH) de 6 à 11 ans	31 177 ⁵⁷	8 665	ND
Nombre d'ESH inscrits au primaire	13 406	1 830 ⁵⁸ (dont 798 filles)	ND
Nombre d'ESH inscrits au post-primaire	5 463 (dont 2 773 filles)	4 672 ⁵⁹ (dont 2 389 filles)	-

Source : Recensement général des enfants handicapés- (RGEH-2013), DGESS-MESS, DEI

Le nombre de CTIS n'a pas évolué au cours des trois dernières années. Quant au nombre total d'ESH, les statistiques ne sont pas encore disponibles. Une fiche d'enquête a été conçue à cet effet et les données sur les ESH ont été collectées par la DGESS/MENA. Cependant, le traitement de ces données n'est pas encore effectué.

Au post primaire le nombre d'ESH inscrits à l'école est passé de 4 401 en 2012 à 5463 en 2013 puis à 4 672 en 2014 soit un taux d'accroissement moyen annuel de 3%.

L'absence de statistiques officielles sur les ESH au niveau national (préscolaire, primaire et post-primaire) ne permet pas de mieux appréhender la problématique du handicap en milieu scolaire.

⁵⁷ Recensement général des enfants handicapés- (RGEH-2013), octobre 2014

⁵⁸ Suivi de l'éducation inclusive dans 09 régions (Boucle du Mouhoun, Centre, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Ouest, Hauts-Bassins, Nord, Plateau central et Est) dans 72 écoles.

⁵⁹ Données de l'annuaire statistique 2012, 2013 et 2014 du MESS

- Etat de mise en œuvre des recommandations de la troisième MCS

Tableau V-16 : Etat de mise en œuvre des recommandations de la troisième MCS

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle						
	1.1. Elaborer la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives en prenant en compte la problématique de l'entretien et de la réhabilitation/réfection.	DSRIE	4ème MCS	Document de stratégie nationale adopté.	La DSRIE devient la structure responsable de la mise en œuvre de cette recommandation	<ul style="list-style-type: none"> -Impliquer les principales structures concernées dans la réalisation de l'étude -Poursuivre le recrutement du consultant pour la réalisation de l'étude. 	Réalisée
						<p>Le processus de recrutement est à l'étape de l'ouverture des offres financières.</p> <p>Une seule offre a été reçue, mais la commission a constaté une contradiction entre le dossier technique et le dossier financier.</p> <p>Ce qui a occasionné une suspension des travaux pour prendre l'avis du bailleur.</p> <p>Une rencontre de négociation avec le consultant a eu lieu le 29 décembre 2015 pour une révision des offres financières.</p> <p>A la suite de cette révision des offres financières, le projet de contrat a été élaboré pour signature.</p>	
						<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser l'étude - Valider les résultats de l'étude 	<p>Non réalisée</p> <p>Non réalisée</p>

					- Examiner la possibilité de signature des conventions entre les communes bénéficiaires des infrastructures et les structures faîtières des tâcherons	Non réalisée
1.2. Suivre et évaluer les dix plans d'action communaux expérimentés en 2015 pour affiner le traitement des questions de disparités.	DGESS	4 ^{ème} MCS	<ul style="list-style-type: none"> - Document de rapport de suivi disponible - Document d'évaluation des plans communaux disponible. 	Activité à pérenniser	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre les mises à disposition des ressources - Suivre les activités menées - Elaborer une méthodologie de suivi et des indicateurs de suivi 	<p>la mise à disposition des ressources est maintenant effective pour toutes les dix communes prioritaires identifiées (4 communes dans la région de l'Est, 4 communes dans la région du Sahel, 1 commune dans la région des cascades et 1commune dans la région du Sud-Ouest).</p> <p>Pour le suivi de la mise en œuvre des activités, des dispositions ont été prises pour que les DRENA concernées annexent à leurs rapports trimestriels le niveau d'exécution des plans d'action des dix communes prioritaires.</p> <p>Compte tenu des retards enregistrés dans la mise à disposition des ressources, les bilans ne sont pas encore disponibles mais certaines communes sont très avancées dans la mise en œuvre des activités.</p>

V.2 Programme 2 : Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle

Le plan d'action 2015 a prévu plusieurs actions d'amélioration de la qualité des enseignements/apprentissages dans l'éducation formelle. Un accent particulier a été mis sur l'expérimentation du curriculum de l'éducation de base et la fourniture des intrants pédagogiques (manuels, fournitures, consommables scolaires, matériels didactiques) aux acteurs de l'éducation. Le tableau V-17 présente le niveau de réalisation des activités par sous-programme.

Tableau-V-17 : Niveau de réalisation des activités par sous-programme

Sous-programmes	Taux de réalisation	
	2014	2015
1. Formation initiale et continue du personnel	80%	75%
2. Développement et révision des curricula et programmes d'enseignement / formation	85%	76%
3. Promotion du bilinguisme et du multilinguisme	83%	70%
4. Amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'apprenant	80%	55%
TOTAL	82%	69%

Source : Bilan annuel des activités du MENA, gestion 2015.

Le taux global d'exécution du programme « amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle » est de 69% en 2015 contre 82% en 2014. Ce résultat se justifie en partie par la situation sociopolitique (insurrection populaire de 2014 et coup d'Etat manqué de 2015, élections) qui a entraîné des régulations d'office au niveau du budget de l'Etat.

Ainsi, certaines activités phares n'ont pu être réalisées telles que les visites de classe au post-primaire (0%), la formation des futurs encadreurs pédagogiques de l'ENS/UK sur l'approche ASEI-PDSI (0%) et d'autres l'ont été partiellement, il s'agit de la conférence des encadreurs pédagogiques du post-primaire (50%), la dotation des écoles bilingues et des collèges multilingues spécifiques en matériel didactique (40%), la production des résultats des acquis scolaires par région et province (20%). Les faibles taux de réalisation des activités en 2015 ont eu des répercussions sur la qualité des enseignements/apprentissages.

• Résultat 2-1 : Le personnel enseignant qualifié de l'éducation de base est disponible

Activités	Sous activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Construction et équipement des infrastructures de formation				
	Equipement établissements de formation des enseignants du primaire	1	9 924	Acquisition de mobiliers sur ressources propres des ENEP
	Autres actions d'amélioration de la formation initiale	1	60 000	Rapport d'étude sur la transformation des ENEP en INAFEEB disponible
	Subvention de fonctionnement	1	2 017 142	2 800 bourses accordées aux élèves enseignants
	Autres transferts courants	1	3 236 301	ENEP de Tenkodogo en construction

Les établissements de formation des enseignants du primaire ont été équipés en tables bancs et mobiliers de bureau sur ressources propres des ENEP. Ces équipements ont contribué à améliorer la qualité de la formation initiale des élèves maîtres.

L'équipement de l'amphithéâtre de 700 places de l'IDS est acquis en attendant la finition du bâtiment intérieur programmée pour fin février 2016. L'achèvement de l'amphithéâtre va permettre d'accroître le nombre de professeurs formés qui passe de 600 à 700 à la rentrée scolaire 2016-2017.

L'étude sur la transformation des ENEP en INAFEEB a proposé trois scénarios. Le premier scénario propose la mise en place d'institut à statut universitaire avec le baccalauréat comme diplôme d'entrée et une durée de formation de trois ans sanctionnée par une licence professionnelle. Ce type d'institut a aussi pour vocation de faire de la recherche en éducation.

Le second propose un institut à statut professionnel avec le baccalauréat comme diplôme d'entrée et une durée de formation de trois ans sanctionnée par un diplôme professionnel. Les deux types d'instituts auront pour mission de former des enseignants de l'éducation de base avec une option par niveau éducatif.

Le troisième scénario propose également un institut à statut professionnel avec le baccalauréat ou le BEPC comme diplôme d'entrée avec une durée de formation de trois ans sanctionnée par un diplôme professionnel. Dans ce cas de figure, les entrants titulaires du Bac pourront opter pour le préscolaire, le primaire ou le post-primaire à partir de leur deuxième année de formation. Quant aux entrants titulaires du BEPC, leur choix ne peut concerner que le préscolaire ou le primaire.

Les trois scénarios de transformation des ENEP en INAFEEB ont été soumis au comité de pilotage de l'étude. Après avoir évalué les avantages et les limites de chaque scénario, le choix a été porté sur le troisième scénario.

Le scénario ainsi développé est assorti d'un plan de communication et d'un plan de renforcement des capacités. Il sera présenté au comité technique puis au comité de pilotage en avril 2016 pour adoption, à l'issue de quoi il sera présenté en conseil des ministres.

La subvention accordée aux établissements de formation par l'Etat a une double destination. Les bourses octroyées aux élèves maîtres boursiers proviennent de cette subvention ainsi que les charges de fonctionnement liées à l'eau, l'électricité, les fournitures et consommables de bureau.

Les autres transferts courants sont destinés aux nouveaux investissements opérés dans les établissements de formation initiale. A ce titre, pour accroître l'offre publique de formation initiale, il est programmé la construction de l'ENEP de Tenkodogo dont les travaux ont débuté en juillet 2015.

Tableau V-18 : Evolution des indicateurs du personnel enseignant

Année académique	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	
	Année civile	2012	2013	2014	2015
		Prévu	Réalisé		
Nombre d'enseignant du préscolaire formés dans les INFTS	-	151	137	180	169
Nombre d'élèves-maîtres formés dans les ENEP et dans les EPFEP	7 600	8 204	11 300		13186
Nombre d'élèves-professeurs formés à l'IDS et à l'ENS/UK	466	1895	466	1850	1306
Nombre d'élèves formateurs et de conseillers en jeunesse, formation professionnelle et emploi formés à l'INJEPS et à l'ENAM	-	170	79		171
Taux de réussite au CAP/CEG	97,65	98,31	96,75		

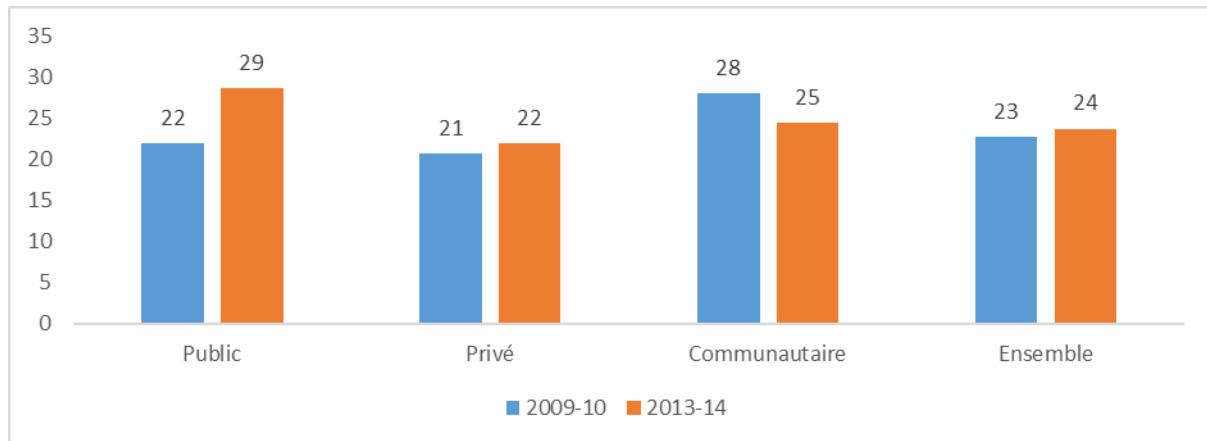
Pour satisfaire les besoins en personnels qualifiés, des recrutements ont été effectués dans les écoles professionnelles de formation initiale.

Au préscolaire, sur une prévision de recrutement de 180 agents à former à l'INFTS, 169 personnels ont été recrutés composés de 70 éducateurs de jeunes enfants (EJE) et de 99 moniteurs d'éducation de jeunes enfants (MEJE).

Le taux d'encadrement au préscolaire s'établit en moyenne à 24 enfants pour 01 personnel d'encadrement. Ce ratio est en deçà des normes d'éducation de la petite enfance au Burkina Faso qui recommandent un ratio de 35 enfants pour un (01) personnel d'encadrement dans le préscolaire privé et le public et 30 enfants pour (01) personnel d'encadrement dans le préscolaire communautaire.

Ce faible taux d'encadrement est inhérent à une insuffisance de l'offre d'éducation préscolaire qui reste le privilège d'une infime minorité de la population. Un des principaux objectifs du continuum de l'éducation de base étant d'offrir un enseignement de qualité à tous les enfants de 3 à 16 ans, il est impératif qu'une stratégie/politique de développement (accès, personnel qualifié et disponible) de ce sous ordre d'enseignement soit mise en place en vue de rendre le continuum effectif à tous les niveaux de l'éducation de base. Le graphique 4 donne le taux d'encadrement par type de structures de 2010 à 2014.

Graphique 4 : Taux d'encadrement au préscolaire selon le type de structure, 2010 et 2014



Source : Données d'enquêtes auprès des structures préscolaires

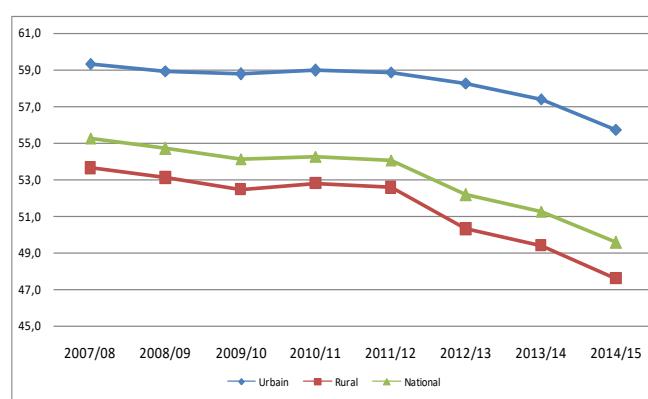
Les sept écoles nationales d'enseignants du primaire (ENEP) ont effectué leur rentrée académique 2015/2016. Au total, 2800 stagiaires sont en phase théorique (1ère année) et le même effectif en phase de stage pratique (2ème année).

Au niveau de l'offre privée de formation des enseignants du primaire, 132 EPFEP ont effectué leur rentrée scolaire le 1^{er} octobre 2015 sur les 146 qui disposent d'autorisation d'ouverture. Les effectifs des EPFEP en 1^{ère} année de formation sont de 10 386 contre 6 579 en 2014. L'effectif des élèves maîtres en stage pratique (2^{ème} année) est de 6 459 en 2015 contre 4 408 en 2014.

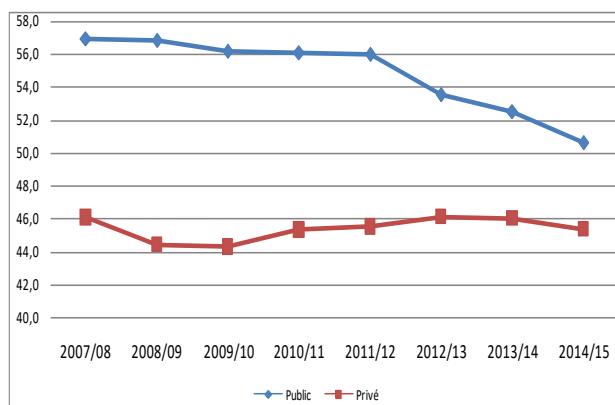
Tous ces recrutements ont une incidence sur le taux d'encadrement au primaire. Au cours de l'année scolaire 2014/2015, le taux d'encadrement est de 49,6 élèves par enseignant pour une cible de 50. Ce taux a connu une baisse de 1,7 point par rapport à l'année précédente (51,3 élèves par enseignant). Cette baisse concerne aussi bien le milieu urbain (55,8 élèves par enseignant contre 57,4 en 2013/2014) que le milieu rural (47,6 élèves par enseignant contre 49,4 en 2013/2014).

Évolution comparée du taux d'encadrement

Milieu de résidence



Statut de l'école



Les communes prioritaires enregistrent un taux d'encadrement faible et en dessous de l'objectif national fixé à 50 élèves par enseignant. En effet, ledit taux est de 39,7 élèves par enseignant dans ces dernières contre 54,8 élèves dans les autres communes. Les activités de sensibilisation doivent se renforcer au niveau des communes prioritaires pour une rentabilisation des investissements réalisés.

Suivant le statut de l'établissement, le taux d'encadrement au niveau du public a enregistré une baisse, comparé à celui de l'année précédente (50,6 contre 52,5). Ce taux reste largement supérieur à celui du privé qui a connu une hausse ces deux dernières années (46,0 contre 45,3). Sur la période 2007/2008 à 2014/2015, le taux d'encadrement a connu une baisse de 5,7 points.

Le taux d'encadrement au niveau national (49,57 élèves par enseignant) cache d'énormes disparités au niveau régional. Le taux d'encadrement des élèves varie entre 37,6 élèves par enseignant dans le Sahel à 59,9 dans les Hauts-Bassins. Parmi les treize régions, on dénombre cinq qui ont un taux d'encadrement supérieur à 52 élèves par enseignant, il s'agit de la région du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Centre-Sud et des Hauts-Bassins.

Il convient de noter que dans ce contexte de disparités aussi bien géographiques que démographiques, une lecture et une exploitation prudentes du faible ratio d'encadrement doivent être faites. En effet, celui-ci ne doit pas être considéré systématiquement comme un critère de qualité, car il masque également la question des effectifs pléthoriques dans les grands centres urbains et même dans certaines zones semi urbaines où il existe des classes à effectifs supérieurs à cent (100) élèves. Ce constat est encore plus accentué au post primaire où les larges effectifs sont souvent sources de conflits entre le corps enseignant et les responsables administratifs. Toute chose qui perturbe le bon déroulement des activités pédagogiques avec une répercussion néfaste sur la qualité de l'enseignement/apprentissage. La question des effectifs pléthoriques nécessite une étude plus affinée à travers une désagrégation poussée des données macros.

Au post-primaire, des recrutements ont été effectués pour les formations initiales dans les écoles de formation (IDS et ENS/UK). Deux cent soixante et neuf (269) élèves professeurs ont été recrutés pour être formés à l'IDS pour l'option CAP-CEG, tandis que mille cent trente et sept (1137) élèves professeurs ont été recrutés pour être formés à l'ENS/UK toute option confondue.

En outre, neuf cent dix-neuf (919) élèves-professeurs (CAPES/CAPET) et 679 élèves-professeurs (CAP-CEG/CAET) sont en formation à l'ENS-UK et à l'IDS. La capacité d'accueil de l'IDS antérieurement de 300 places, a été portée à 1000 avec la construction d'un amphithéâtre de 700 places. Pour ce qui est de l'ENS, elle dispose actuellement de 19 salles de cours d'une capacité 1030 places, d'un amphithéâtre de 500 places et de 8 ateliers de formation technique d'une capacité de 129 places. Sa capacité totale d'accueil est estimée ainsi à 1659 places. Si l'on se réfère aux effectifs de l'ENS/UK de 2014-2015 qui s'élevaient à 5 000 apprenants, on peut donc affirmer que la capacité est largement en deçà des besoins, d'où le recours à la location de salles de cours dans la ville.

Dans le but de renforcer le vivier d'enseignants, des autorisations d'enseigner sont délivrées chaque année aux cadres titulaires d'au moins d'un diplôme universitaire. Pour l'année 2015, au total trois mille trois cent trente-deux (3332) attestations ont été délivrées dont cinq cent soixante-six (566) pour l'enseignement technique et professionnel. Les titulaires de ces autorisations sont considérés comme des enseignants potentiels.

Parmi ces cohortes de l'ENS/UK, on note 25 élèves inspecteurs et 65 élèves conseillers pédagogiques de l'enseignement secondaire. Le recrutement des nouveaux élèves-professeurs (CAP-CEG, CAET, CAPES, CAPET) et des encadreurs pédagogiques pour la rentrée 2015-2016 est prévu pour le 6 août 2015. Dans le cadre de la formation ouverte et à distance (FOAD) à l'IDS, la FOAD en licence professionnelle s'est poursuivie.

Le MJFIP a procédé au recrutement direct de 20 Conseillers en Emploi et en Formation Professionnelle, de 25 Assistants en Emploi et en Formation Professionnelle, de 20 Conseillers de Jeunesse et d'Education Permanente et de 25 Instructeurs de Jeunesse et d'Education Permanente.

Cette cohorte ira renforcer l'effectif de leurs collègues (au nombre de 81) en formation à l'INJEPS et à l'ENAM. Ce personnel en charge du pilotage du système de formation et du développement de l'ingénierie de la formation professionnelle reste largement insuffisant tant en quantité qu'en qualité au regard des perspectives de généralisation de la formation professionnelle à court terme.

La maîtrise du vivier d'enseignants du primaire, titulaires du titre de capacité requis, se révèle être un impératif. En effet, le potentiel actuel est fort de neuf mille neuf cent quatre (9904) enseignants qualifiés dans lequel l'Etat puisera seulement 2400 par le biais du concours de recrutement de l'année 2015. Au vivier restant de 7504 enseignants, il faut ajouter les douze mille huit cent vingt (12 820) enseignants qualifiés qui sortiront des différentes écoles de formation en 2016 soit un vivier global de vingt mille trois cent vingt-quatre (20 324) enseignants qualifiés.

Le potentiel virtuel étant déjà élevé et susceptible de pourvoir pleinement aux besoins pendant au moins les cinq prochaines années, l'Etat doit prendre les dispositions et mesures qui, dans un proche avenir, éviteront des revendications dues à un chômage technique des enseignants formés mais non engagés dans la fonction publique ou non employés dans le secteur privé.

• **Résultat 2-2 : Les compétences du personnel enseignant en classe sont renforcées**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
	Formation continue des personnels			
	Appui aux Groupes d'Animation Pédagogique des personnels d'éducation préscolaire	1	100 000	30 GAP réalisés avec l'appui de la commune de Ouagadougou 466 éducateurs et moniteurs formés en pédagogie générale 508 responsables formés sur la problématique de l'Education préscolaire 25 acteurs formés en micro-planification et suivi-évaluation
	Appui aux conférences pédagogiques par circonscription d'Education de Base	1	1 888 069	Conférences tenues dans 475 CEB et supervisées dans 53 CEB
	Organisation des visites pédagogiques	1	700 000	
	Acquisition de véhicules à quatre roues pour les visites des classes ; Acquisition de véhicules à deux roues pour les visites des classes ; Acquisition de carburant pour l'appui aux visites des classes ; Visites de classes		250 000 100 000 250 000 100 000	Marché pour l'acquisition de véhicules 4 roues liquide 32 motos type homme et 10 motos type dame acquises Carburant acquis 65 738 visites de classe organisées au primaire
	Formation continue des enseignants	1	201 000	

	<p><i>Formation des enseignants et des encadreurs et DE en éducation inclusive</i></p> <p><i>Formation des formateurs de l'ENS/UK et des ENEP</i></p> <p><i>Formation des encadreurs et des enseignants non encore formés en technique de gestion des CMG</i></p> <p><i>Formation et/ou recyclage des enseignants et encadreurs du post primaire en mesure et évaluation</i></p> <p><i>Accompagnement pédagogique des enseignants des CTIS et le suivi scolaire des élèves déficients auditifs des CEB</i></p> <p><i>Elaboration de nouvelles normes et de modalités d'organisation de l'évaluation en fin de niveau primaire</i></p>		30 000 30 000 15 000 100 000 6 000 20 000	<p><i>987 encadreurs et 141 enseignants ont été formés en EI</i></p> <p><i>Formation reprogrammée pour 2016</i></p> <p><i>100 encadreurs formés</i></p> <p><i>437 professeurs formés en mesure et évaluation</i></p> <p><i>Non réalisée</i></p> <p><i>Nouvelles normes et modalités élaborées</i></p>
	<p>Autres actions de formation continue</p> <p><i>Au post-primaire, tenue régulière des visites de classe, apporter un appui aux équipes disciplinaires pédagogiques, tenue de la conférence annuelle de l'Enseignement Secondaire ;</i></p> <p><i>Mettre en place de façon effective les PAI de l'enseignant et les PAC de l'école pour le primaire</i></p> <p><i>Mettre en œuvre un plan de remédiation par école basé sur l'exploitation des résultats par les CEB et les équipes pédagogiques des écoles</i></p>	1	130 000	<p><i>336 enseignants recyclés</i></p> <p><i>641 nouveaux professeurs formés</i></p> <p><i>280 directeurs de CEG formés</i></p> <p><i>170 surveillants généraux et économies et 641 professeurs de CEG formés</i></p> <p><i>Mise en place des PAI et PAC non encore effective car élaboration des nouveaux outils en 2016</i></p> <p><i>Non réalisée, reportée en 2016</i></p>

En appui au groupe d'animation pédagogique du préscolaire, 466 éducateurs et moniteurs ont été recyclés en pédagogie générale, 60 acteurs du préscolaire ont vu leur capacités renforcées en pédagogie sensible au genre. En outre, 508 responsables (CCEB, DPENA et DRENA) sont formés sur la problématique de l'éducation préscolaire tandis que 25 ont vu leurs compétences renforcées sur la micro-planification et le suivi-évaluation. Toutes ces actions ont contribué à l'améliorer la qualité de l'encadrement des tout-petits.

Par ailleurs, la commune de Ouagadougou, sur ressources propres, a contribué à organiser 30 GAP au profit des moniteurs et encadreurs intervenant dans les centres d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP).

Le Burkina Faso dispose en 2014 de près de 149 personnels d'Education de jeunes enfants. Ceux-ci sont, en principe, chargés de l'encadrement/formation, du suivi et de l'évaluation/contrôle du personnel d'encadrement, aussi bien dans les structures publiques que celles privées et communautaires. Les normes nationales établissent qu'il devrait y avoir 45 personnels d'encadrement de la petite enfance pour un inspecteur. Les données disponibles montrent que ce ratio est en 2014 estimé à 20 pour 1. Autrement dit, on note une pléthore du personnel de gestion/inspection dans le système. De ce fait, il y a lieu de rationaliser le recrutement.

Concernant les visites d'inspection au préscolaire, dans l'ensemble 66% des structures enquêtées déclarent avoir reçu une visite d'inspection au moins une fois durant les trois dernières années. Globalement, une structure sur trois dit n'avoir jamais fait objet d'inspection sur la période considérée pour des raisons organisationnelles. Quand on sait l'importance des visites techniques en matière de normalisation et d'harmonisation des pratiques professionnelles, on peut dire que la situation n'est pas du tout satisfaisante surtout au niveau du privé où les praticiens pour la plupart

n'ont pas reçu de formation professionnelle appropriée tout comme le niveau communautaire mériteraient davantage de soutien de la part des structures techniques de proximité que sont les Circonscription d'éducation de base.

Dans le cadre de la formation continue des enseignants du primaire, des conférences pédagogiques ont été organisées dans toutes les 475 CEB. Elles ont regroupé les enseignants en classe et ont traité de plusieurs thèmes liés à la pédagogie et/ou à la culture générale.

L'encadrement et le suivi pédagogiques des 59 097 enseignants titulaires de classe au primaire ont été assurés par 408 inspecteurs de l'enseignement du premier degré (IEPD), 721 conseillers pédagogiques itinérants (CPI) et 2 569 instituteurs principaux (IP). En effet, des visites de classes ont pu être effectuées grâce à l'acquisition de carburant pour les CEB à hauteur de 249 800 000 FCFA. L'acquisition de 10 motos type dame et de 32 motos type homme a permis de réduire les besoins en motos. Pour ce qui est des besoins exprimés en véhicules à quatre roues, le marché a été liquidé mais la livraison n'est pas encore faite.

Tous les stagiaires de l'ENS/UK déployés dans les DR/MESS ont bénéficié d'un suivi pédagogique et le suivi-conseils de tous les stagiaires de l'IDS a été assuré. Toutefois, des difficultés de financements de ces activités de suivi des stagiaires entraînent souvent des défaillances qui ont des répercussions sur la qualité de la formation des stagiaires. C'est ainsi que depuis un certain temps, la plupart des stagiaires de l'ENS/UK, n'ont qu'une visite de classe avant l'examen pratique.

Au post-primaire, par manque de moyens matériels et financiers, les visites de classe ont été sporadiques. Toute chose qui ne joue pas en faveur de la qualité de l'enseignement apprentissage.

La difficulté majeure est la non remontée au niveau central des données relatives aux suivis pédagogiques effectués par le niveau déconcentré pour permettre une synthèse et une analyse fine de la question. Une solution institutionnelle devrait être impérativement trouvée aux problèmes du suivi et de l'encadrement pédagogiques.

La circonscription d'éducation de base (CEB) est un service déconcentré de l'éducation de base chargé d'assurer le contrôle qualité de proximité des apprentissages. Les acteurs de la CEB assurent l'appui conseil, l'encadrement pédagogique et la gestion administrative et financière des ressources. En dépit du rôle combien important des CEB, force est de constater que leur fonctionnement pose souvent problème au regard des difficultés rencontrées. Certaines CEB sont dans des bâtiments d'emprunt et d'autres en situation de précarité. L'équipement en mobilier de bureau ou informatique est quasi-inexistant. L'éclairage est absent doublé d'un manque ou de vétusté des moyens logistiques.

Cet état de fait entraîne un désintérêt au niveau des IEPD pour la direction des CEB et au niveau des CPI pour l'encadrement pédagogique. En effet, on dénombre 65 CPI faisant fonction de CCEB et 100 IP faisant fonction de CPI en 2014-2015 sur l'ensemble des 475 CEB. Toutes choses qui impactent négativement les activités d'encadrement et de suivi pédagogiques. En 2014, selon les résultats de l'enquête sur l'évaluation des acquis scolaires, 22,4% des enseignants au CP1 et 24,4% au CE2 déclarent n'avoir reçu aucune visite du Directeur d'école, 44,3 % au CP1 et 40,7 % au CE2 du Conseiller Pédagogique et 46,8 % au CP1 et 48,9 % au CE2 de l'Inspecteur. Plusieurs raisons sont avancées pour justifier cette situation et la plus récurrente reste liée à l'insuffisance des ressources financières et matérielles.

Aussi, y a-t-il lieu de prendre des mesures incitatives qui rendent la fonction de CCEB plus attrayante pour les IEPD formés à dessein. Il conviendrait donc de prendre des dispositions pour trouver une solution efficace et pérenne à cette préoccupation essentielle des encadreurs pédagogiques d'où l'importance de prendre impérativement en compte ces recommandations entre autres de l'étude sur le coût moyen du fonctionnement d'une CEB menée par la DGESS à savoir :

une meilleure planification de la création de nouvelles CEB doit être faite en tenant compte du nombre d'écoles (13) et du nombre de classes fonctionnelles (36) ; la résorption diligente des CEB non construites pour offrir de meilleures conditions de travail au personnel ; l'application effective du paquet minimum pour la création d'une nouvelle CEB (Cf. normes éducatives : ressources humaines, matérielles, financières et logistiques).

Pour ce qui est du renforcement des capacités des enseignants du primaire, tous les enseignants (59 097) de même que 310 directeurs IP ont été formés à l'approche ASEI/PDSI et 100 encadreurs issus des EPP ont été formés à l'utilisation du fichier autocorrectif des classes multigrades du 30 novembre au 03 décembre 2015.

Dans le cadre de la promotion de l'éducation inclusive, 987 encadreurs pédagogiques (IEPD, CPI, IP) et 141 enseignants ont bénéficié d'une formation généraliste en Education inclusive. Par ailleurs, grâce à l'appui des partenaires, 6 IP et 257 enseignants (IAC, IC, EJE et MEJE) ont été formés en EI.

Au post-primaire, 336 enseignants ont été recyclés à la pédagogie générale et à l'élaboration des fiches pédagogiques. 641 professeurs nouvellement recrutés ont été formés en pédagogie générale et appliquée et en élaboration des fiches de préparation. 280 directeurs de CEG ont été formés sur la bonne gouvernance en milieu scolaire. 192 directeurs de CEG sur 640 ont bénéficié d'une formation en administration des finances publiques, gestion des conflits, vie scolaire, application des textes réglementaires, gestion participative des établissements, gestion pédagogique des classes et rôle du chef d'établissement. 170 surveillants généraux et économies sur 640 ont été également formés en administration des finances publiques, gestion des conflits, vie scolaire, application des textes réglementaires, gestion participative des établissements.

Dans la poursuite du développement des compétences du personnel formateur en vue de l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle, l'ANPE a renforcé les capacités de 10 formateurs en mécanique cyclo et auto. Le FAFPA, pour sa part, a financé la formation de 70 formateurs dans les régions de l'Est et du Nord.

• Résultat 2-3 : Le curriculum de l'éducation de base est disponible et opérationnel

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Rénovation des programmes d'éducation primaire				
	Développement du curriculum au niveau du primaire	1	150 000	Cadre d'orientation du curriculum (COC) adopté en conseil de ministres ; Expérimentation du nouveau curriculum dans six régions après la formation de 250 acteurs expérimentateurs (enseignants et encadreurs pédagogiques) dont 30 du préscolaire, 117 du relevant primaire et du non formel et 103 du post primaire. Elaboration de 60 fiches pédagogiques en lien avec la réforme curriculaire et testing desdites fiches Formation de 15 professionnels du MESS (enseignants d'histoire géographie et encadreurs) à l'utilisation du guide d'éducation civique
	TICE (cyberclasse au primaire)	2	137 358	
	<i>Construction de 6 cyber classes</i>		111 911	aucun cyber classe construit en 2015
	<i>Acquisition d'équipement des cybers classes au profit du MENA</i>		15 965	Aucune acquisition d'équipement des cyber classes n'a été faite en 2015 ;
	<i>Sélection de consultants pour des missions de suivi, contrôle et coordination des travaux de construction de cybers</i>		9 481	Pas de sélection de consultants pour les missions en rapport avec la construction des cyber classes.

Au titre de la mise en œuvre du protocole expérimental, l'adoption du Cadre d'Orientation du curriculum (COC) par le conseil des ministres a été effective le 01 octobre 2015. Des fiches pédagogiques en lien avec l'enseignement/apprentissage des nouveaux curricula ont été élaborées, testées et consolidées en avril et mai 2015. Ces nouvelles fiches sont utilisées comme des outils d'appui pédagogique par les acteurs expérimentateurs du premier niveau du préscolaire, des classes du CP1 au primaire et de la 6e au post-primaire, des premières années des écoles bilingues, des CEBNF, des écoles franco-arabes et des CTIS dès la rentrée éducative 2015-2016. En outre, il importe de noter le démarrage effectif de l'expérimentation de la réforme curriculaire dans les six zones pilotes après la formation de deux cent cinquante (250) acteurs expérimentateurs⁶⁰.

Par ailleurs, en octobre 2015, il y a eu l'élaboration d'un guide d'éducation civique pour la classe de sixième et la formation, en décembre 2015, de neuf (9) enseignants d'histoire géographie et de six (6) encadreurs pédagogiques de l'enseignement secondaire en poste dans les zones d'expérimentation à l'utilisation de ce guide pré validé le 4 décembre 2015 à Ouagadougou.

A ces actions s'ajoutent la reproduction de documents nécessaires à la mise en œuvre de la réforme curriculaire, notamment les contenus des curricula des différents niveaux, les outils de gestion, le glossaire, les emplois de temps, les modules de formation des acteurs de l'expérimentation entamée depuis février 2015.

En outre, en avril 2015, une stratégie d'intégration des savoirs endogènes dans les curricula de l'éducation de base a été élaborée avec la contribution des acteurs et partenaires des niveaux central et déconcentré.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication sur la réforme curriculaire, des sessions de formation/information sur la réforme curriculaire ont été organisées dans trois (03) régions (Hauts-Bassins, Centre et Plateau central) en avril 2015 au profit d'environ cent (100) journalistes issus des différents médias audiovisuels et écrits du pays. Egalement, des conférences publiques ont été réalisées à partir de juin 2015 dans les six (6) régions d'expérimentation que sont le Plateau Central, le Centre, la Boucle du Mouhoun, le Sahel, les Hauts Bassins et l'Est. Ces sessions ont connu la participation des responsables pédagogiques et administratifs (directeurs provinciaux, régionaux et centraux, gouverneurs, hauts commissaires, préfets) et des partenaires sociaux des ministères de l'éducation. Un dépliant sur la réforme curriculaire, actuellement en diffusion, a été élaboré en mai 2015.

La construction du curriculum de l'éducation de base démarrée en 2013 se poursuit avec la mise en œuvre de la stratégie d'implémentation du curriculum des niveaux de base, l'intégration des savoirs locaux, des valeurs culturelles et artistiques dans les contenus d'enseignement des champs disciplinaires. Tous ces outils de gestion viennent compléter le cadre d'orientation du curriculum.

La dotation des établissements retenus en manuels scolaires a permis le démarrage du processus d'expérimentation. Le protocole expérimental privilégie les principes de progressivité par sous-cycle dans une zone pilote puis son extension progressive aux autres structures éducatives du pays dans les mêmes conditions. L'expérimentation tient compte principalement de deux principes : les caractéristiques zones rurales/urbaines, les langues instrumentalisées et les types d'établissement (bilingues/classiques/inclusives...). La généralisation se fera de manière progressive pour s'achever à l'horizon 2019. Comme défis majeurs à relever, il faut noter la nécessité de réaliser l'adhésion et la mobilisation de tous les acteurs et partenaires du système éducatif, la disponibilité du personnel

⁶⁰ Les 250 acteurs expérimentateurs se répartissent comme suit: 24 enseignants du préscolaire, 77 enseignants du primaire (51 enseignants du classique, 14 enseignants d'écoles bilingues et 12 enseignants du non formel), 67 enseignants du post primaire (toutes disciplines confondues) et 82 encadreurs pédagogiques des trois niveaux de l'éducation de base (préscolaire, primaire et post primaire).

qualifié suffisant sans oublier celle de disposer des moyens matériels et financiers conséquents et dans les délais requis.

La réussite de la mise en œuvre des nouveaux curricula est conditionnée par la soutenabilité financière de l'opération. En effet, le budget prévisionnel de la réforme curriculaire est évalué à 9,263 milliards de francs CFA. Cette prévision budgétaire ne prend pas en compte les charges liées à la réimpression des manuels scolaires, la formation des encadreurs et des enseignants pour la généralisation, l'acquisition du matériel didactique des activités pratiques de production (APP).

En raison de la non prise en compte de certaines activités basiques inhérentes à la mise en œuvre de la réforme curriculaire (la réimpression des manuels scolaires, la formation des encadreurs et des enseignants pour la généralisation, l'acquisition du matériel didactique des activités pratiques de production (APP), et en raison de l'impératif pédagogique qu'exige le processus d'expérimentation de la réforme curriculaire, il importe qu'une réévaluation du coût prévisionnel de ladite réforme soit envisagée en vue d'intégrer tous les aspects fondamentaux .

Concernant les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE), aucun nouveau cyber classe n'a été réalisé en 2015 (les cyber classes sont source de convention avec les agences MOD « Plan Burkina, ONG Aide et action »).

Sur les douze (12) cyber-classes construits entre 2004 et 2014, seulement ceux de Bobo, Ouaga, Ziniaré, Gaoua, Fada, Ouahigouya et Koudougou au nombre de sept (07) connaissent un fonctionnement approximatif en raison de la vétusté des équipements matériels (ordinateurs) par ailleurs insuffisants au niveau de la plupart de ces cyber-classes. Cinq (05) autres cyber-classes construits à Dori, Dédougou, Diapaga, Ouaga et Bobo ne sont pas encore fonctionnels faute d'équipements informatiques. En tout état de cause, l'on peut retenir que le fonctionnement des cyber-classes permet la formation des enseignants et élèves à l'utilisation de l'ordinateur. Quant aux usages des cyber-classes, l'on note la possibilité d'une connexion internet et l'utilisation des logiciels ci-après : contenus numériques par discipline, encarta, jeux, traitement de textes en Word pour les élèves, Excel pour les enseignants.

Toutefois, même si aucun nouveau cyber-classe n'a été réalisé en 2015, certaines actions ont été menées. Il s'agit notamment de la formation en création et animation d'une plateforme de contenus éducatifs en ligne et en gestion et évaluation des risques d'un projet informatique réalisée en Février 2015 au profit de trente (30) agents du service de développement des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (SDTICE) et des directions du MENA.

En outre, il a été effectué, en avril 2015, la formation de cinquante (50) correspondants TIC des DRENA, des ENEP et des directions centrales en protection des systèmes d'exploitation et en maintenance préventive niveau 2 et processus d'intégration des TIC dans le système éducatif de base dans le cadre du Réseau Energie Technologie de l'Information et de la Communication en Education de Base (RETICE). Une stratégie d'usage des TICE pour la formation continue des enseignants/enseignantes et des animateurs/animatrices de l'éducation de base a été élaborée en avril 2015.

Pour le développement des TICE, il a été également réalisé, courant octobre et novembre 2015, l'élaboration du manuel d'exécution et de gestion du projet RETICE, l'élaboration de la stratégie nationale d'introduction des TIC dans l'éducation de base et la finalisation/validation du document projet RETICE.

Dans le domaine de la production des manuels, il y a d'une part, la formation de quarante-sept (47) rédacteurs, planificateurs-gestionnaires, maquettistes, illustrateurs, distributeurs et évaluateurs des manuels scolaires du préscolaire, du primaire et du post primaire et, d'autre part, l'organisation d'une étude sur l'état des lieux des capacités des éditeurs privés et élaboration de la stratégie du

développement des capacités de production et de distribution des éditeurs du privé national. L'étude ci-dessus visée a regroupé cinquante-six (56) participants et a abouti à l'identification de deux axes stratégiques pour le renforcement de la contribution des entreprises privées à l'amélioration de la qualité des enseignements/apprentissages. Il s'agit de (i) l'amélioration des capacités des entreprises locales en matière d'édition et d'impression qualitative et quantitative et (ii) du renforcement du partenariat public-privé-société civile pour la production locale des manuels scolaires.

Dans le souci de faciliter l'insertion des détenteurs de titres professionnels dans le monde du travail à travers la reconnaissance de ces qualifications par les chefs d'entreprises, il a paru nécessaire de prendre un décret qui institue et officialise ces titres. Cet acte réglementaire ne pouvait avoir de sens que s'il s'appuyait sur des programmes qui mettent en exergue les compétences conférées aux impétrants par les formations reçues et attestées par ces titres.

Par ailleurs, il importe d'ajouter qu'en 2015, la direction générale des Inspections et de la Formation pédagogique a procédé à l'élaboration et à la relecture de supports de formation et d'évaluation dans l'ETP. Il s'est agi des référentiels de formation et de certification du CAP Maroquinerie, du BEP carrosserie, des BAC professionnels en coupe-couture et en topographie au niveau du secteur industriel et du BEP technique de l'information documentaire. Quant à la relecture des curricula, elle a concerné le CAP agriculture et le BEP électronique.

Dans cette logique, le MJFIP a, au cours d'un atelier tenu en janvier 2015, élaboré les programmes de formation dans les onze (11) métiers certifiés sur la base des Référentiels de Formation et de Certification existants.

La poursuite de l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle a nécessité la validation, en mars 2015, de quatre référentiels de formation en maroquinerie, carrelage, teinture/tissage et commis d'hôtellerie option hébergement et, en avril 2015, de cinq référentiels dans les métiers de l'agro-alimentaire⁶¹ en collaboration avec l'Institut de recherche en sciences appliquées et technologies (IRSAT).

• **Résultat 2-4 :** Les apprenants et les enseignants disposent respectivement de manuels scolaires et de matériels didactiques de qualité

Acti vités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Manuels scolaires				
	Réimpression des manuels scolaires	1	1 811 080	
	<i>Acquisition de manuels scolaires pour le primaire (réimpression des manuels scolaires)</i>		1 000 000	<i>Réimpression non faite</i>
	<i>Réimpression de manuels</i>		811 080	<i>Réimpression non faite</i>
Matériels didactiques				
	Conception et élaboration de guides pour le formel (Relecture des guides pédagogiques et manuels d'élèves de la première année du préscolaire, primaire, post-primaire, du non formel et du franco-arabe)	1	48 000	<i>Relecture non faite</i>
	Autres actions de production de guides et matériel didactique	2	720 000	

⁶¹ Référentiels dans les métiers de transformation du néré en soumbala, de fruits et légumes, des tubercules, des céréales, de noix de karité en beurre.

	<p><i>Dotation des écoles bilingues et des collèges multilingues en matériel didactique spécifique</i></p> <p><i>Reproduction des fiches autocorrectives pour les classes multigrades</i></p> <p><i>Reproduction des fiches de préparations</i></p> <p><i>Audit des imprimeries de la DGIREF</i></p> <p><i>Mise en œuvre de la Stratégie nationale de production et de distribution des matériels didactiques</i></p>		<p>50 000</p> <p>20 000</p> <p>500 000</p> <p>30 000</p> <p>120 000</p>	<p><i>Matériel didactique spécifique (dictionnaires, lexiques, bi-grammaire) acquis au profit des CMS</i></p> <p><i>Fiches autocorrectives reproduites</i></p> <p><i>Fiches de préparation reproduites</i></p> <p><i>Audits des imprimeries de la DGIREF non effectués</i></p>
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La réimpression des 1 747 900 manuels scolaires du primaire en 2015 n'est pas effective. Le marché de réimpression a été attribué à quatre fournisseurs suite à un appel d'offre international. Cette attribution a fait l'objet de contestation après la publication des résultats. Les multiples recours administratifs et juridictionnels du fait de l'insuffisance des clauses contractuelles n'ont pas permis d'acquérir ces manuels ; toute chose qui engendre des retards.

Les mêmes retards sont constatés pour les commandes de 2014. Sur quatre lots lancés pour l'acquisition des manuels scolaires, un seul fournisseur a pu livrer 450 000 manuels en juillet 2015. Le reste à livrer est d'une quantité de 1 270 000 manuels scolaires. Ce retard est lié à l'absence de maquettes qui ont été retenues par les anciens fournisseurs. Pour renouveler ces maquettes, chaque fournisseur a été instruit de reconstituer les maquettes sur la base des manuels physiques. Pour l'avenir, une solution serait d'introduire dans tous les contrats de réimpression des manuels, une clause de propriété des maquettes et de tout autre élément lui revenant de droit et nécessaire à l'impression.

En complément des acquisitions du MENA, le Centre National des Manuels et des Fournitures Scolaires (CENAMAFS), a contribué à la dotation de 64 000 manuels de mathématiques et de physiques chimies à cent cinquante-trois (153) Collèges d'Enseignement Général (CEG) transférés en manuels scolaires du post-primaire.

En marge de la réimpression des nouveaux manuels scolaires, la distribution de l'année scolaire 2014/2015 s'est faite sur la base d'un ancien stock existant dans les magasins. En effet, 1 799 682 livres de l'élève et 77 899 guides de maître soit au total 1 877 581 exemplaires de manuels scolaires tous titres confondus ont été distribués dans les 475 CEB sur une prévision de 2 335 157. Le taux de réalisation est de 80,40%. Le gap est dû aux ruptures de stock de certains titres notamment en calcul, en histoire et en géographie.

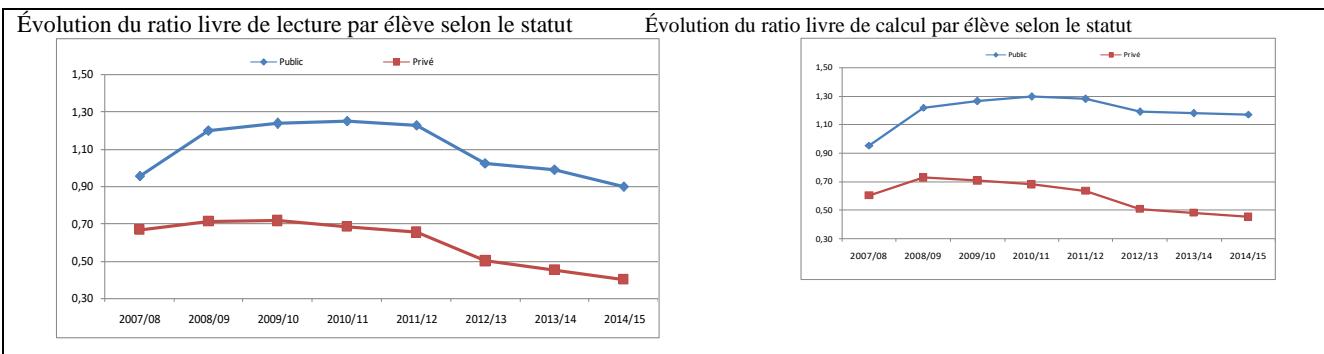
Au post-primaire, sur les 20 000 manuels d'anglais des classes de 6^e et de 5^e prévus, 15 000 ont pu être produits. La production de 5 000 livres d'anglais de la 6^e est au stade de finition. La production de 320 000 manuels du post-primaire a été effective. Les manuels acquis ont été acheminés dans les établissements.

En outre, le Projet de Renforcement de l'Enseignement Franco-Arabe (PREFA) a permis de mettre à la disposition de 1535 écoles franco-arabes et medersas reconnues, 87 500 manuels composés de livres de lecture première et deuxième année.

Au titre de l'année 2015, 93 266 manuels composés de pré-lecture, d'éveil maths, du graphisme, de peinture et coloriage ont été acquis au profit des enfants du préscolaire par le MASSN. Ces quantités commandées restent en deçà des besoins exprimés sur le terrain évalués à 230 000 manuels scolaires.

Par contre, les 900 mallettes pédagogiques et les 14 500 matériels ludiques n'ont pas encore été acheminés dans les structures éducatives à cause du non déblocage des ressources financières destinées au transport jusqu'à la CEB. Il est alors envisagé le dépôt de ces matériels didactiques sur site à partir des commandes de 2016.

Il faut noter que la distribution du matériel didactique influe sur les ratios livre/élève. Pour l'année scolaire 2014/2015, le ratio livre/élève est de 0,81 pour la lecture et 1,05 pour le calcul. Ces indicateurs sont en baisse par rapport à l'année scolaire 2013/2014 (0,9 livre de lecture par élève et 1,06 livre de calcul par élève). Par rapport à 2007/2008, le ratio livre de calcul s'est amélioré de 0,14 point, par contre le ratio livre de lecture par élève s'est déprécié de 0,11 point.



Cependant, il faut noter que des disparités existent encore cette année entre les secteurs public et privé. En effet, les ratios du privé sont largement en deçà de l'objectif fixé qui est d'un livre par élève. En 2014/2015, les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont respectivement de 0,4 et 0,45 au privé contre 0,9 et 1,17 au public. L'analyse de l'évolution des ratios au niveau du privé depuis l'année scolaire 2007/2008 fait ressortir une tendance à la baisse.

Les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont supérieurs à 1 en zone rurale et inférieurs à 1 en zone urbaine. Et ceci à cause de la forte concentration des écoles privées en milieu urbain.

Au plan régional, à l'exception du Centre et du Centre-Est, toutes les régions ont plus d'un livre de calcul par élève. Seulement trois régions ont plus d'un livre de lecture par élève. Ce sont les régions des Cascades, de l'Est et du Sud-Ouest.

Pour ce qui concerne la dotation des enseignants du primaire de fiches pédagogiques, grâce à l'appui technique du projet SMASE, des fiches de mathématiques et de sciences pour toutes les classes ont été élaborées, reproduites et déposées dans les 45 provinces pour être acheminées dans les écoles. Soit au total 59 908 fiches du 1er trimestre et 70 000 fiches du 2ème trimestre. La reproduction des fiches du 3e trimestre a été retardée suite à des recours.

Dans le cadre de l'expérimentation du nouveau curriculum, des modules de formation des enseignants expérimentateurs ont été élaborés. Par ailleurs, dans le cadre du projet Bureau international de l'éducation (BIE) relatif à l'amélioration de la lecture dans les trois premières années du primaire, un guide, un module et une boîte à outils sont en élaboration

Le manuel scolaire est l'ami de l'élève. il remplace l'enseignant à domicile et facilite la révision des apprentissages. C'est pourquoi, des efforts sont faits pour rendre disponible le livre de l'élève avec la mise en œuvre de la politique de gratuité scolaire.

Cependant, force est de constater que depuis 2012, le manuel n'arrive plus à temps à l'élève et sa qualité est mise à l'épreuve. Les commandes de l'année N sont livrées en année N+1 ou 2 selon les cas. Plusieurs raisons expliquent cette situation. Les marchés d'acquisition des manuels scolaires font l'objet de litiges entre fournisseurs nationaux et internationaux, toute chose qui engendre des retards dans le processus d'acquisition des manuels. En effet, les commandes tardent à être livrées pour des raisons suivantes : la non disponibilité des maquettes ou des films, des bons à tire (BAT) et parfois l'ordre de service ne permet pas de diligenter le marché, les litiges entraînant la suspension de l'exécution du marché et les retards de livraison par les fournisseurs.

En outre, le mécanisme de distribution éprouve des difficultés au vu des quantités de manuels à

acheminer dans les CEB qui deviennent de plus en plus croissantes à cause de l'accroissement des effectifs et du mauvais état des routes et camions. Il convient de repenser le dispositif actuel en construisant des magasins dans chaque région et en déposant sur site les manuels scolaires comme le préconise la stratégie nationale de production et de distribution des matériels didactiques.

Tableau V-19 : Evolution des indicateurs sur les manuels scolaires et didactiques

Année civile	Niveau éducatif	2012/13	2013/14	2014/2015		
		2013	2014	2015		
		Prévu	Réalisé	Ecart		
Nombre de manuels scolaires	Préscolaire	76 278	108 944	230 000	93 266	-136 734
	Primaire	2 954 953	2 659 899	2 235 157	1 877 581	-457 576
	Post-primaire	ND	104 643	20 000	320 000	+300 000
Nombre de matériels didactiques	Primaire	442	932	1000	900	-100
Ratio livre/élève par discipline	Préscolaire	4	2	2	2	0
	Lecture	1	1	1	0,81	0
	Calcul	1	1	1	1,05	0
	Observation	1	1	1	1	0
	histoire	1/2	1/2	1/1	1/2	1
	géographie	1/2	1/2	1/1	1/2	1
% d'élèves bénéficiaires du cartable minimum avant le 1er octobre			79,35%	ND	ND	ND
% de livres disponibles dès la rentrée		75,84%	97%	100%	ND	ND

- Résultat 2-5 :** Les fournitures et consommables scolaires sont mis à la disposition des élèves et des écoles à temps

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Fournitures et consommables scolaires				
	Cartable minimum	2 880 517	3 386 823	ND
	Consommables scolaires	51 107	543 558	ND
	Acquisitions de matériel didactique préscolaire (Acquisition de matériel pédagogique et ludique pour le préscolaire)	1	80 000	
	Acquisitions de matériel didactique Primaire et post primaire	1	450 000	
Distribution des manuels et matériel didactique				
	Autres (Dotations en manuels et fournitures scolaires aux élèves des communes prioritaires dans le post primaire)	1	90 000	Réalisé

L'arrêté conjoint 2015 portant transfert des ressources aux communes a été signé le 3 avril 2015, d'où les retards constatés dans la mise à disposition du cartable minimum. Malgré cette signature tardive de l'arrêté, les ressources ont été transférées aux communes.

Par ailleurs, il faut signaler que l'enveloppe de 2015 d'un montant de 3 930 381 000 F CFA destinés à l'acquisition du cartable minimum et des consommables scolaires est en baisse comparée au montant de 2014 qui était de 7 100 320 685 FCFA. Cette baisse est imputable aux restrictions budgétaires intervenues. Pendant que les effectifs augmentent, les ressources baissent, toute chose qui a pour conséquence le non-respect du contenu du cartable minimum prescrit et la non atteinte des cibles. En effet, le coût unitaire du cartable minimum connaît une baisse : 1100F/ élève en 2015 contre 2600F les années antérieures. Le coût unitaire du fonctionnement courant par classe connaît une chute : 10 636 FCFA par classe en 2015 contre 20 000FCFA en 2014. Les montants transférés aux communes n'ont pas permis de doter les élèves et enseignants en fournitures et consommables

scolaires en quantité et en qualité avec pour conséquence le non-respect de la gratuité de l'enseignement de base public. Pour minimiser les difficultés probables à la rentrée 2015-2016, les structures déconcentrées du MENA ont été interpellées à suppléer le manque par le stock de sécurité. Les stocks de fournitures disponibles au niveau central ont été également mis à contribution dans la mesure du possible pour combler le déficit. Il faut noter que la livraison sur site et à bonne date des manuels et fournitures scolaires commandés constitue un grand défi à relever.

• **Résultat 2-6 : Les résultats scolaires sont améliorés**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Mise en œuvre des projets écoles de qualité				
	Organisation des activités culturelles et sportives	1	65 214	
	<i>Soutien à l'organisation du sport à l'école primaire</i>	1	50 000	<i>Activités culturelles et sportives tenues</i>
	<i>Organisation de la COUPE DE MENA</i>	1	15 214	<i>Coupe du MENA tenue.</i>
	Autres actions en faveur des projets écoles de qualité	2	102 000	
	<i>Elaboration de fiches de préparation</i>		100 000	<i>Fiches de préparation autres que les sciences et les mathématiques non encore élaborées</i>
	<i>Plantation d'arbres</i>		2 000	<i>Plantation d'arbres non réalisée</i>
Mesures d'accompagnement				
	Autres	2	65 000	Réalisée
	<i>Adaptation des règlements intérieurs des écoles primaires et post primaires</i>		45 000	<i>Textes disponibles</i>
	<i>Diffuser dans communes les actes portant transfert des ressources au profit des communes et des COGES</i>		10 000	<i>Les actes portant transferts des ressources aux communes ont été diffusés Stratégie et TDR de suivi élaborés</i>
	<i>Réalisation d'un suivi accompagnement des responsables des structures déconcentrées dans la gestion de la suppléance des enseignants</i>		10 000	

Les activités sportives et culturelles prévues en 2015 ont été organisées contribuant à l'animation de la vie scolaire. L'élaboration des fiches de préparation autres que celles en sciences et mathématiques produites dans le cadre du projet SMASE n'a pu être effectuée en raison des troubles sociopolitiques qui ont secoué le pays. Les textes portant sur les règlements intérieurs des écoles primaires et post primaires sont disponibles, de même que les documents portant transfert des ressources au profit des communes. S'agissant du suivi accompagnement des responsables des structures déconcentrées dans la gestion de la suppléance des enseignants, une stratégie de suivi a été élaborée.

En outre, d'autres activités contribuant à l'amélioration des résultats scolaires ont été réalisées :

Au niveau de l'utilisation du référentiel de qualité pour l'éducation de base dans les communes prioritaires, il est à signaler que le référentiel qualité et les outils sont édités.

Dans la perspective du développement endogène et participatif de la qualité de l'éducation par l'amélioration des conditions d'enseignement/apprentissage, le MENA a décidé de la généralisation des COGES à l'échelle nationale au cours de l'année scolaire 2014-2015. En vue d'accompagner la mise en œuvre de cette mesure, un manuel de capitalisation de l'expérience et des bonnes pratiques des COGES a été produit. L'objectif poursuivi est de partager l'expérience et les bonnes pratiques avec toutes les structures éducatives qui pourraient s'en inspirer pour dynamiser leur développement

à travers les COGES. Le manuel est disponible et le ministère compte le diffuser dans les écoles du pays au cours de l'année 2016.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'EQAmE, l'organisation du concours de la meilleure EQAmE pour la récompense des meilleures écoles est réalisée et vingt (20) EQAmE ont été primées. De même, en matière d'infrastructures éducatives en lien avec le modèle EQAmE, on retiendra la création de trois (03) EQAmE complètes de Référence dans le Ganzourgou (Construction de 3 salles de classe, d'un mur de clôture et d'un CEG), dans le Namentanga (Construction d'un Bissongo et d'un CEBNF) dans le Soum (Construction d'un bissongo et d'un CEG). On dénombre au total 151 EQAmE au Sahel, 237 au Ganzourgou et 218 au Namentenga.

Par ailleurs, des acteurs de mise en œuvre de l'EQAmE ont été formés dont 118 encadreurs pédagogiques et 1140 enseignants en provenance du Sahel, du Ganzourgou et du Namentenga.

Au regard des activités menées, on note que les changements prévus pour être opérés en vue de transformer l'environnement scolaire et offrir ainsi un meilleur cadre de vie et d'apprentissage aux élèves ont été réalisés. En effet, dans les écoles EQAmE 84,2% des élèves, soutenus par 95% des enseignants estiment que l'environnement est très convivial et propice à l'apprentissage, ce qui favorise la réduction de la distance entre enseignants et élèves et entre élèves. Les filles en particulier n'ont plus peur d'aller solliciter des conseils auprès de leurs enseignants. Ce climat favorise davantage la collaboration entre élèves, notamment entre garçons et filles et réduit les cas de violence verbale et physique.

On relève également que 92% des EQAmE disposent d'une cantine scolaire ce qui améliore la fréquentation des élèves. En outre 94% d'entre elles disposent d'un forage ou d'un robinet, ce qui réduit le temps mis pour l'approvisionnement en eau. La propreté des classes incombe à tous les élèves de la classe notamment des clubs de salubrité qui contribuent énormément à la propreté des classes et de la cour de l'école. L'existence des latrines dans les écoles EQAmE est un élément déterminant pour le mieux-être des élèves. Enfin, l'organisation de cours de rattrapage a permis de combler les gaps de retard dû au calendrier prévisionnel.

Ces facteurs ont des effets bénéfiques sur les indicateurs de qualité dans les écoles EQAmE.

Le taux d'achèvement a connu un accroissement sensible dans la province Namentenga passant de 40,6% en 2011 à 45,7% en 2014. Dans le Ganzourgou, l'augmentation du TAP est aussi perceptible (48,9% en 2011 à 52,4% en 2014).

Pour ce qui est du CEP, on note dans l'ensemble une nette augmentation des taux de succès passant respectivement de 75,7% en 2012 à 87,8% en 2014 dans le Namentenga et de 68% en 2012 à 83,3% en 2014 dans le Ganzourgou. On note que, les taux de succès réalisés dans les deux provinces en 2014 sont au-dessus de la moyenne nationale qui était de 82,2%.

Dans les disciplines scolaires de base que sont la lecture et les mathématiques, les tests réalisés montrent que les élèves des EQAmE sont meilleurs que ceux des autres écoles : 80% des élèves des EQAME ont obtenu la moyenne dans l'ensemble des épreuves de la lecture contre 72,6% pour ceux des autres écoles. Les filles sont davantage meilleures dans ces écoles EQAmE que les garçons. Le pourcentage des filles (85%) qui ont eu la moyenne dans l'ensemble du test de lecture est plus élevé que les garçons (75%), soit un écart de 10 points. Enfin, on retient que si en mathématiques les élèves sont dans leur ensemble, faibles, ceux des écoles EQAmE ont de meilleurs résultats que leurs homologues des écoles témoins.

Dans le cadre du projet une lampe pour l'Afrique, des établissements d'éducation de base ont bénéficié de l'éclairage favorisant l'apprentissage de nuit en lien avec l'objectif d'amélioration des

conditions d'apprentissage des écoliers et écolières. Ainsi, au titre de l'école lumière⁶², plusieurs contrats sont au stade de livraison. Le contrat pour l'acquisition de 9 275 kits de lampes solaires semi-autonomes au primaire a été notifié en décembre 2015. Quant à l'appel d'offres pour l'acquisition de 37 500 lampes pour le post-primaire les lampes sont en cours de livraison. Par ailleurs, l'entente directe pour l'acquisition de 37 500 lampes pour le primaire est accordée et le marché attribué a été notifié en décembre 2015.

Il en est ainsi du contrat d'acquisition de 18 333 kits semi-autonomes pour les écoles primaires qui a été notifié en décembre 2015.

Pour ce qui est de l'acquisition de 10 000 kits autonomes individuels pour les communes prioritaires et les établissements post primaires, le marché a été attribué à l'entreprise. Ces kits sont répartis ainsi qu'il suit : 5000 lampes pour les écoles primaires publiques et privées et 5027 kits autonomes pour le post primaire.

Le contrat est en cours d'élaboration pour l'acquisition de kits collectifs d'éclairage de 147 salles de classe. Le contrat pour l'acquisition de 143 kits collectifs d'éclairage de salles pour l'alphabétisation de nuit est en cours avec l'autorisation d'entente directe N°2015-738/MEF/SG/DG-MEF du 12 mai 2015 accordée par le MEF. La notification a été faite en décembre 2015.

Au niveau de la maintenance de 28 000 kits solaires de 2012 et 2013 dont la garantie est expirée, le contrat, signé par suite d'appel d'offres ouvert, est en cours d'exécution et les kits solaires devraient être réceptionnés dans le courant février 2016.

Au total, 112 835 élèves dont 10 027 du post-primaire sont les bénéficiaires directs des écoles lumières et sont encadrés par 513 enseignants dont 161 professeurs de CEG. Il ressort que sur 54 302 lampes dotées, 9984 sont en panne et quelques pertes de lampes ont été enregistrées dans certaines écoles.

Les données collectées courant août-septembre-octobre 2015 qui ne concernent que le primaire, révèlent que les conditions d'apprentissage se sont nettement amélioré dans l'ensemble des écoles concernées. Les effets des actions du projet pourraient être évalués au cours des prochaines années.

• **Résultat 2-7 : Le temps d'enseignement/apprentissage atteint 800 heures**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Mise en place d'un système harmonisé d'évaluation				
	Organisation des compositions harmonisées (<i>Administration de compositions harmonisées et d'examens</i>)	1	120 000	Compositions harmonisées organisées
	Organisation des évaluations annuelles (<i>La formation des acteurs de l'expérimentation des nouveaux curricula des premières années : bilingue franco arabe, non formel...</i>)	1	20 000	Evaluations annuelles effectuées : 80 acteurs de l'expérimentation ont été formés

Le volume horaire fixé par les tout nouveaux curricula pré-validés en septembre 2014 est de 770 heures au préscolaire et au primaire, de 795 heures au post-primaire, et de 720 heures au niveau de l'éducation non formelle. Un protocole expérimental est élaboré et des acteurs (501) désignés pour expérimenter ces programmes au cours de l'année scolaire 2015-2016. Ce nouveau mécanisme de suivi du temps d'enseignement dans les écoles primaires publiques, élaboré en mars 2015, est dorénavant l'unique référentiel de suivi du volume horaire au niveau du MENA et en expérimentation dans trois régions (l'Est, des Hauts-Bassins et le Sahel).

⁶² L'école lumière est un cadre de formation, d'enseignement-apprentissage où les bénéficiaires, au cours et au terme du cycle considéré s'y éclairent mutuellement de connaissances et de savoirs en ressortent éclairés, intelligents avec des compétences.

Le processus de mise en œuvre de ce nouveau dispositif a effectivement commencé par l'administration des outils de suivi en octobre 2015 après une série d'activités que sont : la conception des outils de suivi en mars 2015, le testing desdits outils en avril 2015, la validation du nouveau mécanisme en mai 2015, la formation des acteurs sur le remplissage des outils en novembre 2015 et enfin l'élaboration d'un texte juridique devant l'encadrer en décembre 2015.

Pour l'instant, une analyse des outils administrés dans les trois zones expérimentales suscitées n'est pas possible en raison des difficultés rencontrées (réticence de certains acteurs pour le remplissage des outils de suivi) dans la mise en œuvre du nouveau mécanisme. En plus de ces difficultés, le nouveau mécanisme de suivi ne couvre que le primaire, alors que son intérêt pour tout le continuum est évident.

Pour une couverture effective du temps d'enseignement/apprentissage, l'affectation à temps des enseignants dans les classes, s'est faite « en cascades », allant du 25 juin au 1er septembre 2015 et du niveau central à la structure éducative. Ainsi, sur 3167 demandes d'affectation d'enseignants pour convenance personnelle au niveau du primaire, 1149 ont été satisfaites par la commission qui a siégé le 25 juin 2015. Sur 42 demandes de mutation formulées par les enseignants du post-primaire et 35 par les moniteurs/monitrices du préscolaire, les demandes satisfaites sont respectivement 5 et 2, puisque les régions n'ont pas exprimé beaucoup de besoins. Toutes les décisions ont été transmises aux 13 DRENA qui ont respecté les délais du 1er septembre pour que les enseignants soient affectés dans les 43 communes prioritaires.

Le suivi du temps d'enseignement/apprentissage est capital dans le dispositif de formation complète des apprenants. Cependant la question devrait être suffisamment documentée afin que le volume horaire effectif soit évalué avec réalisme et couvre l'ensemble du continuum d'où la nécessité d'élargir les outils de suivi aux autres ordres d'enseignement. Dans cette perspective, le suivi doit être assuré par le niveau déconcentré et, la Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles (DGESS) se chargera de la collecte, du traitement et de l'analyse des données.

• **Résultat 2-8 : Les apprentissages en EB sont promus**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Utilisation des langues dans l'enseignement				
	Autres	1	160 000	
	<i>Intensification de la formation des enseignants exerçant dans les écoles bilingues</i>		50 000	230 enseignants formés
	<i>Conception des manuels bilingues</i>		50 000	Manuels de première année en Bwamu conçus Manuels de première année en mooré, dioula et fulfulé relus
	<i>Elaboration des fiches des écoles bilingues</i>		20 000	6 829 fiches de préparation élaborées
	<i>Formation des encadreurs en éducation bilingues</i>		40 000	162 encadreurs pédagogiques formés

Dans le cadre du renforcement des capacités en vue d'assurer de meilleurs apprentissages aux élèves des écoles bilingues, 162 encadreurs pédagogiques ont été formés à la transcription et à la didactique des langues. En outre 230 enseignants ont été formés, dont 110 en 5^{ème} année du bilingue, 110 du cycle terminal des écoles bilingues et 10 enseignants chargés de la mise en œuvre de la bigrammaire. Les thèmes de ces formations ont porté sur la lecture, la rédaction et la résolution des problèmes, le français et le calcul. Le lexique spécialisé en lecture-écriture a été produit à l'adresse des enseignants en vue de les outiller à la phonétique.

En vue de promouvoir l'éducation bilingue, plusieurs activités ont été réalisées. En effet, les manuels de première année en Bwamu ont été conçus et les manuels en mooré, dioula et fulfulé de première

année ont été également relus. 6 829 fiches de préparation des premières années des écoles bilingues ont été élaborées.

En outre, 31 agents ont été formés à l'approche ELAN et à EQAmE. Dix (10) enseignants expérimentant la lecture-écriture ELAN en transcription a été entièrement réalisé suivi du renforcement des capacités de 50 membres du pilotage et du personnel de la DCEM en plaidoyer.

Tableau V-20 : Evolution des indicateurs de l'éducation bilingue

Année académique	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Année civile	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'écoles bilingues fonctionnelles**	127	150	158	212	220
Nombre d'élèves des écoles bilingues	20 295	23 235	28 134	30 526	34 826
Nombre de CMS	3	3	3	3	3
Taux de réussite au CEP des écoles bilingues	59,58%	64,43%	56,67%	79,29%	67,72%
Taux de réussite au BEPC des collègues multilingues	-	51,95%	41,37%	28,26%	45,15%

Le nombre d'écoles bilingues fonctionnelles est passé de 212 en 2014 à 220 en 2015, soit un accroissement de 3,8%, ce qui est en deçà de l'accroissement constaté entre 2013 et 2014 qui était de 34,2%. Cette situation pourrait s'expliquer par la baisse de l'engouement réel des populations quant à l'éducation bilingue. En effet, en appliquant le ratio de 50 élèves par salle de classe, les écoles bilingues devraient accueillir 39 050 élèves. Or, quand bien même le nombre d'élèves s'est accru de 14,1 % passant de 30 526 à 34 826, ceci reste en deçà des effectifs prévus. Quant au taux de succès au CEP, il est de 67,72% pour l'éducation bilingue contre 73,88% au niveau national.

Toutefois, les collèges multilingues spécifiques enregistrent une meilleure performance. En effet, les 3 collèges multilingues spécifiques ont enregistré un taux de succès global au BEPC de 45,15% pour un taux national de 39,2%.

Le constat est que l'engouement manifesté au départ pour les écoles bilingues s'estompe peu à peu d'où l'élaboration du document de stratégie nationale de mobilisation sociale en faveur de l'éducation bi/plurilingue qui couvre la période 2015-2021 validée le 15 juin 2015 assorti d'un chronogramme de réalisation. L'objectif général étant de susciter l'adhésion du plus grand nombre au Continuum d'éducation de base bi/plurilingue, les axes d'action retenus sont : (i) la mise en place du dispositif de plaidoyer et de la mobilisation sociale en faveur de l'éducation bi/plurilingue ; (ii) la mobilisation politique et mobilisation des politiques ; (iii) la mobilisation des partenaires techniques, financiers et sociaux ; (iv) la mobilisation de l'administration centrale et déconcentrée du MENA ; (v) la mobilisation des acteurs du système : enseignants, encadreurs pédagogiques et PAG ; (vi) la mobilisation des communautés ; (vii) la mobilisation des élèves ; et (viii) la mobilisation des professionnels de médias.

En vue de la promotion de l'utilisation des langues dans l'enseignement, le processus d'écriture d'une politique linguistique est amorcé avec la signature de l'arrêté interministériel mettant en place le comité technique. A terme, une assise nationale sur les langues regroupant l'ensemble des parties prenantes sera organisée afin de valider ladite politique avant l'élaboration de ses textes d'application.

•**Résultat 2-9 :** Le nombre d'élèves ayant transité par les passerelles s'est accru

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Livrables fournis
Opérationnalisation des passerelles				
	Autres	1	283 000	
	<i>Définir les modalités de fonctionnement des passerelles entre les filières de l'éducation de base (générale et professionnelle, systèmes formel et non formel) et notamment les structures et mécanismes d'orientation</i>		3 000	
	<i>Ouverture de centre à passerelles</i>		280 000	188 centres à passerelles ouverts

Au titre de l'année 2015, cent quarante (140) centres à passerelle de la SSAP ont été fonctionnels dont soixante-dix (70) centres ouverts par l'Etat burkinabè, soixante-quatorze (50) ECOM, douze (12) écoles du Berger et de la bergère (EdB) et huit (08) foyers d'éducation et d'innovation pédagogique pour adolescents (FEIPA). Au total, ces structures éducatives qui accueillent les enfants de 9 à 12 ans jamais scolarisés ou précocement déscolarisés ont reçu 3 528 apprenants dont 3 479 évalués avec un taux de transfert au CE2 de 99,33%.

Sur la période 2012-2015, sur un effectif total de 17 512 apprenants inscrits dans les centres SSAP, 16 098 sont déclarés admis au test de fin d'année, soit un taux de réussite global de 91,92%. Sur l'effectif des admis au test de fin d'année, 15 495 apprenants sont transférés au cours élémentaire, soit un taux global de transfert de 96,25%. Ce taux a oscillé entre 89,97% et 96,25% au cours des trois dernières années. Le cumul de quarante-cinq (45) sorties terrain réalisées en 2015 a permis de suivre le fonctionnement de ces structures éducatives et l'évaluation des apprentissages des apprenants.

Dans l'ensemble, les indicateurs de performance sont assez satisfaisants en comparaison avec les prévisions de l'année : le taux moyen d'exécution des programmes est de 97,5% sur 98% de prévu et le taux d'admission global est de 87,98%. En comparaison avec les principaux taux de rendement internes atteints au cours de l'année scolaire 2013-2014, l'on note une amélioration des différents indicateurs en 2015. Ce progrès au niveau des indicateurs est la résultante des initiatives et actions régulières pour conférer aux formules des passerelles toute leur efficacité. Par ailleurs, avec l'ouverture continue des ECOM PdT/APC et au vu de leur fonctionnement, on peut dire que l'introduction de ces deux approches dans les ECOM est effective et le processus d'extension se poursuit.

La mise en œuvre des passerelles est une alternative porteuse d'où la nécessité de leur formalisation à travers un acte administratif officiel et un guide d'opérationnalisation qui définisse, de façon formelle, les modalités de fonctionnement des passerelles entre les différentes filières de l'éducation de base et notamment les structures et mécanismes d'orientation. A ce sujet, il importe de souligner l'élaboration, courant février 2016, des TDR pour institutionnaliser l'opérationnalisation des passerelles dans les plus brefs délais.

Au post-primaire, le décret portant création des titres prévoit pour chaque titre les différentes passerelles possibles mais il faut noter que cela n'est pas pour le moment appliqué. Cependant on observe que les sortants de l'enseignement technique et professionnel (CET) se présentent au CQP en tant que candidats libres. Il en est de même des sortants des centres de formation professionnelle titulaires du CQP qui se présentent au CAP en qualité de candidats libres.

Au niveau de l'EFTP, les passerelles sont effectives de l'enseignement général vers l'enseignement technique. Ainsi, chaque année la DGESTP fixe, par arrêté, le nombre de places pour les classes de 2nde AB3, de 2nde Ti et de première année BEP des établissements publics et privés conventionnés d'enseignement secondaire technique et professionnel. Pour l'année 2015, les capacités d'accueil sont de 525 élèves pour la première année CAP, de 1380 élèves pour la première année BEP, de 90 élèves pour les classes de 2nde Ti et de 455 élèves pour les classes de 2nde AB3, soit un total de 1925 apprenants dont cinq cent vingt (520) pour les établissements privés. On note également que 71 apprenants du niveau de la classe de 4ème suivent une formation au Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) électrotechnique en deux ans aux CETFP de Manga, Boulsa et au Collège privé Jean Bosco à Bobo-Dioulasso. Il en résulte que les passerelles ne sont pas opérationnelles de l'enseignement technique vers l'enseignement général.

Tableau V-21 : Taux de transfert des apprenants "des classes passerelles" 2015

Année	Centre	Nbre d'enfants enrôlés			Nbre d'enfants évalués			Apprenants transférés			Taux de transfert		
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
2013	146	2 059	1 893	3 952	1 962	1 853	3 815	1 697	1 620	3 317	86,49%	87,42%	86,96%
2014	158	2 116	2 048	4 164	2 105	2 025	4 130	2 104	2 020	4 124	99,95%	99,75%	99,85%
2015	140	1 815	1 713	3 528	1 782	1 697	3 479	1 770	1 686	3 456	99,32 %	99,35 %	99,33 %

Source : Rapports de fin de campagne de 2014- 2015 de la DGREB, ensemble ses partenaires de mise en œuvre de la SSA/P

• **Résultat 2-10 : Les innovations éducatives sont promues**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Recherches actions				
	Mise en œuvre des résultats de la recherche-action (<i>Mener une recherche-action sur l'enseignement de la lecture dans les petites classes au primaire</i>)	1	15 000	L'étude sur l'enseignement de la lecture dans les petites classes est réalisée (80%)

Dans le cadre de la réalisation de la recherche-action sur l'enseignement de la lecture dans les *petites classes au primaire*, des mesures pour l'amélioration de la lecture en français dans les sous-cycles Cours préparatoire (CP) et Cours Elémentaire (CE) ont été mises en œuvre à travers certaines activités spécifiques. Ainsi, il convient de signaler que l'étude sur l'enseignement de la lecture dans les petites classes menée avec la collaboration du Bureau International de l'Education basé en Suisse et transmis à l'Université de Genève pour analyse, est finalisée. Le module de formation a été réajusté et pré-validé en mai 2015 au regard des recommandations de l'atelier préparatoire. Le taux de réalisation est de 80%.

Cependant, en raison des perturbations survenues dans le pays, les activités de diffusion et de communication sur le projet aux groupes cibles à travers le site Web du MENA, la revue Arc, la radio scolaire, le journal du MENA, prévues également au cours de l'année 2015, n'ont guère eu lieu, de même que la production des documents que sont le guide pédagogique. La boîte à outils et le module de formation sont toujours en cours de finalisation avec les experts de l'université de Genève. Le guide pédagogique et la boîte à outils pourraient être pré-validés courant mars 2016, testés entre mars et mai 2016 avant que le module de formation soit ajusté pour les formations probablement pendant les vacances scolaires 2016.

Le projet OPERA⁶³ veut contribuer à la qualité de l'éducation par une meilleure connaissance des pratiques enseignantes effectives et observées, de les décrire, d'identifier et de construire le consensus autour de pratiques porteuses d'efficacité, mais aussi d'élaborer des références et des outils partagés par la profession toute entière.

Au terme de la phase de recherche OPERA, les outils de formation à l'attention des enseignants et de leurs formateurs et encadreurs sont de trois types autour de trois thématiques majeures, pour la formation initiale d'une part et pour la formation continue d'autre part. Il s'agit de l'organisation et

⁶³ Observation des Pratiques Enseignantes en Relation avec les Apprentissages

la gestion de la classe ; de l'organisation et la gestion de l'enseignement-apprentissage et enfin, de l'organisation et la gestion des savoirs et des apprentissages. En substance, à la fin de l'année 2015, 24 concepteurs ont produit six outils, quatre livrets comportant chacun huit (8) sous-thèmes, dont OPERA est chargé de la finalisation.

Outre ces innovations éducatives qui sont sous le contrôle technique du ministère qui en assure le suivi, le testing comparé et l'évaluation finale en vue de la généralisation, deux autres innovations pouvant avoir un impact certain sur la qualité des apprentissages sont en cours de finalisation et devront démarrer en 2016. Il s'agit du Projet de Renforcement des Stratégies et des Pratiques de l'Enseignement dans les Centres de Formation des Elèves-Maîtres (PROSPECTS)⁶⁴ et du projet de stratégie nationale d'éducation des enfants hors école, « Educate A Child » (EAC).

Le projet PROSPECTS vise l'accompagnement des ENEP pour une éducation de qualité à travers la formation initiale des élèves-maîtres et une formation continue des formateurs. Il prend en compte la vision holistique du système éducatif intégrant la réforme curriculaire. Les bénéficiaires en sont les formateurs des ENEP, les élèves-maîtres, les enseignants et élèves des écoles annexes et les enseignants et élèves des écoles d'application. Il permettra l'élaboration d'outils fiables standardisés pour l'évaluation objective des connaissances, des compétences et des attitudes des élèves-maîtres en rapport avec le profil type des sortants des ENEP. Il servira de vitrine pour la mise en valeur et le partage des bonnes pratiques pédagogiques à travers l'enrichissement des centre de ressources des ENEP et la création d'unités de formation continue dans les ENEP.

Quant au projet de stratégie nationale d'éducation des enfants hors école, « Educate A Child » (EAC), il ambitionne, à partir de 2015/2016, contribuer à la scolarisation d'un million trois cent quarante-deux mille cinq cent soixante-treize (1 342 573) enfants en situation de vulnérabilité entre 2015-2019.

• **Résultat 2-11 : Les connaissances apprises sont évaluées**

Activité	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Organisation des examens et concours scolaires				
	Organisation des examens et concours scolaires	1	3 098 710	
	<i>Organisation des examens et concours scolaires au primaire, session 2015</i>		3 048 710	<i>CEP organisé</i>
	<i>Appui à l'OCECOS pour l'organisation des examens scolaires au post-primaire, session 2015</i>		50 000	<i>BEPC organisé</i>
	Autres organisations d'examens et concours scolaires	1	30 000	
	<i>Elaboration des normes, modalités et outils pour l'évaluation des apprentissages en lien avec l'expérimentation des nouveaux curricula (2ème année : CP, bilingue, franco-arabe, CEBNF et 5ème du post-primaire (en lieu et place de la construction des banques d'items qui sera prise en compte dans le budget national) ;</i>		20 000	<i>-Normes en cours d'élaboration</i>
	<i>Elaboration d'un protocole expérimental du nouveau système d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves dans le contexte du continuum éducatif.</i>		10 000	<i>Le protocole expérimental a été élaboré</i>
	Organisation des tests standardisés d'évaluation des connaissances	1	33 000	

⁶⁴ Project for Strengthening Practical Education in the Training Centers for Teacher-Students (PROSPECTS)

	<i>Rédaction des rapports régionaux et diffusion des résultats de l'EAS 2014 ;</i> <i>Elaboration et finalisation des outils de collecte pour l'EAS 2016</i>		18 000 15 000	<i>Rapports régionaux disponibles</i> <i>Outils de collecte élaborés et finalisés; Tests standardisés organisés</i>
	Organisation du concours d'excellence	1	80 000	Concours d'excellence organisés

Les normes, les modalités et les outils pour l'évaluation des apprentissages en lien avec l'expérimentation des nouveaux curricula sont disponibles. En outre, un protocole expérimental du nouveau système d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves dans le contexte du continuum éducatif a été élaboré.

Dans le cadre de l'évaluation nationale des Acquis scolaires (EAS), l'année 2015 devrait être consacrée à la préparation et la diffusion des résultats nationaux et régionaux de l'enquête de 2014 administrée dans les CP1 et CE2, puis à la finalisation des instrumentations pour la collecte et le traitement de l'enquête suivante, celle de 2016, qui concernera les classes de CP2 et de CM1.

Le rapport national de l'enquête de 2014 est disponible. Il a été transmis aux premières autorités et aux partenaires techniques et financiers du ministère au cours du premier semestre de 2015; les résultats globaux sont présentés dans le tableau V-22. Lors de la Conférence annuelle des Encadreurs pédagogiques tenue en septembre 2015 dans les treize régions et réunissant les DRENA, les DPENA, les CCEB, les CPI et les IP directeurs d'écoles pour la plupart, les résultats de l'EAS de 2014 ont été communiqués. Des ateliers de réflexion ont été animés par ces acteurs de proximité sur l'opérationnalisation des recommandations issues de l'analyse des résultats. A l'occasion, une synthèse du rapport en support papier et le rapport complet en fichier numérique ont été partagés aux participants. C'est la première fois que les résultats de l'EAS ont connu une si large diffusion, allant jusqu'au niveau école, et que les acteurs déconcentrés ont été associés à la réflexion sur la mise en œuvre des recommandations issues de cette étude.

Les rapports régionaux de l'EAS présentent les résultats désagrégés jusqu'au niveau de la province permettant ainsi l'identification des variables les plus influentes selon les contextes socioéconomiques. Ces rapports sont disponibles et seront diffusés dans les DRENA et DPENA au cours du premier trimestre de 2016 en formats papier et numérique.

Tableau V-22 : Scores nationaux des élèves à l'enquête de 2014 sur les acquis scolaires

Niveaux évalués	Résultats moyens globaux obtenus aux disciplines évaluées			Proportions de réussite de la lecture à haute voix
	Français	Maths	Sciences	
CP1	42,2/100	50,8/100	-	08,6%
CE2	49,7/100	37,5/100	47,3/100	46,8%

Source : DGESS-MENA

A l'analyse des résultats moyens globaux dans le tableau V-22, il apparaît que les performances des élèves restent en général en dessous de la moyenne de 50 sur 100 dans les disciplines évaluées. En vue de l'amélioration des acquisitions chez les élèves, il incombe au ministère, d'une part de développer des stratégies de formation et d'encadrement des enseignants, et d'autre part de renforcer l'équipement des écoles en manuels et en cantine. Le cas de la lecture est très préoccupante au CP avec une proportion de réussite de seulement 08,6% des élèves.

La lecture étant une discipline instrumentale, il est nécessaire que le ministère et ses partenaires dynamisent la recherche et la réflexion et renforcent les actions tendant à améliorer l'enseignement/apprentissage de cette discipline. Il est par ailleurs important de recenser et de capitaliser les expériences ayant eu du succès dans le domaine de l'enseignement/apprentissage de la lecture et déjà conduites par des structures éducatives publiques ou privées, formelles ou non formelles.

En vue de l'enquête de l'EAS de 2016 qui concernera le CP2, le CM1 et pour la première fois la 6^{ème} pour le post-primaire, les outils de collecte des données ont été élaborés et testés. Ils seront

reproduits au cours du premier trimestre. Ils se composent d'épreuves de français, de mathématiques, de sciences (sauf au CP2), de lecture à haute voix, mais aussi de questionnaires complémentaires permettant de faire le lien entre les résultats des élèves et leurs environnements familial et scolaire. Des consignes d'administration et de correction/codification, un protocole d'administration et un module de formation des administrateurs (enquêteurs) ont été également élaborés. L'enquête au post-primaire se tiendra en mi-avril et celle du primaire en mi-mai 2016. Suivront les phases de correction/codification, puis de saisie et de traitement des données, et enfin d'analyse et de rédaction du rapport national et des rapports régionaux. Il est important que les dispositions soient prises pour assurer le déblocage des ressources dans les meilleurs délais afin de ne pas perturber le calendrier du déroulement des différentes activités liées à l'EAS de 2016.

Dans le domaine de l'évaluation PASEC de 2014, le rapport national est toujours en rédaction et pourrait être disponible dans le premier semestre de 2016. Par contre, le rapport international présentant les résultats de tous les pays y participant est disponible, de même qu'un résumé exécutif. La quasi-totalité des systèmes éducatifs primaires évalués en 2014 présentent des lacunes majeures, annonciatrices de difficultés d'apprentissage pour les élèves à l'avenir. En début de cycle, plus de 70 % des élèves n'ont pas atteint le niveau « suffisant » en langue, et plus de 50 % en mathématiques. En fin de cycle, près de 60 % des élèves sont en deçà de ce niveau dans les deux disciplines. De manière générale, les écoles disposant des meilleures conditions de scolarisation (infrastructure, ressources pédagogiques, conditions de santé et d'hygiène) tendent à produire de meilleurs résultats. Près de 20 % des élèves sont dans des classes multigrades et à double flux.

Les résultats montrent que généralement, les performances des élèves des classes multigrades et à double flux sont plus faibles que celles des élèves des classes à fonctionnement normal. Pour sa part, le Burkina Faso devra poursuivre les actions visant la résorption des classes de ce type. Par ailleurs, au regard des résultats, il ressort que les pays doivent s'interroger sur la disponibilité des équipements et des ressources éducatives et sur leur allocation équitable entre les écoles et sur l'ensemble du territoire.

Les évaluations, nationale et internationale, sont instituées pour suivre la qualité des enseignements/apprentissages scolaires, opérer des comparaisons à l'échelle nationale et internationale et, ainsi, permettre d'améliorer l'information éducative et capitaliser les modèles et expériences réussis en vue de renforcer les capacités de planification et de pilotage du sous-système éducatif de base. Il est dès lors nécessaire que les résultats soient largement partagés et judicieusement exploités, et le dispositif mis en place à cet effet devra être pleinement opérationnalisé. A cet effet, il est indispensable de mettre à la disposition des structures en charge de ces activités, des ressources suffisantes et dans les meilleurs délais.

Il faut rappeler qu'une session d'enquête dure deux (02) années pour l'évaluation nationale (EAS) et les enquêtes internationales (PASEC) sont désormais espacées de quatre (04) années. Le processus de l'EAS de 2016 est entamé et est à un niveau garantissant une suite normale pour peu que le système de déblocage des ressources financières n'entrave pas le calendrier des activités. Il est dès lors urgent que des dispositions soient prises pour que puisse s'exécuter normalement le programme des activités de l'évaluation. Il faut signaler cette innovation qui relève de la prise en compte du continuum : l'EAS a intégré le post-primaire dans la session de 2016. La réflexion est en cours pour une couverture plus importante du post-primaire dans les sessions à venir. Pour l'enquête PASEC 2014, il reste théoriquement du temps suffisant pour en finaliser le rapport national, publier et diffuser les résultats définitifs.

L'examen du CEP et le concours d'entrée en classe de 6ème se sont déroulés du 10 au 23 juin 2015 sur toute l'étendue du territoire. Le tableau V-23 présente les résultats des candidats régulièrement inscrits obtenus pour les deux dernières sessions (2014 et 2015).

Tableau V-23 : Effectifs et résultats comparatifs de l'examen du CEP sessions de 2014 et 2015

Session	Présents			Admis			Taux de succès(en %)		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
2014	150 336	165 316	315 652	120 923	140 469	261 392	80,84	84,97	82,81
2015	149 186	161 384	310 570	113 899	114 194	228 093	76,35	70,76	73,44

Source : DECEB

À la session 2015 de l'examen du CEP, le nombre de candidats régulièrement inscrits ayant composé était de 292 073 dont 51,77% de filles. Cette proportion était de 52,37% en 2014. Les effectifs sont en baisse aussi bien pour l'effectif total que pour ceux des filles et des garçons, comparativement à 2014. En effet, les baisses sont de l'ordre de 8,53% pour les filles, 6,29% pour les garçons et 7,47% pour l'effectif total. De même, le taux de réussite qui est de 73,88% en 2015 demeure inférieur à celui de 2014 (82,88%). On remarque que cette baisse est beaucoup plus importante chez les filles (-13,51%) qu'au niveau des garçons (-4,36%).

En ce qui concerne la baisse des effectifs, plusieurs raisons expliqueraient cette situation. Selon les rapports de sessions des CEB, il s'agirait entre autre de l'absorption conséquente des lauréats du CEP en classe de 6^{ème} (73,73%) de la session de 2014 et du retour au Mali des élèves réfugiés, et l'impact du recrutement biennal.

Au regard de la contreperformance observée à la session de 2015, la DECEB a procédé à la collecte et à l'analyse des différentes données relatives à l'organisation et au déroulement de la session, afin de rechercher les causes éventuelles de la baisse des résultats. Les documents ayant permis la collecte des informations sont les suivants :

- les rapports de supervision de l'administration des épreuves ;
- les rapports de supervision de la correction des épreuves ;
- les rapports de supervision des travaux des secrétariats régionaux du concours d'entrée en classe de 6^{ème} ;
- les rapports de session des différentes CEB.

En outre, des fiches de collecte de données relatives aux résultats obtenus à l'examen du CEP session de 2015, assorties de justificatifs, adressées aux Directeurs d'école ont été également compilées et analysées au niveau de la DECEB. De la synthèse des différentes analyses effectuées, on note que de nombreux paramètres entrent en ligne de compte dans cette fluctuation des résultats.

En effet, selon les acteurs ci-dessus mentionnés et les informations qui ressortent des différents rapports, les contreperformances sont imputables aux causes suivantes :

- le manque d'expérience de certains enseignants ;
- les cohortes ayant connu de grandes difficultés au cours des années précédentes ;
- l'insuffisance de préparation des élèves ;
- l'acquisition tardive des fournitures ;
- le laxisme de certains enseignants ;
- le démarrage tardif des cours ;
- le manque de suivi des parents ;
- les travaux champêtres ;
- les travaux domestiques ;
- les problèmes de santé des enseignants ;

- la mobilité des enseignants ;
- le manque d'engagement de certains directeurs d'école.

Outre les causes ci-dessus invoquées, certains rapports de supervision ont relevé que quelques items étaient jugés difficiles. A ce propos, notons que la DECEB veille à ce que les items des différentes épreuves soient en adéquation avec les programmes d'enseignement. Un travail d'analyse de ces mêmes épreuves a été mené à la fin de la session avec l'expert national en évaluation qui accompagne la DECEB dans le cadre de l'élaboration des items. Ce travail a permis de montrer que les épreuves de la session 2015 étaient valides, adaptés au niveau des élèves du CM2 et conformes aux programmes d'enseignement en vigueur.

Au sujet des fluctuations des résultats aux examens scolaires et plus particulièrement des contreperformances observées à la session de 2015, il conviendrait d'analyser le phénomène sous l'angle d'une situation ponctuelle qui pourrait être jugulée si des actions conséquentes sont entreprises. Du reste, une étude plus approfondie de la question permettra de mieux appréhender le problème qui est loin de concerner uniquement l'examen du CEP.

À l'égard de la session précédente, les candidats vivant avec un handicap ont pris part à l'examen du CEP session de 2015 grâce aux dispositions prises par la DECEB. Le tableau V-24 présente les résultats obtenus pour cette catégorie de candidats.

Tableau V-24 : Résultats au CEP des candidats vivant avec un handicap, session de 2015

HANDICAPS	PRÉSENTS			ADMIS			TAUX		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
NON -VOYANTS	10	19	29	7	19	26	70	100	89,7
MALVOYANTS	8	18	26	8	13	21	100	72,22	80,77
MALENTENDANTS	29	41	70	23	29	52	79,3	70,7	74,29
TOTAL	47	78	125	38	61	99	88,85	78,20	79,2

Source : DECEB

La session de 2015 a enregistré au total 125 candidats en situation de handicap soit 29 non-voyants, 26 malvoyants et 70 malentendants. Cet effectif est en baisse de 23 candidats comparativement à celui de la session de 2014 (148 candidats).

Le taux global de succès pour cette catégorie (79,2%) est jugé satisfaisant et supérieur au taux national (73,88%). Il reste cependant inférieur au taux réalisé en 2014 au niveau de la même catégorie qui était de 79,8%.

Les résultats par type de handicap donnent 89,7% pour les non-voyants, 80,77% pour les malvoyants et 74% pour les malentendants. De façon générale, ces différents taux peuvent être jugés très satisfaisants bien qu'ayant connu une légère baisse par rapport à ceux de la session 2014.

À la session de 2015, les performances réalisées par les écoles bilingues et les écoles à classes multigrades sont celles indiquées dans le tableau V-25.

Tableau V-25 : Résultats statistiques des écoles bilingues et à classes multigrades

Innovations	PRÉSENTS			ADMIS			TAUX		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Bilingues	2 100	1 785	3 885	1 345	1 286	2 631	64,05	72,04	67,72
Multigrades	6 116	6 492	12 518	4 131	4 962	9 093	67,54	77,51	72,64

Source : DECEB

Les écoles bilingues enregistrent un taux de réussite de 67,72% en 2015 contre 80,15% en 2014, soit une baisse importante de performance de 13 points environ. Au niveau des écoles multigrades la même tendance est observée. Elles ont réalisé un taux de réussite de 72,64% contre 82,35 % en 2014.

Au post-primaire, l'administration et la correction des épreuves de l'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC), des BEP et des CAP et des concours d'entrée en seconde et en première

année des BEP, se sont déroulées du 02 au 15 juin 2015. Les épreuves de l'Education physique et sportive se sont déroulées du 4 au 19 mai 2015. On a enregistré pour le BEPC 207 628 présents sur 213 142 candidats inscrits. Le nombre d'admis est de 81 390, soit 39,2% contre 28,3% en 2014, soit un gain de 10,9 points de pourcentage. Les taux de succès au BEPC bilingue notamment dans les collèges multilingues est de 45,15% dont 25,45% au CMS de Dafinso, 58, 21% à Pibaoré et 51,79% à Loumbila.

Concernant les examens de l'enseignement secondaire technique et professionnel, l'OCECOS enregistre des taux d'admission de 28,92% pour les CAP commerciaux, 45,71% pour les BEP commerciaux, 39,06% pour les CAP industriels et 50,12% pour les BEP industriels.

Tableau V-26 : Situation des résultats des examens de l'ETFP session 2015

Filières	Inscrits			Absents			Présents			Admis					
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	%	F	%	T	%
CAP COMMERCIAUX	570	1399	1969	63	125	188	507	1274	1781	147	28,9	368	28,8	515	28,9
BEP COMMERCIAUX	820	1964	2784	57	130	187	763	1834	2597	375	49,1	812	44,2	1187	45,7
CAP INDUSTRIELS	2159	445	2604	92	11	103	2067	434	2501	807	39,0	170	39,1	977	39,0
BEP INDUSTRIELS	2995	506	3501	152	11	163	2843	495	3338	1423	50,0	250	50,5	1673	50,1

La mise en œuvre effective du continuum de l'éducation de base au plan institutionnel, se poursuit comme on le constate, avec celle de la réforme curriculaire dont l'expérimentation des nouveaux curricula est en cours. Ce changement fondamental dans le dispositif institutionnel et pédagogique impacte inéluctablement sur l'évaluation des apprentissages. En effet, la fin du cycle d'éducation de base étant la classe de 3^e du sous-cycle post-primaire, il s'avère nécessaire que soit mis en place un dispositif devant concourir à la réforme de l'examen du Certificat d'Études Primaires (CEP) qui sanctionnait la fin du sous-cycle primaire.

Au plan pédagogique, outre le fait que les nouveaux curricula soient désormais formulés en termes d'objectifs intégrateurs, le changement de paradigme qui les accompagne entraîne d'importantes répercussions sur la façon de concevoir l'évaluation, son rôle dans l'apprentissage, ainsi que la vision dans laquelle elle s'inscrit. C'est pourquoi, il est indispensable que soient définis de nouveaux modes d'évaluation des apprentissages permettant de déterminer le niveau requis pour la promotion d'un sous-cycle à un autre, et d'un niveau d'enseignement à l'autre d'une part et d'autre part ceux devant régir l'organisation de la certification qui sanctionne la fin du cycle unique de l'éducation de base.

Dans cette optique la DECEB qui a pour principales missions, la coordination des activités relatives aux évaluations et à la certification des acquis des apprenants aussi bien du système formel que du système non formel et celles relatives aux examens professionnels, a déjà entrepris une série d'actions dont les principales sont les suivantes :

- l'élaboration d'un document d'orientation du nouveau système d'évaluation des apprentissages et de certification des acquis (document adopté en conseil de ministre en 2014) ;
- l'élaboration des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages couvrant tous les niveaux du cycle d'éducation de base ;
- la formation des acteurs de l'expérimentation des nouveaux curricula en évaluation des apprentissages ;
- l'élaboration d'un protocole expérimental du nouveau système d'évaluation des apprentissages pour les premières années des niveaux concernés par l'expérimentation des nouveaux curricula.

Il faut cependant relever que la problématique de la suppression du CEP reste posée et mérite une réflexion plus approfondie permettant de définir de manière objective une échéance. Cela commande

qu'en amont, les contours d'une évaluation sommative devant consacrer la fin du niveau primaire et permettant la prise de décision objective sur le passage du niveau primaire au post-primaire, soient clairement définis. En outre, les outils devant régir ce type d'évaluation restent à élaborer.

La session du CQP s'est effectivement tenue du 16 au 23 juin 2015 dans les treize régions avec 4573 candidats inscrits, 4082 présents, 2837 admis soit un taux de réussite de 69,50%. Ce taux de réussite est en baisse par rapport à celui de la session précédente qui était de 73,66% Pour cette édition, le CQP a concerné onze métiers que sont : l'électricité bâtiment, la menuiserie bois, la menuiserie métallique, la maçonnerie, la plomberie, la restauration cuisine, la coupe couture, la coiffure, l'agriculture, la mécanique deux roues et la mécanique automobile.

Au titre des activités hors programme, et dans sa dynamique d'étoffer son expertise en matière de certification, le SP-CNC avait commandité une étude sur la constitution d'un répertoire d'évaluateurs potentiels en matière de certification avec l'appui financier du Programme Conjoint pour l'Amélioration du Système de la Formation Professionnelle (PC-ASFP) à travers le FAFPA et la coopération Suisse. Cette activité a débouché sur la tenue d'un atelier de restitution dudit répertoire des évaluateurs potentiels courant avril 2015 et a regroupé une quarantaine de personnes composées essentiellement des professionnels des métiers, du patronat, de la fédération des artisans et des acteurs des centres privés de la formation professionnelle.

Dans la perspective de l'opérationnalisation de nouveaux titres (Certificat de Qualification de Base(CQB), Brevet Professionnel de Technicien (BPT), Brevet Professionnel de Technicien Spécialisé (BPTS), le SP/CNC a acquis du PAPS/EFTP un budget pour le recrutement d'un consultant en vue de la contractualisation.

Dans la quête de l'amélioration de ses prestations, le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de la Certification (SP/CNC) a également procédé à la relecture du guide de la certification au cours de l'année 2015.

Tableau V-27 : Evolution des indicateurs sur les taux de réussite aux examens scolaires : synthèse

Année académique	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	
	Année civile	2012	2013	2014	Prévu
Taux de réussite au CEP	65,2	60,9	82,2	100%	73,44%
Taux de réussite au BEPC	52,3	22,6	28,3	ND	39,2%
Taux de réussite au CAP COMMERCIAUX	47,7	42,7	42,9	ND	28,92
Taux de réussite au CAP INDUSTRIELS					39,06
Taux de réussite au BEP	39,8	41,7	30,8	ND	
Taux de réussite au BEP COMMERCIAUX					45,71
Taux de réussite au BEP INDUSTRIELS					50,12
Taux de réussite au CQP	77,2	74,3	73,66	ND	69,50%.
Taux de réussite au BQP	-	78,7	67,3	ND	77,83%
Taux de réussite au BPT	-	-	92,55	ND	94,44%
Taux de réussite au BPTS	-	-	88,57	ND	ND
Scores moyens par discipline et par niveau ⁶⁵	Cf. annexe 3 sur les scores moyens par discipline au primaire				

⁶⁵ Cf. annexe 3 sur les scores moyens par discipline

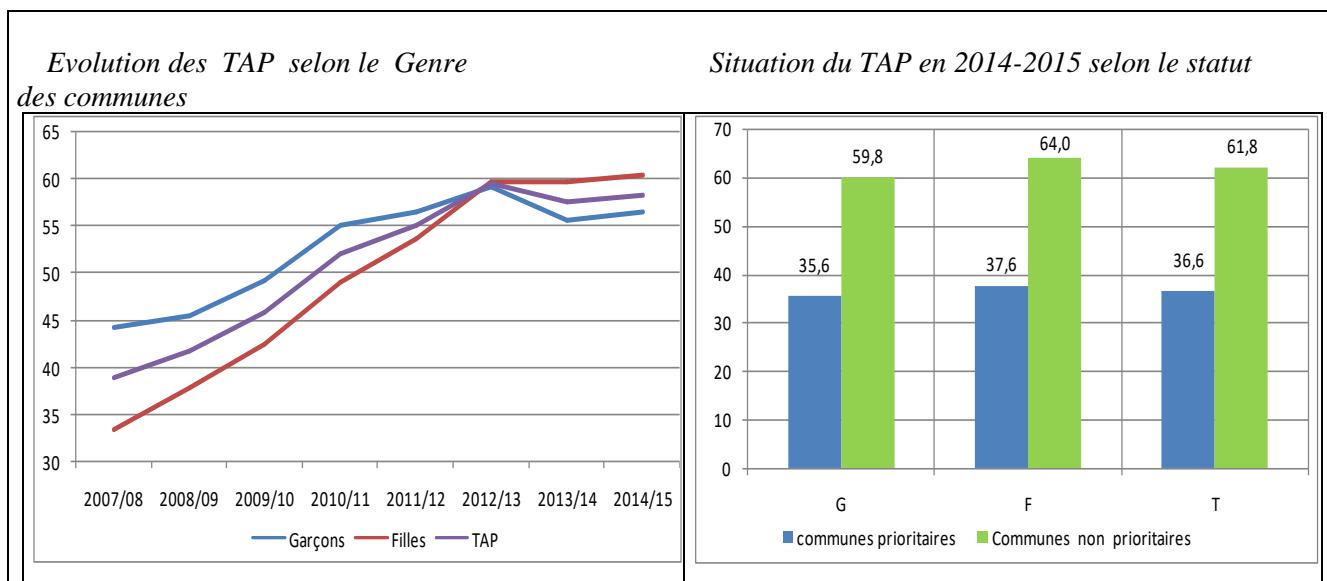
Analyse de la performance au niveau de la qualité de l'éducation de base

La présente analyse de performance est centrée sur le primaire. Les données sur le préscolaire et le post-primaire ne sont pas encore disponibles.

• Le taux d'achèvement

Le taux d'achèvement du primaire (TAP) en 2014/2015 est de 58,4%. Ce taux est en hausse de 0,8 point par rapport à celui de 2013/2014. L'évolution du TAP entre 2014 et 2015 est plus importante que celle entre 2013 et 2014 qui était en baisse de 1,9 point. Le taux d'achèvement en 2014/2015 des filles (60,4%) est supérieur à celui des garçons (56,6%). Ces deux TAP comparés à ceux de l'année dernière ont connu une hausse respectivement de 0,7 et de 0,9 points.

L'indice de parité entre filles et garçons est de 1,07 ce qui signifie que les filles achèvent mieux le cycle primaire que les garçons (107 filles pour 100 garçons). Comparativement à l'année scolaire 2007/2008, le TAP des filles a connu une hausse plus importante (19,5 contre 0,8 point).



L'écart entre les communes prioritaires et les autres communes est élevé. Il connaît néanmoins une baisse passant ainsi de 29,6 points en 2013/2014 à 25,2 en 2014/2015.

Les disparités sont aussi perceptibles entre les régions. Le TAP varie de 28,6% dans la région du Sahel à 73,2% dans la région du Centre. Cinq régions ont un taux en deçà de la moyenne nationale, il s'agit de la région des Cascades, du Centre-Nord, de l'Est, du Sahel et du Sud-Ouest. En comparant les TAP des filles et des garçons, on note que trois régions ont un indice de parité supérieur à 1. Il s'agit du Centre-Est, du Centre-Ouest et du Sahel.

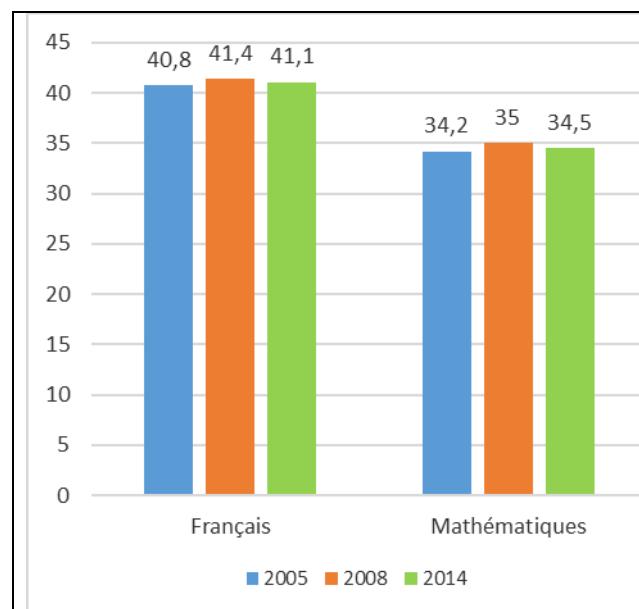
• Les résultats des acquis scolaires en 2014.

L'évaluation des acquis de 2014, indique un score de 41,1 pour les élèves du CP1 en français. Ce résultat montre que le niveau d'acquisition en français des élèves en début de scolarité primaire a légèrement baissé par rapport à celui de 2008 où le score moyen était de 41,5. En mathématique, les difficultés des élèves sont encore plus accentuées, le score moyen est de 34,5 en 2014 soit 0,5 point de moins que celui de 2008.

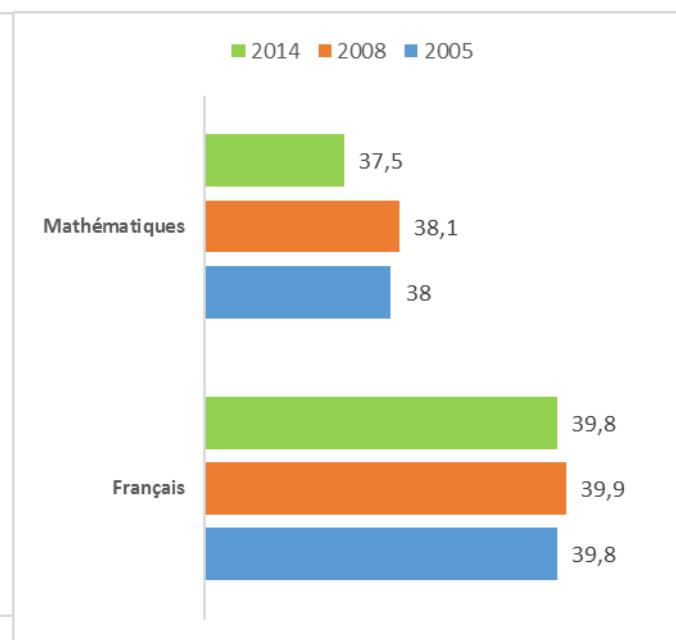
Par ailleurs, au CE2, les élèves n'ont pas de meilleurs résultats en français que ceux du CP1, leur score moyen est de 39,8 en 2014. Cependant, en mathématique, on note une légère progression par

rapport au score en début de scolarité du primaire. En effet, en 2014, les élèves de CE2 ont un score moyen de 37,5 en mathématique contre 34,5 pour les élèves de CP1 soit un écart de 3 points entre les deux années.

Comparaison des résultats au CP1 en français et en mathématique 2005, 2008, 2014



Comparaison des résultats au CE2 en français et en mathématique 2005, 2008, 2014



Au niveau régional, des disparités entre les différentes régions existent: la région du plateau central enregistre le meilleur score tant en début de scolarité qu'en milieu de scolarité. Le score moyen dans cette région est de 48 au CP1 et 42,1 en CE2 tandis que la région du Centre nord occupe la dernière place avec un score moyen de 34 au CP1 et 34,5 au CE2. En outre, les élèves de la région du Sahel ont fait des progrès considérables en français entre 2008 et 2014, le score moyen est passé de 34,8 à 43,1 soit 8,3 points de plus. Le fait que les résultats ne soient pas satisfaisants dans aucune discipline évaluée, ne devrait-il pas interpeller tous les acteurs du système éducatif ?

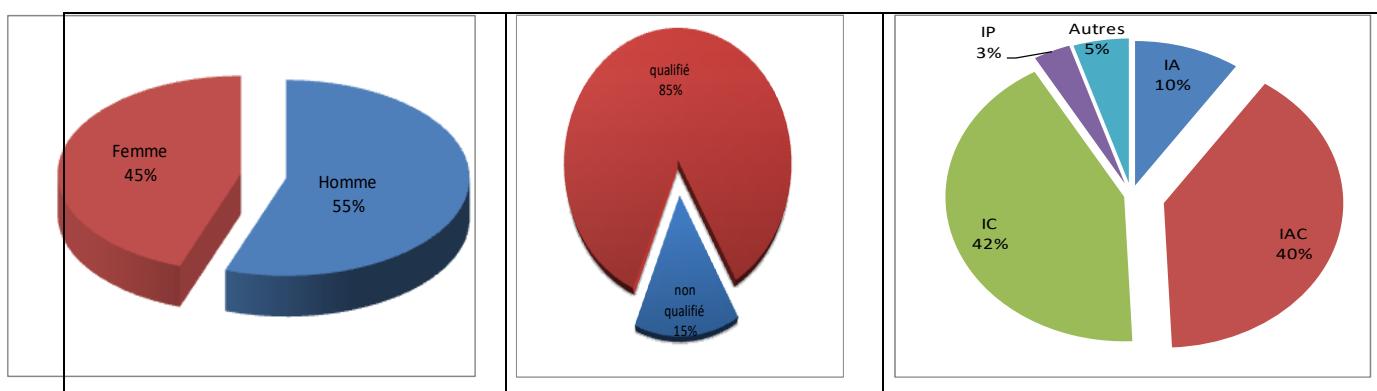
• Les caractéristiques des enseignants

En 2014/2015 on compte 64 177 enseignants au niveau national contre 58 294 en 2013/2014. Le degré de féminisation du corps enseignant a atteint 44,6% et cette représentation des femmes a augmenté de 5,1 points par rapport à l'année précédente. La proportion des enseignants qualifiés est de 85,4% et est en baisse de 0,2 point par rapport à l'année écoulée.

Taux de féminisation

Qualification

Enseignants par corps



Il y a proportionnellement plus d'enseignants qualifiés dans le secteur public que dans le privé (99,7% contre 27,7%). La proportion de femmes est plus importante en milieu urbain (53,3%) qu'en milieu rural (41,3%), dans le public (46,2%) que dans le privé (38,1%).

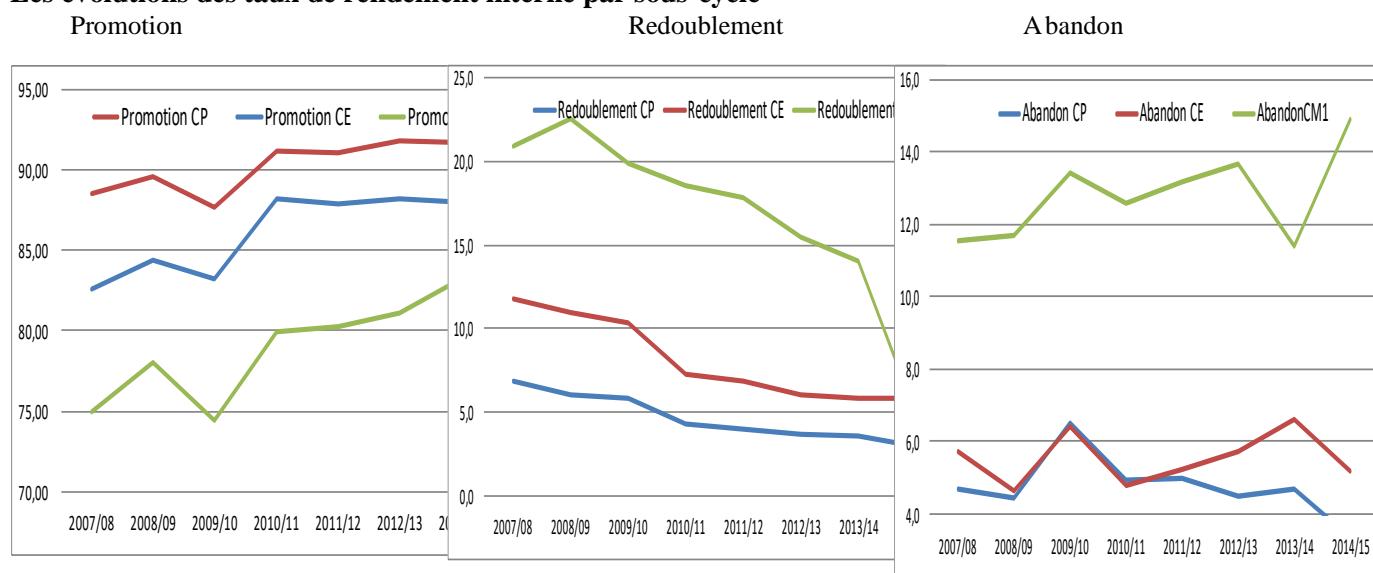
Au niveau des communes prioritaires, la proportion des femmes enseignantes est de 35,5% et celle du personnel qualifié est de 97,0%. Ces deux taux sont respectivement de 46,1% et de 83,3% dans les autres communes.

Il existe de fortes disparités régionales en termes de degré de féminisation et de qualification du personnel enseignant. Les régions à grandes agglomérations, où le secteur privé est plus important, ont les plus faibles pourcentages d'enseignants qualifiés. Pour la féminisation, elles se positionnent en première ligne. Le taux de féminisation varie de 34,5% dans la région de la Boucle du Mouhoun à 53,9% au Centre. Pour la proportion des enseignants qualifiés, pour un taux national de 85,4%, la région du Sud-ouest est au premier rang avec 97,6% suivi de la région de l'Est avec 95,3%. La région du Centre avec 53,5% est classée en dernière position.

• L'efficacité interne

Les indicateurs de mesure de l'efficacité interne de l'éducation de base n'ont pas connu une amélioration significative dans tous les sous cycles par rapport à l'année précédente. En effet, le taux de promotion en 2014/2015 a connu une baisse par rapport à 2013/2014 dans le sous-cycle CP et la classe de CM1, passant respectivement de 91,7 % à 91% et 83,2% à 80,2%. Le taux a présenté par contre une hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2013/2014 pour le sous-cycle CE.

Les évolutions des taux de rendement interne par sous-cycle



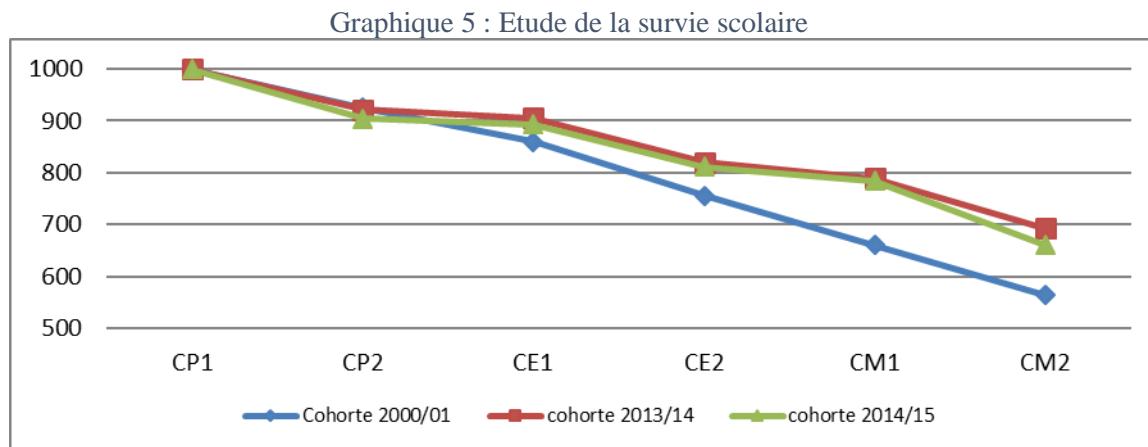
Le taux de redoublement a également connu une baisse dans tous les sous cycles par rapport à 2013/2014. Le taux de redoublement est ainsi passé de 3,5% à 2,9% au CP, de 5,8% à 5,7% au CE et de 14% à 4,9% au CM1. Quant au taux d'abandon c'est seulement au CM1 qu'il a observé une hausse par rapport à l'année précédente. Il est passé de 4,7% à 3,3% au CP, de 6,6% à 5,2% au CE et au CM1 de 11,4% à 14,9%.

Comparativement à 2007/2008, les indicateurs de rendement interne de l'éducation se sont globalement améliorés dans tous les sous cycles. Les courbes d'évolution des taux de rendement interne présentent un repli global des taux de promotion dans les sous cycles, une poursuite de la baisse du taux de redoublement et une variation en dents de scie pour le taux d'abandon. Le taux d'abandon du CM1 est élevé et mérite des investigations poussées pour cerner les causes du phénomène.

Au niveau des disparités régionales, on constate que la région du Plateau Central enregistre le pourcentage le plus élevé de redoublants (7%) tandis que le Sahel a observé le plus faible taux avec 3%. Toutes les régions ont une proportion de redoublants inférieure à 9% et elles ne sont que cinq (le Sahel, les Hauts-bassins, le Centre-Est, le Centre et le Sud-Ouest) à avoir une valeur de cet indicateur inférieure à 7%.

• Le taux de survie

L'étude de la survie scolaire a consisté à appliquer les indicateurs (taux de promotion, redoublement et abandon) à une cohorte fictive de 1 000 élèves accédant en 1ère année du primaire.



La courbe de la cohorte de 2014/2015 se situe légèrement en dessous de celle de la cohorte de 2013/2014. Elle résume en partie les récessions constatées sur les indicateurs de rendement interne du système décrit précédemment. La capacité du système à maintenir les élèves jusqu'en dernière année s'est dépréciée par rapport à celle de l'année scolaire précédente. En effet, en 2014/2015, sur 1000 élèves entrés au CP1, 660 parviendront au CM2 avec ou sans redoublement contre 692 en 2013/2014 et 670 en 2007/2008. Aussi, la réussite à l'examen du CEP s'est réduite. On constate en effet que, toujours sur les 1000 élèves, 637 réussiront au CEP en 2014/2015 contre 687 en 2013/2014 et 513 en 2007/2008.

En ce qui concerne la disparité de genre, elles sont en faveur des filles. En effet, sur 1000 élèves filles entrés au CP1, 705 atteindront la classe du CM2 parmi lesquelles 674 obtiendront le CEP. Ces chiffres sont respectivement de 619 et 502 pour les garçons.

En 2014/2015, un élève devra passer en moyenne 6,5 ans pour obtenir son CEP. La durée moyenne pour l'obtention du CEP a légèrement augmenté par rapport à 2013/2014 et s'est réduit par rapport à 2007/2008 où elle était de 6,8 ans.

Cette situation est révélatrice de la dégradation dans le temps de la qualité de la performance de notre système éducatif. En effet, les résultats scolaires aux examens nationaux, les résultats obtenus aux tests d'évaluation des acquis scolaires tant nationaux qu'internationaux révèlent des performances insatisfaisantes à tous les ordres d'enseignement (primaire et post-primaire). Il est impératif que soit mené un vrai diagnostique en vue d'apporter une remédiation idoine afin que les connaissances et compétences attendues des apprenants soient réellement acquises en fin de cycles et sous cycles.

En 2014/2015, 29,4% des ressources consacrées à l'éducation pour permettre aux élèves d'atteindre la fin du cycle sont gaspillées contre 25,6% en 2013/2014 et 31,9% en 2007/2008 soit une hausse de 3,8 et une baisse de 2,5 points respectivement par rapport à 2013/2014 et 2007/2008. Les ressources gaspillées sont plus importantes chez les garçons et l'écart est très frappant. Ces ressources gaspillées chez les garçons et les filles sont respectivement de 32,0% et 24,7% en 2014/2015 contre 29,8% et

20,9% en 2013/2014. Pour l'année 2007/2008 elles étaient 32,9% pour les garçons et 30,6% pour les filles.

Le gaspillage de ressources est imputable pour 79,9% à l'abandon en 2014/2015 contre 72,4% en 2013/2014 et 75% en 2007/2008. Cette année, la déperdition due à l'abandon est en hausse aussi bien chez les filles (77,9% en 2014/2015 contre 72,4% en 2013/2014) que chez les garçons (81,5% en 2014/2015 contre 76,1% en 2013/2014).

• Etat de mise en œuvre des recommandations de la troisième MCS

Tableau V-28 : Etat de mise en œuvre des recommandations de la troisième MCS

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle						
	2.1. Mener une étude sur les conditions (institutionnelles, techniques, pédagogiques, financières, etc.) de mise en place des INAFEEB.	DGEB	4 ^{ème} MCS	Rapport de l'étude disponible.	Démarrage programmé pour avril 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire l'étude. - Valider le rapport. 	<p>Trois scénarii de transformation ont été retenus et présentés aux autorités du MENA qui ont opté pour le scénario 2 : INAFEEB à statut professionnel.</p> <p>La consolidation du scénario préférentiel est en cours.</p> <p>Rapport d'étude validé par le comité de pilotage de l'étude</p>

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions		
	2.2. Rendre effective l'expérimentation sur le processus de gestion décentralisée des cantines scolaires avec l'implication de la communauté éducative.	DAMSSE	4 ^{ème} MCS	Ressources mises à la disposition de 302 COGES pour l'achat de vivres au profit des écoles.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimenter l'option de transfert des ressources aux communes pour la gestion des vivres scolaires en collaboration avec les COGES 	<p>Une note conceptuelle sur la nouvelle approche est en cours de production pour opérationnaliser cette idée.</p> <p>Rencontres tenues avec les responsables de l'Union Nationale des Producteurs de Riz (UNPR) et l'Union Nationale des Producteurs de Niébé (UNPN) pour faire l'état des lieux avant la conclusion d'une convention de trois ans portant sur la fourniture de riz et de niébé aux écoles.</p> <p>Actions de renforcement des capacités des membres des COGES en cours (novembre 2015 à juillet 2016) par le projet PACOGES, pour la gestion des cantines scolaires</p>		
	2.3. Elaborer une approche intégrée de gouvernance scolaire pour assurer une meilleure gestion de l'école.	DGEB	4 ^{ème} MCS	Document sur une approche intégrée validée et disponible.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'état des lieux des approches de la gouvernance scolaire. 	<p>Recherche documentaire effectuée</p> <p>Projet de TDR élaboré</p> <p>Identification de personne ressources au niveau de la DDPrim</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un cadre d'orientation pour une approche intégrée de la gouvernance scolaire. 	<p>Atelier de conception de module en cours de préparation</p>

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
	2.4. Prendre en charge les principales recommandations des évaluations des acquis scolaires dans le plan d'action de mise en œuvre de la matrice de performance de la qualité de l'éducation de base	DGESS	4 ^{ème} MCS	Plan d'action révisé et disponible.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Prioriser les recommandations - Prendre une note d'orientation à l'adresse des structures concernées par les recommandations. - Mettre en place d'un tableau de bord de suivi des recommandations par structure. 	<p>Présentation des recommandations des EAS non encore mises en œuvre au niveau du GTQ</p> <p>Reformulation de certaines recommandations</p> <p>Lettre circulaire du SG/MENA signée et diffusée</p>

V.3 Programme 3 : Développement de l'éducation non formelle

Le programme « *Développement de l'éducation non formelle* » concerne les activités des trois composantes de l'Education non formelle (ENF) que sont l'ENF des jeunes et des adultes, des adolescents ainsi que celle de la petite enfance. Ce programme est organisé autour de deux sous-programmes : l'accroissement de l'offre et de la demande en ENF et l'amélioration de la qualité de l'ENF déclinés en quinze (15) résultats immédiats.

En 2015, un accent particulier a été mis entre autres sur la supervision des activités, la tenue des sessions de bilans provinciaux des activités ENF, la célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation, la rencontre nationale de réflexion sur la dynamisation des CEBNF, la mise en œuvre du plan de communication ; l'adaptation des contenus des documents de la CSTS ; la définition et la mise en œuvre des nouvelles orientations du FONAENF. Le tableau V-29 présente le niveau de réalisation des activités par sous-programme.

Tableau V-29 : Niveau de réalisation des activités par sous-programme

Sous-programmes	Taux de réalisation	
	2014	2015
1. Accroissement de l'offre et la demande en ENF	73%	68%
2. Amélioration de la qualité de l'ENF	79%	32%
Total	76%	50%

Source : Rapport d'activités du MENA au 4^{ème} trimestre 2015

Au terme de l'année 2015, le taux d'exécution global du programme est de 50% soit 68% pour l'accroissement de l'offre et de la demande en ENF et 32% pour l'amélioration de la qualité de l'ENF.

Ce résultat moyen est en partie imputable aux retards de mise à disposition des ressources financières dus au contexte sociopolitique qu'a connu le pays en 2014. Par ailleurs, la non mise à disposition à temps des pièces justificatives par les structures bénéficiaires et l'insuffisance des ressources ont compromis le financement d'une partie des activités de 2015 et entraîner globalement la suppression des activités de formation des acteurs pédagogiques à la base (animateurs, superviseurs, coordonnateurs).

La situation des différents résultats à travers la mise en œuvre des activités se présente comme suit.

- **Résultat 1 :** Le nombre de jeunes alphabétisés de 15-24 ans s'est accru notamment les filles et les femmes

Activités	Sous – activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Construction d'infrastructures d'éducation non formelle des jeunes et des adultes				
	Construction de CPAF	10	91 740	•Non réalisé
Sensibilisation à l'éducation non formelle				
	Subvention des activités du FONAENF	1	4 600 741	•Campagne financée à 4 147 592 918 FCFA •461 opérateurs financés •6 075 centres ouverts

Au titre de l'année 2015, les CPAF programmés ont été confiés à des ONG (MOD) qui devaient réaliser les infrastructures. Il s'agit de Aide et Action pour 6 CPAF et de Plan Burkina pour 04 CPAF. Au 31 décembre 2015, les infrastructures prévues sont en cours de réalisation.

Au cours des trois dernières années, le montant total des subventions accordé au FONAENF s'élève à 18 222 820 652 F CFA réparti annuellement comme suit : 4 600 741 991 en 2015, 6 795 078 795 en 2014 et 6 826 999 866 en 2013. On constate que les financements enregistrent une baisse d'année en année depuis 2013. En effet, la baisse relative s'établit à 0,4% entre 2013 et 2014 et 32,3% entre

2013 et 2015. Cette baisse continue se justifie par le non-renouvellement des conventions directes avec le FONAENF dont la quasi-totalité est arrivée à terme en 2014. Aujourd’hui, le budget de l’Etat et le Fonds CAST restent les principales sources de financement du FONAENF. En 2015, par exemple, la part de l’Etat établie à 1 068 750 000 FCFA représente 23,2% de l’enveloppe contre 64% au CAST qui a contribué à hauteur de 2 950 000 000 FCFA. Ces deux sources de financement atteignent, à elles seules, un pic contributif de plus de 87%, soit 4 018 750 000 FCA.

Bien que ces efforts soient louables, il est urgent de renforcer les capacités financières du FONAENF. La nouvelle convention de financement signée en décembre 2015 s’inscrit dans cette perspective. Selon les termes de cette convention, le gouvernement s’engage à apporter une subvention annuelle de 10 milliards (10 000 000 000) de francs CFA pour financer le plan stratégique du FONAENF sur une période de cinq (5) ans. Le Fonds devra en outre poursuivre ses activités de plaidoyer auprès d’autres institutions et partenaires financiers afin d’accroître ses ressources et répondre plus efficacement à la demande d’éducation non formelle.

Tableau V-30 : Evolution des indicateurs sur l’alphabétisation des jeunes de 15-24 ans dans les centres

Année académique	2012/2013	2013/2014	2014/2015		
			2013	2014	Prévu
Année civile					Réalisé
Nombre de centres FCB + FE + N2 de AMT, PDT, REFLECT, BRAILLE.	14 692	7250	11 757	4 265	7492
Nombre total d’inscrits de la FCB+FE + N2 de AMT, PDT, REFLECT, BRAILLE.	267 946	210 791	411 484	121 411	290073
<i>Dont Femmes</i>	<i>182 561</i>	<i>146 618</i>	<i>246 890</i>	<i>82655</i>	<i>164235</i>
Nombre total d’apprenants de 15-24 ans de l’ENF des adultes	202 937	120 005	246 890	67 842	179048
<i>Dont Femmes</i>	<i>124 072</i>	<i>80 909</i>	<i>148 134</i>	<i>45 464</i>	<i>102670</i>
Nombre total d’apprenants de 15-24 ans alphabétisés	139 291	81 302	222 201	47699	174502
<i>Dont Femmes</i>	<i>93 650</i>	<i>54 561</i>	<i>133 321</i>	<i>31813</i>	<i>101508</i>
Nombre de centres adultes	18 304	15 079	-	6 215	-
Taux d’alphabétisation projetés par le PRONAA	49,90%	54,7%	60%	34,5%	-25,5

Source: DGESS/MENA-Annuaire statistiques du non formel; PDSEB ; Modèle de simulation actualisé 2014

Pour la campagne 2014/ 2015 le nombre total de centres est de 6 215 sur l’ensemble du territoire national. Ce nombre a connu une baisse de 58,8% par rapport à la campagne 2014 où l’on enregistrait 15079 centres dont 4635 centres de la campagne spéciale d’alphabétisation. La forte baisse du nombre de centres s’explique par la réduction du financement alloué au FONAENF en 2015 et la fin de campagne spéciale d’alphabétisation.

En 2014/2015, le nombre de centres de la formule enchaînée et des autres formules de niveau 2 est de 4 265 centres contre 7 250 en 2013/2014, soit une baisse de 2985 .Par rapport à 2013/2014, la baisse est 10 427. De plus, ce nombre de 4265 centres reste inférieur à la prévision qui est de 11 757, soit 7 492 centres en moins.

Quant au nombre d’apprenants de ces centres ; il est de 121 411 en 2014 /2015 soit 89 380 apprenants de moins par rapport à 2013/2014 où il était de 210791 apprenants. Comparativement à la prévision, qui est 411 484 apprenants, ce résultat est largement en deçà soit un écart de 290 073.

En ce qui concerne l’effectif des apprenants de 15-24 ans adultes, il est passé de 120 005 à 67 842 entre 2013/2014 et 2014/2015, soit une baisse de 43 ,47 %. Cet effectif des apprenants adultes de 15-24 ans est 3 fois inférieur à celui de la prévision de 2014/2015 qui était de 246 890.

Les femmes représentent 67% des apprenants en 2014/2015 et cette proportion est restée stable au cours des deux dernières années .Le nombre de déclarés alphabétisés de 15-24 ans en 2015 est de 47 699 dont 31 813 femmes ; ces dernières représentent 67% des déclarés alphabétisés. Par rapport

à 2013/2014 ; le nombre de déclarés alphabétisés de 15-24 ans a diminué de 81302 à 47 699 soit 41,3 %. En outre, l'effectif des déclarés alphabétisés est inférieur à la prévision estimée à 222 201 soit 174502 apprenants de moins

De façon générale, il est observé que relativement aux indicateurs sur l'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans dans les centres, les cibles visées en 2015 ne sont pas atteints.

Les résultats de l'enquête multisectorielle continue de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) indiquent un taux d'alphabétisation de 34,5% dont 50% pour la tranche des jeunes de 15-24 ans en 2014. Malgré ces résultats atteints, des efforts restent à faire pour atteindre le taux de 60% escompté en 2015 et résorber les 1 610 000 jeunes de 15-24 ans non alphabétisés.

Ces efforts concernent l'accroissement des financements pour développer l'offre d'ENF, l'élaboration et la mise en œuvre effective de la carte éducative, le renforcement du dispositif de contrôle de la qualité pour éradiquer le carriérisme et les mauvaises pratiques en alphabétisation, le renforcement des capacités des collectivités territoriales pour une meilleure gouvernance de l'éducation non formelle.

• **Résultat 2 : Le nombre d'apprenants des CEBNF et assimilés s'est accru**

Activité	Sous-activité	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Construction d'infrastructures d'éducation non formelle des adolescents				
	Construction de CEBNF	05	300 000	• Non réalisé
	CEBNF	2	-	• 2 CEBNF construits par l'UNICEF
	CEBNF	1	-	• 1 CEBNF construit par Plan Burkina

Au terme de l'année 2015 aucun CEBNF n'a été construit au titre du budget de l'Etat. Toutefois, on note que les sites sont identifiés, les conventions signées avec les agences d'exécution et le recrutement des entreprises entamé. Par contre 3 CEBNF ont été réalisé par des partenaires.

Tableau V-31 : Evolution des indicateurs sur les apprenants et les structures d'adolescents

Année académique	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015					
				2012	2013	2014	Prévu	Réalisé	Ecart
Année civile									
Nombre d'apprenants des CEBNF et assimilés	7921	7058	9 077	37 752	8 370	-29 382			
<i>Dont Filles</i>	3 634	3 469	4 556	22 651	4 296	-18 355			
Nombre de CEBNF et assimilés	228	218	253	367(*)	264	-103			
Nombre de salles de classe fonctionnelle (CEBNF et assimilés)	695	472	404	1468(*)	404	-1064			

Source: DGESS/MENA- Annuaire statistiques du Non formel; *Projections du PRONAA- (*) DGESS/Estimation

Le nombre d'apprenants des CEBNF et assimilés est de 8 370 en 2014/2015. Les filles sont au nombre de 4 296 soit 51% de l'ensemble des apprenants adolescents.

En termes de capacité d'accueil, 264 centres ont été dénombrés et 404 salles de classe fonctionnelles. Les filières/ métiers existants sont : l'agriculture, l'élevage, la couture, la mécanique, la forge, la soudure, la maçonnerie, la menuiserie bois, la coiffure, la plomberie.

Au niveau des CEBNF, il existe 115 centres mais seulement 98 sont fonctionnels en raison du manque de ressources humaines, pédagogiques et techniques pour animer l'ensemble de ces centres. Le projet ES/CEBNF enregistre au titre de l'année 2015 un déficit de 65 formateurs aux métiers dans les CEBNF. Cela est dû aux restrictions budgétaires adoptées par l'Etat.

A l'analyse, on note d'une part pour les effectifs des apprenants une évolution en dent de scie avec une croissance entre 2013 et 2014 et une régression entre 2014 et 2015 et d'autre part des performances en deca des prévisions au titre de 2015.

Le nombre de CEBNF et assimilés connaît une évolution positive de 218 en 2013, 253 en 2014 et 264 en 2015, sans toutefois atteindre la performance de 367 prévus pour 2015.

Le nombre de salles de classe, après une régression en 2013 et 2014, est resté stable entre 2014 et 2015 mais largement en déca des 1468 prévues en 2015.

Ces contre-performances se justifient essentiellement par l'insuffisance des allocations financières reçues pour le développement des activités.

• **Résultat 3 :** Le nombre d'apprenants formés dans les CFPNF et installés s'est accru

Activité	Sous activité	Quantité	Coût (en milliers)	Livrable fourni
Construction d'infrastructures				
	Construction de CFPNF	01	25 000	Aucun CFPNF construit.

En vue d'accroître l'offre d'éducation non formelle, il est prévu en 2015, la construction d'un (01) Centre de formation professionnelle non formelle (CFPNF) d'un coût estimé à 25 000 000 FCFA. La réalisation de cette infrastructure devra porter le nombre de CFPNF public à trois.

Au terme de l'année 2015, le CFPNF n'est pas encore construit ; faute de moyens financiers.

Tableau V-32 : Evolution des indicateurs sur la situation des CFPNF

Année académique	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015			
	Année civile	2011	2012	2013	2014	2015		
						Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de CFPNF	2	2	2	2	-	-	-	-
Nombre d'apprenants								
Hommes	32	29	120	77	80	80	00	
Femmes	10	15	25	27	21	21	00	
Nombre de sortants								
Hommes	32	29	101	77	38	38	00	
Femmes	10	15	25	27	08	08	00	
Nombre de sortants installés								
Hommes		0	32	55	152	00	152	
		0	10	44	42	00	42	

Source: CFPNF Hoggo Sammbowel et Koutoura

Le cumul des prévisions des apprenants sortis non installés en 2015 s'élève à 194 apprenants dont 42 femmes. Il s'agit d'effectif cumulé des deux (2) *CFPNF d'Hoggo Sammbowel et Koutoura*). Il faut cependant souligner les sortants de ces deux centres ne sont pas accompagnés immédiatement pour leur installation.

L'accompagnement des apprenants des CFPNF ne consiste pas en des dotations de Kits mais en des apports financiers pour la mise en place de micro-projets d'entreprises d'agriculture ou d'élevage montés par chaque apprenant à la fin de sa formation. La source de financement pour ce type d'appui est le budget de l'Etat à travers le guichet unique du MJFPE comprenant, entre autres le Fonds d'appui aux initiatives des jeunes. Malheureusement toutes les tentatives de sollicitations faites auprès de ces fonds pour le financement des microprojets des sortants des CFPNF n'ont pas rencontré de succès en dépit des efforts consentis par ces structures et leurs pensionnaires pour respecter les conditions édictées par ces fonds.

Il est spécifiquement proposé pour les CFPNF dans le budget du projet ES-CEBNF la prise en compte de l'appui aux apprenants. Fort malheureusement, ces prévisions n'ont jusque-là pas été prises en compte après l'arbitrage du plan d'action du MENA.

Les CFPNF manquent de ressources financières pour accompagner l'installation des sortants ; ce qui entraîne des difficultés dans le recrutement de nouveaux apprenants. Cette situation interpelle sur la nécessité d'installer les apprenants sortis des structures d'ENF afin de booster le processus de recrutement d'apprenants. Il est donc impérieux d'envisager des négociations fortes

interministérielles pour créer des partenariats avec les institutions de financement qui faciliteront l'appui aux microprojets des sortants des CFPNF.

• **Résultat 4 :** Le nombre d'apprenants des structures d'ENF de la petite enfance s'est accru

Activité	Sous-activité	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Construction d'infrastructures				
	Construction de bisongo, halte-garderie et d'espace d'éveil éducatif (3E)	0	0	0
	Bissongos	2	-	2 construits par l'UNICEF

En rappel, le PDSEB ambitionne de construire en moyenne et par an, 90 structures communautaires (bisongo, halte-garderie et 3E), d'ouvrir des haltes garderies dans les centres d'alphabétisation et de réhabiliter 20% des infrastructures existantes.

On constate qu'au titre de 2015, aucune construction d'infrastructures de l'ENF de la petite enfance n'a été planifiée par le MENA, ce qui n'est pas de nature à imprimer l'attention que l'Etat accorde à ce volet du système éducatif de base et à favoriser l'atteinte des objectifs du PDSEB. Cependant 2 Bissongo ont été construits par un partenaire.

Tableau V-33 : Indicateurs sur les structures et les apprenants de l'ENF de la petite enfance

Année académique	Année civile	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015		
		2012	2013	2014	2015		
					Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de structures d'éducation non formelle de la petite enfance		253	309	553	627	349	-278
Nombre total d'apprenants des structures d'éducation non formelle de la petite enfance		16 311	20 626	34 562	52 549	21 830	-30719
	<i>Dont Filles</i>	8 458	10 508	17 364	-	11165	-
Effectif des personnels intervenant dans l'ENF de la petite enfance		562	723	865	-	997	-

Source : DGESS/MENA : Annuaire statistiques de L'ENF, PDSEB- 2012-2021. Annuaire statistique du préscolaire 2014/2015.

En 2015, on a dénombré 349 structures d'ENF de la petite enfance. Le nombre de structures a baissé de 204 soit 37% par rapport à la campagne 2014. L'effectif des auditeurs a aussi régressé passant de 34 562 en 2014 à 21 830 affichant ainsi un écart négatif de 12 732 soit 37% par rapport à la campagne précédente.

Cette régression constatée au niveau de l'ENF de la petite enfance pourrait être liée à l'insuffisance dans la collecte des données en 2015 due au fait que le mécanisme de collecte des données de la petite enfance n'est pas encore au point au niveau des structures qui en ont la charge notamment les services déconcentrés.

L'intervention très importante des initiatives privées dans l'ENF de la petite enfance mérite le renforcement du dispositif de suivi de la part des structures concernées dans la perspective d'une meilleure capitalisation à temps des données de cette composante de l'éducation non formelle. L'effectif des personnels intervenant dans l'ENF de la petite enfance présente une bonne performance depuis 2013. De 532 animateurs en 2012, l'effectif a progressivement augmenté pour atteindre 997 en 2015. Malgré l'accroissement du nombre de structures constaté en 2014 et 2015, l'objectif de 2015 qui est de 627 structures⁶⁶ n'a pas été atteint. Des efforts sont encore nécessaires pour combler le déficit de 278 structures, à travers notamment la programmation et la réalisation effective des infrastructures.

⁶⁶ Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base(PDSEB)- Période 2012-2021.

L'éducation non formelle de la petite enfance est une formule de préscolarisation. Elle vise à permettre aux zones rurales et périurbaines de bénéficier des avantages de l'éducation préscolaire.

Cette forme d'éducation est assurée dans des structures dénommées « Bisongo », « Espaces d'Eveil Educatif (3^E) » et « haltes garderies».

Les bisongo et les 3^E sont des structures pérennes. Elles ont la charge des enfants de la tranche d'âge de 03 à 06 ans. Quant aux haltes-garderies, elles sont ponctuelles ou saisonnières. Leur existence reste liée à l'alphabétisation des femmes ayant des enfants en bas âge. Les haltes garderies s'occupent des enfants de 03 mois à 06 ans. L'activité principale à ce niveau reste la garde des enfants pour les moins de 03 ans. Un programme s'inspirant des bisongo est mis en œuvre pour les 03-06 ans,

Les bisongo et les 3^E sont des structures qui disposent de trois niveaux : la petite section pour les 03 ans ; la moyenne section avec les 4 ans et la grande section pour les 05 ans.

Le personnel des bisongos est recruté dans le milieu des auditeurs parmi les alphabétisés. Il reçoit une formation de base de 21 jours ce qui le rend apte à s'occuper des enfants.

•**Résultat 5** : Les plans d'action des COGES sont mis en œuvre

Activités	Sous-activité	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Appui aux activités des sous projets communautaires/COGES				
	Autres : - <i>Évaluation annuelle de l'expérience et dissémination des bonnes pratiques</i>	-	20 950	Un manuel de capitalisation de l'expérience et des bonnes pratiques des COGES

L'appui aux activités des sous projets communautaires/COGES s'est traduit par la formation de 34 directeurs des CEBNF membres des COGES dans les régions de l'Est, du Centre, du Centre-ouest, du Nord, du Centre-sud et du Sahel.

De plus, des activités de sensibilisation ont été menées au profit des populations dans les 45 provinces à travers des spots diffusées par 47 radios communautaires, la radio et la télévision nationales. Sur une prévision de 102 assemblées générales des COGES des CEBNF dans les 06 régions, seulement 15 ont été réalisées uniquement dans la région du Sahel. On note que des COGES du Sahel ont bénéficié d'un soutien à la mise en œuvre de leurs plans d'actions à travers le plan inter-agence pour l'éducation au Sahel. Cependant aucun suivi de ces plans d'actions n'a été réalisé de même que la formation des COGES aux activités génératrices de revenus faute de disponibilité de ressources financières.

Dans l'optique de capitaliser l'expérience et la dissémination des bonnes pratiques des COGES, Un manuel de capitalisation de l'expérience et des bonnes pratiques des COGES a été élaboré en novembre 2015. La validation de ce document est prévue en mars 2016, qui sera suivie d'une diffusion dans toutes les écoles à partir d'avril 2016.

Tableau V-34 : Evolution des indicateurs sur la situation des COGES du non formel

Année académique	2012/2013	2013/2014	2014/2015		
	Année civile	2013	2014	2015	
				Prévu	Réalisé
Nombre de COGES existants	9 964	7 722	-	4 490	-
Nombre de COGES fonctionnels <i>COGES modèle PACOGES</i>	9 274 34	7 152 39	- 0	3 867 39	- 0
Nombre de campagnes de sensibilisation	0	04	1	1	0
Nombre de membres des COGES formés	51	137	0	0	0

La mise en place des COGES participe à l'amélioration du fonctionnement des centres et la fréquentation par les apprenants. En 2015, il est enregistré 4 490 COGES contre 7 722 en 2014 ; cette situation se justifie d'une part par la baisse du nombre de centres ouverts au titre de la campagne 2015 qui est de 6215 contre 15 079 en 2014, et d'autre part par une insuffisance de mobilisation sociale des communautés.

La fonctionnalité effective des COGES a été notée avec 3 867 COGES contre 4 490 identifiés, soit 86,1%. Cette situation est due entre autres au manque ou à l'insuffisance de sensibilisation/négociation avec les communautés de base et leur accompagnement.

Sur les 03 années, le nombre de COGES sous le modèle PACOGES s'est accru de 05 points, passant de 34 en 2013 à 39 en 2014 et 2015.

Les COGES ont une existence liée à celle des centres.

Le bureau du COGES sous le modèle PACOGES a une durée de 03 ans. Or en général, les centres d'alphabétisation pour adultes ne sont pas permanents d'où la difficulté pour le PACOGES d'appliquer ce modèle auxdits centres.

Pour une généralisation des COGES dans l'ENF, une réflexion est en cours au sein du PACOGES en vue d'adapter le modèle aux réalités des centres d'alphabétisation pour adultes. Les résultats de cette réflexion seront partagés avec les autres structures chargées de l'ENF.

• **Résultat 6 :** Les activités d'alphabétisation sont assurées par des intervenants qualifiés en ENF

Activité	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Formation des personnels intervenant dans l'ENF				
	Formation des acteurs des structures centrales, déconcentrées et communales	Nd	40 000	Aucune formation assurée
	Formation des petites mamans et petits papas	Nd	15 000	81 petites mamans et petits papas formés
	Recyclage des animateurs des TNI	90	30 000	Aucun recyclage assuré

Excepté le renforcement des capacités au niveau de l'ENF de la petite enfance, aucune autre formation des acteurs prévue dans le cadre du plan d'action 2015 du MENA n'a été réalisée faute de déblocage de fonds.

Tableau V-35 : Evolution des indicateurs sur la formation/recyclage du personnel

Année académique	2013/2014	2014/2015		
		2015		
		Prévu*	Réalisé	Ecart
Nombre d'animateurs des CPAF et assimilés formés ou recyclés	9 059	23 292 *	0	-23 292
Nombre d'animateurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés	292	1796*	0	-1 796
Nombre de formateurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés	315	0	0	0
Nombre de gestionnaires des DPENA et des opérateurs formés	529	0	0	0
Nombre de RAENF formés ou recyclés (niveau CEB)	189	459	0	-459
Nombre d'agents du BAENF formés ou recyclés (niveau DPENA et DRENA)	45	58	0	-58
Nombre de personnes du niveau central formés	70	93	0	-93
Total	10 499	25 893	0	-25 893

* Les prévisions ont été établies à partir des données chiffrées du PRONAA et les normes prévisionnelles habituellement appliquées en ENF (1 niveau pour 30 apprenants, 1 niveau pour un animateur). Le PRONAA a prévu l'ouverture de 23 292 centres (niveaux) en 2015, soit 23 292 animateurs des CPAF et assimilés à former ou à recycler. Par rapport aux CEBNF, le PRONAA a projeté le recrutement de 53 884 apprenants, soit une estimation de 1 796 niveaux (classes) correspondant au même nombre d'animateurs ou d'enseignant à former ou recycler.

Source: FONAENF/Rapport technique et financier 2014 DGENF/Rapport de suivi/supervision 2014 Annuaire statistiques de l'ENF 2013/2014 ; Rapport annuel d'activités 2015 du MENA

Les sessions de formation organisées chaque année aussi bien au niveau central que déconcentré n'ont pu se tenir en 2015. Cette situation résulte de l'insuffisance des ressources disponibles. Cependant les initiatives de certains partenaires ont permis de former 374 formateurs des CEBNF.

Malgré l'absence de sessions de formation/recyclage en 2015, les activités d'alphabétisation ont été assurées par un personnel formé/recyclé lors des campagnes précédentes. Toutefois, il ne faudra pas perdre de vue que le renforcement des capacités reste une nécessité pour assurer la qualité des formations à livrer aux apprenants.

• **Résultat 7 : Les structures d'ENF sont suivies**

Activité	Sous-activité	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Encadrement pédagogique dans l'ENF				
	Suivi pédagogique des superviseurs dans les Bisongo	-	-	•Deux sorties de suivi effectuées dans les structures d'éducation non formelle de la petite enfance
	Suivi andragogique des CPAF, des CEBNF et autres structures assimilées	-	-	•Deux sorties de suivi effectuées dans les CEBNF •Deux sorties de suivi effectuées dans les CPAF et assimilés.
Suivi évaluation des activités de formation professionnelle				
	Suivi évaluation des CFPNF	-	15 000	Aucun suivi effectué
Suivi des FTS				
Suivi/Appui/conseil des acteurs des foyers coraniques				
	Suivi de la prise en compte de l'ENF par les acteurs des foyers coraniques par échantillonnage	-	5 000	Aucun suivi effectué
Suivi, évaluation et validation des innovations en ENF				
		-	40 000	Aucun suivi effectué

Le suivi des centres est assuré par l'Etat en concertation avec les opérateurs, les partenaires techniques et financiers, les collectivités territoriales. Sur la base du dispositif organisationnel et des normes de contrôle de la qualité, les Circonscription d'éducation de base (CEB) ont effectué deux (2) suivis par CFE (centre de la formule enchaînée) et un (1) suivi par centre AI (alphabétisation initiale) et par centre FCB (formation complémentaire de base). Les DPENA se sont chargé des innovations éducatives le plus souvent en collaboration avec les CEB en raison également de deux monitorings par centre.

Grâce aux missions d'appui/conseil, la DGENF a pu suivre les formations techniques spécifiques et des centres pour adultes et adolescents. Ces missions ont été l'occasion d'organiser des séances d'entretien avec les opérateurs et les agents administratifs d'ENF. Ces rencontres d'échanges ont permis d'interroger les acteurs sur la nécessité d'améliorer les indicateurs de performance des centres, notamment en ce qui concerne les profils d'entrée, le recrutement, des apprenants, le volume horaire, la mobilisation sociale, l'étude du milieu, la dynamisation des COGES, la gestion sociale des structures, le suivi interne, la qualification des animateurs et superviseurs, le paiement tardif et/ou tronqué des indemnités dues au personnel pédagogique, le détournement des fonds des activités génératrices de revenu et d'emploi (AGRE), des formations techniques spécifiques (FTS) et des idées d'action.

On note que le suivi évaluation des CFPNF et le suivi de la prise en compte de l'ENF par les acteurs des foyers coraniques n'ont pu être effectués, faute de disponibilité de ressources financières. Pour ce faire, des actions devraient être entreprises pour assurer ce volet du suivi étant donné le rôle majeur que les CFPNF et les foyers coraniques sont appelés à jouer dans l'accroissement du taux d'alphabétisation et l'élargissement des bases d'accès à la formation professionnelle.

Compte tenu de l'importance du suivi, des mesures devraient être prises pour faciliter la mise à disposition des ressources financières à temps en vue de permettre aux services centraux du MENA d'organiser les missions d'appui-conseil entre les mois de février et d'avril qui constituent la période charnière du déroulement de la campagne d'alphabétisation.

Tableau V-36 : Evolution des indicateurs sur l'encadrement pédagogique en ENF

Année académique	2013/2014			2014/2015			
	2014		2015		Prévu	Réalisé	Ecart
Année civile		2014		2015			
Nombre de niveaux de formation/centres de l'ENF des adultes suivis	10 347		6215	5970	-245		
Nombre d'animateurs des centres de l'ENF des adultes suivis	9 059		6215	5970	-245		
Nombre de CEBNF suivis	-		99	22	-77		
Nombre d'animateurs des CEBNF suivis	84		154	44	-110		
Nombre de structures de l'ENF de la petite enfance suivis	-		349	154	-195		

Source: DGESS/MENA -Annuaires statistiques du non formel 2014 et 2015. DGENF/ Rapports de suivis-supervision des CPAF (Juin 2014 et juil. 2015).

Malgré les efforts fournis, tous les centres n'ont pas été suivis au cours de la campagne 2014/2015 eu égard aux difficultés d'accès à certains centres et au manque de moyens financiers et logistiques. Sur les 6 215 centres ouverts, 5970 centres et leurs animateurs ont fait l'objet de suivi soit un taux de couverture de 96,05%. Chaque centre a pu être suivi en début puis en fin de campagne.

Sur 99 CEBNF prévus, 22 ont été suivis, soit un taux d'exécution de 22,2%. Par rapport à l'effectif des animateurs(154) à suivre, seulement 44 ont été suivis soit un taux d'exécution de 29%. Ces faibles taux d'exécution sont en partie liés aux difficultés de déblocage des ressources financières.

Au niveau de l'ENF de la petite enfance, les centres n'ont pas été intégralement suivis. Sur les 349 centres recensés, seulement 154 ont été suivis soit un taux de couverture de 44,1%. Le manque et l'insuffisance de compétences au sein des services déconcentrés justifient partiellement cette contreperformance. Le transfert encore récent du préscolaire au MENA nécessite le renforcement des compétences des agents pour la gestion de ce type de structure.

Au terme des suivis effectués aussi bien par le niveau central que le niveau déconcentré, des dysfonctionnements ont été relevés. On retient entre autres : (i) la non délivrance d'attestations aux apprenants et aux animateurs/trices qui a comme conséquence le phénomène de carriérisme⁶⁷ en alphabétisation ; (ii) l'inexistence et le mauvais fonctionnement des COGES dans certains centres; (iv) le faible niveau de développement de l'environnement lettré (v) ; l'absence de carte de l'ENF au niveau communal.

L'atteinte de résultats probants dans les processus d'apprentissage est aussi tributaire de la rigueur dans le suivi et l'encadrement des acteurs. Pour ce faire, il importe d'entreprendre des actions d'harmonisation des outils de pilotage des programmes d'ENF. Cela s'avère d'autant plus indispensable que la mutualisation des ressources pour plus d'efficacité et d'efficience dans le contrôle de la qualité sera facilitée et promue.

• **Résultats 8 : Les curricula et programme d'ENF sont révisés et/ ou vulgarisés**

Activité	Sous-activité	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Rénovation des programmes d'ENF				
	Conception de modules FTS	Nd	25 000	Aucun module conçu
	Elaboration des documents didactiques de l'approche 2A3F	Nd	25 000	Aucun document élaboré
	Adaptation des référentiels aux différentes formules : Finalisation des référentiels de la CST (CSTB et CSTS)	201	20 000	1 référentiel et 1 curriculum de la CSTS
	Extension de la formule enchaînée à 6 nouvelles langues	06	80 000	Activité non réalisée

⁶⁷ Il s'agit des apprenants qui reviennent s'inscrire chaque année dans le même centre alors qu'ils ont terminé le cycle.

Au cours de l'année 2015, aucune activité de conception de modules FTS, d'élaboration de documents didactiques de l'approche 2A3F et d'extension de la formule enchaînée n'a été réalisée, faute de déblocage de fonds. Elles sont pourtant essentielles pour l'amélioration de la qualité des apprentissages. Par contre, le référentiel de la culture scientifique et technique de spécialisation (CSTS) a été finalisé et assorti d'un curriculum centré sur les besoins de formation des formateurs et des superviseurs de la CSTB, des coordonnateurs d'alphabétisation, des responsables FTS et des animateurs des centres d'apprentissage du français fondamental et fonctionnel. L'atelier de finalisation de ces documents tenu en février 2015 à Ziniaré dans la province de l'Oubritenga a recommandé de procéder à leur validation après relecture en impliquant les promoteurs des innovations et les autres acteurs de l'ingénierie de la formation en éducation non formelle, l'objectif étant de parvenir à la publication de référentiels consensuels.

Tableau V-37 : Evolution des indicateurs sur les curricula et programmes de l'ENF

Année académique	2012/2013		2013/2014	2014/2015		
	Année civile		2014	2015		Ecart
	2013	Prévu		Réalisé		
Nombre de curricula vulgarisés	2	1	0	0	0	0
Nombre de curricula révisés	4	3	1	1	0	0
Nombre de programmes révisés	4	2	0	0	0	0
Nombre de programmes vulgarisés	2	1	0	0	0	0
Nombre de nouvelles approches et nouveaux programmes développés et validés	1	0	0	0	0	0

Source: DGIREF/DRINA

En ce qui concerne les curricula et programmes de l'ENF à réviser, à vulgariser et développer, les prévisions n'ont pas été faites pour l'année 2015. Les travaux de révision et de vulgarisation des curricula et programmes se sont déroulés essentiellement en 2013 et 2014. Ces travaux ont permis la relecture de 07 curricula et programmes⁶⁸ dont 03 vulgarisés⁶⁹. Certains curricula et programmes révisés tels que le référentiel et les curricula des FTS n'ont pas été totalement finalisés. Aussi faut-il noter que la plupart des curricula et programmes, notamment du second cycle des CPAF et des CEBNF à passerelles n'ont pas été expérimentés et mis au point de manière définitive.

Pour relever ce défi, la DGREB/DRENF procédera à la relecture et à la validation de l'ensemble des référentiels en construction au cours des trois prochaines années.

• **Résultat 9 : Les apprenants et animateurs disposent du matériel didactique**

Activité	Sous-activité	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Acquisition des manuels et guides				
	Acquisition de manuels et guides	-	-	32 manuels et guides adaptés dans huit nouvelles langues 4 lexiques spécialisés conçus et produits dans quatre nouvelles langues 580 755 manuels et guides
Mise à disposition des acteurs de l'ENF des manuels, guides et matériel didactique				
	Mise à disposition de manuels et guides	-	-	580 755 manuels et guides pour animateurs et apprenants mis à disposition.

Les documents mis à la disposition des centres couvrent l'ensemble des 13 formules⁷⁰ et approches utilisées par les opérateurs financés par le Fonds et d'autres sources.

⁶⁸ FE, FTS, CST, CSTB, CSTS, Nouveaux curricula N1 et N2 de l'AFB, le curriculum CEBNF (Formation à la carte/ passerelles)

⁶⁹ FE, N1 et N2 de l'AFB et curriculum des CEBNF (Formation à la carte)

⁷⁰ AI-FCB, CFE, REFLECT, AMT, CBN2 Adultes, CBN2 Jeunes, CEBNF, CMD, ALFAA, Brailles, AFID, ECOM, FTS

Tableau V-38 : Evolution des indicateurs sur la situation des manuels et guides des centres

Année académique	2012/2013	2013/2014	2014/2015		
	Année civile	2013	2014	2015	
				Prévu	Réalisé
Nombre de manuels et guides toutes formules et tous niveaux	1 460 991	985 555	604 512	580 755	-23 757
Nombre de centres bénéficiaires de manuels et guides	13148	9328	6478	6 478	0
Ratio livre/apprenants en lecture	0,9	1,1	1	0,8	-0,2
Ratio livre/apprenants en calcul	0,9	1,0	1	0,8	-0,2
Proportion de centres dotés en matériel didactique	94,8%	91,8%	100%	95,9%	-4,1%

Source: DGEES/MENA

Pour cette campagne 2014-2015, sur 604 512 documents prévus, 580 755 manuels composés de syllabaires, livrets de calcul, livrets d'apprentissage du français fondamental, guides pour animateurs, ont été reproduits au profit des animateurs et des apprenants des centres pour adultes et adolescents, soit une baisse de 41% équivalant à 404 800 documents de moins par rapport à la campagne précédente.

Par ailleurs, on observe un ratio livre/apprenant de 0,8 en lecture et en calcul en 2015. Cela indique que certains apprenants n'ont pas reçu la totalité de la dotation, ce qui correspond à l'effectif des apprenants de 4,1% des centres ouverts. La plupart de ces apprenants relèvent des programmes non financés par le FONAENF.

Sur les trois dernières années, le nombre de documents a connu une baisse continue, proportionnelle à la diminution du nombre de centres et d'inscrits. Cependant le ratio livres/apprenant en lecture et en calcul est globalement satisfaisant pour les deux premières années. Mais des efforts restent à faire pour combler le déficit en documents constaté chaque année dont 2015.

Les initiatives de partenariat entre le FONAENF et le MENA entamées en 2015 dans le cadre de la nouvelle convention de financement signée par les deux parties devraient permettre de résoudre durablement ce problème récurrent. Les deux parties ont en effet conclu, lors d'une rencontre de concertation sur les modalités pratiques d'exécution de la convention, tenue en janvier 2016, de l'implication du MENA dans la multiplication des livrets d'une part, et d'autre part, de la création d'un comité de suivi de l'édition et de la distribution des manuels. Ce comité devrait veiller à la qualité des documents et au renforcement du dispositif de distribution. C'est dans ce sens que les sessions de bilan et de programmation des activités d'ENF seront mises à profit. Elles permettront d'assurer la planification des centres et de déterminer avec plus de précision le nombre de documents à reproduire en fonction des formules et des besoins réels exprimés.

La mise en œuvre de la convention est adossée sur le plan stratégique du FONAENF 2010 – 2016 dont l'évaluation finale en prévue en 2016 permettra d'élaborer le programme stratégique 2017 – 2021 qui fournira un tableau synoptique programmatique des centres et des manuels à produire.

• **Résultat 10 : Les apprenants sont évalués**

Activité	Sous-activité	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Evaluation des acquis des apprenants dans les CEBNF				
	Evaluation des acquis des apprenants des 2ème, 3ème et 4ème année des CEBNF	1	15 000	1 890 apprenants évalués

Malgré les difficultés liées à l'insuffisance des ressources financières, l'évaluation des acquis des apprenants adolescents a été effective en 2015.

L'évaluation des apprenants dans les centres s'effectue de façon régulière. Elle est organisée au niveau local par les DPENA pour ce qui concerne les CPAF. L'évaluation dans les CEBNF est

organisée par la DGENF, en collaboration avec les structures déconcentrées. Au niveau du cycle des métiers des CEBNF, l'évaluation est faite par le projet ES/CEBNF.

Tableau V-39 : Evolution des indicateurs sur l'évaluation et la certification des apprenants

Année académique	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015		
	Année civile	2012	2013	2014	2015	
					Prévu	Réalisé
Nombre d'apprenants de l'ENF des jeunes et adultes évalués	436 566	477 208	293 752	178 021	176449	-1 572
Nombre d'apprenants de l'ENF des adolescents évalués (CEBNF et assimilés)	7 125	6 465	8 576	8370	8160	-210
Nombre d'apprenants déclarés alphabétisés	171 176	332 543	189 581	258 317 ⁷¹	113 443	-144 874

Source: DGEES/MENA-Annuaires statistiques du non formelle. Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation (PRONAA) 2011-2015

Le nombre d'évalués au niveau des adultes en 2014/2015 est de 176 449, ce qui représente 99,1% de l'effectif prévu. Au niveau des adolescents on enregistre 8 160 évalués pour la même période soit 97,5% de la prévision qui est de 8370 apprenants. Ces performances au niveau des deux composantes laissent entrevoir un taux d'abandon acceptable de 0,9% au niveau des adultes et de 2,5% au niveau des adolescents. Ce qui pourrait témoigner d'une bonne adhésion des apprenants au programme d'ENF.

Le nombre de déclarés alphabétisés projeté par le PRONAA 2011-2015 est de 258 317. On constate en dépit des efforts fournis, 113 443 apprenants déclarés alphabétisés en 2015 soit un taux de réalisation de 43,9%. La cible n'est donc pas atteinte. Cela se justifie par la baisse continue du nombre de centres ces trois dernières années à cause de la baisse des financements alloués au sous-secteur de l'ENF à travers le FONAENF. Comme précédemment annoncé, il existe depuis plusieurs années sur le terrain, un manque criard d'attestations pour les déclarés alphabétisés. En 2014, une situation des besoins en attestation a été faite par la DGENF en vue d'amorcer la résolution du problème pour compter de 2015. Pour 39 provinces qui se sont exprimées, on a dénombré un besoin de 302 718⁷² attestations dans 21 langues. Mais force est de reconnaître qu'au terme de l'année 2015, le montant de 10 millions de francs prévu pour la reproduction d'attestations n'a pas été débloqué. Cette situation est récurrente.

En attendant une résolution définitive du problème qui pourrait intervenir avec la prise en charge effective de l'organisation de l'évaluation certification par la DECEB il est envisagé de demander aux DPENA de délivrer des attestations à titre provisoire aux déclarés alphabétisés. La ligne « divers et imprimées » dans le budget des DPENA pourrait être utilisée à cet effet.

En 2015, les outils d'évaluation de certification en ENF ont été finalisés et adopté. Il s'agit :

- du Décret n°2015-684/PRES-TRANS/PM/MENA /MESS/MEF/MJFPE portant organisation des évaluations des apprentissages dans les structures d'éducation de base non formelle ;*
- de l'Arrêté 2015/259/MENA/SG/DECEB portant composition et attributions des commissions d'évaluation certificative en ENF*
- de l'Arrêté 2015/260/MENA/SG/DECEB portant définition, administration des épreuves et critères de notation de l'évaluation certificative dans les structures d'éducation de base non formelle*
- du guide d'élaboration d'outils d'évaluation certificative.*

L'année 2016 sera consacrée à la diffusion de ces instruments et éventuellement à la formation des acteurs à l'utilisation de ces instruments

⁷¹ Population alphabétisée et/ou à alphabétiser dans le non formel en 2015 selon le PRONAA

⁷² Besoins pour la campagne en cours et celles antérieures

- **Résultat 11 :** Un acte régissant les passerelles est pris et permet la transition entre les deux sous systèmes

Activité	Sous-activité	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Elaboration d'un référentiel sur les passerelles		1	15 000	Néant

Le cadre de référence devant régir les passerelles et les centres spécialisés pour la formation complémentaire des apprenants n'a pas été créé.

Un *draft* du référentiel est ébauché avec la participation des promoteurs qui expérimentent déjà la passerelle. Sa finalisation et son adoption prévues pour 2015 n'a pas été réalisée faute de déblocage des ressources financières.

On note néanmoins que sur la base des initiatives prises par les promoteurs des formules éducatives et des services du MENA, la passerelle du non formel vers le formel est effective.

En perspective, l'Etat prévoit la finalisation des référentiels sur les passerelles et la définition du mode opératoire qui sera régi par des textes officiels.

L'opérationnalisation des passerelles n'a pas fait l'objet de prévisions de manière systématique. Celles qui ont été fonctionnelles l'ont été du fait de promoteurs privés (FDC, A&P, ASIBA, Tin Tua, UNICEF, ...). Ces résultats (1340 élèves transférés de structures non formelles vers le formel dont 611 filles au cours de l'année 2014-2015) non exhaustifs collectés auprès des promoteurs privés révèlent que les passerelles sont une opportunité pour les apprenants/tes adolescents/tes d'accéder ou de réintégrer le système classique et avoir ainsi une scolarité « normale ».

Les CEBNF publics pratiquent également la passerelle mais la situation des élèves admis dans au post-primaire n'est pas établie. Pour y remédier, le projet ES/CEBNF et la DGESS ont entrepris depuis 2015 la relecture des outils d'enquêtes existant pour prendre en compte les passerelles.

- **Résultat 12 :** Les innovations en ENF sont promues

Activités	Sous -activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Promotion des innovations en ENF				
	Ouverture de centres Silent way	06	10 000	Aucun centre ouvert
	Suivi, évaluation et validation des innovations en ENF	01	40 000	Activité non réalisée

L'ouverture des centres Silent Way, prévue depuis 2013 et reportée d'année en année, ainsi que le suivi/évaluation et la validation des innovations en ENF n'ont pas été réalisés en 2015. Cela est dû à la non disponibilité de ressources financières.

Tableau V-40 : Evolution des indicateurs sur la situation des innovations en ENF

Année académique	2012/2013	2013/2014	2014/2015		
			2015		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de méthodes mises au point et diffusées ⁷³	1	0	0	0	0
Nombre de programmes évalués	0	0	0	0	0
Nombre de nouvelles méthodes d'accélération des apprentissages découvertes	1	0	0	0	0

Au cours de l'année 2015, aucune méthode n'a été mise au point et diffusée. Toutefois la DGREB/DRENF a participé au processus de validation du programme de l'Alphabétisation Active en session double et à l'articulation du programme à session unique de la Fondation Stromme. Quant aux programmes évalués, il n'y en a pas eu au cours de l'année.

Au titre des nouvelles méthodes d'accélération des apprentissages découvertes, aucune activité n'a été programmée ni réalisée.

⁷³ Méthode clairement définie, avec programme, documents d'accompagnement

En perspective, la DGREB/DRENF envisage de faire le suivi de la mise en œuvre de l'Alpha active en accord avec la Fondation Stromme. Ce suivi va permettre de faire la mise au point de la formule en vue de sa validation et de son adoption par l'Etat.

- **Résultat 13 :** Les sortants des structures d'ENF sont installés

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Appui à l'installation des apprenants et apprenantes sortis des CEBNF		150	10 000	Aucun appui effectué
Développement de l'environnement lettré par la production, la traduction de textes, de documents en langue nationale et en français		Nd	50 000	Aucune activité réalisée

Au titre de la programmation en 2015, l'installation des sortants des structures de l'éducation non formelle, tient d'une part à un appui à l'installation de 150 apprenants et apprenantes sortis des CEBNF et d'autre part à la production, la traduction de textes, de documents en langue nationale et en français.

Aucune des activités programmées n'a pu être menée au terme de 2015 faute de déblocage des ressources financières.

Tableau V-41 : Evolution des indicateurs sur la situation des sortants des CEBNF et assimilés

Année académique	2012/2013		2013/2014		2014/2015		
	Année civile		2013	2014	2015		
					Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de sortants des structures d'ENF préprofessionnelle et professionnelle		338	415	8160	7858	-302	
Nombre de sortants des structures d'ENF préprofessionnelles installés		145	0	150	0	-150	
Proportion des installés		43%			-	-	-
Nombre de documents post alpha distribués		239 200	227 000	0	0	0	0

Source : Projet ES/CEBNF; FONAENF/Rapport du premier semestre 2014, rapport techniques et financiers annuels 2011/2012, 2012/2013 et 2014/2015.

En 2015, sur 8160 sortants des structures d'ENF préprofessionnelle et professionnelle prévus, 7858 en sont sortis, soit un écart négatif de 302 apprenants. Cela est principalement dû à la démotivation des apprenants (absence de kits d'installation, manque de vivier dans certaines zones) qui abandonnent les centres.

Le plan d'action de la DGENF avait prévu l'installation de 150 sortants des CEBNF mais à ce jour, les données disponibles indiquent qu'aucun apprenant n'a pu bénéficier de kit d'installation, faute de moyens financiers. Toutefois certains promoteurs (ASIBA, Tin-Tua, FDC, Andal & Pinal) ont accompagné l'installation de 189 apprenants dans les domaines de la couture, la mécanique, la soudure, la menuiserie, la maçonnerie, l'agriculture, l'élevage.

Comme suggéré pour les CFPNF, le même plaidoyer doit être fait pour faciliter l'accès aux financements des micros projet des sortants des CEBNF et assimilés auprès des guichets.

- **Résultat 14 :** Les apprenants en situation de handicap sont prises en charge

Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Appui aux activités des programmes d'éducation non formelle				
	Collecte, traitement, analyse et diffusion de données statistiques en ENF dont les apprenants en situation de handicap	01	115 000	Annuaire statistique de la DGEES, Tableau de bord de l'ENF

Les sessions de bilans provinciaux et de programmation des activités de l'ENF dans les 45 provinces ont permis la collecte des fiches de données statistiques renseignées par les responsables en charges de l'ENF des DPENA et des CEB. Le traitement et l'analyse des données ont été assurés par la DGEES qui a élaboré un annuaire statistique de l'éducation non formelle ainsi qu'un tableau de bord.

Ces deux documents statistiques indiquent l'existence sur le terrain de centres pour handicapés visuels notamment les centres « braille ». Au titre de la campagne 2014/2015, le FONAENF a financé l'ouverture de 94 centres de ce type sur un total de 98 ouverts. Ce sont généralement des associations partenaires du FONAENF (les opérateurs en ENF) qui portent la mise en œuvre de ces centres sur le terrain.

Il convient de signaler que les outils actuels de collecte des données de l'ENF ne prennent pas suffisamment en compte toutes les structures d'ENF en charge des apprenants en situation de handicap. La disponibilité de données spécifiques à cette catégorie d'apprenants permet cependant une meilleure gestion de leur formation et une capitalisation des acquis. Il importe donc que la DGESS actualise ses outils de collecte en vue de prendre en compte ces structures.

Tableau V-42 : Evolution des indicateurs sur la situation des apprenants en situation de handicap

Année académique	2012/2013	2013/2014	2014/2015		
	Année civile	2013	2014	2015	
				Prévu	Réalisé
Nombre de structures d'ENF des apprenants en situation de handicap	63	77	65	98	+33
Nombre d'apprenants des structures d'ENF en situation de handicap	540	823	650	696	+46

On note une progression des centres pour personnes en situation de handicap visuel (centres brailles). Les centres brailles ouverts en 2015 connaissent une évolution de 27,7% par rapport à 2014. Cette évolution traduit tout l'intérêt accordé à l'alphabétisation des personnes en situation de handicap avec l'ouverture de nouveaux centres braille chaque année alors que les autres innovations ne progressent pas autant depuis 2014 compte tenu de la situation financière du FONAENF. Néanmoins, des efforts restent à faire pour satisfaire la demande croissante de centres brailles pour les personnes en situation de handicap adressée chaque année au FONAENF.

- **Résultat 15** : La recherche action et la recherche développement en éducation non formelle sont opérationnelles

Activités	Sous -activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Elaboration des lexiques spécialisés en langue nationale Yaana, Marka, Bwamu, Kassim		01	30 000	4 lexiques

Quatre lexiques spécialisés couvrant les domaines de la langue, des mathématiques, des sciences de la vie et de la terre et des sciences sociales ont été élaborés en yaana, marka, bwamu et kasim, soit un lexique par langue. Ces documents sont disponibles et devront faire l'objet d'une relecture et d'une publication assistée par ordinateur en 2016.

Tableau V-43 : Evolution des indicateurs

Année académique	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015		
	Année civile	2012	2013	2014	2015	
					Prévu	Réalisé
Nombre de résultats de recherche diffusés et vulgarisés	1	1	0	8	0	-8

Source: DGIREF/DRINA

Au niveau de la recherche-action, le résultat n'a pas été atteint mais on note qu'un travail important a été réalisé.

En effet, pour la campagne 2014-2015, la Direction de la recherche en éducation non formelle a développé un partenariat avec les groupes linguistiques pour adapter les documents des nouveaux curricula dans six nouvelles langues (le Bissa, le nuni, le lobiri, le kasim, le Bwamu, le cerma), ce qui porte à 12 le nombre total de langues instrumentées pour les cours d'alphabétisation selon la formule enchaînée. Ces documents sont disponibles, et seront reproduits et distribués en 2016 dans

les centres. En outre, quatre lexiques spécialisés ont été élaborés en bwamu, yanaa, le kasim et le marka). Ces documents seront relus, mis sous PAO, édités puis vulgarisés.

Les recherches effectuées en collaboration avec l’Université de Ouagadougou ont abouti à la description d’une nouvelle langue le Yana en plus du marka dont la description a été faite en 2014. Ces nouvelles langues décrites sont dotées d’un système orthographique et d’une grammaire pédagogique qui ont rendu possible la conception en 2015 d’un syllabaire et d’un manuel de calcul qui seront complétés par les guides prévus. .

Les résultats de ces travaux n’ont pas été diffusés et vulgarisés.

La DRENF poursuivra la recherche appliquée afin d’équiper au moins quinze autres langues d’alphabétisation. Le référentiel de la culture scientifique et technique de spécialisation sera également approfondi et assorti d’un curriculum validé.

• Etat de mise en œuvre des recommandations de la troisième MCS

Tableau V-44 : Etat de mise en œuvre des recommandations de la troisième MCS

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
3	Développement de l'éducation non formelle						
	3.1. Valider la stratégie de généralisation des cartes communales de l'alphabetisation et entamer sa mise en œuvre.	DGESSION	4 ^{ème} MCS	Stratégie validée et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie élaborée ne répond pas à la recommandation - La stratégie en écriture doit prendre en charge tous les niveaux de l'ENF 	<ul style="list-style-type: none"> -Revoir la méthodologie par une concertation entre tous les acteurs intervenant dans l'ENF 	<p>Un document relatif aux cartes communales a été validé par le GTDENF le 8/07/2015 et envoyé le 29/07/2015 à la DGESSION.</p> <p>Une séance d'échanges a eu lieu le 11/09/2015 avec la DGESSION pour harmoniser les points de vue.</p>
	3.2. Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF.	DECEB	4 ^{ème} MCS	Guide et outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF finalisés.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer les outils manquant à partir du guide - Tester les outils 	<p>L'arrêté, le guide et les outils d'évaluation et de certification sont finalisés.</p> <p>Les outils ne sont pas testés</p> <p>Certaines disciplines (SVT par exemple) ne sont pas prises en compte.</p>

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
						- Prendre un texte portant normes d'évaluation et de certification en ENF.	Un Décret portant normes d'évaluation et de certification dans les structures d'éducation de base non formelle au Burkina Faso a été adopté. L'arrêté portant composition et attributions des commissions d'évaluation certificative en éducation non formelle ; L'arrêté portant définition, administration des épreuves et critère de notation de l'évaluation certificative dans les structures d'éducation de base non formelle ; Le guide d'élaboration d'outils d'évaluation certificative.
	3.3. Prendre les textes d'application des décrets portant transfert des compétences et des ressources aux communes et aux régions.	DGESSION	4 ^{ème} MCS	Textes d'application des décrets portant transfert des compétences et des ressources aux communes et aux régions disponibles.	Néant	Prendre en compte les domaines concernant l'ENF dans l'arrêté conjoint MENA/MEF portant transfert des ressources aux communes.	Un projet d'arrêté interministériel portant transfert des ressources aux communes est en cours d'élaboration au niveau de la DGESSION. Cet arrêté prend en compte les ressources à transférer aux communes pour la réalisation des infrastructures d'ENF.
	3.4. Elaborer une stratégie de transfert effectif des compétences et des ressources aux communes.	DGESSION	4 ^{ème} MCS	Stratégie de transfert effectif des compétences et des ressources aux communes disponible.	Néant	Inscrire dans le plan d'action 2016 du MENA les activités ENF à transférer aux communes.	Un plan d'action triennal de transfert des ressources aux communes pour la période (2016-2018) est en train d'être élaboré par la DGESSION. Ce plan prend en compte l'ENF.
	3.5. Mener une étude sur la motivation (statut/carrière) des animateurs, des superviseurs, des formateurs aux métiers, des	DRH	4 ^{ème} MCS	Rapport définitif de l'étude disponible.	Néant	- Elaborer les Termes de référence de l'étude de façon concertée	TDR élaborés et validés à plusieurs niveau (SG/MENA, DRH, GTDENF, CCEB) ;

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
	responsables FTS et des coordonnateurs de l'éducation non formelle.					<ul style="list-style-type: none"> - Recruter les consultants - Conduire l'étude - Organiser la restitution des résultats - Suivre la mise en œuvre des recommandations de l'étude. 	<p>Les consultants sont recrutés.</p> <p>Partenariat établi avec le CCEB (partenaire du BUCO) pour la réalisation de l'étude. L'étude est en cours.</p> <p>PM</p> <p>PM</p>
	3.6 Valider les innovations en ENF.	DGIREF	4 ^{ème} MCS	Innovations en ENF validées.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter le processus de validation au GT-ENF - Valider les innovations. 	<p>La nouvelle orientation donnée au processus de validation des innovations a été présentée au GTENF le 11 septembre 2015.</p> <p>Une note conceptuelle est en cours de production pour permettre à la DGREB d'encadrer les innovations des opérateurs.</p> <p>Pour valider les innovations, faut-il entrer par les innovations ou par les publics cibles ?</p> <p>Dès que les innovations seront validées, il faut qu'elles tombent dans le domaine public pour être portées à l'échelle.</p>

V.4 Programme 4 : Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base

Le taux d'exécution du programme « *Pilotage du secteur de l'éducation et de la formation* » est de 71% en 2015 contre 89% en 2014. Les sous-programmes 2 et 5 ont fortement influencé le taux d'exécution global du programme.

Au niveau du sous-programme « Gestion de la décentralisation du système éducatif », les ressources allouées aux constructions et aux réhabilitations d'infrastructures ont été régulées privant ainsi près de 58 communes de leur dotation annuelle.

En ce qui concerne, le sous-programme « Renforcement des capacités de gestion des acteurs et des structures en charge de l'éducation », c'est la gestion matérielle et financière (50,05% en 2015 pour le budget de l'Etat et de 50,90% pour le fonds CAST) qui a contribué à baissé le taux d'exécution. Les motifs de cette contreperformance sont entre autres la validation tardive des conventions par le Gouvernement au titre de l'exercice budgétaire 2015. Le tableau V-44 présente le niveau de réalisation des activités par sous-programme.

Tableau V-45 : Niveau de réalisation des activités par sous-programme

Sous-programmes	Taux d'exécution	
	2014	2015
1 : Coordination/gouvernance du système éducatif	83%	80%
2 : Gestion de la décentralisation du système éducatif	89%	59%
3 : Mobilisation des ressources et financement de l'éducation	99%	94%
4 : Gestion des ressources financières du secteur de l'éducation et de la formation	95%	72%
5 : Renforcement des capacités de gestion des acteurs et des structures en charge de l'éducation	76%	46%
6 : Mise en œuvre et suivi évaluation du Programme	90%	77%
Total	89%	71%

- **Résultat 4-1 : La coordination/gouvernance du sous-secteur de l'éducation de base est assurée**

Activité	Sous- activités	Quantité	Coût (milliers)	Livrables fournis
Organisations de sessions				
	Rencontres nationales (cadre partenarial, séminaires, ateliers, conférences...)	58	1 016 271	<p>Cadre partenarial :</p> <p>Cinq (05) rencontres du cadre partenarial ont été tenues en janvier, mars, mai, juillet et novembre 2015 dans le cadre du suivi conjoint MENA-PTF de la mise en œuvre du PDSEB.</p> <p>La session du Comité national de pilotage du PDSEB s'est tenue le 23 juillet 2015.</p> <p>La 3^{ème} mission conjointe de suivi (MCS-3) de la mise en œuvre 2014 du PDSEB s'est tenue du 7 au 10 avril 2015 et l'aide-mémoire signé par le Gouvernement et les PTF soutenant le PDSEB le 23 avril 2015.</p> <p>Réunions et concertations :</p> <p>Le CASEM ordinaire du MENA a été tenu le 02 février 2015.</p> <p>Les structures déconcentrées (DPENA, DRENA) ont tenu au moins un (01) conseil de direction chacune.</p> <p>La rencontre du cadre de concertation pour la promotion de l'éducation non formelle s'est tenue le 30 octobre 2015.</p>

				<p>Treize rencontres régionales de concertation MENA/ acteurs et partenaires de l'éducation se sont tenues au cours de l'année.</p> <p>Assemblées générales :</p> <p>l'Assemblée générale du FONAENF s'est tenue du 18 au 19 juin 2015.</p>
				<p>Participation du MENA aux rencontres suivantes entre autres:</p> <p>Conférence ministérielle régionale pour l'Afrique subsaharienne sur l'éducation post 2015 tenue à Kigali au Rwanda du 9 au 11 février 2015 ;</p> <p>Forum mondial sur l'éducation 2015 tenue à Inchéon en République de Corée du 19 au 22 mai 2015 ;</p> <p>Forum mondial des ministres de la jeunesse et de l'éducation tenu du 4 au 16 juillet 2015 à Nurimaru en République de Corée ;</p> <p>La 8ème table ronde ministérielle e-learning Africa tenue du 20 au 22 mai 2015 à Addis Abeba en Ethiopie ;</p> <p>Le sixième atelier international de la recherche action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA) du 15 au 17 avril 2015</p>
				<p>Autres (activités de coordination des DRENA)</p> <p>Un Conseil de Cabinet du MENA élargi aux structures déconcentrées s'est tenu le 30 avril 2015 sur l'organisation du CEP a été tenu</p> <p>La session 2015 du mouvement national du personnel du MENA a été tenue le 25 juin 2015.</p> <p>Les DRENA ont tenu chacune une session de concertation avec les partenaires locaux (communes, COGES).</p> <p>La conférence pédagogique des enseignants a été tenue.</p>
				<p>Rencontres statutaires trimestrielles de concertation MENA/ Syndicats, à raison d'une rencontre par trimestre</p> <p>-Deux rencontres sur quatre prévues ont permis d'échanger sur les principales questions relatives à la plateforme revendicative des syndicats (reconversion des enseignants titulaires de diplômes universitaires en professeurs, statut particulier, problématique du logement des enseignants,)</p>
				<p>Conseils de département ministériel</p> <p>Cinq conseils de départements sur douze ont été tenus au niveau du MESS</p>
				<p>Sessions ministérielle d'affectation du personnel du MESS</p> <p>La commission nationale d'affectation des agents du MESS a été tenue du 28 au 30 mai 2015. 62 demandes seulement sur 623 demandes ont été satisfaites.</p>
				<p>Conseils nationaux et régionaux de l'enseignement secondaire</p> <p>La première session ordinaire du CASEM du MESS s'est tenue du 15 au 16 janvier 2015</p> <p>La Conférence annuelle de l'Enseignement secondaire (CAES) s'est déroulée du 8 au 10 septembre 2015</p> <p>Trois sessions ordinaires et deux sessions extraordinaires de la Commission Nationale des</p>

				Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES) ont été tenues 08 conseils de direction (Directions régionales)
	Session du Conseil National de l'Education (CNE) ;			Non réalisée ; La session non tenue pour question de procédures de déblocage de fonds.
	Assemblé générale du Conseil national pour la prévention de la violence à l'école (CNPVE) ;			Non réalisée.
	Session de la Commission d'attribution des autorisations de diriger, d'enseigner et de surveiller (CAADES) ;			Deux sessions de la CAADES ont été tenues en 2015. CAADES enseignement général : 2 766 autorisations d'enseigner ont été délivrées. CAADES-ETP : 566 autorisations ont été délivrées.
	Session de la Commission Permanente pour l'Enseignement Privé (CPEP) ;			Deux sessions ont été tenues en 2015. CPEP Enseignement général post-primaire : 235 dossiers de demande d'ouverture, d'extension et de fermeture ; 90 dossiers de demande de création sur 132 et 1 dossier de demande de visa de publicité ont été traités. CPEP-ETP : 12 autorisations d'ouverture, 06 autorisations d'extension, 01 autorisation de transfert de gestion, 01 autorisation de fermeture, ont été délivrées
Coordination / gouvernance du sous-secteur de l'éducation de base entre les différents acteurs				
	Mise en place effective des changements institutionnels relatifs au continuum éducatif (<i>il s'agit de l'appui aux activités de mise en œuvre des tranches 2014-2015-2016 du PAT du transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA</i>) ; Relecture de l'organigramme du MENA ; Transfert au MENA des infrastructures du préscolaire et du post-primaire ; Mise à disposition des enseignants du préscolaire et du post-primaire au MENA ; Affectation des enseignants vers les régions, effective le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet) ; Affectation des enseignants vers les 43 communes prioritaires effective le 1er septembre au plus tard (note de service signée avant le 1er septembre) ;	2	60 000	Un nouvel organigramme du MENA adopté ; Après le transfert de 350 CEG de villages transférés au MENA par le MESS en 2013, aucun autre transfert n'a été réalisé. Après la mise à disposition de 934 enseignants et agents administratifs des CEG transférés en 2014, aucune autre mise à disposition n'a été faite. Les décisions d'affectation sont disponibles au plus tard le 15 juillet et sont diffusées vers les régions ; Les décisions d'affectation sont signées avant le 1er septembre et diffusées vers les 43 communes prioritaires ;
	Renforcement de la communication et de la concertation entre acteurs (<i>Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication sur le changement institutionnel ; Mettre en œuvre le plan de communication du MENA sur le transfert</i>).	1	180 000	Un plan de communication sur le transfert a été mis en œuvre ; 28 couvertures télévisuelles et radiophoniques et 36 couvertures de presse écrite des activités du ministère réalisées ;

				06 conférences publiques sur le continuum tenues en 2014 dans les chefs-lieux de région.
--	--	--	--	------------------------------------------------------------------------------------------

Au cours de l'année 2015, les rencontres nationales et au niveau déconcentré, les différentes sessions périodiques et statutaires se sont régulièrement tenues à l'exception du CASEM extraordinaire consacré à l'adoption du plan d'action 2016. La tenue du CASEM extraordinaire est subordonnée à la mise en place du nouvel organigramme du MENA et à la mise à jour de la maquette du plan d'action en prenant en compte la nouvelle configuration du ministère.

La participation des cadres du département aux grands fora internationaux sur l'éducation a permis l'échange d'expériences en matière d'éducation, et d'intégrer dans nos stratégies, les normes convenues au plan international.

Le concours d'excellence dans les écoles primaires et autres structures éducatives n'ont pas eu lieu. Ils ont été suspendus pour être mieux repensés. Des journées d'excellence pour reconnaître les mérites des meilleurs élèves ont été organisées en lieu et place.

En 2015, le sous-secteur de l'enseignement secondaire a été coordonné avec satisfaction dans l'ensemble. En effet, les deux sessions annuelles de la CPEP et de la CAADES, la première session ordinaire du CASEM, la Conférence annuelle de l'Enseignement secondaire (CAES), la tenue de la session de la commission nationale d'affectation des agents du MESS et celle de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES) ont été effectives.

Toutefois, la deuxième session ordinaire du CASEM et sept conseils de départements n'ont pas été tenues. Par ailleurs, la session annuelle du Conseil National de l'Education (CNE) n'a pas été tenue. Les fonds alloués pour sa tenue n'ont pas été débloqués, faute de justification des dépenses antérieures.

L'organigramme du MENA consacrant la gestion du continuum de l'éducation de base qui avait été adopté en 2013 a été relu en 2015 pour tenir compte de la reconfiguration des départements ministériels dans le contexte de la transition politique et pour le rendre plus fonctionnel. L'organigramme a été adopté et ventilé.

Au niveau du préscolaire, l'ensemble des structures ont été mises sous la tutelle du MENA et le personnel aussi mis à sa disposition. Cependant, l'appropriation de la gestion de ces structures par les responsables du MENA et les difficultés que rencontrent certains responsables au niveau déconcentré demeurent des préoccupations majeures.

Au niveau du post-primaire, 572 CEG ont utilisé au moins une salle de classe d'emprunt. Notons que la programmation de constructions en 2015 prenait en compte 230 des 572 CEG aux fins de résorber les salles d'emprunt. Les défis majeurs restent la question du personnel enseignant, des manuels et de la cantine.

• **Résultat 4-2 : Les outils de programmation et d'évaluation sont disponibles**

Activité	Sous- activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Planification, programmation et budgétisation				
	Collecte, traitement, analyse et diffusion de données statistiques (annuaire statistique)	1	47 802	L'annuaire 2014/2015 du primaire, et celui du non formel sont disponibles. Les tableaux de bord du formel et du non formel sont élaborés et disponibles
	Élaboration de l'annuaire statistique et des tableaux de bord du préscolaire	1	30,000	L'annuaire 2014/2015 et les tableaux de bord du préscolaire sont élaborés et disponibles
	Elaboration et mise à jour de la carte éducative	1	135 549	La carte éducative a été mise à jour.

	Élaboration du CDMT/MENA	1	17,500	Le CDMT/MENA 2016-2018 est élaboré et le document est disponible
	Diagnostic des documents de politiques et de stratégies éducatives du MENA	1	30,000	Le document de diagnostic est disponible
	Elaboration budget programme	1	10 000	Le budget programme 2016-2018 élaboré et transmis au MEF.
	Elaboration budget	2	90 000	L'avant-projet de budget 2016 est élaboré et transmis au MEF.
	Elaboration plan d'action	1	25 000	Le projet de Plan d'action 2016 est disponible et la validation est toujours attendue.
	Elaboration d'un manuel de suivi évaluation	1	14 000	Non réalisé
	Coordination efficace des ressources et des activités allouées à l'éducation (<i>il s'agit de l'appui aux activités de suivi-conseil et de contrôle du fonctionnement des services</i>);	2	136 000	Un atelier de réflexion sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle 2013, 2014 s'est tenu du 03 au 09 mai 2015 à Ziniaré.
	Mise en place d'un système d'archivage des documents	1	40 000	État des lieux réalisé et archives transférés
	<i>Autres</i>			
	<i>Elaboration d'une nouvelle lettre de politique éducative sur la base du RESEN actualisé</i>		20 000	Non réalisé
	<i>Actualiser l'outil de programmation pluriannuel pour la réalisation et la réfection des infrastructures éducatives par les communes</i>	1	10 000	Réalisé
	<i>Organisation d'une session préparatoire du plan d'action (actualisation de la maquette, codification des autres documents budgétaires, examen des recommandations des PTF sur le PA 2015, arbitrage du budget CAST...)</i>		20 000	Réalisé
	Elaboration du plan de déblocage de fonds 2016 du budget Etat du MENA			Le plan de déblocage de fonds 2016 du budget État du MENA est élaboré et disponible.
	Mise en œuvre de la feuille de route de mise en œuvre des recommandations des audits du CAST	1	734 986	Des TDR ont été élaborés dans le but d'opérationnaliser 10 actions prioritaires retenues.
	Elaboration du plan de passation des marchés 2016 ;			Le PPM 2016 est élaborée et saisi sur le SIMP. Il a été soumis à l'examen du comité de validation au MINEFID.
	Élaboration du plan de trésorerie du CAST	1	PM	La version provisoire du plan de trésorerie du CAST est disponible
	Elaboration des cartes scolaires du post-primaire et du secondaire : <i>finalisation des 7 cartes scolaires régionales du post-primaire et du secondaire</i>			Non réalisé La finalisation des sept cartes scolaires n'a pas été effective
	Organisation d'un atelier d'élaboration des 5 dernières cartes scolaires régionales du post-primaire et du secondaire			Non réalisé
	Elaboration des outils de programmation et d'évaluation au niveau des enseignements secondaire			le CDMT sectoriel 2016-2018 élaboré et disponible; le budget programme 2016-2018 élaboré et transmis au MEF; le Programme d'Investissements Prioritaires (PIP 2016-2018) du MESS élaboré et transmis au MEF ;

			<p>l'avant-projet de budget objet 2016 élaboré et transmis au MEF ;</p> <p>les outils de programmation et de suivi-évaluation 2015 du PNADES sont élaborés.</p> <p>le programme d'activités 2016 du MESS a été élaboré et non validé</p> <p>les rapports d'activités trimestriels ont été élaborés et sont disponibles</p> <p>le rapport d'activités synthèse annuel 2015 du MESS a été élaboré et non validé</p>
--	--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les outils de programmation ont été élaborés et ont permis de prendre en compte les besoins exprimés en cohérence avec la politique de développement de l'éducation de base.

L'avant-projet de budget 2016 soumis à l'arbitrage du MEF s'élève à 252 610 483 000 FCFA (230 510 483 FCFA pour le budget Etat, 22 100 000 000 FCFA pour le Budget CAST et 9 026 148 000 FCFA au titre des ressources transférées aux communes).

Le Plan d'action 2016 a été élaboré et le projet document est disponible. Toutefois, la phase de validation qui était attendue courant janvier a été prorogée afin de prendre en compte les réaménagements institutionnels induits par la fusion de l'enseignement secondaire au MENA.

Le Plan de passation des marchés (PPM) 2016 n'est pas encore adopté en Conseil des ministres. À l'exception des dossiers à lancer par anticipation et ceux liés aux actions prioritaires, l'exécution du PPM 2016 n'est pas encore effective.

Le plan de déblocage de fonds et le PPM restent provisoires en raison de la nouvelle configuration du MENA.

Dans le cadre de la mise à jour de la carte éducative, cinq sous activités ont été réalisées : (i) la validation des sites au niveau provincial, (ii) le renforcement des capacités des agents des communes en charge de l'éducation, (iii) l'élaboration des monographies communales, (iv) la synthèse nationale des indicateurs par commune et (v) l'actualisation du fichier "village sans école". C'est ce fichier qui sert de base à la programmation des nouvelles infrastructures éducatives de base.

On note cependant dans le cadre de la mise à jour de la carte éducative, que l'activité de renforcement des capacités des acteurs des communes a été partiellement réalisée. En effet, sur deux régions qui étaient prévues pour l'année 2015, une seule a été couverte. Cela tient du retard accusé dans la stabilisation des données statistiques en 2015.

La mise en œuvre de 10 actions prioritaires, retenues dans le cadre de l'amélioration de la gestion des ressources du CAST/FSDEB, est au stade de la publication des résultats de la manifestation d'intérêt.

Au post-primaire, la saisie des données de l'annuaire statistique 2014-2015 est achevée. Le premier *draft* de l'annuaire est attendu à l'issue du contrôle des données en cours.

Les outils de programmation (le CDMT, le Budget-programme, le PIP, l'avant-projet de budget objet et le programme d'activités) ont été élaborés à bonne date. Ces outils ont permis de prendre en compte les besoins et de parer aux éventualités en cas d'insuffisance de ressources (mise en œuvre des actions prioritaires).

Toutefois, il convient de signaler que les plans d'action (triennaux et annuels) n'ont pas été élaborés.

En outre, comme outils d'évaluation, nous pouvons retenir les rapports d'activités trimestriels et le rapport d'activités synthèse annuel qui ont été élaborés à bonne date, mais n'ont pas connu de validation en raison de la non tenue de la deuxième session du CASEM.

Concernant la mise à disposition des cartes scolaires régionales, il s'agira en 2016 de prioriser la finalisation des 7 cartes sur 12 prévues avec les ressources qui seront mises à disposition et prendre des mesures pour lever les contraintes de déblocage des fonds connus en 2014 et 2015. L'activité se poursuivra toujours en 2016 par l'élaboration des cinq autres cartes régionales.

Conformément aux procédures de gestion en vigueur, tout nouveau déblocage de ressources allouées à une activité est subordonnée à la justification du déblocage précédent.

- Résultat 4-3 :** La gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base est assurée par les collectivités

Activité	Sous- activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base				
	Généralisation des COGES (Intensifier la généralisation des COGES, sur la base de l'expérience conduite par le PACOGES⁷⁴ dans les six (06) régions restantes du pays	1	100 000	Les six régions restantes (le Nord, le Sahel, l'Est, le Centre Sud, le Centre-Ouest et le Centre) dans le cadre de la généralisation ont été couvertes par la mise en place de COGES.
	Décentralisation intégrale de la gestion de l'éducation de base (L'activité majeure retenue est l'organisation d'ateliers techniques pour approfondir la réflexion sur la décentralisation)	3	70 000	Non réalisée
	Renforcement des capacités des communes : formation des chargés d'éducation des communes des régions du Sahel, du Sud-Ouest, des Cascades, du Centre-Ouest et de l'Est à l'élaboration et à la mise en œuvre de la carte éducative. accompagnement de 20 communes prioritaires dans l'élaboration de leurs plans d'actions au regard des difficultés qu'elles rencontrent en matière d'offre ou de demande d'éducation. actualisation de l'outil de programmation pluriannuelle pour la réalisation et la réfection des infrastructures éducatives par les communes organisation de sessions de concertation entre les structures déconcentrées du MENA et les partenaires locaux (communes, COGES...) mise à disposition des communes prioritaires de la zone d'expérimentation de la cartographie des ONG ou Associations qualifiées dans la réalisation d'infrastructures éducatives élaboration conjointe avec les collectivités, la DGAT/AD, les structures déconcentrées du MEF et du MHU, des projets de conventions de MOD sur les ressources transférées aux communes pour les constructions nouvelles et les réhabilitations. renforcement du contrôle des constructions au niveau local en y associant les communes, les structures déconcentrées et le MHU	3	190 000	Non réalisée. Non réalisée Outil de programmation 2016-2018 disponible ; Les sessions de concertation entre la DRENA et les partenaires locaux (communes, COGES....) ont été tenues La cartographie des ONG ou Associations qualifiées dans la réalisation d'infrastructures éducatives en cours de réalisation (95%); Non réalisée. Non réalisée Les actes portant transfert des ressources au profit des communes sont diffusés.

⁷⁴ Projet d'Appui aux Comités de Gestion d'Ecole

	poursuite du transfert effectif des compétences et des ressources aux collectivités		
--	-------------------------------------------------------------------------------------	--	--

On dénombre au 31 décembre 2015, et pour l'ensemble des régions 11 356 COGES fonctionnels après la mise en place de 5 300 COGES dans les six régions restantes en 2015.

L'organisation d'ateliers techniques pour approfondir la réflexion sur la décentralisation n'a pas été effective en 2015. Le domaine de réflexion portait sur le transfert du post-primaire comme compétences dévolues aux communes et sur le transfert de ressources aux communes pour prendre en charge les compétences transférées en ENF.

Dans le cadre du renforcement des capacités des communes à l'élaboration de la carte éducative communale, les chargés d'éducation des 43 communes prioritaires et des communes de la région des Hauts-Bassins ont été formées en 2014. La formation qui devait se poursuivre en 2015 dans les régions du Sahel, du Sud-Ouest, des Cascades, du Centre-Ouest et de l'Est n'a pas été réalisée.

Outre les dix communes prioritaires qui ont été accompagnées dans l'élaboration de leurs plans d'actions au regard des difficultés qu'elles rencontrent en matière d'offre ou de demande d'éducation, 20 autres devraient bénéficier de cet accompagnement en 2015. Cette activité n'a pas été réalisée.

Dans chaque région des concertations entre les DRENA et les partenaires locaux (communes, COGES,...) ont permis d'échanger sur le continuum et le processus de transfert du préscolaire et du post primaire au MENA en vue d'une appropriation de ces mutations institutionnelles par les acteurs à la base.

La mise à disposition de la cartographie des ONG ou Associations dans la réalisation d'infrastructures éducatives aux communes prioritaires n'est pas effective. En effet, le développement de la maîtrise d'ouvrage communale et l'expérimentation de la maîtrise d'ouvrage communautaire ou alternative, selon les modalités contractuelles précisées dans l'étude sur les constructions scolaires⁷⁵ sont liés à la disponibilité de la cartographie des ONG et à l'élaboration de conventions type pour les constructions nouvelles et les réhabilitations avec les ressources transférées aux communes.

Le transfert des ressources financières aux communes a été poursuivi en 2015 et les actes y relatifs ont été diffusés.

- cartable minimum : (3 386 823 000) francs CFA pour l'acquisition du cartable minimum au profit de 351 communes ;
- fonctionnement courant des écoles : (543 558 000) francs CFA au profit de 351 communes ;
- constructions nouvelles : (1 782 870 000) francs CFA répartis entre la normalisation des CMG (5 communes), la résorption des classes de classe sous paillettes (54 communes) et la suppression du recrutement biennal (6 communes) ;
- réhabilitations d'écoles dans 49 communes urbaines : (163 472 000) francs CFA répartis entre 45 chefs lieu de province et 4 communes rurales de plein exercice ;

L'arrêté portant transfert des ressources aux communes au titre de 2015 est pris dans le cadre de la poursuite du transfert effectif des compétences et des ressources aux collectivités.

⁷⁵ Ces modalités vont se mettre en place via (i) les COGES/APE pour les « chantiers communautaires » et (ii) les organisations professionnelles pour les « chantiers pilotes ». L'extension de ces modalités s'opérera à un rythme progressif et s'appuiera sur l'expertise d'opérateurs déjà présents sur le terrain (ONG spécialisées et regroupements professionnels).

En effet, par arrêtés⁷⁶ interministériels, l'Etat a effectivement transféré cinq milliards huit cent soixante-seize millions sept cent vingt-trois mille FCFA (5 876 723 000 FCFA) aux communes pour les constructions/réhabilitations des infrastructures, l'acquisition du cartable minimum et le fonctionnement courant des écoles.

• **Résultat 4-4** : Le financement du sous-secteur de l'éducation de base est assuré

La mobilisation des ressources en 2015 s'est faite dans le cadre de l'élaboration du CDMT sous-secteuriel du MENA, du projet de budget de l'Etat, du budget programme et du plan d'action annuel mais surtout de l'utilisation qui est faite desdits documents par l'Etat et/ou ses partenaires pour contribuer davantage au financement du sous-secteur de l'éducation de base.

La mobilisation des ressources extérieures pour le plan d'action 2015 a été caractérisée par les versements des partenaires techniques et financiers membres du CAST/FSDEB et la tranche 2015 de la subvention du PME pour la période 2014-2016.

Sur la période 2014-2016, le financement du sous-secteur de l'éducation de base s'établit comme suit :

• Ressources propres allouées par l'Etat au Secteur Education en 2014 et 2015

Ressources propres hors DCIM (milliers)	2014			2015			2016
	Dotation initiale (A)	Dotation Définitive (B)	Ecart (B-A)	Dotation initiale (A)	Dotation Définitive (B)	Ecart (B-A)	Dotation initiale (A)
Education de base	198 376 639	190 075 800	- 8 300 839	199 630 143	180 315 700	- 19 314 443	239 536 631
MENA	183 764 157	175 463 318	- 8 300 839	193 753 400	174 438 957	- 19 314 443	230 510 483
Sec98	14 612 482	14 612 482	0	5 876 743	5 876 743	0	9 026 148
MESS	110 907 392	100 966 203	- 9 941 189	99 191 338	91 451 076	- 7 740 262	116 097 509
Total secteur Education	309 284 031	291 042 003	- 18 242 028	298 821 481	271 766 776	- 27 054 705	355 634 140
Recettes propres de l'Etat (hors subvention, hors prêts)	1 295 832 276	1 242 297 986		1 148 042 820	1 373 173 817	- 34 794 967	1 182 900 000
% Education dans les recettes propres de l'Etat		23,43%	-	-	19,79%	-	30,06%
% Education de base dans les recettes propres de l'Etat		15,30%	-	-	13,13%	-	20,25%

Source : DAF MENA (RSF 2015), LFR 2014, LFI 2015

Pour les deux dernières années, les dotations définitives pour le secteur éducation restent inférieures aux montants prévus dans les lois de finances initiales de 2014 et 2015.

Globalement les dotations définitives du secteur de l'éducation dans les recettes propres de l'Etat (hors DCIM) en valeur relative ont baissé, passant de 23,43% en 2014 à 19,79% en 2015.

On note la même tendance dans le sous-secteur de l'éducation de base avec la part des dotations définitives dans les recettes propres de l'Etat (hors DCIM) qui est passée de 15,30% en 2014 à 13,13% en 2015.

⁷⁶ Arrêté interministériel N°2015-082/MEF/MATDS/MENA du 3 avril 2015 portant répartition de la somme de un milliard neuf cent quarante-six millions trois cent quarante-deux mille (1 946 342 000) francs CFA représentant les ressources financières transférées en 2015 aux communes en accompagnement des compétences transférées dans le domaine de l'éducation (réhabilitations et constructions nouvelles) ;

Arrêté interministériel N°2015-083/MEF/MATDS/MENA du 3 avril 2015 portant répartition de la somme de cinq cent quarante-trois millions cinq cent quarante-huit mille (543 558 000) francs CFA représentant les ressources financières transférées en 2015 aux communes en accompagnement des compétences transférées dans le domaine de l'éducation (fonctionnement courant des écoles) ;

Arrêté interministériel N°2015-081/MEF/MATDS/MENA du 3 avril 2015 portant répartition de la somme de trois milliards trois cent quarante-vingt-six millions huit cent vingt-trois mille (3 386 823 000) francs CFA représentant les ressources financières transférées en 2015 aux communes en accompagnement des compétences transférées dans le domaine de l'éducation (cartable minimum).

• Ressources extérieures allouées au Secteur Education en 2014 et 2015

	2014			2015		
	Dotations définitives LFR	Décaissements	Ecart	Dotations définitives LFR	Décaissements	Ecart
<i>Education de base</i>	38 163 520 000	32 958 889 408	- 5 204 630 592	48 101 319 000	20 693 177 833	- 27 408 141 167
CAST / FSDEB	25 713 565 000	23 738 314 408	- 1 975 250 592	35 829 696 000	14 235 420 833	- 21 594 275 167
<i>dont PME</i>	<i>13 908 079 000</i>	<i>13 971 156 346</i>	<i>63 077 346</i>	<i>12 550 000 000</i>	<i>9 784 281 795</i>	<i>- 2 765 718 205</i>
Projets (MENA)	12 449 955 000	9 220 575 000	- 3 229 380 000	12 271 623 000	6 457 757 000	- 5 813 866 000
<i>Secondaire et supérieur</i>	11 464 000 000	2 464 000 000	- 9 000 000 000	1 035 000 000	-	-
Projets (MESS)	11 464 000 000	2 464 000 000	- 9 000 000 000	1 035 000 000	-	-
Ressources totales	49 627 520 000	35 422 889 408	- 14 204 630 592	49 136 319 000	20 693 177 833	- 27 408 141 167

Source : RSF 2014 et 2015 ; CID 31/12/2015 et PIP 2014 et 2015

Au titre des ressources extérieures, les décaissements n'ont pas atteint le niveau des dotations définitives (CAST/FSDEB, PME, Projets MENA et Projets MESS) au secteur de l'éducation en 2014 et 2015.

• **Résultat 4-5 : Les ressources financières et matérielles sont efficacement gérées**

Activité	Sous- activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Gestion des ressources financières				
	Suivi de l'exécution budgétaire du Plan (Programme d'investissement prioritaire) ;	1	16 080	Le suivi du Programme d'investissement prioritaire (PIP) du noyau sur et des projets nationaux a été assuré et le document du PIP est disponible ;
	Autres :			
	élaboration et suivi du plan annuel de passation des marchés 2016 du ministère ;			Le plan annuel de passation des marchés 2016 est élaboré et disponible;
	tenue des commissions d'attribution des marchés du ministère ;			545 commissions d'attribution des marchés sur 620 prévues se sont tenues en 2015; soit 88%.
	exécution du budget 2015 ;	2	67 813	Le budget 2015 est exécuté à hauteur de 55,05% base liquidation pour le budget Etat et 50,90% base liquidation pour le CAST/FSDEB au 31 décembre 2015.
	élaboration de l'avant-projet de budget 2015 et mise en place des instruments du budget 2015 du département (plan de déblocage et plan de passation)			L'avant-projet de budget 2016 est élaboré.
Gestion des ressources matérielles				
	Maintenance préventive et curative du mobilier et matériel	74	518 063	365 911 290 FCFA ont été liquidés au profit des directions centrales, DRENA et DPENA
	Autres (Nettoyage bâtiments)	9	54 027	21 776 042 FCFA ont été liquidés dans le cadre des contrats de nettoyage des bâtiments

La gestion des ressources financière a été assurée à travers les outils de gestion (plan de passation des marchés, plan de déblocage). Les taux d'exécution de 50,05% en 2015 pour le budget de l'Etat et de 50,90% pour le fonds CAST sont très faibles comparés aux taux d'exécution de 2014 qui sont respectivement de 92,35% pour le budget de l'Etat et de 54,95% pour le CAST/FSDEB.

Les motifs de cette contreperformance sont entre autres la validation tardive des conventions par le Gouvernement au titre de l'exercice budgétaire 2015.

La gestion des ressources matérielles concerne essentiellement les prestations d'entretien du matériel (véhicules 4 roues et 2 roues, matériels informatiques, climatiseurs, photocopieurs, etc.) et du mobilier (bureaux, chaises, etc.).

• **Résultat 4-6 :** Les personnels de l'éducation de base sont gérés rationnellement

Activité	Sous- activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
Gestion du personnel			310 000	
Gestion et suivi des carrières			-	
1. <i>Situation des reclassements en décembre 2015</i>				2 705 IAC [dont 2 086 admis à l'examen du CAP des sessions de 2014 et 619 admis aux sessions antérieures] ont été reclassés en 2015, soit 96,40% ;
2. <i>Situation des retraites au titre de l'année 2015</i>				Sur 167 dossiers de retraite et avancement hors solde, 164 ont été traités, soit un taux de réalisation de 98,20%.
3. <i>Situation des reconstitutions de carrière</i>				91 dossiers de reconstitution de carrière reçus en 2015 ont été traités avec incidence financière pour les 91 agents ;
4. <i>Situation des demandes de versement dans les emplois spécifiques</i>				un comité interministériel a été mis en place pour examiner 506 demandes de recours relatif aux nominations dans les emplois spécifiques ;
5. <i>Situation des demandes de reconversion dans les emplois d'enseignants du post-primaire en décembre 2015</i>				Il n'y a pas eu de reconversion d'enseignants du primaires en enseignants du post-primaire ; en effet, cette procédure a été abandonnée sur décision du ministère chargée de la fonction publique parce qu'elle n'est pas la voie légale de recrutement.
6. <i>Situation des sorties assistées en décembre 2015</i>				211 dossiers divers de sorties assistées reçus ont été satisfais ;
7. <i>Situation des engagements des nouveaux IAC en décembre 2015</i>				Les actes d'engagement de 4 688 IAC issus des 4 800 IAC recrutés en 2014 sont disponibles, soit un taux de réalisation de 97,66% ;
8. <i>Situation des dossiers en contentieux</i>				55 dossiers en contentieux ont été traités ; 111 communiqués de mise en demeure ont été diffusés ; 22 dossiers ont été enrôlés en conseil de discipline dont la tenue est attendue courant 2016.
9. <i>Situation des distinctions</i>				95 enseignants du MENA et du MESS ont été décorés (86 enseignants ont été fait chevaliers, 09 enseignants ont été fait officiers)
Gestion des emplois et des effectifs	1	30 000		
1. <i>Du recrutement des nouveaux personnels</i>				2 800 élèves-maîtres, 2 400 IAC sur une prévision de 4 800 et 436 professeurs de CEG sur une prévision de 900 ont été recrutés ; 698 agents ont été recrutés et placés en stage de formation professionnelle (PAG, IEPD, IP, CPI).
2. <i>Du recrutement de SND</i>				Mise à disposition du MENA de 574 agents de la 63 ^{ème} promotion du Service national de développement (SND) sur un besoin exprimé de 2 014 agents
3. <i>De l'outil de gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences (GPEC)</i>				Un projet d'outil de gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences est disponible. <i>L'inventaire des différents postes de travail et</i>

				<p><i>des profils au sein de tous les services du MENA, la description des postes et des profils d'emploi par structure ont été réalisés à travers l'avant-projet de document de GPEC ;</i></p> <p><i>Un tableau prévisionnel des emplois et des effectifs (TPEE) a également été élaboré</i></p>
				<p>Au préscolaire :</p> <p>sur 35 demandes d'affectation pour convenance personnelle, 2 ont été satisfaites.</p> <p>Au primaire :</p> <p>1149 demandes d'affectation du personnel enseignant pour convenance personnelle sur 3167 ont été satisfaites par la commission qui a siégé le 25 juin 2015 ;</p> <p>468 enseignants ont été affectés pour nécessité de service.</p> <p>Au post-primaire :</p> <p>Sur 42 demandes d'affectation pour convenance personnelle, 5 ont été satisfaites ;</p> <p>Toutes les décisions ont été transmises aux 13 DRENA qui ont respecté les délais du 1 er septembre pour que les enseignants soient affectés dans les 43 communes prioritaires.</p> <p>Au titre des mutations ou affectation par nomination :</p> <p>1 444 agents ont été nommés (430 économies de CEG, 594 conseillers principaux, 406 directeurs de CEG, 14 chefs de circonscription d'éducation de base)</p>
	Plan stratégique de renforcement des capacités (PSRC)	1	250 000	
	<i>1.De l'élaboration du Plan d'action pluriannuel (PAP) 2015-2017, du Plan de travail annuel (PTA) 2015 et des outils de gestion</i>			Le PAP 2015-2017, le PTA 2015 et le recueil d'outils de gestion [<i>canevas de rapport de mission d'un expert, canevas de TDR pour la mise en œuvre, modèle de cahier des missions, canevas d'un tableau de bord, canevas de présentation des rapports d'activités annuels, canevas de dossiers contractuels</i>] ont été élaborés et sont disponibles.
	<i>2.De l'appropriation du Plan stratégique de renforcement des capacités (PSRC) et du PAP 2015-2017</i>			Quatre ateliers de diffusion et d'appropriation du PSRC et du PAP ont été organisés en mai et juillet 2015 au profit de 207 acteurs du MENA
	<i>3.Des actions de renforcement des capacités des acteurs du MENA</i>			<p>Quinze (15) agents du MENA ont été formés en gestion des cycles des marchés publics.</p> <p>Un agent du Service Technologies de l'Information et de la communication a été formé en Cursus ingénieur système et réseau à Paris (France)</p> <p>13 cadres du MENA ont été formés en pilotage sectoriel et gestion des systèmes éducatifs (PSGE)</p>
	<i>4.De la mise en œuvre du PAP 2013-2016 de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation et de la</i>		-	Néant

	<i>déconcentration dans le domaine de l'éducation</i>			
	Autres <i>organisation des concours professionnels et directs,</i> <i>élaboration d'une stratégie de motivation des personnels des ministères en charge de l'éducation de base</i> <i>Étude sur la motivation (statut/carrière) des animateurs, des superviseurs, des formateurs aux métiers, des responsables FTS et des coordonnateurs de l'éducation non formelle.</i>	1	30000	Les concours professionnels du MENA se sont déroulés courant mai 2015. Il y a eu en tout 12 242 candidats ; La stratégie de motivation des personnels n'est pas disponible. L'étude sur la motivation des animateurs, des superviseurs, des formateurs aux métiers, des responsables FTS et des coordonnateurs de l'éducation non formelle, n'est pas réalisée.
	Dépenses de personnel		28 816 795	
	Salaires (Directions centrales, DREBA)	30	24 530 689	40 754 535 000 FCFA
	Formations (conférences, voyages d'études, stages...)	15	4 236 106	La conférence annuelle des encadreurs pédagogiques, la conférence annuelle des Instituteurs principaux, et la conférence annuelle des personnels d'administration et de gestion ont été tenues ; Les sessions de formation des enseignants ont été tenues dans l'ensemble des CEB ; Des sorties de collecte des données dans les 13 régions et dans les structures centrales ont été réalisées en mai 2015 dans le cadre de la préparation du titre 2 (dépenses de personnel).
	Autres (renforcement des capacités des communes en élaboration et mise en œuvre de la carte éducative)	1	50 000	l'activité de renforcement des capacités des acteurs des communes a été partiellement réalisée (Cf. commentaire du résultat 4.2).

Dans le cadre du suivi des carrières, l'actualisation des données de la base du SIGASPE a été entièrement réalisée.

Toutes les demandes des sorties assistées ont été satisfaites : 20 pour disponibilité, 11 pour renouvellement de disponibilité, 15 pour fin de disponibilité, 45 pour détachement dans les organismes autres que ceux du MENA, 39 pour renouvellement de détachement, 15 pour fin de détachement, 18 pour suspension de contrat, 05 pour renouvellement de suspension de contrat, 12 pour fin de suspension de contrat et 22 pour mise à disposition, 03 pour mise en position de stage, 02 pour fin de stage, 03 pour renouvellement de stage, 01 pour congé de maladie.

En ce qui concerne les détachements dans les ENEP, 94 dossiers de demandes de détachement, tout profil confondu, ont été jugés recevables sur 110 reçus. Seuls 25 demandes ont été satisfaites par la commission qui a siégé le 08 juillet 2015, soit 27% de demandes satisfaites. Les détachements dans les ENEP ont été faits en fonction des besoins des ENEP en termes de profils et de nombre.

Au niveau du contentieux, 08 dossiers de suivi de situation administrative, 09 du Médiateur du Faso, 04 de suspension de fonction, 02 de levée de suspension de fonction, 06 de suspension de salaire, 14 de levée de suspension de salaire, 02 de retenue sur salaire, 111 communiqués de mise en demeure et 10 rapports pour licenciement d'agents ont été reçus et tous traités à la date du 31 décembre 2015. Pour le conseil de discipline, 22 dossiers ont été enrôlés en 2015 et l'instruction desdits dossiers est attendue courant 2016.

Pour ce qui concerne les 563⁷⁷ agents du MASSN mis à la disposition du MENA dans le cadre du transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA, la gestion de leur carrière (avancement notamment) et de leur salaires (émission de bulletins de paie, correction des indemnités et allocations familiales) se poursuit au MASSN. Cette situation s'explique par le fait que ces agents ne sont toujours pas décrochés du MASSN à travers le SIGASPE.

Au titre du recrutement d'enseignants, et conformément au plan de recrutement, 436 professeurs ont été recrutés sur un besoin exprimé de 900. La difficulté majeure pour le recrutement des professeurs a été l'insuffisance de candidatures enregistrées, probablement, faute de vivier ; cette insuffisance est essentiellement accentuée en ce qui concerne les professeurs des disciplines scientifiques. Les besoins exprimés en professeurs et les résultats de recrutement par région sont présentés à l'annexe 4.

Tableau V-46 : Besoins en enseignants du post-primaire et résultats obtenus par disciplines

Disciplines				
Maths/SVT	Maths/PC	Français/Anglais	Français/HG	TOTAL
Besoins exprimés				
250	103	310	237	900
Résultats obtenus				
5	9	167	255	436

La différence (+18) entre les besoins exprimés et les résultats obtenus en Français/HG est expliquée par le fait que le reliquat des crédits utilisés pour le recrutement de professeurs de Français/anglais ont servi à renforcer le nombre de professeurs de Français/HG, le dénominateur commun étant le français.

En ce qui concerne le recrutement des IAC pour compléter les effectifs des sortants des ENEP, 2400 ont été recrutés pour la rentrée scolaire 2015/2016 sur une prévision de 4 800 conformément au plan de recrutement 2014-2016. En effet les besoins initiaux exprimés par les 13 régions s'élevaient à 5069 avant le mouvement national. Les postes vacants après le mouvement national dans les régions étaient de 131, ce qui a porté les nouveaux besoins à 5 200 postes (ouvertures, normalisations, postes vacants) à pourvoir au titre de l'année scolaire 2015/2016. En déduisant de ce nombre les 2800 sortants des ENEP, les besoins réels réajustés ont été ramenés à 2 400 IAC recrutés en complément d'effectifs (Cf. annexe 2).

Les concours professionnels du MENA se sont déroulés courant mai 2015. Il y a eu en tout 12 242 candidats pour 698 695 postes ouverts et entièrement pourvus (227 PAG, 97 IEPD, 295 IP, 76 CPI).

Les 574 agents SND mis à la disposition du MENA sur un besoin exprimé de 2 014 agents, se répartissent entre les profils suivants.

En rapport avec l'outil de gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences (GPEC), deux séances de travail ont été organisées respectivement du 19 au 22 novembre 2015 et du 1^{er} au 5 décembre 2015 pour élaborer l'avant-projet de document.

Un atelier de pré-validation de l'outil tenu du 28 au 30 décembre 2015 à Ziniaré, a regroupé les responsables des structures centrales, des DRENA, des DPENA, des chefs de service des ressources humaines des DPENA et des DRENA.

L'analyse des postes, des profils et des emplois a relevé des sureffectifs, des sous-effectifs, l'absence de profil requis à certains postes de travail, l'inadéquation postes de travail/emplois, services non fonctionnels dans certains cas. Au regard de ce qui précède des propositions de solutions ont été faites par l'atelier. Le travail devrait se poursuivre en prenant en compte le rattachement du

⁷⁷ Il s'agit de 394 éducateurs de jeunes enfants, 134 moniteurs de jeunes enfants et 35 Inspecteurs d'Éducation de jeunes enfants.

secondaire au MENA qui nécessite une prise en compte des emplois du secondaire. Le TPEE qui a été élaboré doit être actualisé pour prendre en compte tous les cycles d'enseignement dévolus au MENA.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PSRC, le MENA a bénéficié de l'assistance perlée d'un facilitateur. Sur un total de sept (07) missions perlées, six (06) ont été réalisées (04 en 2014 et 02 en 2015) et permis de finaliser en juin 2015 le processus d'élaboration du PAP 2015-2017, du PTA 2015 et du recueil d'outils de gestion entamé en mars 2014. Par ailleurs, une rencontre du comité technique de suivi du PSRC a été tenue en mars 2015 pour présenter le plan de travail annuel.

Quatre ateliers de diffusion et d'appropriation du PSRC et du PAP ont été organisés en mai et juillet 2015 au profit de 207 acteurs des structures du MENA (Cf. annexe 5). Cette activité d'appropriation et de diffusion se poursuivra en 2016 au profit de 166 autres acteurs (ensemble des chefs de service des structures centrales, déconcentrées et rattachées).

Pour le renforcement de capacités des acteurs du MENA, la mise en œuvre du PAP en 2015 a permis la formation d'agents sur la formulation et le suivi de politiques et stratégies éducatives, en passation des marchés, et en système et réseau informatique. Par ailleurs, une photocopieuse et des consommables informatiques ont été acquis au profit de la DRH afin de renforcer les capacités de ladite direction en matière de reproduction des actes liés au personnel (mouvement, avancement, reclassement, engagement, intégration, etc.).

La mise en œuvre du PSRC est également exécutée avec l'appui des différents partenaires techniques et financiers soutenant le sous-secteur de l'éducation de base.

La mise en œuvre du PAP de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation et de la déconcentration dans le domaine de l'éducation, n'a pas été effective en raison de la situation nationale et la dissolution des conseils municipaux ayant entraîné l'absence du public cible initial. L'opérationnalisation de ce plan reste d'actualité et la perspective de la remise en place prochaine des conseils municipaux est une opportunité de le réaliser.

L'élaboration d'une stratégie de motivation des personnels des ministères en charge de l'éducation de base fait l'objet d'appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un bureau d'études. Deux cabinets d'études ont été présélectionnés et l'étude pourrait être réalisée en 2016. En rappel, les TDR prévoient que l'étude soit réalisée dans six (06) régions (Est, Centre, Sahel, Nord, Hauts-Bassins et Sud-ouest) et que l'échantillon du public, en sus des informateurs clés, tienne compte d'une part du poids numérique de chacun des emplois décrits par les Textes d'Organisation des Emplois Spécifiques (TOES) et d'autre part du degré d'urbanisation des localités (zone rurale, zone semi-urbaine et zone urbaine).

L'étude sur la motivation (statut/carrière) des animateurs, des superviseurs, des formateurs aux métiers, des responsables FTS et des coordonnateurs de l'éducation non formelle a fait l'objet de TDR élaborés par la DRH et validés par le GTENF. Une requête accompagnée des TDR a été transmise au BUCO pour financement ; l'étude sera menée par le CCEB-BF, partenaire du BUCO.

La conférence annuelle des personnels d'administration et de gestion (PAG) du MENA a été organisée du 14 au 18 septembre 2015 et a regroupé 1 800 participants sur 07 sites. Le thème principal a porté sur la description des postes de travail dans le cadre du continuum éducatif. Trois sous-thèmes ont également été abordés : la justification de la dépense publique, la gestion des conflits et la réforme des curricula. Les deux derniers sous-thèmes n'ont pas été abordés en raison de la survenue du coup d'état du 16 septembre 2016.

La collecte des données sur les dépenses du personnel a eu lieu en mai 2015 à travers les 13 régions et structures centrales.

Le rapport sectoriel des ressources humaines du MENA a été entièrement réalisé en mars 2015. Le rapport relève quelques difficultés comme la non maîtrise des textes par certains acteurs, la difficile circulation de l'information jusqu'à la base et de collecte des données dues au fort niveau de déconcentration du ministère, le faible ratio effectifs gérants/effectifs gérés des agents en charge de la gestion des ressources humaines du MENA, la forte jeunesse des personnels enseignants du MENA occasionnant de nombreux cas d'abandons de poste, d'absentéisme et de refus de rejoindre le poste assigné. Des pistes de solutions proposées : i) la formation continue des agents, ii) la sensibilisation des acteurs à la base, iii) l'anticipation en matière de diffusion de l'information, iv) l'augmentation de l'effectif des agents de la DRH, v) le renforcer l'enseignement du civisme dans les écoles de formation.

À la date du 31 décembre 2015, tous les dossiers d'indemnités (65), de bonification d'échelon (80) et d'allocation familiale (140) ont été traités. Par ailleurs, aucun des 102 dossiers de titularisation attendus n'a été reçu en 2015.

Au niveau de la gestion des dossiers individuels des agents du MENA, 2 617 dossiers individuels ont été ouverts.

S'agissant des actes administratifs, tous les dossiers reçus ont été traités et se décomposent comme suit : 70 pour congés administratifs, 02 pour congés maladie, 14 pour certificats de travail, 07 pour certificats de prise de service, 46 pour certificats de non logement, 17 pour certificats administratifs et 108 pour autorisations d'absence.

D'une dotation initiale de 24 530 689 000 FCFA, la dotation révisée a été portée le montant des salaires du personnel des structures centrales à 26 393 993 000 FCFA. Le montant liquidé est de 40 754 534 000 FCFA. L'écart entre la dotation définitive et le montant liquidé est expliqué par les salaires des enseignants recrutés en cours d'année sur mesures nouvelles, d'un montant de 16 649 493 000 FCFA, pour combler le déficit d'enseignants au post-primaire. Pour l'ensemble des structures centrales et déconcentrées (DRENA, DPENA), le montant liquidé s'élève à 128 719 245 000 FCFA soit 87 964 710 000 FCFA au titre des structures déconcentrées.

• **Résultat 4-8 : Les structures disposent de moyens de travail**

Activité	Sous- activités	Quantité	Coût (milliers)	Livrables fournis (montants exécutés)
Construction et réhabilitation d'Infrastructures administratives				
	Autres (Dépenses d'entretien et de maintenance bâtiment intérieur-Extérieur)	61	162 159	128 969 998 FCFA, soit 79,53%
Equipement en matériels et mobiliers				
	Acquisition de mobiliers de bureau	61	108 982	79 280 660 FCFA, soit 72,75%
	Acquisition de matériels de bureau	48	363 327	24 732 800 FCFA, soit 6,81%
	Acquisition de matériels sportifs	39	70 000	Non engagé
	Autres	12	53 855	42 739 000 FCFA, soit 79,36%
	-Acquisition de tables de reportage (DCPM)		11 116	Les tables de reportage et le matériel
	-Acquisition de matériel d'archivage (DMP)		42 739	d'archivage ont été livrés ; bordereaux de livraison disponible
Equipement en matériels de transport				
	Acquisitions de véhicules à 4 roues	1	49 860	Non liquidé ; véhicules non encore livrés
	Acquisition de pièces de rechange	52	79 108	Non engagé
Appui au fonctionnement courant des services				
	Fournitures courantes	77	1 919 279	1 696 346 994 FCFA, soit 88,38%
	Frais de transport	16	143 378	76 331 326 FCFA, soit 53,24%
	Frais de mission	12	181 660	118 209 000 FCFA, soit 65,07%
	Dépenses d'eau, d'électricité et gaz	29	672 149	484 503 585 FCFA, soit 72,08%
	Dépenses de communication	34	135 227	110 578 642 FCFA, soit 81,77%
	Formation du personnel (séminaires, ateliers, sessions...)	19	319 020	279 857 504 FCFA, soit 87,72%
	Autres achats de biens et services	46	265 305	259 289 719 FCFA, soit 97,73%

On note des taux de consommation moyens d'environ 71% des lignes budgétaires. Toutefois, les plus faibles taux s'observent au niveau des acquisitions de matériels de bureau (6,81%) et des frais de transport (53,24%). Cela s'explique par les régulations constatées en 2015 sur le budget de l'Etat.

•**Résultat 4-9** : Le suivi-évaluation du système éducatif de base est assuré à tous les niveaux

Activité	Sous-activités	Quantité	Coût (milliers)	Livrables
Suivi et évaluation des activités				
	Suivi semestriel du Plan [<i>Consolidation des programmes et rapports d'activités et Rapport à mi-parcours et annuels de la SCAAD</i>] ;	2	120 000	Les rapports d'activités trimestriels du MENA ont été élaborés et sont disponibles ; Les rapports à mi-parcours et annuel du CSD/EA ont été élaborés et sont disponibles ; Les rapports annuel 2014 et semestriel 2015 de suivi du PDSEB ont été élaborés et sont disponibles;
	Suivi évaluation des activités du formel	1	30 000	Le rapport d'évaluation national de l'EPT disponible
	Audits [<i>il s'agit de l'audit annuel du CAST</i>] ;	1	100 000	Le rapport de l'audit annuel gestion 2014 du CAST/FSDEB n'est pas disponible.
	Mise en place d'un système de suivi-évaluation et de <i>reporting</i>	2	40 000	Non réalisé
	Autres	4	539 303	
	Mise en œuvre de la feuille de route de mise en œuvre des recommandations des audits du CAST (DAF) Revues à mi-parcours de l'exécution du PPM 2015 (DMP) Bilan des activités de lutte contre le VIH SIDA (CMLS) Appui aux activités de suivi conseil et de contrôle du fonctionnement des services (ITS) Appui aux activités de sensibilisation à la bonne gouvernance (ITS) Elaboration de cartographie des risques des structures du MENA (ITS)		450 000 18 303 11 000 20 000 20 000 20 000	Sur 93 recommandations, 68 sont mises en œuvre, 20 sont en cours et 5 ne sont pas mises en œuvre. Pour les 10 actions prioritaires, on est à l'étape d'élaboration/finalisation des TDR pour le recrutement des experts requis. Le bilan de l'exécution du PPM 2015 a été réalisé et le rapport est disponible ; Le bilan des activités de lutte contre le VIH/Sida a été réalisé et le document est disponible ;
Contribution aux organisations supra nationales				
	-Dotations de l'année (OIF, CONFEMEN, etc.)	1	48 000	Montants engagés, visés et liquidés pour chaque organisation bénéficiaire : •CONFEMEN (3 000 000 FCFA) •CREAA (3 000 000 FCFA) •ADEA (5 000 000 FCFA) •Fondation KARANTA (35 000 000 FCFA)
Autres transferts courants				
	Transferts courants pour charges récurrentes	1	747 500	Les 747 500 000 FCFA alloué pour les charges récurrentes du SP/PDSEB ont été débloqués ;
	Contrepartie nationale aux projets inscrits dans la Loi de Finances	1	3 224 635	1 938 841 000 FCFA
	Subventions (7 733 762 000 FCFA) et prêts (3 274 283 000 FCFA) des projets inscrits dans la loi de Finances	1	11 008 045	6 149 305 000 FCFA d'exécution cumulée des subventions et prêts.

On note que la contribution du MENA au financement des organisations supra nationales a été assurée. Les montants alloués ont été engagés visés et liquidés au cours du second semestre 2015.

Quant aux différents déblocages des ressources de la contrepartie nationale des projets et programmes, les acquisitions de biens et services s'élèvent à 1 938 841 000 FCFA au 30 septembre 2015.

La situation d'exécution des subventions et prêts s'établit à 6 149 305 000 FCFA, soit 56% de taux d'exécution.

•Résultat 4-10 : L'adéquation des études concernant l'éducation de base aux besoins réels du MENA et de ses partenaires est assurée

Activité	Sous- activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables
Etudes et recherches				
	Etudes et recherche au niveau du formel	2	71 877	
	<i>Réalisation d'une étude sur les écoles franco arabes (DEBP)</i>		19 877	Etude réalisée
	<i>Diagnostic des documents de politiques et de stratégies éducatives du MENA (DGESS)</i>	-	30 000	Le rapport diagnostic des documents de politiques et de stratégies éducatives du MENA est disponible
	<i>Etude sur les acquis scolaires</i>		22 000	Etude réalisée
	Etudes et recherches pour le renforcement des capacités institutionnelles	2	131 774	
	<i>Etude sur le coût de fonctionnement d'une CEB (DGESS)</i>		25 000	Outils de collecte de données élaborés, L'étude est en cours et est exécutée à 80%.
	<i>Elaboration et diffusion d'un guide méthodologique pour l'élaboration des documents de planification du MENA (DGESS)</i>		30 000	Le guide méthodologique a été élaboré et est disponible
	<i>Etude sur le cartable minimum (DGESS)</i>		16 774	Etude réalisée
	<i>Faire la cartographie des zones d'intervention des ONG qualifiées pour la réalisation d'infrastructures éducatives et la communiquer aux communes prioritaires (DMP)</i>		50 000	La cartographie des ONG ou Associations qualifiées dans la réalisation d'infrastructures éducatives en cours de réalisation (95%);
	<i>Elaborer conjointement avec les collectivités, la DGAT/AD, les structures déconcentrées du MEF et du MHU, des projets de convention de MOD sur les ressources transférées aux communes (DAF)</i>		10 000	Non réalisé
	Autres			
	<i>Validation de la feuille et du cadre d'orientation pour la mise en œuvre du nouveau système d'évaluation (DECEB)</i>	1	30 000	La feuille de route et le cadre d'orientation ont été validés

L'étude sur le coût de fonctionnement d'une CEB vise à produire un rapport sur le fonctionnement d'une circonscription d'éducation de base afin de donner une information suffisante relative au budget de fonctionnement des structures d'encadrement que sont les CEB. A l'étape actuelle, la conception, la validation des outils d'enquête, l'administration des questionnaires de même que la saisie des données recueillies ont été effectuées, soit un taux de réalisation de 80%. L'analyse des données ainsi que la rédaction du rapport final sont en cours de réalisation.

Le guide méthodologique pour l'élaboration des documents de planification vise à établir une cohérence entre les différents documents de planification existants au MENA. Outre le guide qui a été produit, la révision de la maquette du PA du MENA pour l'adapter à la nomenclature du budget programme, du PAT du PSEF et du CDMT, constituent les actions futures.

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau système d'évaluation, la feuille de route, le cadre d'orientation, les normes et le protocole expérimental ont été élaborés.

Sur huit étapes⁷⁸ que compte le processus d'élaboration du RESEN, sept ont été franchies, soit un taux de réalisation de 87,5%.

⁷⁸ Le lancement du processus ; La formation de l'équipe technique ; La collecte des données (selon les 5 chapitres que compte le document RESEN) ; L'analyse des données ; La finalisation et la rédaction du document ; L'organisation du séminaire sur le dialogue social ; La construction du modèle de simulation ; La publication du rapport, adoption et diffusion.

- Etat de mise en œuvre des recommandations de la troisième MCS

Tableau V-47 : Etat de mise en œuvre des recommandations de la troisième MCS

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
5	Gestion financière et allocation des ressources						
	5.1. Mettre en application le tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires dans le cadre de l'annualité budgétaire sous la responsabilité d'une cellule de veille	DAF	4 ^{ème} MCS	Tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires appliqué	Les actions d'anticipation du processus doivent être entreprises par l'ensemble des acteurs concernés.	<ul style="list-style-type: none"> - Valider le calendrier du processus d'anticipation de la réalisation des infrastructures ; - Achever en 2015 le processus engagé en 2014 (juin 2015 pour la signature des conventions) ; - Soumettre à l'approbation du MEF la requête relative à l'autorisation d'anticipation pluriannuelle de recrutement des opérateurs de la MOD 	<p>Le calendrier prévisionnel du tableau de bord reste en vigueur.</p> <p>Le dépouillement des offres des soumissionnaires à la manifestation d'intérêt a eu lieu le 29 juillet 2015.</p> <p>Huit (08) agences au titre du CAST/FSDEB, gestion 2016 et neuf (09) agences au titre du budget de l'Etat, gestion 2016 ont été présélectionnées.</p> <p>Le dossier de la demande de propositions (technique et financière) est en cours d'élaboration et sera soumis aux MOD présélectionnés après avoir requis l'avis de conformité de la DG-CMEF.</p>

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
	5.2. Mettre en œuvre la feuille de route en ce qui concerne l'application de la règlementation générale des marchés publics et des délégations de services publics et l'archivage des pièces justificatives	DMP	4 ^{ème} MCS	- Responsables et gestionnaires des structures centrales et déconcentrées formés	Néant	Prévoir la formation dans les documents de planification (plan d'action, Budget, programme d'activité)	<p>A) De la formation sur la RGMP/DS</p> <ul style="list-style-type: none"> •application de la RGMP/DS : Le personnel de la DMP et de la DAF a été formé par la SARC; •Formation des formateurs : cette formation est prévue avant la fin de l'année 2015. •Formation des autres acteurs de la chaîne de dépense : à l'issue de la formation des formateurs, la formation des autres acteurs est prévue en début de l'année 2016. <p>B) : De l'archivage physique et électronique des documents financiers, comptables et de marchés publics :</p> <p>le bureau d'études BECOTAD a été retenu pour assurer la prestation. Le contrat est d'une durée de 4 mois et d'un montant 110 238 500 FCFA</p>
	5.3. Elaborer un référentiel qui fixe les délais de traitement des dossiers de marchés publics au MENA	DMP	4 ^{ème} MCS	Référentiel élaboré	Adopter une démarche participative avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la chaîne de passation de marchés (interne et externe)	<p>- Valider le référentiel</p> <p>- Diffuser le référentiel</p>	<p>La commission qui a été mise en place a fait une restitution de ses travaux.</p> <p>La validation du référentiel qui devait intervenir lors de la séance du 28 octobre 2015 a été reportée à la prochaine rencontre du GTH-GFAR.</p>

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
						- Partager le référentiel avec les acteurs pour une utilisation effective	
	5.4. Mettre en place la cellule de contrôle interne et de suivi/évaluation prévue par le manuel de procédures de la DAF.	DAF	4 ^{ème} MCS	Cellule de contrôle mise en place.	Néant	- Partager le manuel de procédure de la DAF avec les acteurs pour une appropriation de son contenu	

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
						<p>- Rendre opérationnel la cellule de contrôle interne</p> <p>A) Mise en place de la cellule de contrôle interne /DAF</p> <p>Le processus de mise en place est enclenché : l'ITS a commencé l'élaboration de la cartographie des risques et le MENA a reçu le rapport définitif du consultant SARC sur le sujet.</p> <p>B) Mise en œuvre d'un système de contrôle interne au MENA</p> <p>Le processus de mise en place est enclenché : dans le cadre de sa réorganisation, la DAF, conformément aux dispositions du Manuel des procédures global, a mis en place sa cellule de contrôle interne. Un administrateur des services financiers a été promu, chef de ce service.</p> <p>Une formation sensibilisation des acteurs du MENA en contrôle interne était prévue se tenir du 15 au 26/09/2015 à Kombissiri. Elle a été suspendue par suite au coup d'état manqué. Une reprogrammation de cette activité est prévue pour la première quinzaine du mois de décembre 2015.</p>	

Tableau V-48 : Etat de mise en œuvre des recommandations de la troisième MCS

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
4	Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle						
	4.1. Valider la matrice de mesure des résultats multi-niveaux du PDSEB et développer les outils de collecte des données.	DGESSION	4 ^{ème} MCS	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de mesure des résultats multi-niveaux du PDSEB validée - Outils de collecte des données développés. 	Néant	<ul style="list-style-type: none"> -Finaliser l'avant-projet 	Une rencontre entre le SP/PDSEB et la DGESSION a été tenue pour faire avancer le dossier en attendant de réajuster la matrice quand les résultats du RESEN seront disponibles.
						<ul style="list-style-type: none"> -Partager le projet de matrice 	La finalisation de l'avant-projet de la matrice est prévue au mois de mars 2016
						<ul style="list-style-type: none"> -Valider la matrice et les outils de collecte des données. 	
	4.2. Prendre un arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB)	SP/PDSEB	4 ^{ème} MCS	Arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du PDSEB signé et disponible.	Soumettre l'avant-projet à l'amendement des groupes thématiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un avant-projet d'arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du PDSEB 	Un avant-projet d'arrêté a été présenté aux membres du GTP qui ont fait des amendements lors de la rencontre du 18/11/2015.
						<ul style="list-style-type: none"> -Valider le projet d'arrêté par le cadre partenarial. 	Le projet amendé est en voie d'être partagé avec les autres groupes thématiques pour commentaires à prendre en compte dans la finalisation.

<p>4.3. Mettre en œuvre un plan d'amélioration du fonctionnement des groupes thématiques.</p>	<p>SP/PDSEB</p>	<p>4^{ème} MCS</p>	<p>Plan d'amélioration disponible, validé et mis en œuvre.</p>	<p>Impliquer les groupes thématiques dans le processus d'élaboration du plan d'amélioration.</p>	<p>- Elaborer et valider le projet de plan d'amélioration</p>	<p>Un avant-projet de plan d'amélioration du fonctionnement des groupes thématiques est disponible et a été partagé aux membres du GTP qui l'ont examiné le 04/08/2015.</p> <p>Le projet a été transmis aux autres groupes de travail pour amendements</p> <p>Les commentaires des autres groupes thématiques sont attendus pour la finalisation du plan</p>
					<p>- Mettre en œuvre le plan d'amélioration du fonctionnement des groupes thématiques.</p>	

Conclusion

Le quatrième rapport de mise en œuvre du PDSEB fait observer une évolution positive des indicateurs d'accès à l'exception de ceux de l'ENF et de certains indicateurs de qualité. On note également une avancée importante de tous les indicateurs de scolarisation des filles.

Pour améliorer la performance globale du sous-secteur de l'éducation de base, les efforts doivent être renforcés en vue de relever les défis que sont : (i) l'accélération de la réalisation des infrastructures éducatives ; (ii) une meilleure prise en compte des disparités ; (iii) une augmentation des ressources allouées à l'ENF ; (iv) l'amélioration de la gestion financière et du contrôle interne ; (vi) l'expérimentation des nouveaux curricula de l'éducation de base ; (v) l'anticipation dans la gestion des appels d'offres et (vi) la gestion rationnelle du personnel enseignant de l'éducation de base.

Annexes

Annexe 1 : Exécution financière des conventions MOD de 2015

Maîtrise d'Ouvrage Délégée	Objet / Convention	Convention 2013		Convention 2014		Montants prévisionnels des Conventions 2015	Paiements effectués en 2015			Taux d'exécution		
		Montants Définitifs	Montants payés	Montants Définitifs	Montants payés		Conventions 2013	Convention 2014	Convention 2015	Conv. 2013	Conv. 2014	Conv. 2015
BUDGET ETAT												
ATEM	Construction d'infrastructures scolaires et administratives équipées et de forages positifs	348 543 169	270 372 774	2 089 130 736	631 073 610	0	78 170 395	711 684 957	0	100%	64%	0%
FASO BAARA		1 446 921 998	1 186 279 872	3 759 163 200	1 127 748 960	0	260 642 126	461 752 879	0	100%	42%	0%
FASO KANU		1 274 239 328	377 567 002	529 763 700	158 929 110	0	364 348 438	0	0	58%	30%	0%
AGEM-D		1 466 575 605	1 372 485 648	2 503 067 218	752 857 650	0	0	591 933 177	0	94%	54%	0%
CEIA INTERNATIONALE		339 243 958	339 243 958	1 469 975 435	469 918 290	0	0	510 127 764	0	100%	67%	0%
BOUTIQUE DEVELOPPEMENT		1 456 240 396	1 252 844 276	3 503 732 500	1 051 119 750	0	0	0	0	86%	30%	0%
C2i		0	0	1 072 703 600	321 811 080	0	0	0	0	0%	30%	0%
L'ESPACE- DEVELOPPEMENT (AHD)		0	0	637 655 495	203 918 160	0	0	201 017 736	0	0%	64%	0%
FOCUS SAHEL DEVELOPPEMENT		0	0	807 784 356	245 830 260	0	0	233 189 526	0	0%	59%	0%
Total Budget Etat		6 331 764 454	4 798 793 530	16 372 976 240	4 963 206 870	0	703 160 959	2 709 706 039	0	87%	47%	0%
Total paiements/Etat_2013&2014&2015						13 174 867 398						
Total conventions/Etat_2013&2014&2016						22 704 740 694						58,03%
CAST/FSDEB												
FASO BAARA	Construction d'infrastructures scolaires et administratives équipées	735 189 844	358 734 695	905 160 200	271 548 060	1 580 268 000	259 726 866	383 003 352	474 080 000	84%	72%	30%
BOUTIQUE DEVELOPPEMENT		815 514 448	741 183 824	852 569 220	231 522 690	2 541 043 000	0	185 636 119	762 312 900	91%	49%	30%
AGEM-D		816 309 254	756 108 224	509 537 049	153 441 960	0	60 201 030	356 095 089	0	100%	100%	0%
ATEM-SARL		0	0	0	0	1 134 765 000	0	0	555 100 226	0%	0%	49%
CEIA INTERNATIONALE		0	0	0	0	774 555 000	0	0	619 301 152	0%	0%	80%
ONG AIDE ET ACTION		652 862 971	652 862 971	0	0	555 335 800	0	0	302 141 489	100%	0%	54%
OSEO (OEUVRE SUISSE D'ENTRAIDE OUVRIÈRE)		792 427 800	767 604 457	0	0	514 547 600	24 823 343	0	0	100%	0%	0%
PLAN BURKINA		412 046 000	123 613 800	0	0	486 767 100	288 432 200	0	146 030 130	100%	0%	30%
Total CAST-FSDEB 2013&2014&2015		4 224 350 317	3 400 107 971	2 267 266 469	656 512 710	7 587 281 500	633 183 439	924 734 560	2 858 965 897	95%	70%	38%
Total paiements/CAST 2013&2014&2015						8 473 504 577						
Total conventions/CAST 2013&2014&2016						14 078 898 286						60,19%
Total général		10 556 114 771	8 198 901 501	18 640 242 709	5 619 719 580	7 587 281 500	1 336 344 398	3 634 440 599	2 858 965 897	90%	50%	38%
Total général des paiements effectués 2013&2014&2015						21 648 371 975						58,85%
Total général /conventions 2013&2014&2014						36 783 638 980						

Annexe 2 : Récapitulatif des besoins exprimés et pourvus en IAC avant et après le mouvement national par région

Régions	Besoin 2015 avant le mouvement national	Départ 2015/2016 après le mouvement national	Arrivée 2015/2016 après le mouvement national	Postes vacants après le mouvement national	Besoin actualisé après le mouvement national	Affectation des 2 800 IAC sortants des ENEP après le mouvement	Recrutement d'IAC en 2016 après le mouvement
Boucle Mouhoun	455	239	23		671	300	371
Cascades	309	47	53		303	120	183
Centre	0	0	0		0	0	0
Centre Est	436	47	53		430	200	230
Centre Nord	409	95	57		447	200	247
Centre Ouest	564	43	194		413	100	313
Centre Sud	246	37	90		193	130	63
Est	664	125	9		780	550	230
Hauts Bassins	431	9	233		207	80	127
Nord	472	76	78		470	300	170
Plateau Central	226	79	150		155	100	55
Sahel	443	188	5		626	500	126
Sud Ouest	414	101	10		505	220	285
Total	5 069	1 086	955	131	5 200	2 800	2 400

Annexe 3 : Scores nationaux des élèves à l'enquête de 2014 sur les acquis scolaires

Niveaux évalués	Résultats moyens globaux obtenus aux disciplines évaluées			Proportions de réussite de la lecture à haute voix	
	Français	Maths	Sciences		
CP1	42,2/100	50,8/100		-	08,6%
CE2	49,7/100	37,5/100	47,3/100		46,8%

Source : DGESS-MENA

Annexe 4 : Récapitulatif des besoins exprimés en professeurs, du nombre de candidats et des résultats par région et par discipline

N°	RÉGION	DISCIPLINES									
		Maths/SVT		Maths/PC		Français/Anglais		Français/HG		TOTAL	
		Besoins exprimés	Résultats obtenus								
1	Boucle du Mouhoun	39	1	12	0	42	19	32	25	125	45
2	Cascades	18	1	2	1	17	5	13	11	50	18
3	Centre	13	3	3	2	15	29	9	20	40	54
4	Centre-Est	31	0	7	0	35	21	31	37	104	58
5	Centre-Nord	8	0	6	0	40	15	31	48	85	63
6	Centre-Ouest	40	0	10	0	36	23	22	34	108	57
7	Centre-Sud	5	0	4	0	7	3	7	8	23	11

8	Est	11	0	15	0	17	4	15	4	58	8
9	Hauts-Bassins	23	0	10	3	35	9	23	27	91	39
10	Nord	27	0	14	2	27	13	21	11	89	26
11	Plateau Central	14	0	7	1	17	22	17	22	55	45
12	Sahel	9	0	8	0	12	3	7	3	36	6
13	Sud- Ouest	12	0	5	0	10	1	9	5	36	6
	TOTAL	250	5	103	9	310	167	237	255	900	436

Annexe 5 : Répartition du public par site pour la diffusion et l'appropriation du PSRC, du PAP et PTA

PUBLIC	SITE				TOTAL
	Bobo-Dioulasso	Ouagadougou	Tenkodogo	Dori	
DRENA	4	3	3	3	13
DPENA	15	9	11	10	45
Gestionnaires DRENA	4	3	3	3	13
Gestionnaires DPENA	15	9	11	10	45
CCEB	15	9	11	10	45
Directeurs centraux et chefs de projets/programmes	0	23	0	0	23
Gestionnaires des directions centrales et projets/programmes	0	23	0	0	23
Total	53	79	39	36	207